

Deuxième trimestre de 2024



Banque Royale du Canada – Résultats du deuxième trimestre de 2024

Sauf indication contraire, tous les montants sont libellés en dollars canadiens et sont basés sur nos états financiers présentés selon la Norme comptable internationale 34 *Information financière intermédiaire*. Le 1^{er} novembre 2023, nous avons adopté IFRS 17 *Contrats d'assurance* (IFRS 17). Les montants correspondants ont été retraités par rapport à ceux présentés précédemment. Notre rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2024 ainsi que notre document d'information financière complémentaire sont disponibles sur notre site Web, à l'adresse rbc.com/investisseurs, et sur SEDAR+, à l'adresse sedarplus.com.

Bénéfice net 4,0 milliards de dollars <i>Hausse de 7 % d'un exercice à l'autre</i>	Bénéfice dilué par action⁽¹⁾ 2,74 \$ <i>Hausse de 5 % d'un exercice à l'autre</i>	Total de la DPPC⁽¹⁾ 920 millions de dollars <i>Ratio de la DPPC liée aux prêts⁽¹⁾ en hausse de 4 p.p.⁽¹⁾ d'un trimestre à l'autre</i>	RCP^{(1), (2)} 14,5 % <i>Baisse de 40 p.p. d'un exercice à l'autre</i>	Ratio CET1⁽¹⁾ 12,8 % <i>Supérieur au seuil réglementaire</i>
Bénéfice net ajusté⁽³⁾ 4,2 milliards de dollars <i>Hausse de 11 % d'un exercice à l'autre</i>	Bénéfice dilué par action ajusté⁽³⁾ 2,92 \$ <i>Hausse de 9 % d'un exercice à l'autre</i>	Total de la CVPC⁽¹⁾ 6,1 milliards de dollars <i>Ratio de la CVPC liée aux prêts⁽¹⁾ en baisse de 2 p.p. d'un trimestre à l'autre</i>	RCP ajusté⁽³⁾ 15,5 % <i>Hausse de 20 p.p. d'un exercice à l'autre</i>	Ratio de liquidité à court terme⁽¹⁾ 128 % <i>Baisse par rapport à 132 % au trimestre précédent</i>

TORONTO, le 30 mai 2024 – La Banque Royale du Canada⁽⁴⁾ (RY sur TSX et NYSE) a déclaré aujourd'hui un bénéfice net de 4,0 milliards de dollars pour le trimestre clos le 30 avril 2024, soit une hausse de 270 millions, ou 7 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Le bénéfice dilué par action s'est établi à 2,74 \$, en hausse de 5 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Le bénéfice record du secteur Marchés des Capitaux ainsi que l'amélioration des résultats des secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, Gestion de patrimoine et Assurances ont été partiellement contrebalancés par le recul des résultats du secteur Services de soutien généraux. Le bénéfice net ajusté⁽³⁾ de 4,2 milliards de dollars et le bénéfice dilué par action ajusté⁽³⁾ de 2,92 \$ affichent une hausse respective de 11 % et 9 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Le 28 mars 2024, nous avons finalisé l'acquisition de la Banque HSBC Canada (HSBC Canada). L'inclusion des résultats de HSBC Canada⁽⁵⁾ a réduit le résultat net de 51 millions de dollars, ce qui reflète une dotation à la provision pour pertes de crédit initiale liée aux actifs financiers productifs acquis de 200 millions (145 millions après impôt). Le total de la dotation à la provision pour pertes de crédit a augmenté de 320 millions de dollars par rapport à il y a un an. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts s'est établi à 41 p.p., marquant une hausse de 11 p.p. par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux s'est établi à 30 p.p., en hausse de 9 p.p. par rapport à il y a un an, les dotations ayant poursuivi leur remontée du fait de l'incidence de la hausse des taux d'intérêt et du chômage. Les résultats reflètent également l'incidence des éléments spécifiés liés à l'acquisition de HSBC Canada (la transaction visant HSBC Canada). Les coûts de transaction et d'intégration (358 millions de dollars avant impôt et 282 millions après impôt) ont eu une incidence défavorable, alors que la gestion de la volatilité des fonds propres de clôture (155 millions avant impôt et 112 millions après impôt) a favorisé les résultats.

Le bénéfice avant dotation et impôt⁽⁶⁾ s'est élevé à 5,8 milliards de dollars, en hausse de 801 millions, ou 16 %, par rapport à il y a un an, du fait essentiellement de l'augmentation des revenus du secteur Marchés des Capitaux, et de la hausse du revenu net d'intérêt reflétant l'élargissement des écarts et la solide croissance des volumes, et de l'accroissement des actifs liés aux services tarifés des clients découlant de l'appréciation des marchés et des ventes nettes. Ces facteurs ont été atténués par la hausse des charges découlant de l'accroissement des coûts de rémunération variable et de nos investissements continus dans nos secteurs.

Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice net s'est accru de 10 %, reflétant l'amélioration des résultats des secteurs Gestion de patrimoine, Services de soutien généraux et Marchés des Capitaux, atténuée par les résultats inférieurs des secteurs Assurances et Services bancaires aux particuliers et aux entreprises. Le bénéfice net du trimestre précédent reflétait l'incidence défavorable de l'élément spécifié lié à la gestion de la volatilité des fonds propres de clôture (286 millions de dollars avant impôt et 207 millions après impôt) ainsi que le coût de la cotisation spéciale de la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC) (159 millions avant impôt et 115 millions après impôt). Le bénéfice net ajusté⁽³⁾ a augmenté de 3 % par rapport à la période correspondante. Le bénéfice avant dotation et impôt⁽⁶⁾ a progressé de 13 %, grâce à la hausse des revenus et au contrôle des dépenses.

Nous avons maintenu une position de capital forte, avec un ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires (CET1) de 12,8 %, en baisse de 210 p.p. par rapport au trimestre précédent, reflétant en grande partie l'incidence de la clôture de la transaction visant HSBC Canada.

Aujourd'hui, nous avons déclaré un dividende trimestriel de 1,42 \$ par action, soit une hausse de 0,04 \$, ou 3 %.

« Le présent trimestre a marqué une étape décisive dans la croissance à long terme de RBC, puisque nous avons finalisé l'acquisition de la Banque HSBC Canada, accueillant des milliers de collègues et de clients de partout au pays. Cette acquisition historique, ainsi que les résultats solides que nous avons obtenus grâce à l'excellence de notre bilan, au contrôle des dépenses et à la croissance des volumes dans nos secteurs de premier ordre, démontrent que RBC a mis en place la bonne stratégie pour continuer à bâtir la banque de l'avenir et à se positionner en tant que concurrent mondial. Nous avons confiance en notre capacité de poursuivre sur cette lancée et de continuer à offrir une valeur durable à long terme à nos clients, à nos collectivités et à nos actionnaires. »

– Dave McKay, président et chef de la direction de la Banque Royale du Canada

	Données présentées :	Montants ajustés ^{(1), (3) :}
T2 2024 par rapport au T2 2023	<ul style="list-style-type: none"> Bénéfice net de 3 950 millions de dollars ↑ 7 % Bénéfice dilué par action de 2,74 \$ ↑ 5 % RCP de 14,5 % ↓ 40 p.p. Ratio CET1 de 12,8 % ↓ 90 p.p. 	<ul style="list-style-type: none"> Bénéfice net de 4 198 millions de dollars ↑ 11 % Bénéfice dilué par action de 2,92 \$ ↑ 9 % RCP de 15,5 % ↑ 20 p.p.
T2 2024 par rapport au T1 2024	<ul style="list-style-type: none"> Bénéfice net de 3 950 millions de dollars ↑ 10 % Bénéfice dilué par action de 2,74 \$ ↑ 10 % RCP de 14,5 % ↑ 140 p.p. Ratio CET1 de 12,8 % ↓ 210 p.p. 	<ul style="list-style-type: none"> Bénéfice net de 4 198 millions de dollars ↑ 3 % Bénéfice dilué par action de 2,92 \$ ↑ 2 % RCP de 15,5 % ↑ 60 p.p.
Cumul annuel 2024 par rapport au cumul annuel 2023	<ul style="list-style-type: none"> Bénéfice net de 7 532 millions de dollars ↑ 11 % Bénéfice dilué par action de 5,25 \$ ↑ 9 % RCP de 13,8 % ↑ 10 p.p. 	<ul style="list-style-type: none"> Bénéfice net de 8 264 millions de dollars ↑ 3 % Bénéfice dilué par action de 5,77 \$ ↑ 1 % RCP de 15,2 % ↓ 110 p.p.

(1) Se reporter au glossaire du présent rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2024 pour une définition de ces mesures.

(2) RCP : Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Cette mesure n'a pas de sens normalisé en vertu des principes comptables généralement reconnus (PCGR). Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR du présent rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2024.

(3) Il s'agit de mesures hors PCGR. Pour plus de détails, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR du présent rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2024.

(4) Les expressions « nous », « notre », « la banque » ou « RBC » désignent la Banque Royale du Canada et ses filiales, le cas échéant.

(5) Les résultats de HSBC Canada reflètent les revenus, la dotation à la provision pour pertes de crédit, les frais autres que d'intérêt et l'impôt sur le résultat liés aux activités et aux clients acquis, lesquels comprennent les actifs acquis, les passifs repris et les employés, à l'exception des actifs et des passifs liés aux activités de gestion de la trésorerie et des liquidités. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Principaux événements au sein de l'organisation du présent rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2024.

(6) Le bénéfice avant dotation et impôt correspond au bénéfice (3 950 millions de dollars au 30 avril 2024; 3 582 millions au 31 janvier 2024; 3 680 millions au 30 avril 2023) avant impôt (976 millions au 30 avril 2024; 766 millions au 31 janvier 2024; 765 millions au 30 avril 2023) et avant dotation à la provision pour pertes de crédit (920 millions au 30 avril 2024; 813 millions au 31 janvier 2024; 600 millions au 30 avril 2023). Il s'agit d'une mesure hors PCGR. Le bénéfice avant dotation et impôt n'a pas de définition normalisée en vertu des PCGR et pourrait ne pas être comparable aux mesures analogues que présentent d'autres institutions financières. Nous nous servons du bénéfice avant dotation et impôt pour évaluer notre capacité à faire croître notre bénéfice de façon continue, compte non tenu des pertes de crédit, lesquelles sont touchées par le caractère conjoncturel du cycle du crédit. Nous sommes d'avis que certaines mesures hors PCGR sont plus représentatives de nos résultats d'exploitation courants et permettent aux lecteurs de mieux comprendre le point de vue de la direction à l'égard de notre performance.

Table des matières

1	Faits saillants du deuxième trimestre	14	Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR	53	Questions en matière de comptabilité et de contrôle
2	Rapport de gestion	17	Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	53	Résumé des méthodes comptables et estimations
2	Mise en garde au sujet des déclarations prospectives	19	Gestion de patrimoine	53	Changements de méthodes comptables et d'informations à fournir
3	Vue d'ensemble et perspectives	21	Assurances	54	Contrôles et procédures
3	À propos de la Banque Royale du Canada	22	Marchés des Capitaux	54	Transactions entre parties liées
4	Faits saillants financiers et autres	23	Services de soutien généraux	55	Glossaire
5	Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives	25	Analyse des résultats trimestriels et des tendances	58	Index des recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements
6	Principaux événements au sein de l'organisation	27	Situation financière	58	États financiers consolidés intermédiaires résumés (non audité)
7	Rendement financier	27	Bilans résumés	59	Notes annexes (non audité)
7	Vue d'ensemble	28	Arrangements hors bilan	96	Renseignements à l'intention des actionnaires
14	Résultats des secteurs d'exploitation	28	Gestion du risque		
14	Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation	28	Risque de crédit		
		32	Risque de marché		
		37	Risque de liquidité et de financement		
		47	Gestion des fonds propres		

Rapport de gestion

Le rapport de gestion a pour objectif de permettre au lecteur d'évaluer nos résultats d'exploitation et notre situation financière au 30 avril 2024 et pour le trimestre et le semestre clos à cette date, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent et au trimestre clos le 31 janvier 2024. Le présent rapport de gestion, daté du 29 mai 2024, doit être lu en parallèle avec nos états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et les notes annexes pour le trimestre clos le 30 avril 2024 (états financiers résumés), ainsi qu'avec notre rapport annuel 2023. Sauf indication contraire, tous les montants sont libellés en dollars canadiens et sont basés sur nos états financiers présentés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Des renseignements additionnels à notre sujet, y compris notre notice annuelle 2023, sont disponibles gratuitement sur notre site Web à l'adresse rbc.com/investisseurs, sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, SEDAR+, à l'adresse sedarplus.com et dans la section EDGAR du site Web de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis à l'adresse sec.gov.

L'information fournie dans les sites Web susmentionnés ou pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie du présent rapport. Tous les renvois à des sites Web contenus dans le présent rapport sont inactifs et ne sont indiqués qu'à titre informatif.

Mise en garde au sujet des déclarations prospectives

À l'occasion, nous faisons des déclarations prospectives verbalement ou par écrit au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis, et de toute loi sur les valeurs mobilières en vigueur au Canada. Nous pouvons faire des déclarations prospectives dans le présent rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2024, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la SEC, dans d'autres rapports aux actionnaires et dans d'autres communications. En outre, nos représentants peuvent formuler verbalement des énoncés prospectifs aux analystes, aux investisseurs, aux médias et à d'autres personnes. Les déclarations prospectives dans le présent document comprennent, sans toutefois s'y limiter, les déclarations relatives à nos objectifs en matière de rendement financier, à notre vision et à nos objectifs stratégiques, à l'examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et aux perspectives concernant les économies canadienne, américaine, britannique, européenne et internationale, au contexte réglementaire au sein duquel nous exerçons nos activités, à l'incidence attendue de la transaction visant HSBC Canada, y compris les coûts de transaction et d'intégration, au contexte de gestion des risques, y compris notre risque de crédit, notre risque de marché et notre risque de liquidité et de financement, ainsi que l'efficacité de notre surveillance des risques, et comprennent les déclarations de notre président et chef de la direction et d'autres membres de la direction. Les déclarations prospectives contenues dans le présent document reflètent les points de vue de la direction et sont présentées afin d'aider les détenteurs de nos titres et les analystes financiers à comprendre notre situation financière et nos résultats d'exploitation aux dates présentées et pour les périodes closes à ces dates, ainsi que nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision, nos objectifs et priorités stratégiques et notre performance financière attendue, et pourraient ne pas convenir à d'autres fins. Les mots et expressions « croire », « s'attendre à », « laisser supposer », « chercher », « prévoir », « se proposer », « estimer », « viser », « s'engager à », « avoir comme but ou objectif », « s'engager », « cibler », « objectif », « planifier », « perspectives », « échéancier », « projeter », « devoir » et « pouvoir », de même que l'emploi du futur ou du conditionnel ainsi que de mots et d'expressions semblables, y compris sous leur forme négative et toutes leurs variantes grammaticales, dénotent généralement des déclarations prospectives.

De par leur nature même, les déclarations prospectives nous obligent à formuler des hypothèses et font l'objet d'incertitudes et de risques intrinsèques de nature aussi bien générale que particulière qui donnent lieu à la possibilité que nos prédictions, prévisions, projections, attentes et conclusions se révèlent inexactes, que nos hypothèses soient incorrectes, que nos objectifs en matière de rendement financier, nos objectifs environnementaux, sociaux ou autres, notre vision et nos objectifs stratégiques ne se matérialisent pas, et que nos résultats réels diffèrent de façon significative de ces prédictions, prévisions, projections, attentes et conclusions.

Nous avertissons nos lecteurs de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives étant donné que les résultats réels pourraient différer de façon significative des attentes exprimées dans ces déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs de risque. Ces facteurs, dont bon nombre sont indépendants de notre volonté et dont nous pouvons difficilement prévoir les répercussions, comprennent, entre autres, les risques de crédit, de marché, de liquidité et de financement, d'assurance et de non-conformité à la réglementation (ce qui pourrait faire en sorte que nous fassions l'objet de procédures juridiques et réglementaires dont l'issue potentielle pourrait notamment mener à des restrictions, sanctions et amendes réglementaires), le risque de réputation, les risques liés au cadre juridique et réglementaire, à la concurrence et aux modèles, ainsi que les risques opérationnel, stratégique et systémique, et d'autres risques qui sont expliqués aux rubriques portant sur le risque de notre rapport annuel 2023 ainsi qu'à la rubrique Gestion du risque du présent rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2024. Ces autres risques incluent ceux qui concernent le contexte commercial et la conjoncture économique des secteurs géographiques où nous exerçons nos activités, le marché de l'habitation et l'endettement des ménages au Canada, les technologies de l'information et les cyberrisques et les risques liés aux tierces parties, l'incertitude géopolitique, les risques environnementaux et sociaux (y compris les changements climatiques), les bouleversements numériques et l'innovation, les risques liés à la confidentialité et aux données, les changements de la réglementation, les risques liés à la culture et à la conduite, l'incidence des modifications des politiques budgétaires, monétaires et autres de gouvernements, le risque fiscal et la transparence, ainsi que sur notre capacité à prévoir et à gérer efficacement les risques liés aux facteurs susmentionnés. D'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées dans ces déclarations prospectives sont présentés dans la rubrique portant sur les risques de notre rapport annuel 2023 et dans la rubrique Gestion des risques du présent rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2024, lesquelles peuvent être mises à jour dans les rapports trimestriels subséquents.

Nous avertissons nos lecteurs que la liste susmentionnée de facteurs de risque n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Les investisseurs et autres personnes qui se fient à nos déclarations prospectives pour prendre des décisions ayant trait à la Banque Royale du Canada doivent bien tenir compte de ces facteurs et d'autres incertitudes et événements potentiels, ainsi que de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Les hypothèses économiques significatives qui sous-tendent les déclarations prospectives du présent rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2024 sont présentées à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives et, pour chaque secteur d'exploitation, aux sections Priorités stratégiques et Perspectives de notre rapport annuel 2023, mises à jour à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives du présent rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2024, lesquelles peuvent être mises à jour dans les rapports trimestriels subséquents. L'estimation des coûts de transaction et d'intégration a exigé que nous posions des hypothèses concernant l'échéancier et la complexité des avancées technologiques, ainsi que les estimations des coûts nécessaires à la création de synergies postérieures à la clôture. Sauf si la loi l'exige, nous ne nous engageons pas à mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, que nous pouvons faire ou qui peut être faite pour notre compte à l'occasion.

Des renseignements complémentaires sur ces facteurs et d'autres sont fournis aux rubriques portant sur le risque de notre rapport annuel 2023 ainsi qu'à la rubrique Gestion du risque du présent rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2024, lesquelles peuvent être mises à jour dans les rapports trimestriels subséquents.

Vue d'ensemble et perspectives

À propos de la Banque Royale du Canada

La Banque Royale du Canada est une institution financière mondiale définie par sa raison d'être, guidée par des principes et orientée vers l'excellence en matière de rendement. Notre succès est attribuable aux quelque 98 000 employés qui mettent à profit leur créativité et leur savoir-faire pour concrétiser notre vision, nos valeurs et notre stratégie afin que nous puissions contribuer à la prospérité de nos clients et au dynamisme des collectivités. Selon la capitalisation boursière, nous sommes la plus importante banque du Canada et l'une des plus grandes banques du monde. Nous avons adopté un modèle d'affaires diversifié axé sur l'innovation et l'offre d'expériences exceptionnelles à nos plus de 18 millions de clients au Canada, aux États-Unis et dans 27 autres pays. Pour en savoir plus, visitez le site [rbc.com](https://www.rbc.com).

Faits saillants financiers et autres

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action, les nombres et les pourcentages)	Aux ou pour les trimestres clos les			Aux ou pour les semestres clos les	
	30 avril 2024 (1)	31 janvier 2024	30 avril 2023 (2)	30 avril 2024 (1)	30 avril 2023 (2)
Total des revenus	14 154 \$	13 485 \$	12 445 \$	27 639 \$	25 802 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit	920	813	600	1 733	1 132
Frais autres que d'intérêt	8 308	8 324	7 400	16 632	14 989
Bénéfice avant impôt	4 926	4 348	4 445	9 274	9 681
Bénéfice net	3 950 \$	3 582 \$	3 680 \$	7 532 \$	6 813 \$
Bénéfice net ajusté (3), (4)	4 198 \$	4 066 \$	3 789 \$	8 264 \$	8 051 \$
Secteurs – bénéfice net					
Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	2 051 \$	2 061 \$	1 915 \$	4 112 \$	4 041 \$
Gestion de patrimoine (5)	769	606	719	1 375	1 549
Assurances	177	220	170	397	237
Marchés des Capitaux (5)	1 262	1 154	962	2 416	2 203
Services de soutien généraux	(309)	(459)	(86)	(768)	(1 217)
Bénéfice net	3 950 \$	3 582 \$	3 680 \$	7 532 \$	6 813 \$
Données financières sommaires					
Bénéfice par action – de base	2,75 \$	2,50 \$	2,60 \$	5,25 \$	4,83 \$
– dilué	2,74	2,50	2,60	5,25	4,83
Bénéfice ajusté par action – de base (3), (4)	2,92	2,85	2,68	5,77	5,73
– dilué (3), (4)	2,92	2,85	2,68	5,77	5,72
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (4), (6)	14,5 %	13,1 %	14,9 %	13,8 %	13,7 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté (3), (4)	15,5 %	14,9 %	15,3 %	15,2 %	16,3 %
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (6)	108 650 \$	107 100 \$	99 450 \$	107 850 \$	98 350 \$
Marge nette d'intérêt – selon la moyenne des actifs productifs, montant net (4)	1,50 %	1,41 %	1,53 %	1,45 %	1,50 %
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	0,41 %	0,37 %	0,30 %	0,39 %	0,27 %
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	0,11 %	0,06 %	0,09 %	0,08 %	0,08 %
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	0,30 %	0,31 %	0,21 %	0,31 %	0,19 %
Montant brut des prêts douteux en pourcentage des prêts et acceptations	0,55 %	0,48 %	0,34 %	0,55 %	0,34 %
Ratio de liquidité à court terme (4), (7)	128 %	132 %	135 %	128 %	135 %
Ratio de liquidité à long terme (4), (7)	111 %	113 %	113 %	111 %	113 %
Ratios de fonds propres, ratio de levier et ratios de la capacité totale d'absorption des pertes (TLAC) (4), (8), (9)					
Ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires (CET1)	12,8 %	14,9 %	13,7 %	12,8 %	13,7 %
Ratio de fonds propres de première catégorie	14,1 %	16,3 %	14,9 %	14,1 %	14,9 %
Ratio du total des fonds propres	16,1 %	18,1 %	16,8 %	16,1 %	16,8 %
Ratio de levier	4,2 %	4,4 %	4,2 %	4,2 %	4,2 %
Ratio TLAC	27,5 %	31,4 %	31,0 %	27,5 %	31,0 %
Ratio de levier TLAC	8,1 %	8,5 %	8,7 %	8,1 %	8,7 %
Principales données figurant au bilan et autres renseignements (10)					
Total de l'actif	2 031 050 \$	1 974 405 \$	1 942 223 \$	2 031 050 \$	1 942 223 \$
Titres, déduction faite de la correction de valeur applicable	412 553	405 813	319 828	412 553	319 828
Prêts, déduction faite de la correction de valeur pour pertes sur prêts	960 539	858 316	831 187	960 539	831 187
Actifs liés aux dérivés	130 199	105 038	124 149	130 199	124 149
Dépôts	1 327 603	1 241 168	1 210 053	1 327 603	1 210 053
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	112 065	108 360	101 528	112 065	101 528
Total de l'actif pondéré en fonction des risques (4), (8), (9)	653 702	590 257	593 533	653 702	593 533
Biens sous gestion (4)	1 223 300	1 150 100	1 083 600	1 223 300	1 083 600
Biens administrés (4), (11), (12)	4 546 200	4 490 100	5 915 300	4 546 200	5 915 300
Information sur les actions ordinaires					
Actions en circulation (en milliers) – moyenne de base	1 412 651	1 406 324	1 388 388	1 409 452	1 385 525
– moyenne diluée	1 414 166	1 407 641	1 390 149	1 410 842	1 387 295
– à la fin de la période	1 414 304	1 408 257	1 389 730	1 414 304	1 389 730
Dividendes déclarés par action ordinaire	1,38 \$	1,38 \$	1,32 \$	2,76 \$	2,64 \$
Rendement de l'action (4)	4,1 %	4,5 %	4,0 %	4,4 %	4,0 %
Ratio de distribution (4)	50 %	55 %	51 %	53 %	55 %
Cours de l'action ordinaire (RY sur TSX) (13)	133,19 \$	131,21 \$	134,51 \$	133,19 \$	134,51 \$
Capitalisation boursière (TSX) (13)	188 371	184 777	186 933	188 371	186 933
Renseignements généraux liés aux activités					
Nombre d'employés (équivalent temps plein)	94 480	90 166	94 398	94 480	94 398
Nombre de succursales	1 348	1 248	1 258	1 348	1 258
Nombre de guichets automatiques bancaires (GAB)	4 447	4 341	4 357	4 447	4 357
Moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en \$ US pour la période (14)	0,734	0,745	0,737	0,740	0,741
Équivalent de 1,00 \$ CA en \$ US à la fin de la période	0,727	0,744	0,738	0,727	0,738

- (1) Nous avons finalisé la transaction visant HSBC Canada le 28 mars 2024. Les résultats de HSBC Canada ont été consolidés à partir de la date de clôture et sont inclus dans les résultats de nos secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, Gestion de patrimoine et Marchés des Capitaux. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Principaux événements au sein de l'organisation.
- (2) Les montants ont été retraités par rapport à ceux présentés précédemment dans le cadre de l'adoption d'IFRS 17, le 1^{er} novembre 2023. Pour plus de détails sur l'incidence de l'adoption d'IFRS 17, y compris la description des méthodes comptables sélectionnées, se reporter à la note 2 de nos états financiers résumés.
- (3) Il s'agit de mesures hors PCGR. Pour plus de détails, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.
- (4) Se reporter au glossaire pour une définition de ces mesures.
- (5) Avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2023, nous avons déplacé les activités de prêt des Services aux investisseurs de notre secteur Gestion de patrimoine à notre secteur Marchés des Capitaux. Par conséquent, les résultats correspondants du trimestre et du semestre clos le 30 avril 2023 ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.
- (6) Les moyennes sont calculées à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période. Elles comprennent la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires utilisés pour calculer le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.
- (7) Le ratio de liquidité à court terme et le ratio de liquidité à long terme sont calculés conformément à la ligne directrice sur les normes de liquidité du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF). Le ratio de liquidité à court terme correspond à la moyenne du trimestre compris dans chaque période. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Risque de liquidité et de financement.
- (8) Les ratios de fonds propres et l'actif pondéré en fonction des risques sont calculés conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF. Le ratio de levier l'est conformément à celle sur les exigences de levier de ce même organisme, et le ratio TLAC et le ratio de levier TLAC sont établis conformément à la ligne directrice sur la capacité totale d'absorption des pertes (Total Loss Absorbing Capacity [TLAC]) du BSIF. Les périodes closes le 30 avril 2024 et le 31 janvier 2024 reflètent l'adoption des cadres révisés de rajustement de la valeur de crédit et du risque de marché, qui sont entrés en vigueur le 1^{er} novembre 2023. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Gestion des fonds propres.
- (9) Comme le BSIF n'exige pas le retraitement des périodes précédentes, l'adoption d'IFRS 17 n'a eu aucune incidence sur les fonds propres réglementaires, l'actif pondéré en fonction des risques, les ratios de fonds propres, le ratio de levier, le TLAC disponible et les ratios TLAC pour les périodes antérieures au 1^{er} novembre 2023.
- (10) Représente les soldes au comptant à la fin de la période.
- (11) Les biens administrés comprennent des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts sur cartes de crédit titrisés, respectivement, de 16 milliards de dollars et de 6 milliards (14 milliards et 6 milliards au 31 janvier 2024; 15 milliards et 8 milliards au 30 avril 2023).
- (12) Les montants correspondants au 30 avril 2023 ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.
- (13) Selon le cours de clôture à la TSX à la fin de la période.
- (14) Les moyennes sont calculées selon les cours du change au comptant à la fin du mois pour la période.

Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives – données au 29 mai 2024

Les projections et prévisions de la présente rubrique sont fondées sur des informations et hypothèses fournies par des sources que nous considérons comme fiables. Si ces informations ou ces hypothèses se révèlent inexactes, les perspectives économiques réelles pourraient différer de façon significative des perspectives présentées dans la présente rubrique.

Examen de la conjoncture économique et des marchés et perspectives

Le contexte économique a continué de s'affaiblir dans la plupart des pays développés, y compris au Canada, dans la zone euro et au Royaume-Uni. L'économie américaine est demeurée résiliente malgré la hausse des taux d'intérêt, le PIB et l'emploi étant toujours en croissance. Toutefois, les pressions inflationnistes aux États-Unis ont montré des signes de reprise, les dépenses de consommation étant robustes malgré la hausse des taux d'intérêt. Un essoufflement de la croissance de l'économie américaine est attendu, du fait de l'épuisement de l'épargne excédentaire des ménages accumulée pendant la pandémie, de la diminution du nombre de postes vacants et du ralentissement de l'augmentation des salaires. Les données économiques récentes vigoureuses et les indicateurs d'inflation plus élevés devraient retarder au quatrième trimestre civil de 2024 la première réduction des taux d'intérêt par la Réserve fédérale. La Banque du Canada devrait quant à elle abaisser ses taux d'intérêt plus tôt que la Réserve fédérale, à savoir au deuxième trimestre civil de 2024, l'économie canadienne accusant un retard sur celle de ses voisins du Sud, les pressions inflationnistes au Canada montrant d'autres signes de modération. La Banque d'Angleterre et la Banque centrale européenne devraient également procéder aux premières réductions de leurs taux directeurs respectifs d'ici la fin de l'été.

Canada

Le PIB du Canada devrait avoir progressé de 2,5 %¹ au premier trimestre civil de 2024, à la suite d'une hausse de 1,0 %¹ au dernier trimestre civil de 2023. Dans un contexte de croissance démographique rapide, la production par habitant devrait demeurer faible après avoir connu un repli au cours des six trimestres consécutifs menant au quatrième trimestre de 2024. Le taux de chômage s'est accru de 1 % par rapport à l'année précédente, passant à 6,1 % en avril 2024, et il devrait poursuivre sur sa lancée pendant la première moitié de l'année civile 2024, la hausse du coût de service de la dette des ménages continuant d'éroder leur pouvoir d'achat. Le taux d'inflation a commencé à ralentir pour se rapprocher du taux cible de 2 % de la Banque du Canada, et l'éventail des biens et services ayant connu une flambée de prix nettement supérieure à la cible s'amenuise. La croissance du PIB devrait se raffermir, mais demeurer à un creux historique pour la deuxième moitié de l'année civile 2024, soutenue par une transition vers des baisses de taux d'intérêt par la Banque du Canada aux alentours du milieu de l'année civile, ainsi que par les niveaux élevés d'immigration et de croissance démographique.

États-Unis

Le PIB des États-Unis a crû de 1,6 %¹ au premier trimestre civil de 2024, après une hausse de 3,4 %¹ au dernier trimestre civil de 2023. Les dépenses des ménages et l'emploi sont demeurés vigoureux malgré la hausse des taux d'intérêt. La croissance du PIB devrait ralentir au cours du deuxième semestre de l'année civile 2024. Le taux de chômage demeure faible, mais il a augmenté à 3,9 % en avril. Le nombre de postes à pourvoir baisse encore et la croissance des salaires a ralenti. Les pressions inflationnistes ont montré des signes d'accélération au début de 2024 après un essoufflement au cours de l'année civile 2023, en raison de la hausse des prix des services. La croissance économique et l'inflation plus vigoureuses que prévu au début de l'année civile 2024 font en sorte qu'il est moins probable que la Réserve fédérale réduise les taux d'intérêt à court terme. Aucune hausse des taux d'intérêt n'est prévue, mais la première réduction de la cible des fonds fédéraux ne devrait pas avoir lieu avant décembre.

Europe

Le PIB de la zone euro s'est accru de 0,3 % au premier trimestre de l'année civile 2024, par rapport au dernier trimestre civil de 2023, la vigueur du secteur d'activité des services ayant compensé la faiblesse persistante du secteur d'activité de la fabrication. La croissance du PIB devrait demeurer lente, mais positive au deuxième trimestre civil de 2024 avant de se raffermir au deuxième semestre civil. Les taux de chômage demeurent très bas dans tous les pays de la zone euro, mais ils devraient augmenter légèrement pendant le reste de l'année civile 2024. La croissance des prix à la consommation d'une année à l'autre est encore en déclin, et la Banque centrale européenne devrait commencer à abaisser le taux des dépôts d'ici la fin du deuxième trimestre civil de 2024. Une reprise plus prononcée des activités de services au Royaume-Uni a favorisé la croissance du PIB au premier trimestre civil de 2024. La production au Royaume-Uni a augmenté de 0,6 % au premier trimestre civil de 2024, après une contraction de 0,3 % au dernier trimestre civil de 2023. Les tendances inflationnistes ont continué de s'atténuer, mais, malgré cela, le retour à des niveaux normaux accuse un retard par rapport aux autres pays développés, ce qui est tout particulièrement le cas pour l'inflation liée aux services. Nous ne nous attendons pas à ce que la Banque d'Angleterre commence à abaisser le taux d'escompte avant la fin du troisième trimestre civil de 2024.

Marchés financiers

Les rendements des obligations d'État ont récemment augmenté sur fond de regain inattendu des tendances inflationnistes aux États-Unis et d'attentes selon lesquelles la Réserve fédérale devra maintenir des taux d'intérêt élevés pendant plus longtemps que prévu. Les marchés boursiers ont montré des signes d'essoufflement en avril, mais se sont redressés pour atteindre de nouveaux sommets. Les prix du pétrole ont augmenté au cours de l'année civile 2024 en raison des inquiétudes concernant l'offre, liées aux incertitudes géopolitiques mondiales. À l'échelle mondiale, les prix d'autres marchandises ont reculé par rapport aux sommets atteints pendant la pandémie au cours de l'année civile 2022, et les problèmes liés à la chaîne logistique ont continué de se résorber.

¹ Taux annualisé

Contexte réglementaire

Nous continuons de surveiller de près l'évolution de la réglementation et de nous y préparer de manière à assurer le respect des nouvelles exigences qui pourraient nous être imposées, tout en atténuant les répercussions défavorables d'ordre commercial ou financier. Ces répercussions pourraient découler de l'application de lois et de règlements nouveaux ou modifiés ou des attentes de ceux qui les mettent en œuvre. Un sommaire des principaux changements de réglementation qui pourraient accroître ou réduire nos coûts et la complexité de nos activités est présenté à la rubrique Risque lié au cadre juridique et réglementaire de notre rapport annuel 2023 et dans les mises à jour figurant ci-dessous.

Incertitude à l'échelle mondiale

En avril 2024, le Fonds monétaire mondial prévoyait une croissance mondiale de 3,2 % pour l'année civile 2024, soit 0,1 % de plus que ses prévisions de janvier, en raison notamment de la résilience de l'économie mondiale. Les hausses de taux d'intérêt mises en œuvre par les banques centrales dans le but de ralentir l'inflation ont largement réussi à orienter l'économie vers un « atterrissage en douceur ». Il subsiste toutefois des incertitudes importantes qui soulèvent des risques pour les perspectives économiques à l'échelle mondiale, notamment en ce qui concerne les tensions géopolitiques grandissantes, comme le conflit entre la Russie et l'Ukraine, le conflit au Moyen-Orient et les tensions entre la Chine et l'Occident; des difficultés économiques croissantes en Chine, principalement dans le secteur d'activité de l'immobilier, qui pourraient avoir une incidence sur la croissance mondiale; l'inflation persistante et les taux d'intérêt élevés, et l'incidence sur la croissance économique; les événements météorologiques extrêmes; les politiques budgétaires potentiellement restrictives en réponse à l'endettement élevé des pays; la possible réémergence de l'instabilité du secteur financier, alors que les banques doivent composer avec une réforme réglementaire aux États-Unis; et les élections américaines. Notre modèle d'affaires diversifié, notre présence dans diverses régions et notre offre de produits variée contribuent toujours à l'atténuation des risques qu'engendre l'incertitude à l'échelle mondiale.

Activité réglementaire liée aux changements climatiques

Le 20 mars 2024, le BSIF a publié une mise à jour de la ligne directrice B-15 *Gestion des risques climatiques*. La ligne directrice énonce les attentes à l'égard de la gestion et de la divulgation des risques liés au climat pour les institutions financières fédérales (IFF) et vise à aider les IFF à accroître leur résilience à l'égard de ces risques et à améliorer la gestion de ceux-ci. La ligne directrice mise à jour comporte des exigences supplémentaires d'informations à fournir liées au climat conformément à IFRS S2 et s'appliquera à l'exercice qui sera clos en 2024. Nous évaluons actuellement l'incidence de la ligne directrice modifiée et continuons de travailler afin de répondre aux exigences d'ici la date d'entrée en vigueur.

Pour une analyse des facteurs de risque découlant de ces changements et d'autres faits nouveaux qui pourraient se répercuter sur nos activités et nos résultats financiers, se reporter aux rubriques portant sur les risques de notre rapport annuel 2023. Pour plus de détails sur notre cadre et nos activités de gestion des risques, se reporter aux rubriques portant sur la gestion du risque et des fonds propres du présent rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2024.

Principaux événements au sein de l'organisation

Banque HSBC Canada

Le 28 mars 2024, nous avons finalisé l'acquisition de la Banque HSBC Canada (HSBC Canada). L'acquisition de HSBC Canada (la transaction visant HSBC Canada) nous donne l'occasion d'améliorer nos activités existantes conformément à nos objectifs stratégiques et de mieux nous positionner comme la banque de choix pour les clients commerciaux ayant des besoins à l'international, les nouveaux arrivants au Canada et les clients connectés du monde entier. Les résultats de HSBC ont été consolidés à compter de la date de clôture et comprennent nos secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, Gestion de patrimoine et Marchés des Capitaux.

La contrepartie totale en trésorerie de 15,5 milliards de dollars comprenait 13,5 milliards pour 100 % des actions ordinaires de HSBC Canada, 2,1 milliards pour les actions privilégiées et les titres d'emprunt subordonnés qui sont détenus directement ou indirectement par HSBC Holdings plc, (0,5) milliard pour le règlement de relations préexistantes avec HSBC Canada et 0,4 milliard pour le montant supplémentaire accumulé entre le 30 août 2023 et la date de clôture de la transaction. Ce montant supplémentaire a été calculé en fonction du prix d'achat entièrement au comptant des actions ordinaires de HSBC Canada de 13,5 milliards de dollars et selon le taux canadien des opérations de pension à un jour. Dans le même ordre d'idées, en vertu d'un mécanisme de prix fixe, le bénéfice de HSBC Canada pour la période allant du 30 juin 2022 à la date de clôture de la transaction est revenu à RBC et a été reflété dans l'actif net acquis à la clôture. Pour plus de détails, se reporter à la note 6 de nos états financiers résumés.

Comme les justes valeurs des actifs et des passifs financiers à taux fixe de HSBC Canada sont sensibles aux variations des taux d'intérêt du marché, les hausses de taux d'intérêt avant la clôture auraient réduit la juste valeur nette des actifs et passifs financiers qui seraient acquis, ce qui aurait pour effet d'augmenter le goodwill comptabilisé à la clôture et de réduire nos ratios de fonds propres. Pour gérer ce risque, nous avons annulé la désignation de certains swaps de taux d'intérêt dans des relations de couverture des flux de trésorerie de telle sorte que les profits (pertes) liés à l'évaluation à la valeur de marché ont été comptabilisés en bénéfice net plutôt que dans les autres éléments du résultat global pour atténuer la volatilité du ratio de fonds propres de clôture. Pour le semestre clos le 30 avril 2024, nous avons comptabilisé des pertes liées à l'évaluation à la valeur de marché de 222 millions de dollars dans les revenus autres que d'intérêt – autres au titre des swaps et de 91 millions dans le Revenu net d'intérêt au titre du reclassement de montants qui étaient auparavant inscrits dans les autres éléments du résultat global, deux éléments qui sont traités comme des éléments spécifiés et reflétés dans notre secteur Services de soutien généraux. Après la clôture, nous avons de nouveau désigné ces swaps de taux d'intérêt dans des relations de couverture des flux de trésorerie. Les résultats ajustés excluant les éléments spécifiés sont des mesures hors PCGR. Pour plus de détails, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Le tableau ci-après détaille l'incidence de la transaction visant HSBC Canada sur notre secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises et sur nos résultats consolidés et reflète les revenus, la dotation à la provision pour pertes de crédit, les frais autres que d'intérêt et l'impôt sur le résultat liés aux activités et aux clients acquis, qui comprennent les actifs acquis, les passifs repris et les employés, à l'exception des actifs et des passifs liés aux activités de gestion de la trésorerie et des liquidités (résultats de HSBC Canada).

	Pour le trimestre clos le 30 avril 2024					
	Résultats sectoriels – Services bancaires aux particuliers et aux entreprises			Résultats consolidés		
	Exclusion faite de HSBC Canada	HSBC Canada	Total	Exclusion faite de HSBC Canada	HSBC Canada	Total
(en millions de dollars canadiens)						
Revenu net d'intérêt	4 229 \$	171 \$	4 400 \$	6 444 \$	179 \$	6 623 \$
Revenus autres que d'intérêt	1 555	35	1 590	7 465	66	7 531
Total des revenus	5 784	206	5 990	13 909	245	14 154
Dotation à la provision pour pertes de crédit (1)	552	202	754	703	217	920
Frais autres que d'intérêt	2 339	89	2 428	8 209	99	8 308
Bénéfice (perte) avant impôt	2 893	(85)	2 808	4 997	(71)	4 926
Charge (économie) d'impôt	781	(24)	757	996	(20)	976
Bénéfice net	2 112 \$	(61)\$	2 051 \$	4 001 \$	(51)\$	3 950 \$

(1) Les données pour le poste Résultats sectoriels – Services bancaires aux particuliers et aux entreprises comprennent une dotation à la provision pour pertes de crédit initiale liée aux actifs financiers productifs acquis de 186 millions de dollars, dont une tranche de 181 millions est liée aux prêts productifs acquis. Les résultats consolidés comprennent la dotation à la provision pour pertes de crédit initiale liée aux actifs financiers productifs acquis de 200 millions de dollars, dont une tranche de 193 millions est liée aux prêts productifs acquis.

Rendement financier

Vue d'ensemble

Deuxième trimestre de 2024 par rapport au deuxième trimestre de 2023

Le bénéfice net s'est dégagé à 3 950 millions de dollars, en hausse de 270 millions, ou 7 %, par rapport à il y a un an. Le bénéfice dilué par action s'est établi à 2,74 \$, ayant progressé de 0,14 \$, ou 5 %, et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'est établi à 14,5 %, contre 14,9 % il y a un an. Notre ratio CET1 s'est établi à 12,8 %, en baisse de 90 p.b. sur un an.

Le bénéfice net ajusté s'est dégagé à 4 198 millions de dollars, en hausse de 409 millions, ou 11 %, par rapport à il y a un an. Le bénéfice dilué par action ajusté s'est établi à 2,92 \$, ayant progressé de 0,24 \$, ou 9 %, et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté a été de 15,5 %, en hausse par rapport à 15,3 % un an plus tôt.

Notre bénéfice reflète l'amélioration des résultats des secteurs Marchés des Capitaux, Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, Gestion de patrimoine et Assurances. Cela a été partiellement contrebalancé par le recul des résultats du secteur Services de soutien généraux découlant principalement des coûts de transaction et d'intégration liés à la transaction visant HSBC Canada, qui est traitée comme un élément spécifié.

Deuxième trimestre de 2024 par rapport au premier trimestre de 2024

Le bénéfice net s'est chiffré à 3 950 millions de dollars, en hausse de 368 millions, ou 10 %, par rapport au trimestre précédent. Le bénéfice dilué par action s'est établi à 2,74 \$, en hausse de 0,24 \$, ou 10 %, et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été de 14,5 %, en hausse par rapport à 13,1 % au trimestre précédent. Notre ratio CET1 de 12,8 % a fléchi de 210 p.b. par rapport au trimestre précédent.

Le bénéfice net ajusté de 4 198 millions de dollars s'est accru de 132 millions, ou 3 %, par rapport au trimestre précédent. Le bénéfice dilué par action ajusté a atteint 2,92 \$, en hausse de 0,07 \$, ou 2 %, et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté a été de 15,5 %, en hausse de 60 p.b. par rapport à 14,9 % au trimestre précédent.

Notre bénéfice reflète l'amélioration des résultats des secteurs Gestion de patrimoine et Marchés des Capitaux, partiellement contrebalancée par le recul des résultats des secteurs Assurances et Services bancaires aux particuliers et aux entreprises. Nos résultats reflètent également la hausse du bénéfice du secteur Services de soutien généraux, principalement attribuable à la gestion de la volatilité des fonds propres de clôture liée à la transaction visant HSBC Canada, qui est traitée comme un élément spécifié.

Deuxième trimestre de 2024 par rapport au deuxième trimestre de 2023 (résultats semestriels)

Le bénéfice net s'est chiffré à 7 532 millions de dollars, en hausse de 719 millions, ou 11 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Le bénéfice dilué par action s'est établi à 5,25 \$, en hausse de 0,42 \$, ou 9 %, et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été de 13,8 %, en hausse par rapport à 13,7 % à l'exercice précédent.

Le bénéfice net ajusté de 8 264 millions de dollars s'est accru de 213 millions, ou 3 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Le bénéfice dilué par action ajusté a atteint 5,77 \$, en hausse de 0,05 \$, ou 1 %, et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté a été de 15,2 %, en baisse par rapport à 16,3 % à l'exercice précédent.

Notre bénéfice a augmenté par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, les résultats de l'exercice précédent reflétant l'incidence du Dividende pour la relance du Canada (DRC) et des autres ajustements fiscaux connexes, qui est traité comme un élément spécifié et reflété dans le secteur Services de soutien généraux. Le bénéfice de la période à l'étude tient également compte des éléments spécifiés liés à la transaction visant HSBC Canada dans le secteur Services de soutien généraux. Nos résultats reflètent en outre l'augmentation du bénéfice des secteurs Marchés des Capitaux, Assurances et Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, contrebalancée en partie par la diminution du bénéfice du secteur Gestion de patrimoine.

Pour plus de détails sur nos résultats des secteurs d'exploitation et le ratio CET1, se reporter respectivement aux rubriques Résultats des secteurs d'exploitation et Gestion des fonds propres.

Résultats ajustés

Les résultats ajustés excluent les éléments spécifiés, ainsi que l'incidence après impôt de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition. Les résultats ajustés sont des mesures hors PCGR. Pour plus de détails, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Incidence du change

Le tableau ci-après reflète l'incidence estimative du change sur les principaux postes de l'état du résultat net.

	Pour les trimestres clos		Pour les semestres clos
	T2 2024 par rapport au T2 2023	T2 2024 par rapport au T1 2024	T2 2024 par rapport au T2 2023
<i>(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)</i>			
<i>Augmentation (diminution) :</i>			
Total des revenus	45 \$	98 \$	80 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit	1	2	3
Frais autres que d'intérêt	28	54	56
Impôt sur le résultat	1	4	–
Bénéfice net	15	38	21
Incidence sur le bénéfice par action			
De base	0,01 \$	0,03 \$	0,01 \$
Dilué	0,01	0,03	0,01

Le tableau ci-après présente les taux de change moyens pertinents qui influent sur nos activités.

	Pour les trimestres clos			Pour les semestres clos	
	le 30 avril 2024	le 31 janvier 2024	le 30 avril 2023	le 30 avril 2024	le 30 avril 2023
<i>(moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en devises) (1)</i>					
Dollar américain	0,734	0,745	0,737	0,740	0,741
Livre sterling	0,583	0,588	0,599	0,586	0,605
Euro	0,682	0,683	0,681	0,683	0,690

(1) Les moyennes sont calculées selon les cours du change au comptant à la fin du mois pour la période.

Total des revenus

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Pour les trimestres clos			Pour les semestres clos	
	le 30 avril 2024	le 31 janvier 2024	le 30 avril 2023 (1)	le 30 avril 2024	le 30 avril 2023 (1)
Revenu d'intérêt et de dividende	25 754 \$	25 609 \$	20 318 \$	51 363 \$	39 655 \$
Charge d'intérêt	19 131	19 277	14 219	38 408	27 354
Revenu net d'intérêt	6 623 \$	6 332 \$	6 099 \$	12 955 \$	12 301 \$
Marge nette d'intérêt	1,50 %	1,41 %	1,53 %	1,45 %	1,50 %
Résultat des activités d'assurance	203 \$	187 \$	225 \$	390 \$	417 \$
Résultat des placements d'assurance (2)	59	141	14	200	(59)
Revenus tirés des activités de négociation	633	804	430	1 437	1 499
Commissions de gestion de placements et de services de garde	2 257	2 185	2 083	4 442	4 139
Revenus tirés des fonds communs de placement	1 067	1 030	1 000	2 097	2 015
Commissions de courtage en valeurs mobilières	431	388	377	819	738
Frais bancaires	557	554	511	1 111	1 022
Commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils	734	606	458	1 340	970
Revenus de change, autres que ceux tirés des activités de négociation	287	262	322	549	755
Revenus sur cartes	291	326	279	617	604
Commissions de crédit	434	395	357	829	736
Profits nets sur les titres de placement	59	70	111	129	164
Quote-part des bénéfices des coentreprises et des entreprises associées	18	12	12	30	41
Autres	501	193	167	694	460
Revenus autres que d'intérêt	7 531	7 153	6 346	14 684	13 501
Total des revenus	14 154 \$	13 485 \$	12 445 \$	27 639 \$	25 802 \$
Information supplémentaire sur les activités de négociation					
Revenu net d'intérêt (3)	403 \$	344 \$	469 \$	747 \$	655 \$
Revenus autres que d'intérêt	633	804	430	1 437	1 499
Total des revenus tirés des activités de négociation	1 036 \$	1 148 \$	899 \$	2 184 \$	2 154 \$

(1) Les montants ont été retraités par rapport à ceux présentés précédemment dans le cadre de l'adoption d'IFRS 17, le 1^{er} novembre 2023. Pour plus de détails sur ces changements, se reporter à la note 2 de nos états financiers résumés.

(2) Les résultats retraités de 2023 pourraient ne pas être entièrement comparables à ceux de la période considérée, car nous ne gérons pas nos portefeuilles d'actifs et de passifs conformément aux dispositions d'IFRS 17.

(3) Tient compte du revenu net d'intérêt découlant des positions liées aux activités de négociation, y compris les actifs et passifs qui sont classés ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Deuxième trimestre de 2024 par rapport au deuxième trimestre de 2023

Le total des revenus a augmenté de 1 709 millions de dollars, ou 14 %, par rapport à un an plus tôt, en raison principalement de la hausse du revenu net d'intérêt, des autres revenus, des commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils, des revenus tirés des activités de négociation et des commissions de gestion de placements et de services de garde. L'inclusion des revenus de HSBC Canada a ajouté 245 millions de dollars au total des revenus.

Le revenu net d'intérêt a progressé de 524 millions de dollars, ou 9 %, dont une tranche de 179 millions reflète l'inclusion des revenus de HSBC Canada. Le reste de l'augmentation, soit 345 millions de dollars, ou 6 %, est en grande partie attribuable à l'élargissement des écarts et à la croissance moyenne des volumes du secteur Services bancaires canadiens.

La marge nette d'intérêt s'est repliée de 3 p.b. par rapport à il y a un an, en raison principalement du secteur Marchés des Capitaux, ce qui reflète essentiellement la diminution du revenu net d'intérêt découlant des activités de négociation ainsi que la croissance de la moyenne des actifs productifs. Ce facteur a été contrebalancé en partie par l'incidence favorable de la hausse des taux d'intérêt et la composition favorable des actifs ayant plus que neutralisé les pressions concurrentielles sur les prix dans le secteur Services bancaires canadiens, une incidence favorable associée à la vente des activités de RBC Investor Services® et les rendements favorables des actifs dans le secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National).

Les revenus tirés des activités de négociation ont grimpé de 203 millions de dollars, ou 47 %, en raison essentiellement de l'accroissement des revenus tirés des activités de négociation de titres de participation en Amérique du Nord.

Les commissions de gestion de placements et de services de garde ont augmenté de 174 millions de dollars, ou 8 %, ce qui est attribuable essentiellement à la croissance des actifs liés aux services tarifés des clients, qui reflète l'appréciation des marchés et les ventes nettes.

Les commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils ont augmenté de 276 millions de dollars, ou 60 %, en raison principalement de l'intensification des activités de fusion et acquisition dans la plupart des régions et de la hausse des activités d'origination de titres de créance et de titres de participation dans toutes les régions.

Les autres revenus ont bondi de 334 millions de dollars, en raison principalement de l'incidence de la gestion de la volatilité des fonds propres de clôture liée à la transaction visant HSBC Canada, qui est traitée comme un élément spécifié. Les variations de la juste valeur de certains instruments dans nos portefeuilles d'activités autres que de négociation, ainsi que les couvertures liées à nos régimes de rémunération fondée sur des actions aux États-Unis, qui sont compensées en grande partie dans les frais autres que d'intérêt, ont également contribué à la hausse.

Deuxième trimestre de 2024 par rapport au premier trimestre de 2024

Le total des revenus a augmenté de 669 millions de dollars, ou 5 %, par rapport au trimestre précédent, en raison principalement de l'augmentation des autres revenus, du revenu net d'intérêt et des commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par le recul des revenus tirés des activités de négociation. L'inclusion des revenus de HSBC Canada a ajouté 245 millions de dollars au total des revenus.

Le revenu net d'intérêt s'est accru de 291 millions de dollars, ou 5 %, dont une tranche de 179 millions reflète l'inclusion des revenus de HSBC Canada. Le reste de l'augmentation, soit 112 millions de dollars, ou 2 %, est en grande partie attribuable à un élargissement des écarts du secteur Services bancaires canadiens, dont l'incidence a été largement annulée par le fait que le trimestre considéré comptait deux jours de moins. La hausse s'explique aussi par l'accroissement des revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe, principalement dans le secteur Marchés des Capitaux en Europe.

Les revenus tirés des activités de négociation ont fléchi de 171 millions de dollars, ou 21 %, du fait essentiellement du recul des revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe principalement en Europe.

Les commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils ont augmenté de 128 millions de dollars, ou 21 %, ce qui reflète essentiellement la hausse des activités d'origination de titres de participation et de titres de créance et l'intensification des activités de fusion et acquisition dans toutes les régions.

Les autres revenus ont bondi de 308 millions de dollars, ce qui tient en grande partie à l'incidence de la gestion de la volatilité des fonds propres de clôture liée à la transaction visant HSBC Canada, qui est traitée comme un élément spécifié. Ce facteur a été contrebalancé en partie par les variations de la juste valeur des couvertures liées à nos régimes de rémunération fondée sur des actions aux États-Unis, ce qui a été annulé pour l'essentiel dans les frais autres que d'intérêt.

Deuxième trimestre de 2024 par rapport au deuxième trimestre de 2023 (résultats semestriels)

Le total des revenus a augmenté de 1 837 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement de l'augmentation du revenu net d'intérêt, des commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils, des commissions de gestion de placements et de services de garde, du résultat des placements d'assurance et des autres revenus. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la baisse des revenus de change, autres que ceux tirés des activités de négociation. L'inclusion des revenus de HSBC Canada a ajouté 245 millions de dollars au total des revenus.

Le revenu net d'intérêt a augmenté de 654 millions de dollars, ou 5 %, dont une tranche de 179 millions reflète l'inclusion des revenus de HSBC Canada. Le reste de l'augmentation, soit 475 millions de dollars, ou 4 %, est en grande partie attribuable à l'élargissement des écarts et à la croissance moyenne des volumes dans le secteur Services bancaires canadiens.

Le résultat des placements d'assurance a augmenté de 259 millions de dollars, ce qui reflète essentiellement la sinistralité favorable liée aux placements associée au repositionnement de notre portefeuille aux fins de la transition à IFRS 17. Les résultats de la période correspondante de l'exercice précédent ne sont pas entièrement comparables, car nous ne gérons pas nos portefeuilles d'actifs et de passifs conformément aux dispositions d'IFRS 17.

Les commissions de gestion de placements et de services de garde ont augmenté de 303 millions de dollars, ou 7 %, en raison principalement de la croissance des actifs liés aux services tarifés des clients, qui reflète l'appréciation des marchés et les ventes nettes.

Les commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils ont bondi de 370 millions de dollars, ou 38 %, en raison surtout de l'intensification des activités de fusion et acquisition dans la plupart des régions et de la hausse des activités d'origination de titres de créance et de titres de participation dans toutes les régions.

Les revenus de change, autres que ceux tirés des activités de négociation, ont diminué de 206 millions de dollars, ou 27 %, en raison principalement du recul des revenus par suite de la vente des activités de RBC Investor Services et des profits de change de l'exercice précédent associés à certains financements libellés en monnaies étrangères, ce qui a été contrebalancé par l'incidence des couvertures économiques dans les autres revenus.

Les autres revenus se sont accrus de 234 millions de dollars, ou 51 %, ce qui reflète principalement l'incidence des couvertures économiques dans le secteur Services de soutien généraux, ce qui a été neutralisé pour l'essentiel dans les revenus de change, autres que ceux tirés des activités de négociation, et les variations de la juste valeur des couvertures liées à nos régimes de rémunération fondée sur des actions aux États-Unis, qui ont été annulées pour l'essentiel dans les frais autres que d'intérêt. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par l'incidence de la gestion de la volatilité des fonds propres de clôture liée à la transaction visant HSBC Canada, qui est traitée comme un élément spécifié.

Dotation à la provision pour pertes de crédit ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Pour les trimestres clos			Pour les semestres clos	
	le 30 avril 2024	le 31 janvier 2024	le 30 avril 2023	le 30 avril 2024	le 30 avril 2023
Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	243 \$	149 \$	124 \$	392 \$	264 \$
Gestion de patrimoine	(19)	(27)	2	(46)	26
Marchés des Capitaux	19	10	47	29	56
Services de soutien généraux et autres ⁽²⁾	1	1	–	2	–
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs	244	133	173	377	346
Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	511 \$	486 \$	302 \$	997 \$	564 \$
Gestion de patrimoine	46	38	26	84	68
Marchés des Capitaux	115	161	113	276	166
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux	672	685	441	1 357	798
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts	916	818	614	1 734	1 144
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux autres éléments ⁽³⁾	4	(5)	(14)	(1)	(12)
Total de la dotation à la provision pour pertes de crédit	920 \$	813 \$	600 \$	1 733 \$	1 132 \$
La dotation à la provision pour pertes de crédit comprend ce qui suit :					
Prêts de détail	107 \$	137 \$	97 \$	244 \$	231 \$
Prêts de gros	137	(4)	76	133	115
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs	244	133	173	377	346
Prêts de détail	396	359	249	755	488
Prêts de gros	276	326	192	602	310
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux	672	685	441	1 357	798
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts	916 \$	818 \$	614 \$	1 734 \$	1 144 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	0,41 %	0,37 %	0,30 %	0,39 %	0,27 %
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	0,30 %	0,31 %	0,21 %	0,31 %	0,19 %

(1) L'information sur les prêts englobe celle sur les prêts, les acceptations et les engagements.

(2) Comprend la dotation à la provision pour pertes de crédit comptabilisée dans les secteurs Services de soutien généraux et Assurances.

(3) La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux autres éléments inclut les montants liés aux titres de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti, les débiteurs et les garanties financières et achetées.

Deuxième trimestre de 2024 par rapport au deuxième trimestre de 2023

Le total de la dotation à la provision pour pertes de crédit a augmenté de 320 millions de dollars, ou 53 %, par rapport à il y a un an, ce qui s'explique surtout par la hausse des dotations du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts a progressé de 11 p.b.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs a progressé de 71 millions de dollars, ou 41 %, ce qui s'explique surtout par la dotation à la provision pour pertes de crédit initiale liée aux prêts productifs de 193 millions acquis dans le cadre de la transaction visant HSBC Canada, contrebalancée en partie par des changements favorables dans nos perspectives macroéconomiques pour le secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, ainsi que par la diminution des dotations dans le secteur Marchés des Capitaux et les contrepassations de dotations dans le secteur Gestion de patrimoine.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux a augmenté de 231 millions de dollars, ou 52 %, en raison surtout de l'accroissement des dotations dans nos portefeuilles de prêts de détail et de prêts aux entreprises du secteur Services bancaires canadiens.

Deuxième trimestre de 2024 par rapport au premier trimestre de 2024

Le total de la dotation à la provision pour pertes de crédit a augmenté de 107 millions de dollars, ou 13 %, par rapport au trimestre précédent, en raison essentiellement de l'accroissement des dotations du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, en partie compensé par la diminution des dotations du secteur Marchés des Capitaux. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts a augmenté de 4 p.b.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs a bondi de 111 millions de dollars, ou 83 %, ce qui découle en grande partie de la dotation à la provision pour pertes de crédit initiale liée aux prêts productifs de 193 millions acquis dans le cadre de la transaction visant HSBC Canada, contrebalancée en partie par des changements favorables dans nos perspectives macroéconomiques pour le secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux a diminué de 13 millions de dollars, ou 2 %, en raison principalement de la diminution des dotations dans le secteur Marchés des Capitaux, contrebalancée partiellement par la hausse des dotations des secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises et Gestion de patrimoine.

Deuxième trimestre de 2024 par rapport au deuxième trimestre de 2023 (résultats semestriels)

Le total de la dotation à la provision pour pertes de crédit a augmenté de 601 millions de dollars, ou 53 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui s'explique essentiellement par l'accroissement des dotations du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts a augmenté de 12 p.b.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs a augmenté de 31 millions de dollars, ou 9 %, ce qui s'explique surtout par la dotation à la provision pour pertes de crédit initiale liée aux prêts productifs de 193 millions acquis dans le cadre de la transaction visant HSBC Canada et les changements défavorables concernant la qualité du crédit du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises. Cela a été contrebalancé en partie par l'incidence des changements favorables dans nos perspectives macroéconomiques pour les secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) et Marchés des Capitaux.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux a bondi de 559 millions de dollars, ou 70 %, en raison surtout de l'accroissement des dotations dans nos portefeuilles du secteur Services bancaires canadiens et dans le secteur Marchés des Capitaux.

Frais autres que d'intérêt

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Pour les trimestres clos			Pour les semestres clos	
	le 30 avril 2024	le 31 janvier 2024	le 30 avril 2023 (1)	le 30 avril 2024	le 30 avril 2023 (1)
Salaires	2 145 \$	2 078 \$	2 069 \$	4 223 \$	4 079 \$
Rémunération variable	2 161	2 083	1 811	4 244	3 837
Avantages du personnel et conservation du personnel	606	605	561	1 211	1 105
Rémunération fondée sur des actions	179	397	132	576	402
Ressources humaines	5 091	5 163	4 573	10 254	9 423
Matériel	615	619	589	1 234	1 158
Frais d'occupation	441	407	405	848	809
Communications	358	321	318	679	596
Honoraires	697	624	506	1 321	888
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	373	352	383	725	745
Autres	733	838	626	1 571	1 370
Frais autres que d'intérêt	8 308 \$	8 324 \$	7 400 \$	16 632 \$	14 989 \$
Ratio d'efficacité (2)	58,7 %	61,7 %	59,5 %	60,2 %	58,1 %
Ratio d'efficacité ajusté (3)	56,0 %	57,9 %	58,4 %	57,0 %	57,2 %

(1) Les montants ont été retraités par rapport à ceux présentés précédemment dans le cadre de l'adoption d'IFRS 17, le 1^{er} novembre 2023. Pour plus de détails sur ces changements, se reporter à la note 2 de nos états financiers résumés.

(2) Le ratio d'efficacité représente les frais autres que d'intérêt divisés par le total des revenus.

(3) Il s'agit d'un ratio hors PCGR. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Deuxième trimestre de 2024 par rapport au deuxième trimestre de 2023

Les frais autres que d'intérêt sont en hausse de 908 millions de dollars, ou 12 %, sur un an, dont une tranche de 99 millions reflète l'inclusion des frais autres que d'intérêt de HSBC Canada. Le reste de l'augmentation, soit 809 millions de dollars, ou 11 %, est principalement attribuable aux coûts de transaction et d'intégration de HSBC Canada, qui sont traités comme un élément spécifié ainsi qu'à la hausse de la rémunération variable proportionnelle à la croissance des revenus.

L'augmentation des coûts liés au personnel, les investissements en cours dans la technologie et la variation de la juste valeur de nos régimes de rémunération fondée sur des actions aux États-Unis, qui est compensée pour l'essentiel dans les autres revenus, ont également contribué à la hausse précitée. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la réduction des charges par suite de la vente des activités de RBC Investor Services.

Notre ratio d'efficacité s'est établi à 58,7 %, soit une baisse de 80 p.b. en regard de 59,5 % un an plus tôt. Notre ratio d'efficacité ajusté s'est établi à 56,0 %, soit une baisse de 240 p.b. par rapport à 58,4 % un an auparavant.

Deuxième trimestre de 2024 par rapport au premier trimestre de 2024

Les frais autres que d'intérêt ont diminué de 16 millions de dollars par rapport au trimestre précédent, et ce, en raison essentiellement de la variation de la juste valeur de nos régimes de rémunération fondée sur des actions aux États-Unis, laquelle a été compensée pour l'essentiel dans les autres revenus. Le trimestre précédent tenait compte également du coût de la cotisation spéciale de la FDIC de 159 millions de dollars (115 millions après impôt). Ces facteurs ont été largement contrebalancés par l'inclusion des frais autres que d'intérêt de HSBC Canada, comme il est mentionné précédemment, ainsi que des coûts de transaction et d'intégration de HSBC Canada, traités comme un élément spécifié.

Notre ratio d'efficacité s'est établi à 58,7 %, soit un recul de 300 p.b. en regard de 61,7 % pour le trimestre précédent. Notre ratio d'efficacité ajusté s'est établi à 56,0 %, soit un repli de 190 p.b. par rapport à 57,9 % pour le trimestre précédent.

Deuxième trimestre de 2024 par rapport au deuxième trimestre de 2023 (résultats semestriels)

Les frais autres que d'intérêt ont grimpé de 1 643 millions de dollars, ou 11 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des coûts de transaction et d'intégration de HSBC Canada, traités comme un élément spécifié, ainsi que de la hausse de la rémunération variable proportionnelle à la croissance des revenus et de l'augmentation des coûts liés au personnel. Le coût de la cotisation spéciale de la FDIC et la variation de la juste valeur de nos régimes de rémunération fondée sur des actions aux États-Unis, qui est compensée pour l'essentiel dans les autres revenus, ont également contribué à la hausse précitée. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la réduction des charges par suite de la vente des activités de RBC Investor Services.

Notre ratio d'efficacité s'est établi à 60,2 %, en hausse de 210 p.b. par rapport à 58,1 % pour l'exercice précédent. Notre ratio d'efficacité ajusté s'est établi à 57,0 %, soit un repli de 20 p.b. par rapport à 57,2 % pour l'exercice précédent.

Le ratio d'efficacité ajusté est un ratio hors PCGR. Pour plus de détails, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Impôt sur le résultat

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Pour les trimestres clos			Pour les semestres clos	
	le 30 avril 2024	le 31 janvier 2024	le 30 avril 2023 (1)	le 30 avril 2024	le 30 avril 2023 (1)
Impôt sur le résultat	976 \$	766 \$	765 \$	1 742 \$	2 868 \$
Bénéfice avant impôt	4 926	4 348	4 445	9 274	9 681
Taux d'imposition effectif	19,8 %	17,6 %	17,2 %	18,8 %	29,6 %
Résultats ajustés (2), (3)					
Impôt sur le résultat ajusté	1 037 \$	913 \$	794 \$	1 950 \$	1 865 \$
Résultat avant impôt ajusté	5 235	4 979	4 583	10 214	9 916
Taux d'imposition effectif ajusté	19,8 %	18,3 %	17,3 %	19,1 %	18,8 %

(1) Les montants ont été retraités par rapport à ceux présentés précédemment dans le cadre de l'adoption d'IFRS 17, le 1^{er} novembre 2023. Pour plus de détails sur ces changements, se reporter à la note 2 de nos états financiers résumés.

(2) Il s'agit de mesures hors PCGR. Pour plus de détails, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

(3) Se reporter au glossaire pour une définition de ces mesures.

Deuxième trimestre de 2024 par rapport au deuxième trimestre de 2023

La charge d'impôt a augmenté de 211 millions de dollars, ou 28 %, par rapport à il y a un an, en raison principalement de l'augmentation du bénéfice avant impôt au trimestre à l'étude. La charge d'impôt ajustée a grimpé de 243 millions de dollars, ou 31 %, par rapport à il y a un an.

Le taux d'imposition effectif s'est accru de 260 p.b. pour s'établir à 19,8 %, du fait principalement de l'incidence des changements dans la combinaison du bénéfice. Le taux d'imposition effectif ajusté a progressé de 250 p.b. pour s'établir à 19,8 %.

Deuxième trimestre de 2024 par rapport au premier trimestre de 2024

La charge d'impôt a augmenté de 210 millions de dollars, ou 27 %, par rapport au trimestre précédent, qui reflétait l'incidence de l'augmentation du bénéfice avant impôt au trimestre à l'étude. La charge d'impôt ajustée a augmenté de 124 millions de dollars, ou 14 %.

Le taux d'imposition effectif a augmenté de 220 p.b. pour s'établir à 19,8 %, du fait principalement de l'incidence des changements dans la combinaison du bénéfice. Le taux d'imposition effectif ajusté a augmenté de 150 p.b. pour s'établir à 19,8 %.

Deuxième trimestre de 2024 par rapport au deuxième trimestre de 2023 (résultats semestriels)

La charge d'impôt a fléchi de 1 126 millions de dollars, ou 39 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui s'explique essentiellement par l'incidence du DRC et des autres ajustements fiscaux connexes, facteur qui a été traité comme un élément spécifié à l'exercice précédent. La charge d'impôt ajustée a augmenté de 85 millions de dollars, ou 5 %.

Le taux d'imposition effectif a diminué de 1 080 p.b. pour s'établir à 18,8 %, du fait principalement de l'incidence du DRC et des autres ajustements fiscaux connexes susmentionnés. Le taux d'imposition effectif ajusté a augmenté de 30 p.b. pour s'établir à 19,1 %.

Pour plus de détails sur les éléments spécifiés, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Résultats des secteurs d'exploitation

Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation

La direction revoit périodiquement les principales méthodes et hypothèses utilisées aux fins de notre cadre d'information de gestion afin de s'assurer de leur validité. Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2023, nous avons révisé prospectivement notre méthode d'attribution des fonds propres de manière à inclure la répartition de la dette entre nos secteurs d'exploitation, et afin que nos processus d'attribution suivent davantage l'évolution des exigences relatives aux fonds propres réglementaires. La méthode que nous utilisons pour attribuer les fonds propres à nos secteurs d'exploitation vise à mesurer de façon constante les coûts économiques et à les harmoniser avec les avantages et risques sous-jacents aux activités de chaque secteur d'exploitation, et fournit ainsi une mesure du rendement uniforme pour l'ensemble de nos secteurs d'exploitation, ce qui aide la direction à établir la répartition des ressources en tenant compte d'autres facteurs. Pour le secteur Assurances, l'attribution des fonds propres demeure inchangée et continue d'être établie en fonction du capital économique, celui-ci devant être pleinement diversifié.

Pour plus de détails sur les principales méthodes et hypothèses utilisées aux fins de notre cadre d'information de gestion, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation de notre rapport annuel 2023.

Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR

Mesures de rendement

Nous mesurons et évaluons le rendement de nos activités consolidées et de chacun de nos secteurs d'exploitation en fonction d'un certain nombre de paramètres financiers, dont le bénéfice net et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Certaines mesures financières, incluant le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, n'ont pas de définition normalisée en vertu des principes comptables généralement reconnus (PCGR) et pourraient ne pas être comparables aux mesures analogues que présentent d'autres institutions financières.

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

Nous utilisons le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, tant sur une base consolidée que par secteur d'exploitation, à titre de mesure du rendement du total du capital investi dans nos secteurs. La direction considère la mesure du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires par secteur comme une mesure utile pour appuyer les prises de décisions relatives aux investissements et à l'attribution des ressources parce qu'elle permet d'effectuer des ajustements en fonction de certains éléments qui pourraient avoir une incidence sur la comparabilité entre nos secteurs d'exploitation et certains de nos concurrents.

Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires consolidé est égal au bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires divisé par le total de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour la période. Le calcul du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires des secteurs repose sur le bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires, divisé par le capital attribué moyen pour la période. Pour chaque secteur, exception faite du secteur Assurances, la moyenne du capital attribué tient compte du capital et du levier nécessaires pour contrer les divers risques et montants investis dans le goodwill et les immobilisations incorporelles et d'autres déductions réglementaires. Pour le secteur Assurances, l'attribution des fonds propres est fondée sur le capital économique, celui-ci devant être pleinement diversifié.

L'attribution des fonds propres suppose le recours à des hypothèses, à des jugements et à des méthodes qui sont régulièrement examinés et révisés par la direction, selon les besoins. Pour plus de détails sur les modifications apportées à notre méthode d'attribution des fonds propres, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation. Toute modification de ces hypothèses, jugements et méthodes peut avoir une incidence significative sur l'information relative au rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires par secteur d'exploitation que nous présentons. D'autres sociétés qui présentent des renseignements semblables sur des mesures d'attribution et de rendement connexes peuvent faire appel à d'autres hypothèses, jugements et méthodes.

Le tableau ci-après présente un sommaire des calculs du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires.

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Pour les trimestres clos							le 31 janvier 2024	le 30 avril 2023	
	le 30 avril 2024						Total			Total (2)
	Services bancaires aux particuliers et aux entreprises (1)	Gestion de patrimoine (1)	Assurances	Marchés des Capitaux (1)	Services de soutien généraux	Total				
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires	2 029 \$	755 \$	177 \$	1 244 \$	(324)\$	3 881 \$	3 522 \$	3 612 \$		
Total de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (3), (4)	35 600	22 700	2 050	30 950	17 350	108 650	107 100	99 450		
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (5)	23,2 %	13,5 %	34,7 %	16,3 %	n.s.	14,5 %	13,1 %	14,9 %		

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Pour les semestres clos							le 30 avril 2023
	le 30 avril 2024						Total (2)	
	Services bancaires aux particuliers et aux entreprises (1)	Gestion de patrimoine (1)	Assurances	Marchés des Capitaux (1)	Services de soutien généraux	Total		
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires	4 071 \$	1 350 \$	396 \$	2 381 \$	(795)\$	7 403 \$	6 699 \$	
Total de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (3), (4)	33 400	22 600	2 100	31 000	18 750	107 850	98 350	
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (5)	24,5 %	12,0 %	37,9 %	15,4 %	n.s.	13,8 %	13,7 %	

- (1) Depuis le 1^{er} novembre 2023, notre méthode d'attribution des fonds propres intègre les exigences de levier afin d'attribuer les fonds propres à nos secteurs d'exploitation. Pour plus de détails sur les changements apportés à notre méthode d'attribution des fonds propres, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.
- (2) Les montants ont été retraités par rapport à ceux présentés précédemment dans le cadre de l'adoption d'IFRS 17, le 1^{er} novembre 2023. Pour plus de détails sur ces changements, se reporter à la note 2 de nos états financiers résumés.
- (3) Les chiffres ayant trait au total de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sont arrondis.
- (4) Les montants se rapportant aux différents secteurs d'exploitation sont désignés à titre de capital attribué.
- (5) Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires est fondé sur les soldes réels de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires avant leur arrondissement.
- n.s. non significatif

Mesures hors PCGR

Nous sommes d'avis que certaines mesures hors PCGR (dont les ratios hors PCGR) sont plus représentatives de nos résultats d'exploitation courants et permettent aux lecteurs de mieux comprendre le point de vue de la direction à l'égard de notre performance. Ces mesures accroissent la comparabilité de notre performance financière pour le trimestre et le semestre clos le 30 avril 2024 par rapport aux résultats des périodes correspondantes de l'exercice précédent et du trimestre clos le 31 janvier 2024. Les mesures hors PCGR n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR et ne sont pas nécessairement comparables à des mesures semblables présentées par d'autres institutions financières.

L'analyse qui suit décrit les mesures hors PCGR que nous utilisons pour évaluer nos résultats d'exploitation.

Résultats ajustés

Nous sommes d'avis que la communication de résultats ajustés ainsi que de certaines mesures et certains ratios qui ne tiennent pas compte de l'incidence des éléments spécifiés décrits ci-après et de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition améliore la comparabilité avec les périodes précédentes et permet au lecteur de mieux évaluer les tendances liées aux activités sous-jacentes.

Nos résultats de toutes les périodes présentées ont été ajustés de manière à refléter l'élément spécifié suivant :

- Les coûts de transaction et d'intégration de HSBC Canada.

Nos résultats du trimestre et du semestre clos le 30 avril 2024 et du trimestre clos le 31 janvier 2024 ont été ajustés de manière à refléter l'élément spécifié suivant :

- La gestion de la volatilité des fonds propres de clôture liée à la transaction visant HSBC Canada. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Principaux événements au sein de l'organisation.

Nos résultats du semestre clos le 30 avril 2023 ont été ajustés de manière à refléter l'élément spécifié suivant :

- Le DRC et les autres ajustements fiscaux connexes : cela reflète l'incidence du DRC et l'augmentation du taux d'imposition des sociétés canadiennes de 1,5 % applicable à l'exercice 2022, déduction faite des ajustements au titre de l'impôt différé, qui ont été annoncés dans le budget 2022 du gouvernement du Canada et adoptés au premier trimestre de 2023.

Résultats consolidés, montants présentés et ajustés

Le tableau qui suit présente un rapprochement de nos résultats présentés et de nos résultats ajustés et illustre le calcul des mesures ajustées présentées. Les résultats et mesures ajustés présentés ci-après sont des mesures ou ratios hors PCGR.

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action, les nombres d'actions et les pourcentages)	Aux ou pour les trimestres clos les			Aux ou pour les semestres clos les	
	30 avril 2024	31 janvier 2024	30 avril 2023 (1)	30 avril 2024	30 avril 2023 (1)
Total des revenus	14 154 \$	13 485 \$	12 445 \$	27 639 \$	25 802 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit	920	813	600	1 733	1 132
Frais autres que d'intérêt	8 308	8 324	7 400	16 632	14 989
Bénéfice avant impôt	4 926	4 348	4 445	9 274	9 681
Impôt sur le résultat	976	766	765	1 742	2 868
Bénéfice net	3 950 \$	3 582 \$	3 680 \$	7 532 \$	6 813 \$
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires	3 881 \$	3 522 \$	3 612 \$	7 403 \$	6 699 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers)	1 412 651	1 406 324	1 388 388	1 409 452	1 385 525
Bénéfice de base par action (en dollars)	2,75 \$	2,50 \$	2,60 \$	5,25 \$	4,83 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires diluées (en milliers)	1 414 166	1 407 641	1 390 149	1 410 842	1 387 295
Bénéfice dilué par action (en dollars)	2,74 \$	2,50 \$	2,60 \$	5,25 \$	4,83 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (2)	14,5 %	13,1 %	14,9 %	13,8 %	13,7 %
Taux d'imposition effectif	19,8 %	17,6 %	17,2 %	18,8 %	29,6 %
Total des ajustements ayant une incidence sur le bénéfice net (avant impôt)	309 \$	631 \$	138 \$	940 \$	235 \$
Élément spécifié : Coûts de transaction et d'intégration de HSBC Canada (3), (4)	358	265	56	623	67
Élément spécifié : Gestion de la volatilité des fonds propres de clôture liée à la transaction visant HSBC Canada (3), (5)	(155)	286	–	131	–
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition (6)	106	80	82	186	168
Total de l'impôt sur le résultat au titre des ajustements ayant une incidence sur le bénéfice net	61 \$	147 \$	29 \$	208 \$	(1 003) \$
Élément spécifié : Coûts de transaction et d'intégration de HSBC Canada (3)	76	47	13	123	16
Élément spécifié : Gestion de la volatilité des fonds propres de clôture liée à la transaction visant HSBC Canada (3), (5)	(43)	79	–	36	–
Élément spécifié : DRC et autres ajustements fiscaux connexes (3), (7)	–	–	–	–	(1 050)
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition (6)	28	21	16	49	31
Résultats ajustés (8)					
Bénéfice avant impôt – ajusté	5 235 \$	4 979 \$	4 583 \$	10 214 \$	9 916 \$
Impôt sur le résultat – ajusté	1 037	913	794	1 950	1 865
Bénéfice net – ajusté (8)	4 198 \$	4 066 \$	3 789 \$	8 264 \$	8 051 \$
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires – ajusté (8)	4 129 \$	4 006 \$	3 721 \$	8 135 \$	7 937 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers)	1 412 651	1 406 324	1 388 388	1 409 452	1 385 525
Bénéfice de base par action (en dollars) – ajusté (8)	2,92 \$	2,85 \$	2,68 \$	5,77 \$	5,73 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires diluées (en milliers)	1 414 166	1 407 641	1 390 149	1 410 842	1 387 295
Bénéfice dilué par action (en dollars) – ajusté (8)	2,92 \$	2,85 \$	2,68 \$	5,77 \$	5,72 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – ajusté (8)	15,5 %	14,9 %	15,3 %	15,2 %	16,3 %
Taux d'imposition effectif ajusté (8)	19,8 %	18,3 %	17,3 %	19,1 %	18,8 %
Ratio d'efficacité ajusté (8)					
Total des revenus	14 154 \$	13 485 \$	12 445 \$	27 639 \$	25 802 \$
Plus élément spécifié : Gestion de la volatilité des fonds propres de clôture liée à la transaction visant HSBC Canada (avant impôt) (3), (5)	(155)	286	–	131	–
Total des revenus – ajusté	13 999 \$	13 771 \$	12 445 \$	27 770 \$	25 802 \$
Frais autres que d'intérêt	8 308	8 324	7 400	16 632	14 989
Moins élément spécifié : Coûts de transaction et d'intégration de HSBC Canada (avant impôt) (3)	358	265	56	623	67
Moins : Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition (avant impôt) (6)	106	80	82	186	168
Frais autres que d'intérêt – ajusté	7 844 \$	7 979 \$	7 262 \$	15 823 \$	14 754 \$
Ratio d'efficacité	58,7 %	61,7 %	59,5 %	60,2 %	58,1 %
Ratio d'efficacité – ajusté	56,0 %	57,9 %	58,4 %	57,0 %	57,2 %

(1) Les montants ont été retraités par rapport à ceux présentés précédemment dans le cadre de l'adoption d'IFRS 17, le 1^{er} novembre 2023. Pour plus de détails sur ces changements, se reporter à la note 2 de nos états financiers résumés.

(2) Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires est fondé sur les soldes réels de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires avant leur arrondissement.

(3) Ces montants ont été comptabilisés dans le secteur Services de soutien généraux.

(4) Au 30 avril 2024, le cumul des coûts de transaction et d'intégration de HSBC Canada (avant impôt) engagés s'élevait à 1 milliard de dollars, et nous estimons actuellement qu'un montant additionnel de 0,5 milliard sera engagé, pour un total d'environ 1,5 milliard.

(5) Depuis le premier trimestre de 2024, nous incluons la gestion de la volatilité des fonds propres de clôture liée à la transaction visant HSBC Canada à titre d'élément spécifié dans le calcul des mesures et ratios hors PCGR. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Principaux événements au sein de l'organisation.

(6) Représente l'incidence de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition (excluant l'amortissement des logiciels), et de toute dépréciation du goodwill.

(7) L'incidence du DRC et des autres ajustements fiscaux connexes ne tient pas compte d'un montant de 0,2 milliard de dollars comptabilisé dans les autres éléments du résultat global.

(8) Se reporter au glossaire pour une définition de ces mesures.

Services bancaires aux particuliers et aux entreprises

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire)	Aux ou pour les trimestres clos les			Aux ou pour les semestres clos les	
	30 avril 2024 (1)	31 janvier 2024	30 avril 2023	30 avril 2024 (1)	30 avril 2023
Revenu net d'intérêt	4 400 \$	4 216 \$	3 817 \$	8 616 \$	7 824 \$
Revenus autres que d'intérêt	1 590	1 578	1 481	3 168	3 015
Total des revenus	5 990	5 794	5 298	11 784	10 839
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux actifs productifs	245	150	122	395	263
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux actifs dépréciés	509	484	300	993	560
Dotation à la provision pour pertes de crédit	754	634	422	1 388	823
Frais autres que d'intérêt	2 428	2 339	2 257	4 767	4 486
Bénéfice avant impôt	2 808	2 821	2 619	5 629	5 530
Bénéfice net	2 051 \$	2 061 \$	1 915 \$	4 112 \$	4 041 \$
Revenus par secteur d'activité					
Services bancaires canadiens	5 704 \$	5 516 \$	5 040 \$	11 220 \$	10 324 \$
Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis	286	278	258	564	515
Principales données figurant au bilan et autres renseignements					
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (2)	23,2 %	26,0 %	26,5 %	24,5 %	28,2 %
Marge nette d'intérêt	2,82 %	2,77 %	2,70 %	2,79 %	2,73 %
Ratio d'efficacité (3)	40,5 %	40,4 %	42,6 %	40,5 %	41,4 %
Levier d'exploitation (3)	5,5 %	(0,3)%	(0,2)%	2,4 %	2,5 %
Moyenne du total des actifs productifs, montant net	634 900 \$	605 500 \$	579 800 \$	620 000 \$	577 800 \$
Moyenne des prêts et acceptations, montant net	643 500	614 100	586 700	628 600	584 300
Moyenne des dépôts	664 800	630 600	588 000	647 600	583 800
Biens administrés (4), (5)	405 400	362 700	355 300	405 400	355 300
Moyenne des biens administrés	385 700	357 200	347 900	371 300	345 600
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	0,32 %	0,31 %	0,21 %	0,32 %	0,19 %
Autres informations – Services bancaires canadiens					
Bénéfice net	1 959 \$	1 967 \$	1 825 \$	3 926 \$	3 881 \$
Marge nette d'intérêt	2,76 %	2,72 %	2,65 %	2,74 %	2,69 %
Ratio d'efficacité	39,3 %	39,2 %	41,4 %	39,3 %	40,2 %
Levier d'exploitation	5,8 %	(0,7)%	(0,6)%	2,5 %	2,3 %

- (1) Nous avons finalisé la transaction visant HSBC Canada le 28 mars 2024. Les résultats de HSBC Canada ont été consolidés à partir de la date de clôture, ce qui a eu une incidence sur les résultats, les soldes et les ratios pour le trimestre et le semestre clos le 30 avril 2024. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Principaux événements au sein de l'organisation.
- (2) Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2023, notre méthode d'attribution des fonds propres intègre les exigences de levier afin d'attribuer les fonds propres à nos secteurs d'exploitation. Pour plus de détails sur les changements apportés à notre méthode d'attribution des fonds propres, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.
- (3) Se reporter au glossaire pour une définition de cette mesure.
- (4) Les biens administrés représentent les soldes au comptant à la fin de la période et comprennent des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts sur cartes de crédit titrisés, respectivement, de 16 milliards de dollars et 6 milliards au 30 avril 2024 (14 milliards et 6 milliards au 31 janvier 2024; 15 milliards et 8 milliards au 30 avril 2023).
- (5) Les montants correspondants du trimestre et du semestre clos le 30 avril 2023 ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

Rendement financier**Deuxième trimestre de 2024 par rapport au deuxième trimestre de 2023**

Le bénéfice net a augmenté de 136 millions de dollars, ou 7 %, sur un an. L'inclusion des résultats de HSBC Canada a réduit le bénéfice net de 61 millions de dollars, en raison principalement de la dotation à la provision pour pertes de crédit initiale liée aux prêts productifs acquis dans le cadre de la transaction visant HSBC Canada de 131 millions (après impôt). Compte non tenu des résultats de HSBC Canada, le bénéfice net a augmenté de 197 millions de dollars, ou 10 %, en raison principalement de la hausse du revenu net d'intérêt reflétant l'élargissement des écarts et la croissance moyenne des volumes de 7 % dans le secteur Services bancaires canadiens, facteurs contrebalancés en partie par l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes de crédit.

Le total des revenus a augmenté de 692 millions de dollars, ou 13 %.

Les revenus du secteur Services bancaires canadiens ont progressé de 664 millions de dollars, ou 13 %, dont une tranche de 206 millions reflète l'inclusion des revenus de HSBC Canada. Le reste de l'augmentation, soit 458 millions de dollars, ou 9 %, est principalement attribuable à une hausse du revenu net d'intérêt reflétant l'élargissement des écarts et la croissance moyenne des volumes de 9 % pour les dépôts et de 6 % pour les prêts.

Les revenus du secteur Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis se sont accrus de 28 millions de dollars, ou 11 %, en raison essentiellement d'une augmentation du revenu net d'intérêt reflétant l'amélioration des écarts.

La marge nette d'intérêt a augmenté de 12 p.b., en raison surtout de l'incidence de la hausse des taux d'intérêt et des changements dans la composition des actifs. L'inclusion de HSBC Canada a également contribué à la hausse, ce qui reflète le cumul des ajustements de la juste valeur. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par les pressions concurrentielles sur les prix.

La dotation à la provision pour pertes de crédit s'est accrue de 332 millions de dollars, ou 79 %, en raison principalement de l'augmentation des dotations liées aux prêts douteux dans nos portefeuilles de prêts de détail et de prêts aux entreprises du secteur Services bancaires canadiens dans certains secteurs d'activité, dont les produits industriels, la consommation discrétionnaire et les autres services. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux s'est accru de 11 p.b. L'accroissement des dotations liées aux prêts productifs a également contribué à la hausse, ce qui reflète principalement la dotation à la provision pour pertes de crédit initiale liée aux prêts productifs acquis dans le cadre de la transaction visant HSBC Canada de 181 millions de dollars, en partie contrebalancée par les changements favorables dans nos perspectives macroéconomiques.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 171 millions de dollars, ou 8 %, dont une tranche de 89 millions reflète l'inclusion des frais autres que d'intérêt de HSBC Canada. Le reste de l'augmentation, soit 82 millions de dollars, ou 4 %, est principalement attribuable à la hausse des frais de commercialisation, associée pour l'essentiel aux campagnes visant l'ajout de nouveaux clients, aux investissements en cours dans la technologie et à l'augmentation des honoraires.

Deuxième trimestre de 2024 par rapport au premier trimestre de 2024

Le bénéfice net s'est replié de 10 millions de dollars par rapport au trimestre précédent. L'inclusion des résultats de HSBC Canada a réduit le bénéfice net de 61 millions de dollars, comme il est mentionné précédemment. Compte non tenu des résultats de HSBC Canada, le bénéfice net a augmenté de 51 millions de dollars, ou 2 %, en raison essentiellement de la diminution de la dotation à la provision pour pertes de crédit reflétant des changements favorables dans nos perspectives macroéconomiques. Pour ce qui est du revenu net d'intérêt, l'élargissement des écarts dans le secteur Services bancaires canadiens a été en grande partie annulé par le fait que le trimestre considéré comptait deux jours de moins.

La marge nette d'intérêt a augmenté de 5 p.b., en raison surtout de l'incidence de la hausse des taux d'intérêt et des changements dans la composition des actifs. L'inclusion de HSBC Canada a également contribué à la hausse, ce qui reflète le cumul des ajustements de la juste valeur. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par des pressions concurrentielles sur les prix.

Deuxième trimestre de 2024 par rapport au deuxième trimestre de 2023 (résultats semestriels)

Le bénéfice net a augmenté de 71 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. L'inclusion des résultats de HSBC Canada a réduit le bénéfice net de 61 millions de dollars, comme il est mentionné précédemment. Compte non tenu des résultats de HSBC Canada, le bénéfice net a augmenté de 132 millions de dollars, ou 3 %, en raison essentiellement de l'amélioration du revenu net d'intérêt reflétant un élargissement des écarts et une croissance moyenne des volumes de 7 % dans le secteur Services bancaires canadiens, facteurs contrebalancés en partie par une augmentation de la dotation à la provision pour pertes de crédit.

Le total des revenus a progressé de 945 millions de dollars, ou 9 %, dont une tranche de 206 millions reflète l'inclusion des revenus de HSBC Canada. Le reste de l'augmentation, soit 739 millions de dollars, ou 7 %, est principalement attribuable à une hausse du revenu net d'intérêt reflétant l'élargissement des écarts et la croissance moyenne des volumes de 9 % pour les dépôts et de 6 % pour les prêts dans le secteur Services bancaires canadiens.

La dotation à la provision pour pertes de crédit a progressé de 565 millions de dollars, ou 69 %, en raison principalement de l'augmentation des dotations liées aux prêts douteux de nos portefeuilles de prêts de détail et de prêts aux entreprises du secteur Services bancaires canadiens dans quelques secteurs d'activité, ce qui s'est traduit par une hausse de 13 p.b. du ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux. L'accroissement des dotations liées aux prêts productifs a également contribué à l'augmentation, ce qui reflète principalement la dotation à la provision pour pertes de crédit initiale liée aux prêts productifs acquis dans le cadre de la transaction visant HSBC Canada de 181 millions de dollars et des changements défavorables dans la qualité du crédit, facteurs en partie contrebalancés par les changements favorables dans nos perspectives macroéconomiques.

Les frais autres que d'intérêt se sont accrus de 281 millions de dollars, ou 6 %, dont une tranche de 89 millions reflète l'inclusion des frais autres que d'intérêt de HSBC Canada. Le reste de l'augmentation, soit 192 millions de dollars, ou 4 %, est principalement attribuable à la hausse des frais de commercialisation, associée pour l'essentiel aux campagnes visant l'ajout de nouveaux clients, aux investissements en cours dans la technologie et à une hausse des coûts liés au personnel.

Gestion de patrimoine

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire)	Aux ou pour les trimestres clos les			Aux ou pour les semestres clos les	
	30 avril 2024 (1)	31 janvier 2024	30 avril 2023 (2)	30 avril 2024 (1)	30 avril 2023 (2)
Revenu net d'intérêt (3)	1 136 \$	1 150 \$	1 089 \$	2 286 \$	2 305 \$
Revenus autres que d'intérêt (3)	3 482	3 387	3 305	6 869	6 649
Total des revenus	4 618	4 537	4 394	9 155	8 954
Dotations à la provision pour pertes de crédit liée aux actifs productifs	(19)	(27)	2	(46)	26
Dotations à la provision pour pertes de crédit liée aux actifs dépréciés	46	38	26	84	68
Dotations à la provision pour pertes de crédit	27	11	28	38	94
Frais autres que d'intérêt	3 653	3 768	3 447	7 421	6 881
Bénéfice avant impôt	938	758	919	1 696	1 979
Bénéfice net	769 \$	606 \$	719 \$	1 375 \$	1 549 \$
Revenus par secteur d'activité					
Gestion de patrimoine – Canada	1 222 \$	1 177 \$	1 094 \$	2 399 \$	2 205 \$
Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National)	2 211	2 158	2 005	4 369	4 133
Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) (en millions de dollars américains)	1 622	1 609	1 477	3 231	3 062
Gestion mondiale d'actifs	705	725	634	1 430	1 317
Gestion de patrimoine – International	300	317	323	617	611
Services aux investisseurs (4)	180	160	338	340	688
Principales données figurant au bilan et autres renseignements					
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (5)	13,5 %	10,5 %	11,9 %	12,0 %	12,6 %
Marge nette d'intérêt	3,06 %	3,07 %	2,53 %	3,06 %	2,63 %
Marge avant impôt (6)	20,3 %	16,7 %	20,9 %	18,5 %	22,1 %
Nombre de conseillers (7)	6 128	6 125	6 246	6 128	6 246
Moyenne du total des actifs productifs, montant net	151 100 \$	149 000 \$	176 600 \$	150 000 \$	177 000 \$
Moyenne des prêts et acceptations, montant net	112 400	111 900	114 200	112 200	114 200
Moyenne des dépôts (4)	156 700	155 400	158 600	156 100	172 400
Biens administrés (4), (8)	4 120 600	4 108 400	5 540 900	4 120 600	5 540 900
Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) (8)	840 700	803 400	737 500	840 700	737 500
Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) (en millions de dollars américains) (8)	610 800	597 800	544 300	610 800	544 300
Services aux investisseurs (8)	2 456 300	2 508 700	4 067 800	2 456 300	4 067 800
Biens sous gestion (8)	1 214 100	1 141 200	1 074 900	1 214 100	1 074 900
Moyenne des biens administrés (4)	4 159 400	4 065 000	5 499 000	4 111 700	5 460 500
Moyenne des biens sous gestion	1 200 000	1 122 100	1 060 300	1 160 600	1 043 600
Dotations à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	0,17 %	0,14 %	0,10 %	0,15 %	0,11 %

Incidence estimative, sur les principaux postes de l'état du résultat net, de la conversion de montants libellés en dollars américains, en livres sterling et en euros (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Pour les trimestres clos		Pour les semestres clos
	T2 2024 par rapport au T2 2023	T2 2024 par rapport au T1 2024	T2 2024 par rapport au T2 2023
Augmentation (diminution) :			
Total des revenus	21 \$	41 \$	39 \$
Dotations à la provision pour pertes de crédit	–	–	–
Frais autres que d'intérêt	17	33	34
Bénéfice net	4	7	5
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars américains	– %	(1)%	– %
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en livres sterling	(3)%	(1)%	(3)%
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en euros	– %	– %	(1)%

- (1) Nous avons finalisé la transaction visant HSBC Canada le 28 mars 2024. Les résultats de HSBC Canada ont été consolidés à partir de la date de clôture, ce qui a eu une incidence sur les résultats, les soldes et les ratios pour le trimestre et le semestre clos le 30 avril 2024. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Principaux événements au sein de l'organisation.
- (2) Avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2023, nous avons déplacé les activités de prêt des Services aux investisseurs de notre secteur Gestion de patrimoine à notre secteur Marchés des Capitaux. Par conséquent, les résultats correspondants du trimestre et du semestre clos le 30 avril 2023 ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.
- (3) Les montants du trimestre et du semestre clos le 30 avril 2023 ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.
- (4) Nous avons conclu la vente des activités de RBC Investor Services en Europe, à Jersey et au Royaume-Uni à CACEIS le 3 juillet 2023, le 1^{er} décembre 2023 et le 25 mars 2024, respectivement (la vente des activités de RBC Investor Services). Pour plus de détails, se reporter à la note 6 de nos états financiers résumés.
- (5) Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2023, notre méthode d'attribution des fonds propres intègre les exigences de levier afin d'attribuer les fonds propres à nos secteurs d'exploitation. Pour plus de détails sur les changements apportés à notre méthode d'attribution des fonds propres, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.
- (6) La marge avant impôt s'entend du bénéfice avant impôt, divisé par le total des revenus.
- (7) Représente les conseillers en contact direct avec les clients au sein de tous nos services du secteur Gestion de patrimoine.
- (8) Représente les soldes au comptant à la fin de la période.

Rendement financier

Deuxième trimestre de 2024 par rapport au deuxième trimestre de 2023

Le bénéfice net a augmenté de 50 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à il y a un an, en raison essentiellement de la croissance des actifs liés aux services tarifés des clients, qui reflète l'appréciation des marchés et les ventes nettes, ce qui a également entraîné une augmentation de la rémunération variable.

Le total des revenus a grimpé de 224 millions de dollars, ou 5 %.

Les revenus du secteur Gestion de patrimoine – Canada ont augmenté de 128 millions de dollars, ou 12 %, en raison surtout de la croissance des actifs liés aux services tarifés des clients, qui reflète l'appréciation des marchés et les ventes nettes.

Les revenus du secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) ont augmenté de 206 millions de dollars, ou 10 %. En dollars américains, ils ont affiché une hausse de 145 millions de dollars, ou 10 %, en raison principalement de la croissance des actifs liés aux services tarifés des clients, qui reflète l'appréciation des marchés et les ventes nettes. La hausse du revenu net d'intérêt attribuable principalement à l'élargissement des écarts a également contribué à l'augmentation.

Les revenus du secteur Gestion mondiale d'actifs ont progressé de 71 millions de dollars, ou 11 %, en raison principalement de la croissance des actifs liés aux services tarifés des clients, qui reflète l'appréciation des marchés et les ventes nettes, et des variations de la juste valeur des investissements en capital de démarrage.

Les revenus du secteur Gestion de patrimoine – International ont fléchi de 23 millions de dollars, ou 7 %, en raison principalement du recul du revenu net d'intérêt. Ce facteur a été partiellement contrebalancé par l'incidence du change ainsi que par la croissance des actifs liés aux services tarifés des clients, qui reflète l'appréciation des marchés.

Les revenus du secteur Services aux investisseurs ont diminué de 158 millions de dollars, ou 47 %, en raison principalement de la réduction des revenus par suite de la vente des activités de RBC Investor Services.

La dotation à la provision pour pertes de crédit a diminué de 1 million de dollars, ou 4 %. Les contrepassations de dotations liées aux prêts productifs au cours du trimestre à l'étude pour le secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National), découlant surtout de changements favorables concernant la qualité du crédit, ont été largement annulées par l'augmentation des dotations liées aux prêts douteux dans le secteur d'activité des biens de consommation de base. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux a augmenté de 7 p.b.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 206 millions de dollars, ou 6 %, en raison principalement de la hausse de la rémunération variable proportionnelle à celle des revenus donnant droit à commissions. Cette augmentation est également attribuable à la hausse des coûts liés au personnel, qui reflète essentiellement nos investissements continus dans l'infrastructure opérationnelle de City National. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la réduction des charges par suite de la vente des activités de RBC Investor Services.

Deuxième trimestre de 2024 par rapport au premier trimestre de 2024

Le bénéfice net a augmenté de 163 millions de dollars, ou 27 %, car le trimestre précédent comprenait un montant de 115 millions (159 millions avant impôt) lié au coût de la cotisation spéciale de la FDIC. La croissance des actifs liés aux services tarifés des clients, qui reflète l'appréciation des marchés et les ventes nettes, a également contribué à l'augmentation.

Deuxième trimestre de 2024 par rapport au deuxième trimestre de 2023 (résultats semestriels)

Le bénéfice net a augmenté de 174 millions de dollars, ou 11 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement du coût de la cotisation spéciale de la FDIC, comme il est mentionné précédemment, et de la hausse des coûts liés au personnel. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la croissance des actifs liés aux services tarifés des clients, ce qui a par ailleurs entraîné la hausse de la rémunération variable.

Le total des revenus a augmenté de 201 millions de dollars, ou 2 %, en raison surtout de la croissance des actifs liés aux services tarifés des clients, qui reflète l'appréciation des marchés et les ventes nettes. Ce facteur a été partiellement annulé par la réduction des revenus par suite de la vente des activités de RBC Investor Services.

La dotation à la provision pour pertes de crédit a reculé de 56 millions de dollars, ou 60 %, du fait principalement des contrepassations de dotations liées aux prêts productifs au cours de la période à l'étude pour le secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National), en raison essentiellement des changements favorables dans nos perspectives macroéconomiques, alors que des dotations avaient été constituées au cours de la période correspondante de l'exercice précédent. Cela a été partiellement contrebalancé par la hausse des dotations liées aux prêts douteux. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux a augmenté de 4 p.b.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 540 millions de dollars, ou 8 %, en raison principalement de la hausse de la rémunération variable proportionnelle à celle des revenus donnant droit à commissions. Cette augmentation est également attribuable au coût de la cotisation spéciale de la FDIC mentionnée plus haut et à la hausse des coûts liés au personnel, qui reflète essentiellement nos investissements continus dans l'infrastructure opérationnelle de City National. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la réduction des dépenses par suite de la vente des activités de RBC Investor Services.

Assurances

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire)	Aux ou pour les trimestres clos les			Aux ou pour les semestres clos les	
	30 avril 2024	31 janvier 2024	30 avril 2023 (1), (2)	30 avril 2024	30 avril 2023 (1), (2)
Revenus autres que d'intérêt					
Résultat des activités d'assurance	203 \$	187 \$	225 \$	390 \$	417 \$
Résultat des placements d'assurance	59	141	14	200	(59)
Autres revenus	36	35	33	71	68
Total des revenus	298	363	272	661	426
Dotation à la provision pour pertes de crédit	–	1	–	1	–
Frais autres que d'intérêt	69	71	65	140	135
Bénéfice avant impôt	229	291	207	520	291
Bénéfice net	177 \$	220 \$	170 \$	397 \$	237 \$
Principales données figurant au bilan et autres renseignements					
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	34,7 %	40,5 %	32,7 %	37,9 %	22,7 %
Primes et dépôts (3)	1 610 \$	1 346 \$	1 419 \$	2 956 \$	2 658 \$
Marge sur services contractuels (4)	1 980	1 977	1 804	1 980	1 804

- (1) Les montants ont été retraités par rapport à ceux présentés précédemment dans le cadre de l'adoption d'IFRS 17, le 1^{er} novembre 2023. Pour plus de détails sur ces changements, se reporter à la note 2 de nos états financiers résumés.
- (2) Les résultats retraités de 2023 pourraient ne pas être entièrement comparables à ceux de la période considérée, car nous ne gérons pas nos portefeuilles d'actifs et de passifs conformément aux dispositions d'IFRS 17.
- (3) Le poste Primes et dépôts comprend les primes liées aux produits d'assurance individuelle et collective, et de rente fondées sur le risque, ainsi que les dépôts des fonds distincts, conformément aux pratiques du secteur des assurances.
- (4) Représente la marge sur services contractuels des actifs et passifs sur contrats d'assurance, déduction faite des actifs et passifs au titre des contrats de réassurance détenus. Pour les contrats d'assurance, la marge sur services contractuels représente le profit non acquis (entrées nettes) au titre de la fourniture de couvertures d'assurance. Pour les contrats de réassurance détenus, la marge sur services contractuels représente le coût net ou le profit net lié à l'achat de contrats de réassurance. La marge sur services contractuels ne s'applique pas aux contrats évalués selon la méthode de la répartition des primes.

Rendement financier**Deuxième trimestre de 2024 par rapport au deuxième trimestre de 2023**

Le bénéfice net a progressé de 7 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à il y a un an, ce qui s'explique surtout par la hausse du résultat des placements d'assurance découlant de la sinistralité favorable liée aux placements. Les résultats de la période correspondante de l'exercice précédent ne sont pas entièrement comparables, car nous ne gérons pas nos portefeuilles d'actifs et de passifs conformément aux dispositions d'IFRS 17.

Le total des revenus a augmenté de 26 millions de dollars, ou 10 %, en raison surtout de la hausse du résultat des placements d'assurance, tel que décrit plus haut.

Les frais autres que d'intérêt ont grimpé de 4 millions de dollars, ou 6 %.

Deuxième trimestre de 2024 par rapport au premier trimestre de 2024

Le bénéfice net a fléchi de 43 millions de dollars, ou 20 %, par rapport au trimestre précédent, ce qui s'explique surtout par la baisse du résultat des placements d'assurance, le trimestre précédent ayant bénéficié du repositionnement de notre portefeuille en vue de la transition à IFRS 17. Ce facteur a été partiellement contrebalancé par la hausse du résultat des activités d'assurance découlant de l'amélioration de la sinistralité, pour les produits d'invalidité et de rétrocession vie.

Deuxième trimestre de 2024 par rapport au deuxième trimestre de 2023 (résultats semestriels)

Le bénéfice net a bondi de 160 millions de dollars, ou 68 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement de la hausse du résultat des placements d'assurance découlant de la sinistralité favorable liée aux placements, alors que nous avons repositionné notre portefeuille en vue de la transition à IFRS 17. Les résultats de la période correspondante de l'exercice précédent ne sont pas entièrement comparables, car nous ne gérons pas nos portefeuilles d'actifs et de passifs conformément aux dispositions d'IFRS 17.

Le total des revenus a augmenté de 235 millions de dollars, ou 55 %, en raison principalement de la hausse du résultat des placements d'assurance, comme indiqué ci-dessus.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 5 millions de dollars, ou 4 %.

Marchés des Capitaux

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire)	Aux ou pour les trimestres clos les			Aux ou pour les semestres clos les	
	30 avril 2024 (1)	31 janvier 2024	30 avril 2023 (2)	30 avril 2024 (1)	30 avril 2023 (2)
Revenu net d'intérêt (3)	764 \$	661 \$	951 \$	1 425 \$	1 743 \$
Revenus autres que d'intérêt (3)	2 390	2 290	1 711	4 680	4 065
Total des revenus (3)	3 154	2 951	2 662	6 105	5 808
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux actifs productifs	22	6	37	28	49
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux actifs dépréciés	115	161	113	276	166
Dotation à la provision pour pertes de crédit	137	167	150	304	215
Frais autres que d'intérêt	1 722	1 642	1 510	3 364	3 211
Bénéfice avant impôt	1 295	1 142	1 002	2 437	2 382
Bénéfice net	1 262 \$	1 154 \$	962 \$	2 416 \$	2 203 \$
Revenus par secteur d'activité					
Grande entreprise et services de banque d'investissement	1 672 \$	1 369 \$	1 363 \$	3 041 \$	2 686 \$
Marchés mondiaux	1 498	1 742	1 393	3 240	3 278
Autres	(16)	(160)	(94)	(176)	(156)
Principales données figurant au bilan et autres renseignements					
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (4)	16,3 %	14,6 %	13,9 %	15,4 %	14,8 %
Moyenne du total de l'actif	1 154 300 \$	1 194 900 \$	1 002 200 \$	1 174 800 \$	1 099 100 \$
Moyenne des titres détenus à des fins de transaction	179 200	204 100	143 000	191 800	149 100
Moyenne des prêts et acceptations, montant net	149 900	142 100	146 400	145 900	146 600
Moyenne des dépôts	294 100	292 500	296 800	293 300	301 900
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	0,31 %	0,45 %	0,32 %	0,38 %	0,24 %

Incidence estimative, sur les principaux postes de l'état du résultat net, de la conversion de montants libellés en dollars américains, en livres sterling et en euros (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Pour les trimestres clos		Pour les semestres clos	
	T2 2024 par rapport au T2 2023	T2 2024 par rapport au T1 2024	T2 2024 par rapport au T2 2023	T2 2024 par rapport au T2 2023
Augmentation (diminution) :				
Total des revenus	22 \$	46 \$	42 \$	42 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit	1	2	2	2
Frais autres que d'intérêt	11	17	22	22
Bénéfice net	10	24	17	17
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars américains	- %	(1)%	- %	- %
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en livres sterling	(3)%	(1)%	(3)%	(3)%
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en euros	- %	- %	(1)%	(1)%

- (1) Nous avons finalisé la transaction visant HSBC Canada le 28 mars 2024. Les résultats de HSBC Canada ont été consolidés à partir de la date de clôture, ce qui a eu une incidence sur les résultats, les soldes et les ratios pour le trimestre et le semestre clos le 30 avril 2024. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Principaux événements au sein de l'organisation.
- (2) Avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2023, nous avons déplacé les activités de prêt des Services aux investisseurs de notre secteur Gestion de patrimoine à notre secteur Marchés des Capitaux. Par conséquent, les résultats correspondants du trimestre et du semestre clos le 30 avril 2023 ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.
- (3) La majoration au montant imposable équivalent pour le trimestre clos le 30 avril 2024 s'est élevée à (4) millions de dollars (54 millions au 31 janvier 2024; 213 millions au 30 avril 2023) et pour le semestre clos le 30 avril 2024, à 50 millions (329 millions au 30 avril 2023). Pour une analyse détaillée, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation de notre rapport annuel 2023.
- (4) Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2023, notre méthode d'attribution des fonds propres intègre les exigences de levier afin d'attribuer les fonds propres à nos secteurs d'exploitation. Pour plus de détails sur les changements apportés à notre méthode d'attribution des fonds propres, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.

Rendement financier

Deuxième trimestre de 2024 par rapport au deuxième trimestre de 2023

Le bénéfice net s'est accru de 300 millions de dollars, ou 31 %, sur un an, et ce, principalement en raison de la hausse des revenus des secteurs Grande entreprise et services de banque d'investissement et Marchés mondiaux. Ce facteur a été neutralisé en partie par l'augmentation de la rémunération découlant de résultats supérieurs.

Le total des revenus a augmenté de 492 millions de dollars, ou 18 %.

Les revenus du secteur Grande entreprise et services de banque d'investissement ont augmenté de 309 millions de dollars, ou 23 %, en raison principalement de l'intensification des activités de fusion et acquisition, de syndication de prêts ainsi que d'origination de titres de participation et de titres de créance dans la plupart des régions. L'exercice précédent comprenait également la reprise des réductions de souscriptions de prêts, essentiellement aux États-Unis.

Les revenus du secteur Marchés mondiaux ont progressé de 105 millions de dollars, ou 8 %, en raison principalement de l'intensification des activités d'origination de titres de créance et de titres de participation dans toutes les régions et de l'augmentation des revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe en Amérique du Nord. Ces facteurs ont été atténués par un recul des profits à la cession de certains titres de placement.

Les autres revenus se sont accrus de 78 millions de dollars, ou 83 %, ce qui rend compte de la diminution des coûts de financement non affectés et des coûts des capitaux, et de l'incidence des variations de la juste valeur de nos portefeuilles existants aux États-Unis.

La dotation à la provision pour pertes de crédit a diminué de 13 millions de dollars, ou 9 %, rendant surtout compte de la baisse des dotations liées aux prêts productifs, en grande partie attribuable aux changements favorables dans la qualité du crédit, facteur partiellement annulé par la dotation à la provision pour pertes de crédit initiale liée aux prêts productifs acquis dans le cadre de la transaction visant HSBC Canada.

Les frais autres que d'intérêt se sont accrus de 212 millions de dollars, ou 14 %, et ce, principalement en raison de l'augmentation de la rémunération découlant de résultats supérieurs et des investissements en cours dans la technologie.

Deuxième trimestre de 2024 par rapport au premier trimestre de 2024

Le bénéfice net a augmenté de 108 millions de dollars, ou 9 %, par rapport au trimestre précédent, en raison principalement de l'intensification des activités d'origination de titres de participation et de titres de créance ainsi que de fusion et acquisition dans toutes les régions. L'incidence des variations de la juste valeur de nos portefeuilles existants aux États-Unis et de l'intensification des activités de syndication de prêts dans la plupart des régions a également contribué à l'augmentation. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par le recul des revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe dans la plupart des régions et par une hausse de l'impôt.

Deuxième trimestre de 2024 par rapport au deuxième trimestre de 2023 (résultats semestriels)

Le bénéfice net a grimpé de 213 millions de dollars, ou 10 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, surtout en raison de la hausse des revenus du secteur Grande entreprise et services de banque d'investissement et d'une réduction de l'impôt attribuable à des changements dans la composition du bénéfice. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes de crédit, la hausse de la rémunération découlant de résultats supérieurs et la baisse des revenus du secteur Marchés mondiaux.

Le total des revenus a progressé de 297 millions de dollars, ou 5 %, sous l'effet essentiellement de l'intensification des activités de fusion et acquisition dans la plupart des régions, ainsi que de l'intensification des activités d'origination de titres de créance et de titres de participation dans toutes les régions.

La dotation à la provision pour pertes de crédit a augmenté de 89 millions de dollars, ou 41 %, ce qui rend surtout compte de l'augmentation des dotations liées aux prêts douteux dans quelques secteurs d'activité, y compris le secteur d'activité de l'immobilier et autres, facteur qui a été compensé en partie par la diminution des dotations dans le secteur d'activité de la consommation discrétionnaire et la hausse des recouvrements dans le secteur d'activité du pétrole et du gaz, entraînant une hausse de 14 p.b. du ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux. Cela a été en partie contrebalancé par la diminution des dotations liées aux prêts productifs principalement attribuable aux changements favorables dans nos perspectives macroéconomiques et celles concernant la qualité du crédit.

Les frais autres que d'intérêt se sont accrus de 153 millions de dollars, ou 5 %, et ce, principalement en raison de l'augmentation de la rémunération découlant de résultats supérieurs, des investissements en cours dans la technologie, de la hausse des coûts d'exécution des transactions et de l'incidence du change.

Services de soutien généraux

(en millions de dollars canadiens)	Pour les trimestres clos			Pour les semestres clos	
	le 30 avril 2024	le 31 janvier 2024	le 30 avril 2023	le 30 avril 2024	le 30 avril 2023
Revenu net (perte nette) d'intérêt (1), (2)	323 \$	305 \$	242 \$	628 \$	429 \$
Revenus (pertes) autres que d'intérêt (1), (2), (3)	(229)	(465)	(423)	(694)	(654)
Total des revenus (1), (3)	94	(160)	(181)	(66)	(225)
Dotation à la provision pour pertes de crédit	2	–	–	2	–
Frais autres que d'intérêt (3)	436	504	121	940	276
Bénéfice (perte) avant impôt (1)	(344)	(664)	(302)	(1 008)	(501)
Charge (économie) d'impôt (1)	(35)	(205)	(216)	(240)	716
Bénéfice net (perte nette)	(309)\$	(459)\$	(86)\$	(768)\$	(1 217)\$

(1) Majoration au montant imposable équivalent.

(2) Les montants du trimestre et du semestre clos le 30 avril 2023 ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

(3) Pour le trimestre clos le 30 avril 2024, les revenus ont inclus des profits de 64 millions de dollars (profits de 222 millions et de 11 millions, respectivement, au 31 janvier 2024 et au 30 avril 2023) sur les couvertures économiques liées à nos régimes de rémunération fondée sur des actions du secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National), et les frais autres que d'intérêt ont inclus une charge de rémunération fondée sur des actions de 60 millions (206 millions et 19 millions, respectivement, au 31 janvier 2024 et au 30 avril 2023), laquelle a découlé des variations de la juste valeur des passifs liés à nos régimes de rémunération fondée sur des actions du secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National). Pour le semestre clos le 30 avril 2024, les revenus ont inclus des profits de 286 millions de dollars (profits de 132 millions au 30 avril 2023) sur les couvertures économiques liées à nos régimes de rémunération fondée sur des actions du secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National), et les frais autres que d'intérêt ont inclus une charge de rémunération fondée sur des actions de 266 millions (119 millions au 30 avril 2023), laquelle a découlé des variations de la juste valeur des passifs liés à nos régimes de rémunération fondée sur des actions du secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National).

En raison de la nature des activités et des ajustements de consolidation présentés pour ce secteur, nous estimons qu'une analyse comparative des périodes n'est pas utile.

Le total des revenus et la charge (l'économie) d'impôt de chaque période comptabilisés dans le secteur Services de soutien généraux tiennent compte de la déduction des ajustements liés à la majoration au montant imposable équivalent des revenus provenant des dividendes imposables de sociétés canadiennes et provenant des crédits d'impôt à l'investissement des États-Unis, qui est comptabilisée dans le secteur Marchés des Capitaux. Le montant porté en déduction des revenus a été compensé par une augmentation équivalente de la charge (l'économie) d'impôt.

Le montant de la majoration au montant imposable équivalent pour le trimestre clos le 30 avril 2024 s'est établi à (4) millions de dollars, comparativement à 54 millions au trimestre précédent et à 213 millions au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le montant de la majoration au montant imposable équivalent pour le semestre clos le 30 avril 2024 s'est établi à 50 millions de dollars, comparativement à 329 millions à la période correspondante de l'exercice précédent.

Les renseignements qui suivent portent sur les éléments significatifs, outre l'incidence de la majoration au montant imposable équivalent déjà mentionnée, qui ont eu une incidence sur les résultats présentés pour chaque période.

Deuxième trimestre de 2024

La perte nette s'est chiffrée à 309 millions de dollars, principalement en raison de l'incidence après impôt des coûts de transaction et d'intégration de HSBC Canada de 282 millions, en partie contrebalancée par l'incidence après impôt de la gestion de la volatilité des fonds propres de clôture liée à la transaction visant HSBC Canada de 112 millions, deux facteurs qui sont traités comme des éléments spécifiés. Les coûts non affectés ont également contribué à la perte nette.

Premier trimestre de 2024

La perte nette a été de 459 millions de dollars, en raison principalement de l'incidence après impôt des coûts de transaction et d'intégration de HSBC Canada de 218 millions et de l'incidence après impôt de la gestion de la volatilité des fonds propres de clôture liée à la transaction visant HSBC Canada de 207 millions, deux facteurs qui sont traités comme des éléments spécifiés.

Deuxième trimestre de 2023

La perte nette a été de 86 millions de dollars, en raison principalement des coûts non affectés résiduels, ainsi que de l'incidence après impôt des coûts de transaction et d'intégration de HSBC Canada de 43 millions, facteur qui est traité comme un élément spécifié.

Deuxième trimestre de 2024 (résultats semestriels)

La perte nette s'est chiffrée à 768 millions de dollars, en raison principalement de l'incidence après impôt des coûts de transaction et d'intégration de HSBC Canada de 500 millions et de l'incidence après impôt de la gestion de la volatilité des fonds propres de clôture liée à la transaction visant HSBC Canada de 95 millions, deux facteurs qui sont traités comme des éléments spécifiés. Les coûts non affectés ont également contribué à la perte nette.

Deuxième trimestre de 2023 (résultats semestriels)

La perte nette s'est chiffrée à 1 217 millions de dollars, en raison surtout de l'incidence du DRC et des autres ajustements fiscaux connexes de 1 050 millions, facteur qui est traité comme un élément spécifié.

Pour plus de détails sur les éléments spécifiés, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Analyse des résultats trimestriels et des tendances

Nos résultats trimestriels subissent l'action de tendances et de facteurs récurrents divers, qui comprennent le caractère saisonnier de certaines activités, la conjoncture générale et les conditions du marché, de même que les fluctuations du taux de change du dollar canadien par rapport aux devises. Le tableau ci-après présente un sommaire de nos résultats pour les huit derniers trimestres (la période) :

Résultats trimestriels ^{(1), (2)}

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et les pourcentages)	2024		2023 ⁽³⁾			2022		
	T2 ⁽⁴⁾	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3
Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	5 990 \$	5 794 \$	5 718 \$	5 563 \$	5 298 \$	5 541 \$	5 419 \$	5 182 \$
Gestion de patrimoine ⁽⁵⁾	4 618	4 537	4 188	4 402	4 394	4 560	4 287	3 997
Assurances ⁽²⁾	298	363	248	336	272	154	644	1 233
Marchés des Capitaux ^{(5), (6)}	3 154	2 951	2 564	2 679	2 662	3 146	2 505	1 889
Services de soutien généraux ⁽⁶⁾	94	(160)	(33)	(3)	(181)	(44)	(288)	(169)
Total des revenus	14 154	13 485	12 685	12 977	12 445	13 357	12 567	12 132
Dotation à la provision pour pertes de crédit	920	813	720	616	600	532	381	340
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ⁽⁷⁾	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	116	850
Frais autres que d'intérêt	8 308	8 324	8 059	7 765	7 400	7 589	7 209	6 386
Bénéfice avant impôt	4 926	4 348	3 906	4 596	4 445	5 236	4 861	4 556
Impôt sur le résultat	976	766	(33)	736	765	2 103	979	979
Bénéfice net	3 950 \$	3 582 \$	3 939 \$	3 860 \$	3 680 \$	3 133 \$	3 882 \$	3 577 \$
Bénéfice par action – de base	2,75 \$	2,50 \$	2,77 \$	2,73 \$	2,60 \$	2,23 \$	2,75 \$	2,52 \$
– dilué	2,74	2,50	2,76	2,73	2,60	2,23	2,74	2,51
Taux d'imposition effectif	19,8 %	17,6 %	(0,8)%	16,0 %	17,2 %	40,2 %	20,1 %	21,5 %
Moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en \$ US pour la période	0,734 \$	0,745 \$	0,732 \$	0,750 \$	0,737 \$	0,745 \$	0,739 \$	0,783 \$

- (1) Les fluctuations du dollar canadien par rapport aux devises ont eu une incidence sur nos résultats consolidés pour la période.
 - (2) Le 1^{er} novembre 2023, nous avons adopté IFRS 17. La tendance trimestrielle du secteur Assurances ne sera pas entièrement comparable d'une période à l'autre puisqu'elle a été établie selon une méthode comptable différente. Les résultats de 2023 ont été retraités dans le cadre de l'adoption d'IFRS 17, alors que les résultats des périodes de l'exercice 2022 sont présentés conformément à IFRS 4 *Contrats d'assurance*.
 - (3) Les montants ont été retraités par rapport à ceux présentés précédemment dans le cadre de l'adoption d'IFRS 17, le 1^{er} novembre 2023. Pour plus de détails sur ces changements, se reporter à la note 2 de nos états financiers résumés.
 - (4) Nous avons finalisé la transaction visant HSBC Canada le 28 mars 2024. Les résultats de HSBC Canada ont été consolidés à partir de la date de clôture et sont inclus dans les résultats de nos secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, Gestion de patrimoine et Marchés des Capitaux. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Principaux événements au sein de l'organisation.
 - (5) Avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2023, nous avons déplacé les activités de prêt des Services aux investisseurs de notre secteur Gestion de patrimoine à notre secteur Marchés des Capitaux. Par conséquent, les résultats correspondants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.
 - (6) Majoration du montant imposable équivalent. Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation de notre rapport annuel 2023.
 - (7) Dans le cadre de l'adoption d'IFRS 17, les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ne s'appliquent plus. Les montants de 2023 ont été retraités par rapport à ceux présentés précédemment.
- s.o. sans objet

Fluctuations saisonnières

Des facteurs saisonniers pourraient se répercuter sur les résultats de certains trimestres. Le premier trimestre a été historiquement celui au cours duquel le secteur Marchés des Capitaux a affiché ses meilleurs résultats. Le deuxième trimestre compte quelques jours de moins que les autres, ce qui donne généralement lieu à une diminution du revenu net d'intérêt et de certains éléments de charges. Les troisième et quatrième trimestres comprennent les mois estivaux au cours desquels les activités des clients ralentissent habituellement, ce qui peut affaiblir les résultats des activités de négociation du secteur Marchés des Capitaux.

Analyse des tendances

Le bénéfice de la période a été touché par les facteurs décrits ci-dessous.

La forte croissance des volumes des prêts et des dépôts pendant la période a accru les revenus du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises. Dans la majeure partie de la période, la marge nette d'intérêt a été favorisée par la hausse des taux d'intérêt. La marge nette d'intérêt a cependant subi le contrecoup d'une variation dans la composition des dépôts au cours des exercices 2023 et 2024. Les revenus de HSBC Canada ont été inclus depuis la clôture de la transaction, le 28 mars 2024.

Les revenus du secteur Gestion de patrimoine ont généralement été favorisés par la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients, laquelle était tributaire des conditions de marché, et la croissance des volumes des prêts. Les revenus ont également été favorisés par la hausse des taux d'intérêt au cours de la majeure partie de la période. Les revenus de RBC Brewin Dolphin sont inclus depuis la clôture de l'acquisition, le 27 septembre 2022. Le 3 juillet 2023, nous avons conclu la vente des activités européennes d'administration d'actifs de RBC Investor Services et de son centre d'excellence associé situé en Malaisie. Les résultats du quatrième trimestre de 2023 rendaient compte des pertes de valeur liées à notre participation dans une entreprise associée.

Dans le cadre de l'adoption d'IFRS 17, le 1^{er} novembre 2023, les fluctuations des revenus du secteur Assurances reflètent dorénavant les conditions de marché et l'expérience en matière d'assurance, tandis que les profits sur les nouvelles activités sont différés par l'intermédiaire de la marge sur services contractuels.

Les revenus du secteur Marchés des Capitaux dépendent fortement des conditions de marché, qui influent sur les activités des clients. Au cours de la seconde moitié de l'exercice 2022, les honoraires tirés des services bancaires mondiaux ont commencé à diminuer, dans un contexte de conditions de marché difficiles, y compris l'incidence des réductions de souscriptions de prêts au troisième trimestre. L'intensification des activités des clients en 2023 a toutefois stimulé les ventes et les revenus tirés des activités de négociation, augmentation qui s'est poursuivie au premier trimestre de 2024. Nous avons également constaté une augmentation de l'activité dans le secteur des banques d'investissement au deuxième trimestre de 2024.

La dotation à la provision pour pertes de crédit est composée de dotations constituées à l'égard des actifs productifs et des actifs dépréciés. La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux actifs productifs a varié au cours de la période puisqu'elle est touchée par les changements concernant la qualité du crédit, les conditions macroéconomiques et les risques. Pour la période, les dotations liées aux actifs productifs reflétaient généralement les changements défavorables dans nos prévisions concernant la qualité du crédit et nos prévisions macroéconomiques. Le deuxième trimestre de 2024 comprend la dotation à la provision pour pertes de crédit initiale liée aux prêts productifs achetés dans le cadre de la transaction visant HSBC Canada. La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux a été faible au début de la période, mais, en général, elle était en hausse pendant le restant de celle-ci.

Dans le cadre de l'adoption d'IFRS 17, le 1^{er} novembre 2023, les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ne s'appliquent plus, et les montants de 2023 ont été retraités par rapport à ceux présentés précédemment (se reporter à la note 2 de nos états financiers résumés pour plus de détails sur ces modifications).

Les frais autres que d'intérêt ont été touchés par les fluctuations de la rémunération variable au cours de la période, fluctuations qui ont été en phase avec celles des revenus et du bénéfice. Les variations de la juste valeur de nos régimes de rémunération fondée sur des actions aux États-Unis, lesquelles sont largement compensées dans les revenus, ont également contribué aux fluctuations durant la période et sont touchées par les conditions de marché. Même si nous continuons de porter une attention à nos activités de gestion de l'efficience, les charges de la période reflètent également nos investissements dans nos ressources humaines et la technologie. Les frais autres que d'intérêt de RBC Brewin Dolphin sont inclus depuis la clôture de l'acquisition, le 27 septembre 2022. Depuis l'exercice 2023, les frais comprennent également les coûts de transaction et d'intégration de HSBC Canada. Les frais autres que d'intérêt de HSBC Canada ont été inclus depuis la clôture de la transaction, le 28 mars 2024.

Notre taux d'imposition effectif a fluctué au cours de la période, et ce, en raison surtout de niveaux d'ajustements fiscaux variables et des changements dans la composition du bénéfice. Le premier trimestre de 2023 reflète l'incidence du DRC et des autres ajustements fiscaux. Le quatrième trimestre de 2023 reflète également la comptabilisation des actifs d'impôt différé liés aux pertes réalisées par City National associées à la vente intragroupe de certains titres de créance.

Situation financière

Bilans résumés

(en millions de dollars canadiens)	Aux	
	30 avril 2024	31 octobre 2023 (1)
Actif		
Trésorerie et montants à recevoir de banques	61 373 \$	61 989 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	38 459	71 086
Titres, déduction faite de la correction de valeur applicable (2)	412 553	409 730
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	301 797	340 191
Prêts		
Prêts de détail	612 687	569 951
Prêts de gros	353 567	287 826
Correction de valeur pour pertes sur prêts	(5 715)	(5 004)
Autres – Dérivés	130 199	142 450
– Autres	126 130	128 312
Total de l'actif	2 031 050 \$	2 006 531 \$
Passif		
Dépôts	1 327 603 \$	1 231 687 \$
Autres – Dérivés	136 568	142 629
– Autres	431 811	505 682
Déventures subordonnées	13 464	11 386
Total du passif	1 909 446	1 891 384
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	121 504	115 048
Participations ne donnant pas le contrôle	100	99
Total des capitaux propres	121 604	115 147
Total du passif et des capitaux propres	2 031 050 \$	2 006 531 \$

(1) Les montants ont été retraités par rapport à ceux présentés précédemment dans le cadre de l'adoption d'IFRS 17, le 1^{er} novembre 2023. Pour plus de détails sur ces changements, se reporter à la note 2 de nos états financiers résumés.

(2) Inclut les titres de placement et les titres détenus à des fins de transaction.

Deuxième trimestre de 2024 par rapport au quatrième trimestre de 2023

Le total de l'actif a augmenté de 25 milliards de dollars, ou 1 %, par rapport au 31 octobre 2023. L'incidence du change a réduit le total de l'actif de 24 milliards de dollars.

Les dépôts productifs d'intérêts auprès de banques ont reculé de 33 milliards de dollars, ou 46 %, du fait principalement de la baisse des dépôts auprès de banques centrales, ce qui reflète les activités de gestion de la trésorerie à court terme.

Les titres, déduction faite de la correction de valeur applicable, ont augmenté de 3 milliards de dollars, ou 1 %, en raison surtout de la transaction visant HSBC Canada. Pour plus de détails, se reporter à la note 6 de nos états financiers résumés. Cette augmentation est également attribuable à la hausse des titres de participation détenus à des fins de transaction reflétant les conditions de marché favorables. Ces facteurs ont été en grande partie annulés par la baisse des titres de créance d'entités gouvernementales détenus à des fins de transaction et l'incidence du change.

Les actifs achetés en vertu de conventions de revente et les titres empruntés ont diminué de 38 milliards de dollars, ou 11 %, en raison de la diminution de la demande des clients.

Les prêts (déduction faite de la correction de valeur pour pertes sur prêts) ont augmenté de 108 milliards de dollars, ou 13 %, en raison surtout de la transaction visant HSBC Canada et de la croissance des volumes des prêts de gros.

Les actifs dérivés ont diminué de 12 milliards de dollars, ou 9 %, en raison principalement de l'incidence du change et de la baisse de la juste valeur des contrats de taux d'intérêt. Ces facteurs ont été atténués par l'augmentation de la juste valeur des contrats de change et des contrats sur actions.

Les autres actifs ont diminué de 2 milliards de dollars, ou 2 %, ce qui rend surtout compte de la diminution des engagements de clients en contrepartie d'acceptations, qui a été atténuée par la hausse du goodwill et des immobilisations incorporelles liées à la transaction visant HSBC Canada.

Le total du passif a augmenté de 18 milliards de dollars, ou 1 %. L'incidence du change a réduit le total du passif de 24 milliards de dollars.

Les dépôts ont augmenté de 96 milliards de dollars, ou 8 %, en raison principalement de la transaction visant HSBC Canada et d'un accroissement des dépôts à terme de détail attribuable aux préférences des clients en termes d'investissement.

Les passifs dérivés ont diminué de 6 milliards de dollars, ou 4 %, en raison principalement de l'incidence du change et de la baisse de la juste valeur des contrats de taux d'intérêt. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse de la juste valeur des contrats de change et des contrats sur actions.

Les autres passifs ont diminué de 74 milliards de dollars, ou 15 %, en raison essentiellement de la diminution des engagements liés aux conventions de rachat, reflétant la baisse de la demande des clients et des acceptations.

Le total des capitaux propres a augmenté de 6 milliards de dollars, ou 6 %, ce qui est attribuable au bénéfice, déduction faite des dividendes, et à l'émission de billets de capital à recours limité et d'actions ordinaires.

Arrangements hors bilan

Nous nous livrons, dans le cours normal de nos activités, à diverses transactions financières qui, aux fins comptables, ne sont pas inscrites dans nos bilans consolidés. Les transactions hors bilan sont généralement effectuées aux fins de gestion des risques, des fonds propres et du financement, à la fois pour notre propre compte et pour celui des clients. Il peut s'agir en l'occurrence de transactions avec des entités structurées et de l'achat ou de l'émission de garanties. Ces transactions donnent lieu à des risques divers tels que les risques de marché, de crédit, de liquidité et de financement, à l'égard desquels une analyse est présentée à la rubrique Gestion du risque du présent rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2024.

Le paragraphe qui suit constitue une mise à jour de nos principales transactions hors bilan, lesquelles sont décrites aux pages 66 à 68 de notre rapport annuel 2023.

Participations dans des entités structurées non consolidées

Conduits multicédants gérés par RBC

Nous administrons des conduits multicédants qui servent principalement à titriser les actifs financiers de nos clients. Notre risque de perte maximal aux termes de telles transactions provient surtout des facilités de garantie de liquidités et de rehaussement de crédit partiel que nous accordons à ces conduits. Au 30 avril 2024, le total de l'actif des conduits multicédants était de 57 milliards de dollars (54 milliards au 31 octobre 2023) et notre risque de perte maximal se chiffrait à 58 milliards (55 milliards au 31 octobre 2023). La hausse reflète l'intensification des activités de titrisation depuis le 31 octobre 2023, principalement dans les catégories d'actifs liés aux prêts et crédit-bail pour automobiles et camions.

Au 30 avril 2024, le total du papier commercial adossé à des actifs (PCAA) émis par les conduits s'élevait à 38 milliards de dollars (37 milliards au 31 octobre 2023). La totalité de ce PCAA (la totalité au 31 octobre 2023) a obtenu une notation parmi les plus élevées octroyées par les agences de notation concernées.

Gestion du risque

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de perte causée par l'incapacité possible ou la réticence d'un débiteur à s'acquitter de ses obligations contractuelles au moment opportun et il peut découler directement du risque de défaillance d'un débiteur principal (p. ex., émetteur, débiteur, contrepartie, emprunteur ou titulaire de police), être indirect et associé à un débiteur secondaire (p. ex., garant ou réassureur) et relever d'un risque hors bilan, d'un risque de crédit éventuel, d'un risque de crédit connexe ou d'un risque transactionnel. Le risque de crédit comprend le risque de contrepartie qui découle des activités de négociation et des activités autres que de négociation.

Notre cadre de gestion du risque de crédit d'entreprise ainsi que les politiques qui le sous-tendent ont pour objet de définir clairement les rôles et les responsabilités, les pratiques acceptables, les limites et les contrôles clés. Aucun changement important n'a été apporté à notre cadre de gestion du risque de crédit d'entreprise, tel qu'il est décrit dans notre rapport annuel 2023.

Prêts hypothécaires résidentiels et marges de crédit sur valeur nette (assurés et non assurés) (1)

Les prêts hypothécaires résidentiels et les marges de crédit sur valeur nette sont garantis par des immeubles résidentiels. Les tableaux ci-après présentent la répartition par secteur géographique.

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Au 30 avril 2024					
	Prêts hypothécaires résidentiels					Marges de crédit sur valeur nette (2)
	Assurés (3)		Non assurés		Total	Total
Secteur géographique (4)						
Canada						
Provinces de l'Atlantique	8 484 \$	43 %	11 094 \$	57 %	19 578 \$	1 659 \$
Québec	12 107	26	34 488	74	46 595	3 251
Ontario	32 467	15	183 690	85	216 157	17 773
Alberta	19 246	45	23 656	55	42 902	4 465
Saskatchewan et Manitoba	8 542	41	12 050	59	20 592	1 752
Colombie-Britannique et territoires	13 040	15	74 466	85	87 506	7 861
Total – Canada (5)	93 886	22	339 444	78	433 330	36 761
États-Unis	–	–	32 893	100	32 893	2 119
Autres pays	–	–	3 152	100	3 152	1 521
Total – Autres pays	–	–	36 045	100	36 045	3 640
Total	93 886 \$	20 %	375 489 \$	80 %	469 375 \$	40 401 \$

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Au 31 janvier 2024					
	Prêts hypothécaires résidentiels					Marges de crédit sur valeur nette (2)
	Assurés (3)		Non assurés		Total	Total
Secteur géographique (4)						
Canada						
Provinces de l'Atlantique	8 448 \$	44 %	10 840 \$	56 %	19 288 \$	1 637 \$
Québec	11 708	27	31 778	73	43 486	3 137
Ontario	30 167	15	169 410	85	199 577	16 744
Alberta	18 714	45	22 602	55	41 316	4 352
Saskatchewan et Manitoba	8 473	42	11 846	58	20 319	1 741
Colombie-Britannique et territoires	11 737	16	62 374	84	74 111	7 083
Total – Canada (5)	89 247	22	308 850	78	398 097	34 694
États-Unis	–	–	32 374	100	32 374	1 986
Autres pays	–	–	3 093	100	3 093	1 582
Total – Autres pays	–	–	35 467	100	35 467	3 568
Total	89 247 \$	21 %	344 317 \$	79 %	433 564 \$	38 262 \$

- (1) Information fournie conformément aux exigences énoncées dans la ligne directrice B-20 du BSIF (Pratiques et procédures de souscription de prêts hypothécaires résidentiels).
- (2) Comprend des marges de crédit sur valeur nette assurées et non assurées totalisant 40 383 millions de dollars et 18 millions, respectivement (38 242 millions et 20 millions, respectivement, au 31 janvier 2024), et sont présentées dans les prêts aux particuliers. Les montants indiqués pour les États-Unis et les autres pays comprennent les prêts à terme garantis par des immeubles résidentiels.
- (3) Les prêts hypothécaires résidentiels assurés sont des prêts hypothécaires pour lesquels le risque de défaillance auquel nous sommes exposés est atténué par l'assurance souscrite auprès de la Société canadienne d'hypothèques et de logement ou d'autres sociétés d'assurance indépendantes.
- (4) Le secteur géographique est déterminé selon l'adresse où se trouve la propriété grevée d'un prêt hypothécaire. Les provinces de l'Atlantique comprennent Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick; la Colombie-Britannique et les territoires comprennent la Colombie-Britannique, le Nunavut, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon.
- (5) Le total consolidé des prêts hypothécaires résidentiels au Canada de 433 milliards de dollars (398 milliards au 31 janvier 2024) comprend des prêts hypothécaires commerciaux de 12 milliards (12 milliards au 31 janvier 2024) dans le secteur Services bancaires canadiens, dont une tranche de 9 milliards (9 milliards au 31 janvier 2024) est assurée, et des prêts hypothécaires résidentiels de 18 milliards (18 milliards au 31 janvier 2024) dans le secteur Marchés des Capitaux, dont une tranche de 18 milliards (18 milliards au 31 janvier 2024) est détenue à des fins de titrisation. Tous les prêts hypothécaires résidentiels détenus à des fins de titrisation sont assurés (tous assurés au 31 janvier 2024).

Prêts hypothécaires résidentiels par période d'amortissement (1)

Le tableau ci-après présente un sommaire du pourcentage des prêts hypothécaires résidentiels qui sont classés dans les périodes d'amortissement restantes selon les paiements effectués par les clients, qui comprennent des paiements plus élevés que le montant contractuel minimal ou des paiements plus fréquents.

Période d'amortissement	Aux					
	30 avril 2024			31 janvier 2024		
	Canada (2)	États-Unis et autres pays	Total	Canada (2)	États-Unis et autres pays	Total
25 ans ou moins	58 %	28 %	56 %	58 %	27 %	55 %
De 25 à 30 ans	21	72	25	21	73	25
De 30 à 35 ans	2	–	1	1	–	1
Plus de 35 ans	19	–	18	20	–	19
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

- (1) Information fournie conformément aux exigences énoncées dans la ligne directrice B-20 du BSIF (Pratiques et procédures de souscription de prêts hypothécaires résidentiels).
- (2) Selon notre politique, les nouveaux prêts hypothécaires sont accordés avec des périodes d'amortissement de 30 ans ou moins. Les périodes d'amortissement de plus de 30 ans indiquent l'incidence de la hausse des taux d'intérêt sur nos portefeuilles de prêts hypothécaires à taux variables. Pour ces prêts, la période d'amortissement est ramenée au calendrier d'amortissement initial lors du renouvellement. Nous n'offrons pas de produits hypothécaires dont la structure entraînerait un amortissement négatif, car les paiements sur les prêts hypothécaires à taux variables augmentent automatiquement pour assurer la couverture des intérêts courus.

Ratio prêt-valeur moyen (1)

Le tableau ci-après présente un sommaire de nos ratios prêt-valeur moyens des nouveaux prêts hypothécaires résidentiels, des prêts hypothécaires résidentiels non assurés acquis et des produits de la gamme Marge Proprio RBC® par secteur géographique, ainsi que les ratios prêt-valeur respectifs pour le total de notre portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels du secteur Services bancaires canadiens en cours.

	Pour les trimestres clos				Pour le semestre clos	
	le 30 avril 2024		le 31 janvier 2024		le 30 avril 2024	
	Non assurés		Non assurés		Non assurés	
	Prêts hypothécaires résidentiels (2)	Produits de la gamme Marge Proprio RBC (3)	Prêts hypothécaires résidentiels (2)	Produits de la gamme Marge Proprio RBC (3)	Prêts hypothécaires résidentiels (2)	Produits de la gamme Marge Proprio RBC (3)
Moyenne des nouveaux prêts et des prêts acquis pour la période, par secteur géographique (4)						
Provinces de l'Atlantique	61 %	66 %	70 %	69 %	65 %	67 %
Québec	55	60	69	68	58	63
Ontario	56	56	70	62	58	57
Alberta	59	61	72	68	60	63
Saskatchewan et Manitoba	62	66	71	71	65	68
Colombie-Britannique et territoires	45	46	67	61	47	49
États-Unis	71	n.s.	72	n.s.	72	n.s.
Autres pays	69	n.s.	73	n.s.	71	n.s.
Moyenne des nouveaux prêts et des prêts acquis pour la période (5), (6), (7)	52 %	53 %	70 %	64 %	55 %	56 %
Total du portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels du secteur Services bancaires canadiens (8), (9)	57 %	49 %	58 %	48 %	57 %	49 %

- (1) Information fournie conformément aux exigences énoncées dans la ligne directrice B-20 du BSIF (Pratiques et procédures de souscription de prêts hypothécaires résidentiels).
- (2) Les prêts hypothécaires résidentiels excluent les prêts hypothécaires résidentiels faisant partie des produits de la gamme Marge Proprio RBC.
- (3) Les produits de la gamme Marge Proprio RBC comprennent des prêts hypothécaires résidentiels et des marges de crédit sur valeur nette.
- (4) Le secteur géographique est déterminé selon l'adresse où se trouve la propriété grevée d'un prêt hypothécaire. Les provinces de l'Atlantique comprennent Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick; la Colombie-Britannique et les territoires comprennent la Colombie-Britannique, le Nunavut, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon.
- (5) Nous calculons le ratio prêt-valeur moyen concernant les nouveaux prêts hypothécaires résidentiels, les prêts hypothécaires résidentiels non assurés acquis et les produits de la gamme Marge Proprio RBC sur une base pondérée, selon le montant du prêt hypothécaire lors de l'origination.
- (6) En ce qui a trait aux nouveaux prêts hypothécaires et aux produits de la gamme Marge Proprio RBC, le ratio prêt-valeur est calculé en fonction du montant total de la facilité aux fins des prêts hypothécaires résidentiels et des produits de la gamme Marge Proprio RBC divisé par la valeur des propriétés résidentielles connexes.
- (7) Comprend le portefeuille acquis de HSBC Canada. Compte non tenu du portefeuille acquis de HSBC Canada, la moyenne des nouveaux prêts hypothécaires résidentiels et prêts hypothécaires résidentiels acquis et des produits de la gamme Marge Proprio RBC était respectivement de 70 % et de 65 % pour le trimestre clos le 30 avril 2024, et respectivement de 70 % et 64 % pour le semestre clos le 30 avril 2024.
- (8) Pondéré selon les soldes des prêts hypothécaires et ajusté pour tenir compte des valeurs des propriétés basées sur l'indice de prix des maisons Teranet – Banque Nationale.
- (9) Comprend le portefeuille acquis de HSBC Canada. Compte non tenu du portefeuille acquis de HSBC Canada, le total du portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels du secteur Services bancaires canadiens pour les prêts hypothécaires résidentiels et les produits de la gamme Marge Proprio RBC était respectivement de 58 % et de 49 % pour le trimestre clos le 30 avril 2024, et respectivement de 58 % et 49 % pour le semestre clos le 30 avril 2024.
- n.s. non significatif

Risque net lié au financement de gros des autres pays par région, par type d'actif et par type de client (1), (2)

Le tableau qui suit présente une ventilation de notre exposition au risque de crédit par région, par type d'actif et par type de client.

(en millions de dollars canadiens)	Aux								31 janvier 2024
	30 avril 2024								
	Type d'actif				Type de client				
	Prêts en cours	Titres (3)	Mise en pension de titres	Dérivés	Institutions financières	Organismes souverains	Grandes entreprises	Total	
Europe (hors Royaume-Uni)	14 380	\$ 28 137	\$ 6 048	\$ 4 005	\$ 21 838	\$ 13 471	\$ 17 261	\$ 52 570	\$ 48 913
Royaume-Uni	10 458	12 018	5 777	2 888	16 113	4 960	10 068	31 141	44 991
Antilles	6 834	12 144	1 887	1 784	10 372	4 293	7 984	22 649	20 092
Asie-Pacifique	5 509	30 688	3 052	1 458	16 735	19 821	4 151	40 707	49 585
Autres (4)	1 763	1 638	2 164	23	2 182	1 546	1 860	5 588	6 800
Risque net des autres pays (5), (6)	38 944	\$ 84 625	\$ 18 928	\$ 10 158	\$ 67 240	\$ 44 091	\$ 41 324	\$ 152 655	\$ 170 381

- (1) Le profil géographique est basé sur le pays où survient le risque, ce qui reflète notre évaluation du risque géographique associé à un risque donné. Il s'agit en général du lieu de résidence de l'emprunteur.
- (2) Les risques sont calculés selon la juste valeur, déduction faite de la valeur des sûretés, lesquelles représentent 362 milliards de dollars donnés en garantie à l'égard des mises en pension de titres (383 milliards au 31 janvier 2024) et 16 milliards à l'égard des dérivés (15 milliards au 31 janvier 2024).
- (3) Les titres comprennent des titres détenus à des fins de transaction de 14 milliards de dollars (14 milliards au 31 janvier 2024), des dépôts de 31 milliards (50 milliards au 31 janvier 2024) et des titres de placement de 40 milliards (41 milliards au 31 janvier 2024).
- (4) Comprend les expositions au risque au Moyen-Orient, en Afrique et en Amérique latine.
- (5) Exclut un risque de 6 846 millions de dollars (5 789 millions au 31 janvier 2024) lié aux organismes supranationaux.
- (6) Reflète une tranche de 3 788 millions de dollars au titre de l'atténuation des risques au moyen de swaps sur défaillance, qui sont généralement utilisés pour couvrir les risques liés à une seule entreprise et le risque de marché (2 211 millions au 31 janvier 2024).

Rendement au chapitre de la qualité du crédit

Les tableaux et analyses suivants, qui portent sur le rendement au chapitre de la qualité du crédit, fournissent de l'information sur les prêts, lesquels englobent les prêts, les acceptations et les engagements, ainsi que sur les autres actifs financiers.

Montant brut des prêts douteux

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Aux et pour les trimestres clos les		
	30 avril 2024	31 janvier 2024	31 octobre 2023
Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	2 908	\$ 2 402	\$ 1 905
Gestion de patrimoine	586	554	514
Marchés des Capitaux	1 838	1 242	1 285
Total du montant brut des prêts douteux	5 332	\$ 4 198	\$ 3 704
Prêts douteux, solde au début de la période	4 198	\$ 3 704	\$ 3 284
Classés comme douteux au cours de la période (nouveaux prêts douteux) (1)	1 712	1 494	1 063
Remboursements nets (1)	(146)	(165)	(166)
Montants sortis du bilan	(546)	(610)	(466)
Autres (2)	114	(225)	(11)
Prêts douteux, solde à la fin de la période	5 332	\$ 4 198	\$ 3 704
Montant brut des prêts douteux en pourcentage des prêts et acceptations			
Total du montant brut des prêts douteux en pourcentage des prêts et acceptations	0,55	% 0,48	% 0,42
Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	0,42	% 0,39	% 0,31
Services bancaires canadiens	0,38	% 0,35	% 0,26
Services bancaires dans les Antilles	3,27	% 3,29	% 3,45
Gestion de patrimoine	0,51	% 0,50	% 0,44
Marchés des Capitaux	1,17	% 0,85	% 0,89

- (1) Certaines variations du montant brut des prêts douteux liées aux portefeuilles de prêts de détail et de prêts de gros du secteur Services bancaires canadiens sont généralement attribuées aux nouveaux prêts douteux, car les montants relatifs aux remboursements nets et à certaines autres variations ne peuvent pas être raisonnablement déterminés. Certaines variations du montant brut des prêts douteux liées aux portefeuilles de prêts de détail et de prêts de gros du secteur Services bancaires dans les Antilles sont généralement attribuées aux remboursements nets et aux nouveaux prêts douteux, car les montants relatifs aux remboursements nets et à certaines autres variations ne peuvent pas être raisonnablement déterminés.
- (2) Tient compte des prêts de nouveau productifs pour la période, des recouvrements au titre des prêts et avances sortis du bilan précédemment, des prêts vendus et des écarts de change et autres variations.

Deuxième trimestre de 2024 par rapport au premier trimestre de 2024

Le total du montant brut des prêts douteux a augmenté de 1 134 millions de dollars, ou 27 %, par rapport au trimestre précédent, et le ratio total du montant brut des prêts douteux s'est accru de 7 p.b., en raison principalement de la hausse des prêts douteux des secteurs Marchés des Capitaux et Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, qui comprennent des prêts dépréciés de 173 millions achetés dans le cadre de la transaction visant HSBC Canada.

Le montant brut des prêts douteux du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises a augmenté de 506 millions de dollars, ou 21 %, en raison principalement de la hausse des prêts douteux de nos portefeuilles de prêts aux entreprises et de prêts de détail du secteur Services bancaires canadiens, ainsi que des prêts dépréciés achetés dans le cadre de la transaction visant HSBC Canada.

Le montant brut des prêts douteux du secteur Gestion de patrimoine a augmenté de 32 millions de dollars, ou 6 %, surtout du fait de l'augmentation des prêts douteux dans quelques secteurs d'activité, y compris celui des services publics et des placements. Cette hausse a été contrebalancée en partie par la diminution des prêts douteux dans les secteurs d'activité des télécommunications et médias.

Le montant brut des prêts douteux du secteur Marchés des Capitaux a augmenté de 596 millions de dollars, ou 48 %, surtout en raison de l'augmentation des prêts douteux dans les secteurs d'activité des produits de financement et de l'immobilier et autres.

Correction de valeur pour pertes de crédit

(en millions de dollars canadiens)	Aux		
	30 avril 2024	31 janvier 2024	31 octobre 2023
Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	4 390 \$	3 980 \$	3 718 \$
Gestion de patrimoine	563	548	618
Marchés des Capitaux	1 119	1 101	1 012
Services de soutien généraux et autres	2	1	–
Correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts	6 074	5 630	5 348
Correction de valeur pour pertes de crédit liée aux autres actifs financiers (1)	23	20	18
Total de la correction de valeur pour pertes de crédit	6 097 \$	5 650 \$	5 366 \$
La correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts comprend ce qui suit :			
Prêts de détail	2 837 \$	2 725 \$	2 591 \$
Prêts de gros	1 732	1 605	1 609
Correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts productifs	4 569 \$	4 330 \$	4 200 \$
Correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts douteux	1 505	1 300	1 148

(1) La correction de valeur pour pertes de crédit liée aux autres actifs financiers représente principalement la correction de valeur pour les titres de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti, les débiteurs et les garanties financières.

Deuxième trimestre de 2024 par rapport au premier trimestre de 2024

Le total de la correction de valeur pour pertes de crédit a augmenté de 447 millions de dollars, ou 8 %, par rapport au trimestre précédent, ce qui reflète principalement une hausse de la correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts de 444 millions.

La correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts productifs a augmenté de 239 millions de dollars, ou 6 %, essentiellement en raison de la correction de valeur initiale de 193 millions liée aux prêts productifs achetés dans le cadre de la transaction visant HSBC Canada.

La correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts douteux a augmenté de 205 millions de dollars, ou 16 %, du fait de l'augmentation de la correction de valeur pour pertes de crédit du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises.

Pour plus de détails, se reporter à la note 5 de nos états financiers résumés.

Risque de marché

Le risque de marché s'entend de l'incidence de la conjoncture et des prix du marché sur notre situation financière, notamment les profits et pertes financiers potentiels découlant des fluctuations de variables déterminées par le marché telles que les taux d'intérêt, les écarts de taux, le cours des actions, les prix des marchandises, les taux de change et les volatilités implicites. Il n'y a eu aucun changement significatif touchant notre cadre de gestion du risque de marché depuis celui décrit dans notre rapport annuel 2023. À l'aide de ce cadre de gestion, nous cherchons continuellement à nous assurer que les risques de marché auxquels nous sommes exposés cadrent avec les contraintes relatives à l'appétit pour le risque établies par le Conseil d'administration.

Les contrôles du risque de marché prévoient des plafonds relatifs aux mesures fondées sur des probabilités utilisées pour déterminer les pertes potentielles des positions liées aux activités de négociation, telles que la valeur à risque (VAR) et les simulations de crise. Des contrôles du risque de marché sont aussi mis en place pour gérer le risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire (RTIPB). Afin d'assurer la surveillance et le contrôle du RTIPB, nous évaluons deux principaux paramètres, soit le risque lié au revenu net d'intérêt et le risque lié à la valeur économique des capitaux propres, en fonction d'une variété de chocs sur les marchés, de scénarios et d'horizons temporels. Il n'y a eu aucun changement important à la méthodologie de mesure du RTIPB ni aux contrôles et limites relatifs à cette mesure, depuis ceux décrits dans notre rapport annuel 2023. Pour plus de détails sur notre approche de gestion du risque de marché, se reporter à la rubrique Risque de marché de notre rapport annuel 2023.

Évaluations du risque de marché – Positions évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net

VAR et VAR des activités de négociation

Le tableau ci-après présente les données ayant trait à la VAR liée à la gestion du risque de marché et la VAR des activités de négociation.

(en millions de dollars canadiens)	30 avril 2024				31 janvier 2024		30 avril 2023 (1)	
	Pour le trimestre clos à cette date				Pour le trimestre clos à cette date		Pour le trimestre clos à cette date	
	Au	Moyenne	Haut	Bas	Au	Moyenne	Au	Moyenne
Titres de participation	12 \$	10 \$	16 \$	6 \$	10 \$	9 \$	10 \$	11 \$
Change	3	4	6	2	3	4	2	3
Marchandises	7	5	7	5	5	5	4	5
Taux d'intérêt (2)	36	26	36	22	30	34	28	31
Risque de crédit spécifique (3)	7	7	9	7	8	7	5	5
Effet de diversification (4)	(33)	(24)	n.s.	n.s.	(31)	(29)	(30)	(33)
VAR des activités de négociation	32 \$	28 \$	41 \$	20 \$	25 \$	30 \$	19 \$	22 \$
VAR totale	45 \$	86 \$	121 \$	35 \$	123 \$	122 \$	41 \$	47 \$

(en millions de dollars canadiens)	30 avril 2024				30 avril 2023 (1)	
	Pour le semestre clos à cette date				Pour le semestre clos à cette date	
	Au	Moyenne	Haut	Bas	Au	Moyenne
Titres de participation	12 \$	9 \$	16 \$	6 \$	10 \$	13 \$
Change	3	4	7	2	2	3
Marchandises	7	5	7	4	4	6
Taux d'intérêt (2)	36	30	44	22	28	31
Risque de crédit spécifique (3)	7	7	9	7	5	5
Effet de diversification (4)	(33)	(26)	n.s.	n.s.	(30)	(34)
VAR des activités de négociation	32 \$	29 \$	41 \$	20 \$	19 \$	24 \$
VAR totale	45 \$	104 \$	138 \$	35 \$	41 \$	51 \$

(1) Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment afin de concorder avec la VAR des activités de négociation.

(2) Le risque lié à l'écart de taux général et le risque lié à l'écart de financement associé aux dérivés non garantis sont inclus dans la VAR liée aux taux d'intérêt.

(3) Le risque spécifique de crédit tient compte de la volatilité de l'écart de taux lié à chaque émetteur.

(4) La VAR des activités de négociation est inférieure à la somme des VAR individuelles par facteur de risque, en raison de la diversification des facteurs de risque.
n.s. non significatif

Deuxième trimestre de 2024 par rapport au deuxième trimestre de 2023

La moyenne de la VAR des activités de négociation s'est établie à 28 millions de dollars, en hausse de 6 millions par rapport à l'exercice précédent, en raison surtout du fait que l'avantage de la diversification a diminué, ce qui a été en partie contrebalancé par les variations du risque lié à nos portefeuilles de titres à revenu fixe.

La moyenne de la VAR totale s'est chiffrée à 86 millions de dollars, en hausse de 39 millions, principalement en raison de l'incidence de la gestion de la volatilité des fonds propres de clôture liée à la transaction visant HSBC Canada, facteur compensé en partie par la réduction des risques liés aux engagements de souscription de prêts et aux portefeuilles de titres à revenu fixe.

Deuxième trimestre de 2024 par rapport au premier trimestre de 2024

La moyenne de la VAR des activités de négociation s'est établie à 28 millions de dollars, en baisse de 2 millions par rapport au trimestre précédent, principalement en raison des variations du risque lié à nos portefeuilles de dérivés sur taux d'intérêt et de titres à revenu fixe.

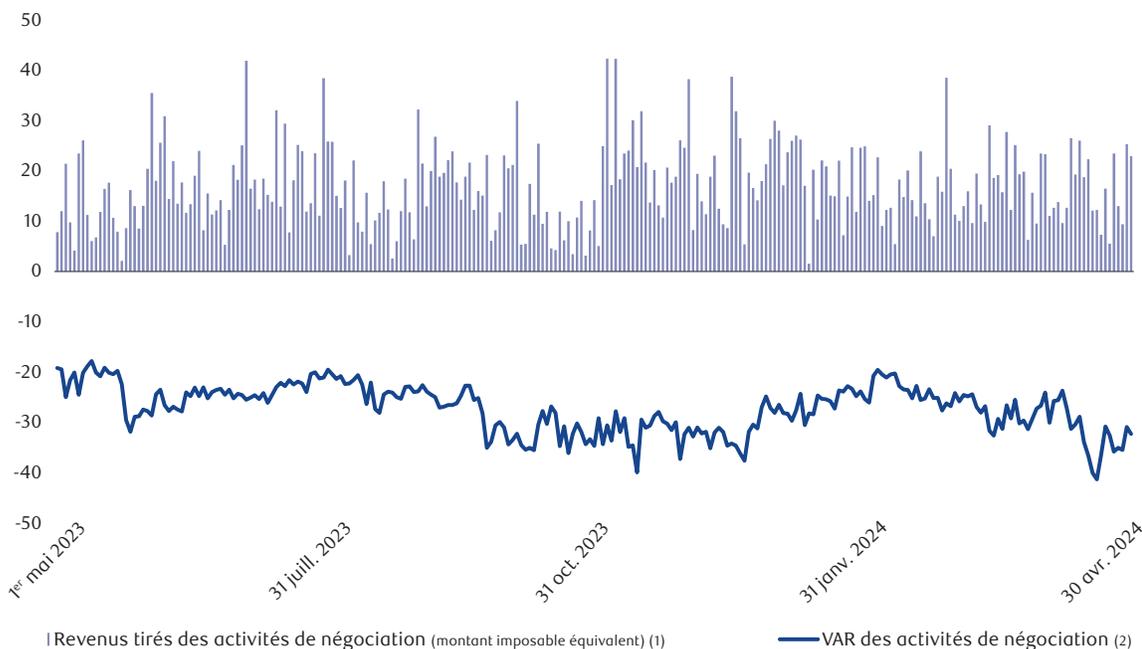
La moyenne de la VAR totale s'est chiffrée à 86 millions de dollars, en baisse de 36 millions, ce qui rend essentiellement compte de l'incidence de la gestion de la volatilité des fonds propres de clôture liée à la transaction visant HSBC Canada.

Deuxième trimestre de 2024 par rapport au deuxième trimestre de 2023 (résultats semestriels)

La moyenne de la VAR des activités de négociation s'est élevée à 29 millions de dollars, en hausse de 5 millions par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison surtout du fait que l'avantage de la diversification a diminué, ce qui a été en partie contrebalancé par les variations du risque lié à nos portefeuilles de dérivés sur titres de participation.

La moyenne de la VAR totale s'est établie à 104 millions de dollars, en hausse de 53 millions, principalement en raison de l'incidence de la gestion de la volatilité des fonds propres de clôture liée à la transaction visant HSBC Canada.

Le graphique ci-après illustre nos profits et pertes de négociation quotidiens (graphique à barres), ainsi que notre VAR quotidienne liée à la gestion du risque de marché (graphique linéaire). Nous n'avons subi aucune perte de négociation nette au cours des trimestres clos le 30 avril 2024 et le 31 janvier 2024.

Revenus tirés des activités de négociation (montant imposable équivalent), (1) et VAR des activités de négociation (2)
(en millions de dollars canadiens)

- (1) Les revenus tirés des activités de négociation (montant imposable équivalent) dans le graphique ci-dessus excluent l'incidence des engagements de souscription de prêts.
- (2) Au quatrième trimestre de 2023, la VAR dans le graphique ci-dessus a été révisée par rapport à celle qui avait été présentée précédemment afin de refléter la VAR des activités de négociation de nos portefeuilles de négociation.

Évaluations du risque de marché – Actifs et passifs de RBC Assurances⁽¹⁾

Nous offrons une vaste gamme de produits d'assurance à nos clients et détenons des placements afin de pouvoir respecter nos obligations futures au titre des polices d'assurance. Les placements à l'appui des provisions techniques sont principalement des actifs à revenu fixe évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Par conséquent, les variations de la juste valeur de ces actifs sont en grande partie neutralisées par les variations des taux d'actualisation utilisés dans le calcul des actifs et des passifs de contrat d'assurance et de réassurance, et l'incidence de ces éléments est reflétée dans le résultat des placements d'assurance dans l'état consolidé du résultat net. Au 30 avril 2024, nous détenons des passifs liés aux contrats d'assurance de 19 milliards de dollars, déduction faite des actifs liés aux contrats d'assurance et des soldes de contrats de réassurance détenus (19 milliards au 31 janvier 2024).

Évaluations du risque de marché – Sensibilités au RTIPB

Le tableau suivant présente l'incidence potentielle avant impôt d'une augmentation ou d'une diminution immédiate et soutenue de 100 p.b. des taux d'intérêt sur la valeur économique des capitaux propres et sur le revenu net d'intérêt prévus sur 12 mois, en présupposant qu'aucune opération de couverture supplémentaire n'est effectuée. Les mesures du risque de taux d'intérêt sont fondées sur les positions du bilan et hors bilan actuelles, lesquelles peuvent changer avec le temps en réaction aux activités commerciales et aux mesures prises par la direction.

(en millions de dollars canadiens)	30 avril 2024			31 janvier 2024			30 avril 2023			
	Risque lié à la valeur économique des capitaux propres			Risque lié au revenu net d'intérêt (1)			Risque lié à la valeur économique des capitaux propres	Risque lié à la valeur économique des capitaux propres	Risque lié au revenu net d'intérêt (1)	
	Incidence – dollar canadien	Incidence – dollar américain	Total	Incidence – dollar canadien	Incidence – dollar américain	Total				
Incidence avant impôt d'une :										
augmentation des taux de 100 p.b.	(1 879)\$	(270)\$	(2 149)\$	134 \$	191 \$	325 \$	(1 649)\$	535 \$	(1 726)\$	824 \$
diminution des taux de 100 p.b.	1 801	2	1 803	(190)	(268)	(458)	1 309	(622)	1 507	(894)

(1) Représente le risque lié au revenu net d'intérêt sur 12 mois découlant d'une variation instantanée et soutenue des taux d'intérêt.

Au 30 avril 2024, un choc immédiat et soutenu constituant une diminution de 100 p.b. aurait eu une incidence négative de 458 millions de dollars sur notre revenu net d'intérêt, contre 622 millions au trimestre précédent. Au 30 avril 2024, un choc immédiat et soutenu constituant une augmentation de 100 p.b. aurait eu une incidence négative de 2 149 millions de dollars sur la valeur économique des capitaux propres de la banque, comparativement à 1 649 millions au trimestre précédent. D'un trimestre à l'autre, les variations de la sensibilité du revenu net d'intérêt et de la valeur économique des capitaux propres sont principalement attribuables à la croissance nette des actifs à taux fixe. Au cours du deuxième trimestre de 2024, les risques liés au revenu net d'intérêt et à la valeur économique des capitaux propres sont demeurés dans les limites approuvées.

¹ Les montants ont été retraités par rapport à ceux présentés précédemment dans le cadre de l'adoption d'IFRS 17, le 1^{er} novembre 2023. Pour plus de détails sur ces changements, se reporter à la note 2 de nos états financiers résumés.

Lien entre le risque de marché et les principales données figurant au bilan

Les tableaux ci-après illustrent le lien entre les principales données figurant au bilan et les positions incluses dans les informations fournies à l'égard du risque de marché lié aux activités de négociation et du risque de marché lié aux activités autres que de négociation, ce qui illustre la façon dont nous gérons le risque de marché lié à nos actifs et passifs à l'aide de différentes évaluations du risque.

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 avril 2024			
	Montant figurant au bilan	Évaluation du risque de marché		Risque principal lié aux activités autres que de négociation
		Risque lié aux activités de négociation (1)	Risque lié aux activités autres que de négociation (2)	
Actifs exposés au risque de marché				
Trésorerie et montants à recevoir de banques	61 373 \$	– \$	61 373 \$	Taux d'intérêt
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	38 459	1	38 458	Taux d'intérêt
Titres				
Titres détenus à des fins de transaction	173 566	151 456	22 110	Taux d'intérêt, écart de taux
Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable	238 987	–	238 987	Taux d'intérêt, écart de taux, cours des actions
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	301 797	266 802	34 995	Taux d'intérêt
Prêts				
Prêts de détail	612 687	–	612 687	Taux d'intérêt
Prêts de gros	353 567	16 297	337 270	Taux d'intérêt
Correction de valeur pour pertes sur prêts	(5 715)	–	(5 715)	Taux d'intérêt
Autres				
Dérivés	130 199	127 529	2 670	Taux d'intérêt, écart de change
Autres actifs	110 346	11 197	99 149	Taux d'intérêt
Actifs non exposés au risque de marché (3)	15 784			
Total de l'actif	2 031 050 \$	573 282 \$	1 441 984 \$	
Passifs exposés au risque de marché				
Dépôts	1 327 603 \$	57 145 \$	1 270 458 \$	Taux d'intérêt
Autres				
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	31 487	31 219	268	Taux d'intérêt, cours des actions
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	279 721	258 589	21 132	Taux d'intérêt
Dérivés	136 568	126 473	10 095	Taux d'intérêt, écart de change
Autres passifs	95 744	14 203	81 541	Taux d'intérêt
Déventures subordonnées	13 464	–	13 464	Taux d'intérêt
Passifs non exposés au risque de marché (4)	24 859			
Total du passif	1 909 446 \$	487 629 \$	1 396 958 \$	
Total des capitaux propres	121 604			
Total du passif et des capitaux propres	2 031 050 \$			

(1) Le risque lié aux activités de négociation comprend les positions qui sont classées ou désignées à la juste valeur par le biais du résultat net et les positions pour lesquelles les profits et pertes de réévaluation sont comptabilisés dans les revenus de nos portefeuilles de négociation. Les évaluations du risque de marché liées à la VAR et aux simulations de crise servent de contrôles des risques pour le risque lié aux activités de négociation.

(2) Le risque lié aux activités autres que de négociation comprend les positions utilisées aux fins de la gestion du RTIPB et d'autres portefeuilles d'activités autres que de négociation. Les autres portefeuilles d'activités autres que de négociation significatifs comprennent les positions liées à RBC Assurances et les titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable, non pris en compte dans le RTIPB.

(3) Les actifs non exposés au risque de marché comprennent des immobilisations corporelles et d'autres actifs.

(4) Les passifs non exposés au risque de marché comprennent des passifs liés à la paie et d'autres passifs.

Au 31 janvier 2024

(en millions de dollars canadiens)	Évaluation du risque de marché			Risque principal lié aux activités autres que de négociation
	Montant figurant au bilan	Risque lié aux activités de négociation (1)	Risque lié aux activités autres que de négociation (2)	
Actifs exposés au risque de marché				
Trésorerie et montants à recevoir de banques	74 347 \$	– \$	74 347 \$	Taux d'intérêt
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	61 080	1	61 079	Taux d'intérêt
Titres				
Titres détenus à des fins de transaction	193 597	171 135	22 462	Taux d'intérêt, écart de taux
Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable	212 216	–	212 216	Taux d'intérêt, écart de taux, cours des actions
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	347 871	312 834	35 037	Taux d'intérêt
Prêts				
Prêts de détail	569 894	2	569 892	Taux d'intérêt
Prêts de gros	293 721	7 144	286 577	Taux d'intérêt
Correction de valeur pour pertes sur prêts	(5 299)	–	(5 299)	Taux d'intérêt
Autres				
Dérivés	105 038	101 688	3 350	Taux d'intérêt, écart de change
Autres actifs	106 130	9 017	97 113	Taux d'intérêt
Actifs non exposés au risque de marché (3)	15 810			
Total de l'actif	1 974 405 \$	601 821 \$	1 356 774 \$	
Passifs exposés au risque de marché				
Dépôts	1 241 168 \$	56 202 \$	1 184 966 \$	Taux d'intérêt
Autres				
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	35 012	35 007	5	Taux d'intérêt, cours des actions
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	334 490	313 197	21 293	Taux d'intérêt
Dérivés	106 974	98 998	7 976	Taux d'intérêt, écart de change
Autres passifs	107 065	13 166	93 899	Taux d'intérêt
Déventures subordonnées	11 525	–	11 525	Taux d'intérêt
Passifs non exposés au risque de marché (4)	21 683			
Total du passif	1 857 917 \$	516 570 \$	1 319 664 \$	
Total des capitaux propres	116 488			
Total du passif et des capitaux propres	1 974 405 \$			

(1) Le risque lié aux activités de négociation comprend les positions qui sont classées ou désignées à la juste valeur par le biais du résultat net et les positions pour lesquelles les profits et pertes de réévaluation sont comptabilisés dans les revenus de nos portefeuilles de négociation. Les évaluations du risque de marché liées à la VAR et aux simulations de crise servent de contrôles des risques pour le risque lié aux activités de négociation.

(2) Le risque lié aux activités autres que de négociation comprend les positions utilisées aux fins de la gestion du RTIPB et d'autres portefeuilles d'activités autres que de négociation. Les autres portefeuilles d'activités autres que de négociation significatifs comprennent les positions liées à RBC Assurances et les titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable, non pris en compte dans le RTIPB.

(3) Les actifs non exposés au risque de marché comprennent des immobilisations corporelles et d'autres actifs.

(4) Les passifs non exposés au risque de marché comprennent des passifs liés à la paie et d'autres passifs.

Risque de liquidité et de financement

Le risque de liquidité et de financement (risque de liquidité) est le risque que nous ne soyons pas en mesure de générer en temps opportun et de façon rentable la trésorerie et les équivalents de trésorerie nécessaires pour satisfaire à nos engagements. Le risque de liquidité résulte de la non-concordance de l'échéancier et de la valeur des flux de trésorerie, en ce qui concerne tant les éléments figurant au bilan que ceux hors bilan.

Nos activités de gestion du risque de liquidité sont menées conformément aux cadres et politiques internes, notamment le cadre de gestion du risque d'entreprise, le cadre d'appétit pour le risque d'entreprise, le cadre de gestion du risque de liquidité d'entreprise, la politique sur le risque de liquidité d'entreprise et la politique de mise en gage d'entreprise. Collectivement, nos cadres et politiques stipulent les exigences en matière de gestion de la liquidité et du financement appropriées à l'exécution de notre stratégie et permettant de nous assurer que le risque de liquidité auquel nous sommes exposés demeure dans les limites de notre appétit pour le risque. Aucun changement important n'a été apporté, tel qu'il est décrit dans notre rapport annuel 2023.

Réserve de liquidités

Notre réserve de liquidités est uniquement constituée d'actifs liquides non grevés disponibles. Notre capacité inutilisée en matière de financement de gros pourrait constituer une autre source de liquidités, mais nous ne la prenons pas en considération pour le calcul de la réserve de liquidités.

	Au 30 avril 2024				
	Actifs liquides détenus par la banque	Titres reçus en garantie dans le cadre des transactions de financement de titres et des transactions sur dérivés	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés
(en millions de dollars canadiens)					
Trésorerie et dépôts auprès de banques	99 832 \$	– \$	99 832 \$	3 395 \$	96 437 \$
Titres émis ou garantis par des organismes souverains, des banques centrales ou des banques multilatérales de développement (1)	313 620	327 290	640 910	384 177	256 733
Autres titres	146 643	124 589	271 232	158 033	113 199
Autres actifs liquides (2)	33 214	–	33 214	28 047	5 167
Total des actifs liquides	593 309 \$	451 879 \$	1 045 188 \$	573 652 \$	471 536 \$

	Au 31 janvier 2024				
	Actifs liquides détenus par la banque	Titres reçus en garantie dans le cadre des transactions de financement de titres et des transactions sur dérivés	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés
(en millions de dollars canadiens)					
Trésorerie et dépôts auprès de banques	137 887 \$	– \$	137 887 \$	3 075 \$	134 812 \$
Titres émis ou garantis par des organismes souverains, des banques centrales ou des banques multilatérales de développement (1)	320 261	373 167	693 428	438 250	255 178
Autres titres	138 801	126 761	265 562	157 158	108 404
Autres actifs liquides (2)	27 886	–	27 886	24 768	3 118
Total des actifs liquides	624 835 \$	499 928 \$	1 124 763 \$	623 251 \$	501 512 \$

	Aux	
	30 avril 2024	31 janvier 2024
(en millions de dollars canadiens)		
Banque Royale du Canada	228 869 \$	215 036 \$
Succursales à l'étranger	50 871	76 053
Filiales	191 796	210 423
Total des actifs liquides non grevés	471 536 \$	501 512 \$

(1) Inclut les titres liquides émis par des gouvernements provinciaux et des entités parrainées par le gouvernement américain et dont le gouvernement fédéral des États-Unis est le curateur (p. ex., la Federal National Mortgage Association et la Federal Home Loan Mortgage Corporation).

(2) Le montant des actifs liquides grevés représente les garanties en espèces et les dépôts de garantie obligatoires en espèces qui ont été fournis en lien avec des transactions visant des dérivés négociés hors cote et en Bourse.

D'ordinaire, la réserve de liquidités reflète surtout l'activité bancaire courante des clients de détail et commerciaux, alors que les portefeuilles d'actifs liquides reflètent les variations des soldes des dépôts et des prêts, ainsi que les stratégies commerciales et les opérations des clients liés aux activités du secteur Marchés des Capitaux. La Trésorerie générale a également une incidence sur la réserve de liquidités en raison des activités de gestion d'émission de titres d'emprunt, ce qui pourrait entraîner des différences temporelles entre l'émission de titres d'emprunt et le déploiement du financement aux activités.

Deuxième trimestre de 2024 par rapport au premier trimestre de 2024

Le total des actifs liquides non grevés a reculé de 30 milliards de dollars, ou 6 %, par rapport au trimestre précédent sous l'effet principalement d'une diminution de la trésorerie et des dépôts auprès de banques, ce qui reflète le recul des dépôts auprès des banques centrales liées aux activités de gestion de la trésorerie à court terme ainsi que la croissance des prêts.

Charges grevant les actifs

Le tableau ci-dessous présente un aperçu des montants figurant au bilan et des montants hors bilan au titre de la trésorerie, des titres et des autres actifs et indique ceux qui sont grevés et ceux qui sont disponibles à la vente ou qui peuvent être donnés à titre de garantie dans le cadre de transactions de financement garanti. Les autres actifs, tels que les prêts hypothécaires et les créances sur cartes de crédit, peuvent aussi être monétisés, mais cela nécessite un plus long délai d'exécution que pour les titres négociables. Au 30 avril 2024, nos actifs non grevés et pouvant être donnés en garantie représentaient 24 % du total de l'actif (25 % au 31 janvier 2024).

(en millions de dollars canadiens)	Aux											
	30 avril 2024					31 janvier 2024						
	Actifs grevés		Actifs non grevés			Actifs grevés		Actifs non grevés				
	Donnés en garantie	Autres (1)	Pouvant être donnés en garantie (2)		Autres (3)	Total	Donnés en garantie	Autres (1)	Pouvant être donnés en garantie (2)		Autres (3)	Total
Trésorerie et dépôts auprès de banques	– \$	3 395 \$	96 437 \$	– \$	99 832 \$	– \$	3 075 \$	134 812 \$	– \$	137 887 \$		
Titres												
Titres détenus à des fins de transaction	80 608	–	100 152	2 400	183 160	94 705	–	108 905	2 302	205 912		
Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable	15 584	–	223 403	–	238 987	7 850	–	204 366	–	212 216		
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés (4)	470 479	29 326	9 980	1 541	511 326	512 994	27 480	10 936	1 986	553 396		
Prêts												
Prêts de détail												
Titres hypothécaires	28 729	–	29 559	–	58 288	26 090	–	28 879	–	54 969		
Prêts hypothécaires	74 336	–	39 948	296 803	411 087	72 716	–	34 489	271 390	378 595		
Prêts autres qu'hypothécaires	6 272	–	–	137 040	143 312	5 997	–	–	130 333	136 330		
Prêts de gros	–	–	27 476	326 091	353 567	–	–	24 279	269 716	293 995		
Correction de valeur pour pertes sur prêts	–	–	–	(5 715)	(5 715)	–	–	–	(5 299)	(5 299)		
Actif net des fonds distincts	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–		
Autres												
Dérivés	–	–	–	130 199	130 199	–	–	–	105 038	105 038		
Autres (5)	28 047	–	5 167	92 916	126 130	24 768	–	3 118	91 320	119 206		
Total de l'actif	704 055 \$	32 721 \$	532 122 \$	981 275 \$	2 250 173 \$	745 120 \$	30 555 \$	549 784 \$	866 786 \$	2 192 245 \$		

(1) Inclut les actifs qui ne peuvent pas être utilisés pour obtenir un financement garanti en raison de restrictions juridiques ou d'autre nature.

(2) Représente les actifs qui peuvent être immédiatement donnés en garantie, dont les titres adossés à des créances hypothécaires dans le cadre de la *Loi nationale sur l'habitation*, nos prêts hypothécaires non grevés qui sont admissibles à titre de garantie auprès d'une Federal Home Loan Bank (FHLB), ainsi que les prêts qui sont admissibles à titre de garantie au titre de la facilité d'escompte dont nous disposons et que nous avons déposés en garantie auprès de la Federal Reserve Bank of New York (FRBNY).

(3) Les autres actifs non grevés ne sont assujettis à aucune restriction en ce qui a trait à leur recours pour obtenir du financement ou à leur utilisation à titre de garantie, mais ils ne seront pas considérés comme immédiatement disponibles.

(4) Inclut les actifs liquides détenus par la banque et les titres reçus en garantie dans le cadre de financement de titres hors bilan, de transactions sur dérivés et de prêts sur marges. Comprend des garanties de 29 milliards de dollars (27 milliards au 31 janvier 2024) reçues dans le cadre d'opérations de revente qui ne peuvent pas être redonnées en garantie dans leur forme juridique actuelle.

(5) Le montant des actifs donnés en garantie représente les garanties en espèces et les dépôts de garantie obligatoires qui ont été fournis en lien avec des transactions visant des dérivés négociés hors cote et en Bourse.

Deuxième trimestre de 2024 par rapport au premier trimestre de 2024

Le total des actifs non grevés pouvant être donnés en garantie a diminué de 18 milliards de dollars, ou 3 %, par rapport au trimestre précédent en raison principalement d'une diminution de la trésorerie et des dépôts auprès de banques, qui a été contrebalancée en partie par une augmentation des titres au bilan ainsi que par une hausse des soldes de prêts disponibles qui sont admissibles à titre de garanties auprès d'une FHLB.

Financement

Stratégie de financement

Le maintien d'une diversification des sources de financement est une stratégie importante de gestion de notre profil de risque de liquidité.

Le financement de base, qui inclut les fonds propres, les passifs liés au financement de gros à long terme et un portefeuille diversifié de dépôts de particuliers, ainsi qu'une portion stable de nos dépôts d'entreprises et dépôts institutionnels, constitue l'assise de notre position de liquidité structurelle.

Les activités de financement de gros sont bien diversifiées tant sur le plan géographique que sur le plan des secteurs d'investissement, des instruments, des devises, de la structure et des échéances. Nous maintenons notre présence dans différents marchés de financement, ce qui nous permet de surveiller continuellement les faits nouveaux et les tendances qui se manifestent, de manière à cibler les opportunités ou les risques et à prendre sans délai les mesures qui s'imposent.

Nous évaluons continuellement les possibilités de percer de nouveaux marchés et des secteurs d'investissement inexploités, car la diversification nous donne une plus grande souplesse de financement de gros, elle réduit la concentration du financement et la dépendance envers ce dernier, et donne généralement lieu à des réductions des coûts de financement.

Nous évaluons régulièrement notre concentration du financement et avons mis en place des limites relativement à certaines sources de financement afin de favoriser la diversification de notre base de financement.

Profil des dépôts et du financement

Au 30 avril 2024, les dépôts fondés sur les relations, qui constituent la principale source de financement des prêts de détail et des prêts aux entreprises, s'établissaient à 943 milliards de dollars, ou 57 % du total du financement (847 milliards, ou 52 %, au 31 janvier 2024). Les dépôts fondés sur les relations attribuables à la transaction visant HSBC Canada s'élevaient à 75 milliards de dollars, ou 5 % du total du financement. La tranche restante est composée de financement de gros à court terme et à long terme.

Le financement des actifs très liquides se compose principalement d'un financement de gros à court terme qui reflète la période de monétisation de ces actifs. Le financement de gros à long terme sert principalement à financer les actifs de gros qui sont moins liquides et à soutenir des réserves d'actifs liquides.

La dette à long terme de premier rang émise par la banque depuis le 23 septembre 2018, inclusivement, ayant une échéance initiale supérieure à 400 jours et étant négociable, sous réserve de certaines exceptions, est assujettie au régime de recapitalisation interne des banques canadiennes. Aux termes de ce régime, si le surintendant des institutions financières détermine qu'une banque pourrait ne plus être viable, le gouverneur en conseil peut, sur recommandation du ministre des Finances, lorsque ce dernier juge qu'il en va de l'intérêt du public, ordonner que la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) convertisse une partie ou la totalité de certaines actions et de certains passifs de cette banque en actions ordinaires. Au 30 avril 2024, la valeur nominale des titres d'emprunt à long terme émis et en cours qui étaient assujettis à une conversion en vertu du régime de recapitalisation interne s'élevait à 109 milliards de dollars (106 milliards au 31 janvier 2024).

Pour plus de détails sur le financement de gros, se reporter au tableau de la composition du financement de gros ci-après.

Émission de titres d'emprunt à long terme

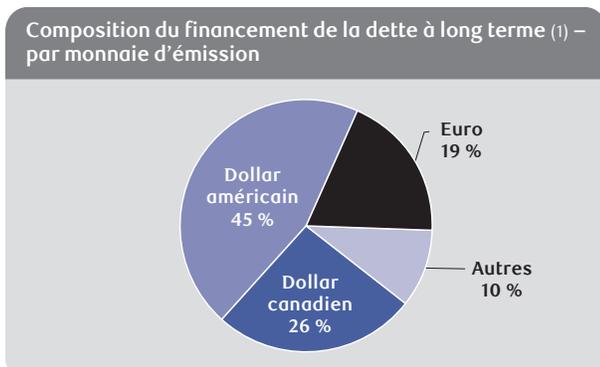
Nous avons recours à des programmes enregistrés d'émission de titres d'emprunt à long terme. Le tableau ci-dessous présente un sommaire de nos programmes inscrits et des plafonds autorisés, par secteur géographique.

Programmes par secteur géographique

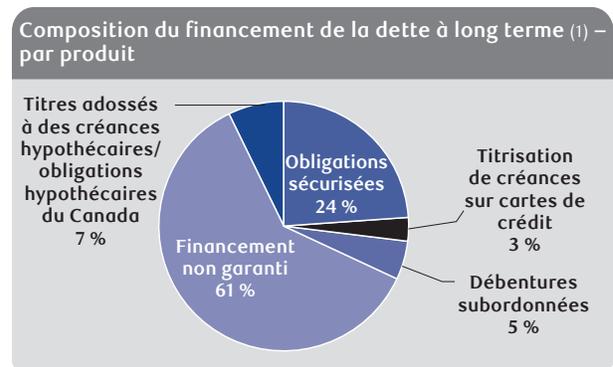
Canada	États-Unis	Europe/Asie
<ul style="list-style-type: none"> Prospectus préalable de base au Canada – 25 milliards de dollars 	<ul style="list-style-type: none"> Prospectus préalable de base aux États-Unis – 75 milliards de dollars US 	<ul style="list-style-type: none"> Programme européen d'émission de titres d'emprunt – 75 milliards de dollars US Programme mondial d'obligations sécurisées – 75 milliards d'euros Programmes d'émission au Japon – 1 billion de yens

Nous obtenons également du financement à long terme à l'aide de billets de premier rang canadiens, d'obligations kangourou (émises sur le marché australien par des firmes étrangères) et de certificats de dépôt Yankee (émis sur le marché américain par des firmes étrangères).

Comme l'indiquent les graphiques ci-dessous, notre profil actuel de la dette à long terme est bien diversifié en ce qui concerne chaque monnaie et chaque produit.



(1) Comprend du financement à long terme non garanti et garanti et des débentures subordonnées ayant une durée à l'échéance initiale supérieure à un an.



(1) Comprend du financement à long terme non garanti et garanti et des débentures subordonnées ayant une durée à l'échéance initiale supérieure à un an.

Les tableaux ci-après montrent la composition de notre financement de gros selon la durée à courir jusqu'à l'échéance.

Composition du financement de gros ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 avril 2024							
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 12 mois	Moins de 1 an Sous-total	De 1 à 2 ans	2 ans et plus	Total
Dépôts provenant de banques ⁽²⁾	3 947 \$	312 \$	– \$	116 \$	4 375 \$	– \$	– \$	4 375 \$
Certificats de dépôt et papier commercial ⁽³⁾	12 883	19 008	18 663	15 599	66 153	–	–	66 153
Papier commercial adossé à des actifs ⁽⁴⁾	4 329	3 873	8 101	1 069	17 372	–	–	17 372
Billets à moyen terme non garantis de premier rang ⁽⁵⁾	2 589	11 435	5 007	20 148	39 179	15 666	53 963	108 808
Obligations structurées non garanties de premier rang ⁽⁶⁾	858	1 822	2 347	5 812	10 839	3 980	17 470	32 289
Titrisation de prêts hypothécaires	–	1 066	405	1 815	3 286	1 307	12 720	17 313
Obligations sécurisées/titres adossés à des actifs ⁽⁷⁾	–	–	1 720	3 620	5 340	13 401	47 647	66 388
Passif subordonné	–	1 500	–	1 500	3 000	3 273	7 698	13 971
Autres ⁽⁸⁾	4 794	268	1 706	1 890	8 658	16 945	145	25 748
Total	29 400	\$ 39 284	\$ 37 949	\$ 51 569	\$ 158 202	\$ 54 572	\$ 139 643	\$ 352 417
Comprend :								
– Financement garanti	9 019 \$	5 023 \$	10 975 \$	6 504 \$	31 521 \$	14 708 \$	60 367 \$	106 596 \$
– Financement non garanti	20 381	34 261	26 974	45 065	126 681	39 864	79 276	245 821

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 janvier 2024							
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 12 mois	Moins de 1 an Sous-total	De 1 à 2 ans	2 ans et plus	Total
Dépôts provenant de banques ⁽²⁾	6 568 \$	136 \$	344 \$	20 \$	7 068 \$	– \$	– \$	7 068 \$
Certificats de dépôt et papier commercial ⁽³⁾	7 850	12 466	26 019	22 190	68 525	–	–	68 525
Papier commercial adossé à des actifs ⁽⁴⁾	4 466	5 417	6 025	1 666	17 574	–	–	17 574
Billets à moyen terme non garantis de premier rang ⁽⁵⁾	43	691	13 797	16 683	31 214	17 205	56 171	104 590
Obligations structurées non garanties de premier rang ⁽⁶⁾	1 483	1 362	1 980	3 205	8 030	5 726	16 270	30 026
Titrisation de prêts hypothécaires	–	362	1 065	841	2 268	2 243	10 297	14 808
Obligations sécurisées/titres adossés à des actifs ⁽⁷⁾	–	–	–	3 831	3 831	11 780	45 799	61 410
Passif subordonné	–	–	1 500	1 500	3 000	3 266	5 700	11 966
Autres ⁽⁸⁾	6 637	2 223	1 728	1 612	12 200	15 658	133	27 991
Total	27 047	\$ 22 657	\$ 52 458	\$ 51 548	\$ 153 710	\$ 55 878	\$ 134 370	\$ 343 958
Comprend :								
– Financement garanti	10 998 \$	7 811 \$	8 553 \$	6 338 \$	33 700 \$	14 023 \$	56 096 \$	103 819 \$
– Financement non garanti	16 049	14 846	43 905	45 210	120 010	41 855	78 274	240 139

(1) Ne tient pas compte des acceptations bancaires ni des conventions de rachat.

(2) Ne tient pas compte des dépôts liés aux services que nous fournissons aux banques (p. ex., services de garde, gestion de la trésorerie).

(3) Inclut les billets de dépôt au porteur (non garantis).

(4) Inclut seulement le passif consolidé, y compris notre programme de papier commercial garanti par des créances.

(5) Inclut les billets de dépôt et les billets à taux variable (non garantis).

(6) Inclut les billets pour lesquels le résultat est fonction des fluctuations du taux de change, des marchandises et des titres de participation.

(7) Inclut les obligations sécurisées garanties par les emprunts hypothécaires résidentiels et les titres adossés à des créances sur cartes de crédit.

(8) Inclut les obligations encaissables par anticipation (garanties) de 4 835 millions de dollars (4 987 millions au 31 janvier 2024), d'autres dépôts structurés à long terme (non garantis) de 20 022 millions (17 774 millions au 31 janvier 2024), et des avances d'une FHLB (garanties) de 688 millions (5 040 millions au 31 janvier 2024) et des certificats de placement garanti de gros de 203 millions (190 millions au 31 janvier 2024).

Notations

Notre capacité à accéder aux marchés du financement non garanti et à mener, de façon rentable, certaines activités de titrisation dépend principalement du maintien de notations concurrentielles. Les notations et les perspectives fournies par les agences de notation reflètent le point de vue de ces dernières et leurs méthodes. Les notations font l'objet de modifications, en raison de facteurs comprenant, notamment, notre solidité financière, notre situation concurrentielle, nos liquidités ainsi que d'autres facteurs qui sont en partie indépendants de notre volonté.

Le tableau suivant présente nos principales notations :

Notations (1)

	Au 29 mai 2024			
	Dettes à court terme	Dettes à long terme de premier rang existante (2)	Dettes à long terme de premier rang (3)	Perspective
Moody's [‡] (4)	P-1	Aa1	A1	stable
Standard & Poor's [‡] (5)	A-1+	AA-	A	stable
Fitch Ratings [‡] (6)	F1+	AA	AA-	stable
DBRS [‡] (7)	R-1 (élevée)	AA (élevée)	AA	stable

- (1) Les notations ne constituent pas des recommandations visant l'achat, la vente ou la détention d'une obligation financière, car elles ne fournissent pas de commentaires sur le cours du marché ni sur la pertinence pour un investisseur en particulier. Les notations sont déterminées par les agences de notation en fonction des critères que celles-ci établissent à l'occasion et elles peuvent faire l'objet d'une révision ou d'un retrait par une agence de notation en tout temps.
- (2) Comprend la dette à long terme de premier rang émise avant le 23 septembre 2018 ainsi que celle émise à cette date ou par la suite, laquelle est ignorée aux fins du régime de recapitalisation interne.
- (3) Comprend la dette à long terme de premier rang émise le 23 septembre 2018 ou après cette date, laquelle peut être convertie aux termes du régime de recapitalisation interne.
- (4) Le 6 novembre 2023, Moody's a confirmé nos notations avec une perspective stable.
- (5) Le 25 mai 2023, Standard & Poor's a confirmé nos notations avec une perspective stable.
- (6) Le 20 juin 2023, Fitch Ratings a confirmé nos notations avec une perspective stable.
- (7) Le 10 mai 2024, DBRS a confirmé nos notations avec une perspective stable.

Obligations contractuelles supplémentaires découlant de révisions à la baisse des notations

Nous sommes tenus de donner des biens en garantie à certaines contreparties dans l'éventualité où nos notations actuelles baisseraient. Le tableau ci-après présente les obligations additionnelles au titre des garanties susceptibles d'être requises à la date de clôture advenant une révision à la baisse d'un cran, de deux crans ou de trois crans. Ces obligations additionnelles au titre des garanties constituent des exigences supplémentaires pour chaque révision à la baisse consécutive et elles ne représentent pas l'incidence cumulative de multiples révisions à la baisse. Les montants présentés varient périodiquement en raison de plusieurs facteurs, dont le transfert d'activités de négociation à des infrastructures du marché financier ayant fait l'objet d'une compensation centrale et à des Bourses, l'expiration de transactions mettant en jeu des événements susceptibles de déclencher des révisions à la baisse, l'application de limites internes aux nouveaux accords afin d'exclure les événements susceptibles de déclencher des révisions à la baisse, ainsi que les positions évaluées à la valeur de marché dans le cours normal des activités. Aucun titre d'emprunt de premier rang en circulation sur le marché ne comporte de modalités faisant en sorte qu'une révision des notations déclencherait un remboursement anticipé du capital.

	Aux					
	30 avril 2024			31 janvier 2024		
(en millions de dollars canadiens)	Révision à la baisse de 1 cran	Révision à la baisse de 2 crans	Révision à la baisse de 3 crans	Révision à la baisse de 1 cran	Révision à la baisse de 2 crans	Révision à la baisse de 3 crans
Exigences contractuelles liées au financement des dérivés ou aux marges	228 \$	137 \$	218 \$	327 \$	90 \$	186 \$
Autres exigences contractuelles liées au financement ou aux marges (1)	44	46	87	45	55	50

(1) Inclut les certificats de placement garanti (CPG) émis dans le cadre de nos activités sur les marchés des obligations municipales à New York.

Ratio de liquidité à court terme

Le ratio de liquidité à court terme est une mesure prévue par l'accord de Bâle III utilisée pour évaluer la suffisance des actifs liquides de haute qualité disponibles pour satisfaire aux besoins de liquidités sur une période de 30 jours advenant une sévère crise de liquidité. Le ratio de liquidité à court terme minimal exigé par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) et le BSIF est de 100 %.

Le BSIF exige que les banques canadiennes communiquent le ratio de liquidité à court terme selon le modèle de déclaration prévu par l'accord de Bâle, calculé à partir de la moyenne des positions quotidiennes liées au ratio de liquidité à court terme enregistrées au cours du trimestre.

Modèle commun de déclaration du ratio de liquidité à court terme (1)

	Pour les trimestres clos	
	le 30 avril 2024	
	Valeur non pondérée totale (moyenne) (2)	Valeur pondérée totale (moyenne)
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)		
Actifs liquides de haute qualité		
Total des actifs liquides de haute qualité		382 663 \$
Sorties de trésorerie		
Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont :		
Dépôts stables (3)	375 052 \$	36 853 \$
Dépôts moins stables	125 024	3 751
Financement de gros non garanti, dont :		
Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques coopératives (4)	250 028	33 102
Dépôts non opérationnels	422 454	207 964
Dettes non garanties	153 638	36 134
Financement de gros garanti	237 238	140 252
Exigences supplémentaires, dont :		
Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	31 578	31 578
Sorties associées à une perte de financement sur produits de dette		43 768
Facilités de crédit et de liquidité	361 291	80 486
Autres obligations de financement contractuelles (5)	63 479	17 733
Autres obligations de financement conditionnelles (6)	11 706	11 706
	286 106	51 047
	29 721	29 721
	757 701	12 680
Total des sorties de trésorerie		411 472 \$
Entrées de trésorerie		
Prêts garantis (p. ex., conventions de revente)	358 940 \$	56 626 \$
Entrées liées aux expositions parfaitement productives	18 300	10 761
Autres entrées de trésorerie	44 832	44 832
Total des entrées de trésorerie		112 219 \$
		Total de la valeur ajustée
Total des actifs liquides de haute qualité		382 663 \$
Total des sorties de trésorerie nettes		299 253
Ratio de liquidité à court terme		128 %

	le 31 janvier 2024	
	Total de la valeur ajustée	
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)		
Total des actifs liquides de haute qualité		392 630 \$
Total des sorties de trésorerie nettes		298 384
Ratio de liquidité à court terme		132 %

- (1) Le ratio de liquidité à court terme est calculé conformément à la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF, laquelle reflète à son tour les normes de liquidité publiées par le CBCB. Le ratio de liquidité à court terme pour le trimestre clos le 30 avril 2024 correspond à une moyenne de 62 positions quotidiennes.
- (2) À l'exception des autres obligations de financement conditionnelles, les entrées et sorties non pondérées représentent des éléments venant à échéance ou remboursables par anticipation dans 30 jours tout au plus. Les autres obligations de financement conditionnelles comprennent aussi les titres d'emprunt dont la durée restante jusqu'à l'échéance dépasse 30 jours.
- (3) Selon la définition du CBCB, les dépôts stables de détail et de petites entreprises constituent des dépôts qui sont assurés et qui sont soit détenus dans des comptes courants, soit ceux de clients avec lesquels la banque entretient des relations durables, ce qui rend les retraits improbables.
- (4) Les dépôts opérationnels de clients qui ne sont pas des dépôts de détail ou des dépôts de petites ou moyennes entreprises constituent des dépôts que les clients doivent laisser à la banque afin d'y accéder plus aisément et d'être en mesure d'utiliser les systèmes de paiement et de règlement, principalement pour la compensation, la garde et la gestion de trésorerie.
- (5) Les autres obligations de financement contractuelles comprennent principalement les sorties liées aux opérations sur valeur non réglées et les sorties liées aux engagements afférents à des titres vendus à découvert.
- (6) Les autres obligations de financement conditionnelles comprennent les sorties liées à d'autres facilités hors bilan dont le facteur de retrait du ratio de liquidité à court terme est faible (de 0 % à 5 %).

Nous gérons notre position liée au ratio de liquidité à court terme en fonction d'une fourchette cible qui reflète notre tolérance à l'égard du risque de liquidité, la composition des activités et des actifs ainsi que les capacités en matière de financement. Cette fourchette est revue périodiquement, considérant les modifications apportées aux exigences internes et des faits nouveaux externes.

Nous détenons des actifs liquides de haute qualité libellés dans les principales monnaies, dont l'étendue du marché et l'envergure sont fiables. Nos pratiques de gestion de la trésorerie sont conçues afin de nous assurer que les différents niveaux d'actifs liquides de haute qualité sont gérés activement, de manière à atteindre les objectifs cibles en matière de ratio de liquidité à court terme. Nos actifs de niveau 1, calculés en respectant la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF et les exigences du CBCB concernant le ratio de liquidité à court terme, représentent 87 % du total des actifs liquides de haute qualité. Ces actifs comprennent la trésorerie, les placements auprès de banques centrales et les titres assortis de notations élevées émis ou garantis par des gouvernements, des banques centrales ou des entités supranationales.

Le ratio de liquidité à court terme tient compte des flux de trésorerie provenant des activités au bilan et hors bilan qui sont prévus ou qui pourraient être enregistrés dans un délai de 30 jours advenant une sévère crise de liquidité. Les sorties de trésorerie découlent de l'application de facteurs de retrait et de non-renouvellement aux dépôts à terme et à vue, et sont classées par type de client (prêts de gros, prêts de détail et petites et moyennes entreprises). Les sorties de trésorerie découlent aussi des activités commerciales qui donnent lieu à des exigences en matière de financement conditionnel et de garanties, comme le financement de rachat, les dérivés, la vente de titres à découvert et la prorogation des engagements de crédit et de liquidité consentis aux clients. Les entrées de trésorerie résultent principalement de l'arrivée à échéance de prêts garantis, de prêts interbancaires et de titres qui ne font pas partie des actifs liquides de haute qualité.

Le ratio de liquidité à court terme ne reflète pas la capacité de financement sur le marché qui, à notre avis, pourrait être disponible advenant une crise. Un taux de sortie de 100 % est appliqué à tous les titres d'emprunt de gros arrivant à échéance aux fins du calcul du ratio de liquidité à court terme.

Deuxième trimestre de 2024 par rapport au premier trimestre de 2024

La moyenne du ratio de liquidité à court terme du trimestre clos le 30 avril 2024 s'est établie à 128 %, ce qui représente un excédent d'environ 83 milliards de dollars, comparativement à 132 % et à un excédent d'environ 94 milliards au trimestre précédent. Le ratio de liquidité à court terme moyen a diminué par rapport au trimestre précédent, en raison de la transaction visant HSBC Canada et d'une modification de la composition des titres, découlant de transactions sur titres au bilan et de transactions de financement liées aux titres. La croissance des prêts a également contribué à la diminution de ce ratio. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la hausse des dépôts de détail. Le ratio de liquidité à court terme moyen du trimestre considéré reflète les sorties associées à la transaction visant HSBC Canada ayant eu lieu 30 jours avant la clôture.

Ratio de liquidité à long terme

Le ratio de liquidité à long terme est une mesure prévue par l'accord de Bâle III utilisée pour évaluer la suffisance des liquidités à long terme disponibles par rapport au montant des liquidités à long terme requises. Le ratio de liquidité à long terme minimal exigé par le CBCB et le BSIF est de 100 %.

Le montant du financement stable disponible désigne la part des fonds propres et des passifs censée être fiable à l'horizon temporel d'un an pris en compte aux fins du ratio de liquidité à long terme. Le montant du financement stable requis est fonction des caractéristiques de liquidité et de la durée résiduelle des divers actifs bancaires et de celles de ses positions hors bilan.

Le BSIF exige que les banques d'importance systémique intérieure présentent leur ratio de liquidité à long terme à l'aide du modèle de déclaration du Comité de Bâle. Les montants indiqués dans ce modèle de déclaration sont déterminés conformément à la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF et ne sont pas nécessairement conformes aux exigences de classement des IFRS.

Modèle de déclaration courant du ratio de liquidité à long terme (1)

	Au 30 avril 2024				
	Valeur non pondérée par échéance résiduelle (2)				
	Sans échéance	Moins de 6 mois	De 6 mois à moins de 1 an	1 an et plus	Valeur pondérée
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)					
Élément de financement stable disponible					
Fonds propres :	122 644 \$	– \$	– \$	12 910 \$	135 554 \$
<i>Fonds propres réglementaires</i>	122 644	–	–	12 910	135 554
<i>Autres instruments de fonds propres</i>	–	–	–	–	–
Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises :	323 265	128 497	51 898	66 906	521 010
<i>Dépôts stables (3)</i>	97 366	55 906	26 913	31 536	202 711
<i>Dépôts moins stables</i>	225 899	72 591	24 985	35 370	318 299
Financement de gros :	317 433	431 839	64 348	154 611	372 138
<i>Dépôts opérationnels (4)</i>	181 621	–	–	–	90 810
<i>Autres financements de gros</i>	135 812	431 839	64 348	154 611	281 328
Passifs et leurs actifs interdépendants correspondants (5)	89	2 946	2 431	22 540	–
Autres passifs :	48 251	–	238 518	–	16 317
<i>Passifs dérivés du ratio de liquidité à long terme</i>	–	–	35 119	–	–
<i>Tous autres passifs et fonds propres non couverts par les catégories ci-dessus</i>	48 251	186 199	1 766	15 434	16 317
Total du financement stable disponible					1 045 019 \$
Élément de financement stable exigé					
Total des actifs liquides de haute qualité du ratio de liquidité à long terme					49 954 \$
Dépôts détenus auprès d'autres institutions financières à des fins opérationnelles	–	1 485	–	–	743
Prêts et titres productifs :	253 430	300 032	126 107	551 901	762 474
<i>Prêts productifs à des institutions financières garantis par des actifs liquides de haute qualité de niveau 1</i>	–	116 034	10 929	6	11 772
<i>Prêts productifs à des institutions financières garantis par des actifs liquides de haute qualité autres que de niveau 1 et prêts productifs non garantis à des institutions financières</i>	4 979	89 984	31 479	22 587	54 497
<i>Prêts productifs à des entreprises non financières, prêts de détail et prêts aux petites entreprises, et prêts à des entités souveraines, des banques centrales et des organismes publics, y compris :</i>	167 619	53 963	36 221	175 374	337 049
<i>Prêts présentant un risque pondéré inférieur ou égal à 35 % dans l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit</i>	–	811	628	2 640	2 435
<i>Prêts hypothécaires résidentiels productifs, dont :</i>	39 115	37 262	46 031	318 384	291 361
<i>Prêts présentant un risque pondéré inférieur ou égal à 35 % dans l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit</i>	39 115	37 239	45 997	317 201	290 327
<i>Titres qui ne sont pas en défaut et qui ne remplissent pas les critères définissant les actifs liquides de haute qualité, y compris les titres de participation négociés en Bourse</i>	41 717	2 789	1 447	35 550	67 795
Actifs et leurs passifs interdépendants correspondants (5)	89	2 946	2 431	22 540	–
Autres actifs :	5 167	–	338 333	–	94 620
<i>Produits de base physiques, y compris l'or</i>	5 167	–	–	–	4 392
<i>Actifs versés en tant que marge initiale dans le cadre de contrats dérivés et apports aux fonds de garantie de contrepartie centrale</i>	–	–	21 248	–	18 061
<i>Actifs dérivés du ratio de liquidité à long terme</i>	–	–	33 793	–	–
<i>Passifs dérivés du ratio de liquidité à long terme avant déduction de la marge de variation versée</i>	–	–	66 853	–	3 343
<i>Tous autres actifs non couverts par les catégories ci-dessus</i>	–	150 421	67	65 951	68 824
Éléments hors bilan	–	–	849 009	–	32 610
Total du financement stable exigé					940 401 \$
Ratio de liquidité à long terme (%)					111 %

Au 31 janvier 2024

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

Total du financement stable disponible	Valeur pondérée	974 825 \$
Total du financement stable exigé		862 347
Ratio de liquidité à long terme (%)		113 %

- (1) Le ratio de liquidité à long terme est calculé conformément à la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF, laquelle reflète à son tour les normes de liquidité publiées par le CBCB.
- (2) Les totaux des rangées suivantes englobent les catégories d'échéances résiduelles de moins de 6 mois, de 6 mois à moins de 1 an et de 1 an et plus, conformément aux exigences du modèle de déclaration courant prescrit par le BSIF : Autres passifs, Passifs d'instruments dérivés du ratio de liquidité à court terme, Autres actifs, Actifs versés en tant que marge initiale dans le cadre de contrats dérivés et apports aux fonds de garantie de contreparties centrales, Actifs dérivés du ratio de liquidité à long terme, Passifs dérivés du ratio de liquidité à long terme avant déduction de la marge de variation versée et Éléments hors bilan.
- (3) Selon la définition du CBCB, les dépôts stables de détail et de petites entreprises constituent des dépôts qui sont assurés et qui sont soit détenus dans des comptes courants, soit ceux de clients avec lesquels la banque entretient des relations durables, ce qui rend les retraits improbables.
- (4) Les dépôts opérationnels de clients qui ne sont pas des dépôts de détail ou des dépôts de petites ou moyennes entreprises constituent des dépôts que les clients doivent laisser à la banque afin d'y accéder plus aisément et d'être en mesure d'utiliser les systèmes de paiement et de règlement, principalement pour la compensation, la garde et la gestion de trésorerie.
- (5) Les actifs et passifs interdépendants représentent le passif des titres hypothécaires garantis par la *Loi nationale sur l'habitation*, y compris les passifs découlant des opérations relatives au programme des obligations hypothécaires du Canada et des prêts hypothécaires grevés correspondants.

Le financement stable disponible est composé principalement d'un portefeuille diversifié de dépôts de détail et de dépôts d'entreprises, de fonds propres et de passifs liés au financement de gros à long terme. Le financement stable exigé est principalement lié au portefeuille de prêts hypothécaires et de prêts de la banque, aux prêts à des institutions financières garantis et, dans une moindre mesure, à d'autres actifs moins liquides. Le ratio de liquidité à long terme ne tient pas compte de la capacité de financement inutilisée sur le marché présumément disponible.

Le volume et la composition du financement stable disponible font l'objet d'une gestion active visant à optimiser notre position de financement structurel et à atteindre les objectifs en matière de ratio de liquidité à long terme. Notre ratio de liquidité à long terme est géré conformément à notre cadre de gestion du risque de liquidité exhaustif.

Deuxième trimestre de 2024 par rapport au premier trimestre de 2024

Au 30 avril 2024, le ratio de liquidité à long terme s'établissait à 111 %, ce qui se traduit par un excédent d'environ 105 milliards de dollars, comparativement à 113 % et à un excédent d'environ 112 milliards au trimestre précédent. Le ratio de liquidité à long terme a diminué par rapport au trimestre précédent, en raison principalement de la hausse des exigences de financement liées aux prêts.

Échéances contractuelles des actifs financiers, des passifs financiers et des éléments hors bilan

Les tableaux ci-après présentent le profil des échéances contractuelles résiduelles liées à tous nos actifs, passifs et éléments hors bilan, en fonction de leur valeur comptable (p. ex., le coût amorti ou la juste valeur) et le profil des échéances des actifs et des passifs au titre des contrats d'assurance et de réassurance détenus à leur valeur comptable en fonction du calendrier estimatif de réalisation des flux de trésorerie, à la date de clôture. Les éléments hors bilan sont répartis selon la date d'échéance du contrat.

Les renseignements détaillés sur les échéances contractuelles et les engagements de financement constituent une source d'information aux fins de la gestion du risque de liquidité. Ces renseignements détaillés servent notamment à modéliser un bilan préparé selon l'approche de la comptabilité behavioriste et qui est basé sur les échéances réelles, de manière à calculer les mesures du risque de liquidité. Pour plus de détails, se reporter à la section Évaluation des risques et rapport interne sur la liquidité qui se trouve dans la rubrique Risque de liquidité et de financement de notre rapport annuel 2023.

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 avril 2024									
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 à 2 ans	De 2 à 5 ans	5 ans et plus	Sans échéance précise	Total
Actif										
Trésorerie et dépôts auprès de banques	97 580 \$	11 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	2 241 \$	99 832 \$
Titres										
Titres détenus à des fins de transaction (1)	87 638	225	300	191	29	57	686	10 782	73 658	173 566
Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable	5 158	8 386	4 412	5 188	7 599	45 901	76 182	85 011	1 150	238 987
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés (2)	124 533	71 600	39 967	28 174	17 906	1	–	–	19 616	301 797
Prêts, déduction faite de la correction de valeur applicable	48 164	32 869	41 487	51 113	50 861	243 493	313 973	77 250	101 329	960 539
Autres										
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	6 560	2 543	–	2	–	–	5	–	(51)	9 059
Dérivés	10 115	12 843	7 860	8 177	6 419	15 184	27 909	41 692	–	130 199
Autres actifs financiers	38 392	3 200	1 820	709	966	164	671	1 987	3 881	51 790
Total des actifs financiers	418 140	131 677	95 846	93 554	83 780	304 800	419 426	216 722	201 824	1 965 769
Autres actifs non financiers	8 062	2 333	1 791	159	131	2 745	2 612	9 598	37 850	65 281
Total de l'actif	426 202 \$	134 010 \$	97 637 \$	93 713 \$	83 911 \$	307 545 \$	422 038 \$	226 320 \$	239 674 \$	2 031 050 \$
Passif et capitaux propres										
Dépôts (3)										
Emprunts non garantis	91 143 \$	80 798 \$	83 610 \$	80 978 \$	64 877 \$	59 440 \$	79 604 \$	33 161 \$	638 515 \$	1 212 126 \$
Emprunts garantis	4 802	6 893	9 644	2 105	2 245	6 683	16 086	9 966	–	58 424
Obligations sécurisées	–	–	1 722	2 154	1 427	11 876	34 979	4 895	–	57 053
Autres										
Acceptations	6 560	2 543	–	2	–	–	5	–	–	9 110
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	31 487	–	–	–	–	–	–	–	–	31 487
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés (2)	192 996	43 991	12 306	40	8 596	5	–	–	21 787	279 721
Dérivés	9 432	15 297	8 632	10 408	7 561	15 926	28 281	41 031	–	136 568
Autres passifs financiers	39 024	2 925	3 320	1 852	2 073	1 067	2 378	16 393	1 507	70 539
Débitures subordonnées	–	–	–	–	–	1 947	–	11 517	–	13 464
Total des passifs financiers	375 444	152 447	119 234	97 539	86 779	96 944	161 333	116 963	661 809	1 868 492
Autres passifs non financiers	2 347	982	98	4 597	199	1 264	1 260	19 574	10 633	40 954
Capitaux propres	–	–	–	–	–	–	–	–	121 604	121 604
Total du passif et des capitaux propres	377 791 \$	153 429 \$	119 332 \$	102 136 \$	86 978 \$	98 208 \$	162 593 \$	136 537 \$	794 046 \$	2 031 050 \$
Éléments hors bilan										
Garanties financières	1 075 \$	2 340 \$	3 858 \$	4 073 \$	4 657 \$	987 \$	7 699 \$	843 \$	19 \$	25 551 \$
Engagements de crédit	4 261	12 228	14 509	17 925	22 640	62 144	208 876	25 822	4 685	373 090
Autres engagements liés au crédit	29 105	1 992	2 383	2 353	2 437	572	1 026	109	83 484	123 461
Autres engagements	6	11	16	17	18	62	152	193	965	1 440
Total des éléments hors bilan	34 447 \$	16 571 \$	20 766 \$	24 368 \$	29 752 \$	63 765 \$	217 753 \$	26 967 \$	89 153 \$	523 542 \$

(1) À l'exception des titres de créance du secteur Assurances, les titres d'emprunt détenus à des fins de transaction et classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont pris en compte dans la catégorie Moins de 1 mois, car nous ne prévoyons pas détenir ces actifs jusqu'à leur échéance contractuelle.

(2) Les conventions de revente et les transactions de mise en pension de titre en cours, qui n'ont pas de date d'échéance établie et qui sont généralement à court terme, ont été incluses dans la catégorie Sans échéance précise.

(3) Une grande partie des dépôts basés sur les relations sont remboursables à vue ou moyennant un court préavis selon les conditions du contrat; toutefois, dans les faits, ces soldes de clients procurent les fonds de base nous permettant de répondre à nos besoins en matière d'exploitation et de liquidité comme il est expliqué à la rubrique Profil des dépôts et du financement plus haut.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 janvier 2024									Total
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 à 2 ans	De 2 à 5 ans	5 ans et plus	Sans échéance précise	
Actif										
Trésorerie et dépôts auprès de banques	132 774 \$	5 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	2 648 \$	135 427 \$
Titres										
Titres détenus à des fins de transaction (1)	116 462	317	224	45	42	65	644	11 155	64 643	193 597
Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable	3 568	5 477	5 230	2 497	5 256	43 151	67 090	78 731	1 216	212 216
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés (2)	153 149	81 540	55 243	16 142	20 274	294	–	–	21 229	347 871
Prêts, déduction faite de la correction de valeur applicable	33 721	25 246	35 402	40 527	48 927	206 339	302 877	75 492	89 785	858 316
Autres										
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	12 613	4 216	–	–	2	–	5	–	(43)	16 793
Dérivés	7 533	8 518	5 694	4 695	6 271	13 128	26 658	32 541	–	105 038
Autres actifs financiers	35 206	5 883	2 703	324	622	229	268	2 387	3 669	51 291
Total des actifs financiers	495 026	131 202	104 496	64 230	81 394	263 206	397 542	200 306	183 147	1 920 549
Autres actifs non financiers	6 335	2 510	2 035	155	123	2 087	2 410	9 506	28 695	53 856
Total de l'actif	501 361 \$	133 712 \$	106 531 \$	64 385 \$	81 517 \$	265 293 \$	399 952 \$	209 812 \$	211 842 \$	1 974 405 \$
Passif et capitaux propres										
Dépôts (3)										
Emprunts non garantis	97 982 \$	59 352 \$	91 861 \$	64 454 \$	73 303 \$	58 648 \$	77 653 \$	35 045 \$	576 489 \$	1 134 787 \$
Emprunts garantis	4 208	7 152	8 936	2 455	1 321	6 997	13 421	8 881	–	53 371
Obligations sécurisées	–	–	–	1 705	2 130	10 465	33 778	4 932	–	53 010
Autres										
Acceptations	12 613	4 216	–	–	2	–	5	–	–	16 836
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	35 012	–	–	–	–	–	–	–	–	35 012
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés (2)	223 426	66 813	21 780	5	46	290	–	–	22 130	334 490
Dérivés	6 992	10 924	6 126	5 134	8 001	13 373	25 702	30 722	–	106 974
Autres passifs financiers	39 291	8 200	3 021	1 551	1 695	983	2 289	15 209	1 460	73 699
Débitures subordonnées	–	–	–	–	–	1 920	–	9 605	–	11 525
Total des passifs financiers	419 524	156 657	131 724	75 304	86 498	92 676	152 848	104 394	600 079	1 819 704
Autres passifs non financiers	1 096	1 013	175	134	3 679	940	1 574	19 502	10 100	38 213
Capitaux propres	–	–	–	–	–	–	–	–	116 488	116 488
Total du passif et des capitaux propres	420 620 \$	157 670 \$	131 899 \$	75 438 \$	90 177 \$	93 616 \$	154 422 \$	123 896 \$	726 667 \$	1 974 405 \$
Éléments hors bilan										
Garanties financières	1 228 \$	2 477 \$	3 432 \$	4 472 \$	3 409 \$	880 \$	7 594 \$	639 \$	25 \$	24 156 \$
Engagements de crédit	3 984	10 766	12 593	13 918	20 943	57 965	198 205	25 485	4 204	348 063
Autres engagements liés au crédit	15 281	1 143	1 814	1 666	1 528	149	386	66	80 653	102 686
Autres engagements	5	10	16	15	17	61	151	196	909	1 380
Total des éléments hors bilan	20 498 \$	14 396 \$	17 855 \$	20 071 \$	25 897 \$	59 055 \$	206 336 \$	26 386 \$	85 791 \$	476 285 \$

(1) À l'exception des titres de créance du secteur Assurances, les titres d'emprunt détenus à des fins de transaction et classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont pris en compte dans la catégorie Moins de 1 mois, car nous ne prévoyons pas détenir ces actifs jusqu'à leur échéance contractuelle.

(2) Les conventions de revente et les transactions de mise en pension de titre en cours, qui n'ont pas de date d'échéance établie et qui sont généralement à court terme, ont été incluses dans la catégorie Sans échéance précise.

(3) Une grande partie des dépôts basés sur les relations sont remboursables à vue ou moyennant un court préavis selon les conditions du contrat; toutefois, dans les faits, ces soldes de clients procurent les fonds de base nous permettant de répondre à nos besoins en matière d'exploitation et de liquidité comme il est expliqué à la rubrique Profil des dépôts et du financement plus haut.

Gestion des fonds propres

Nous continuons de gérer nos fonds propres conformément à notre cadre de gestion des fonds propres tel qu'il est décrit dans notre rapport annuel 2023. En outre, nous continuons de surveiller les faits nouveaux en matière de fonds propres réglementaires, notamment les lignes directrices du BSIF, afin d'assurer le respect de ces exigences, tel qu'il est présenté à la rubrique Gestion des fonds propres de notre rapport annuel 2023, mise à jour ci-après.

Le BSIF s'attend à ce que les banques canadiennes se conforment aux ratios cibles de Bâle III en ce qui concerne le ratio CET1, le ratio de fonds propres de première catégorie et le ratio du total des fonds propres. En vertu de l'accord de Bâle III, les banques doivent choisir l'une des deux approches principales suivantes pour calculer les fonds propres réglementaires minimaux nécessaires pour couvrir le risque de crédit, le risque de marché et le risque opérationnel : l'approche standard et l'approche fondée sur les notations internes. Pour ce qui est du risque de crédit, nous utilisons l'approche fondée sur les notations internes pour calculer les fonds propres réglementaires minimaux de la majorité de nos portefeuilles, y compris la plupart des expositions acquises dans le cadre de la transaction visant HSBC Canada. L'approche standard est appliquée au risque de crédit de certains portefeuilles, principalement ceux du secteur Gestion de patrimoine, y compris notre portefeuille de gros à City National, ainsi que ceux de nos activités bancaires dans les Antilles et certains portefeuilles de prêts de détail non hypothécaires acquis dans le cadre de la transaction visant HSBC Canada. En ce qui concerne le calcul des fonds propres nécessaires pour couvrir le risque de marché et le risque opérationnel aux fins de la présentation de l'information réglementaire consolidée, nous utilisons l'approche standard révisée selon les règles du BSIF, tel qu'il est indiqué plus loin.

Le Conseil de stabilité financière (CSF) nous a désignés de nouveau en tant que banque d'importance systémique mondiale. Cette désignation exige que nous respections une exigence plus élevée en matière d'absorption des pertes (capitaux propres attribuables aux actionnaires en pourcentage de l'actif pondéré en fonction des risques), soit 1 %, conformément à l'exigence applicable aux banques d'importance systémique intérieure. En plus des cibles en vertu de l'accord de Bâle III, le BSIF a fixé une réserve pour stabilité intérieure applicable à toutes les banques d'importance systémique intérieure canadiennes afin d'assurer davantage la stabilité financière du système financier canadien. L'exigence actuelle du BSIF en ce qui a trait à la réserve pour stabilité intérieure est fixée à 3,5 % du total de l'actif pondéré en fonction des risques.

Aux termes de la ligne directrice sur la capacité totale d'absorption des pertes (TLAC) du BSIF, les banques d'importance systémique intérieure sont tenues de maintenir un ratio de la capacité totale d'absorption des pertes fondé sur les risques, qui s'appuie sur les ratios de fonds propres fondés sur les risques décrits dans la ligne directrice sur les normes de fonds propres, et un ratio de levier TLAC, qui s'appuie sur le ratio de levier décrit dans la ligne directrice sur les exigences de levier du BSIF. L'exigence TLAC vise à assurer une capacité suffisante d'absorption des pertes d'une banque d'importance systémique intérieure de manière à permettre sa recapitalisation interne dans l'éventualité d'une défaillance. On entend par « capacité totale d'absorption des pertes » ou « TLAC » l'ensemble des fonds propres de première catégorie, des fonds propres de deuxième catégorie et des instruments de TLAC externe, qui permettent leur conversion, en tout ou en partie, en actions ordinaires en vertu de la *Loi sur la SADC* et moyennant satisfaction de tous les critères d'admissibilité de la ligne directrice sur la TLAC.

Au deuxième trimestre de 2023, nous avons mis en œuvre la première phase de l'adoption des réformes définitives de Bâle III du CBCB du BSIF, qui comporte une révision des lignes directrices en matière de fonds propres, de levier et de communication de l'information. La deuxième phase de la mise en œuvre des réformes définitives de Bâle III du CBCB du BSIF liées aux révisions des lignes directrices sur les normes de fonds propres portant sur le rajustement de la valeur du crédit et le risque de marché est entrée en vigueur au premier trimestre de 2024. L'adoption des règles révisées portant sur le rajustement de la valeur du crédit et le risque de marché reflète l'adoption d'un cadre d'approche standard révisé en matière de rajustement de la valeur du crédit et un cadre d'approche standard révisé lié au risque de marché, ainsi que l'abandon de notre approche fondée sur les modèles internes existante utilisée pour calculer l'actif pondéré en fonction des risques rattaché au risque de marché. Les exigences de divulgation en vertu du troisième pilier révisées qui sont entrées en vigueur à l'adoption des règles révisées ont été reflétées dans notre rapport distinct portant sur le troisième pilier du premier trimestre de 2024. De plus, comme le prescrivent les lignes directrices sur les normes de fonds propres, avec prise d'effet au premier trimestre de 2024, notre plancher de fonds propres réglementaire est passé de 65 % de l'actif pondéré en fonction des risques pour l'exercice 2023 à 67,5 % de l'actif pondéré en fonction des risques pour l'exercice 2024. La transition à ce nouveau plancher de fonds propres réglementaire se fera sur deux ans, et l'exigence s'établira à 70 % pour l'exercice 2025 et à 72,5 % pour l'exercice 2026.

Notre méthode d'attribution des fonds propres à nos secteurs d'exploitation est fondée sur les exigences en matière de fonds propres réglementaires de Bâle III, sauf en ce qui a trait au secteur Assurances. Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2023, notre méthode d'attribution des fonds propres intègre les exigences de levier de manière à attribuer les fonds propres à nos secteurs d'exploitation. Les fonds propres seront encore attribués à notre plateforme d'assurance en fonction du capital économique pleinement diversifié, comme ce fut le cas au cours des derniers trimestres. Pour plus de détails sur les changements apportés à notre méthode d'attribution des fonds propres, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.

Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Gestion des fonds propres de notre rapport annuel 2023.

Le tableau ci-après présente un sommaire des ratios cibles réglementaires actuels établis par le BSIF au titre de Bâle III ainsi que des exigences relatives au deuxième pilier. Nous respectons toutes les exigences en matière de fonds propres, de levier et de capacité totale d'absorption des pertes que nous impose le BSIF.

Ratios de fonds propres, de levier et TLAC au titre de Bâle III	Exigences de ratios cibles des fonds propres réglementaires du BSIF applicables aux grandes banques au titre de Bâle III					Réserve pour stabilité intérieure (3)	Ratio minimal, y compris les réserves de fonds propres, le supplément s'appliquant aux banques d'importance systémique intérieure et mondiale et la réserve pour stabilité intérieure (4)	Ratios de fonds propres, de levier et TLAC de RBC au 30 avril 2024
	Ratio minimal	Réserves de fonds propres	Ratio minimal, y compris les réserves de fonds propres	Supplément s'appliquant aux banques d'importance systémique intérieure et mondiale (1)	Ratio minimal, y compris les réserves de fonds propres et le supplément s'appliquant aux banques d'importance systémique intérieure et mondiale (1), (2)			
Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	4,5 %	2,6 %	7,1 %	1,0 %	8,1 %	3,5 %	11,6 %	12,8 %
Fonds propres de première catégorie	6,0 %	2,6 %	8,6 %	1,0 %	9,6 %	3,5 %	13,1 %	14,1 %
Total des fonds propres	8,0 %	2,6 %	10,6 %	1,0 %	11,6 %	3,5 %	15,1 %	16,1 %
Ratio de levier	3,5 %	s.o.	3,5 %	s.o.	3,5 %	s.o.	3,5 %	4,2 %
Ratio TLAC	21,6 %	s.o.	21,6 %	s.o.	21,6 %	3,5 %	25,1 %	27,5 %
Ratio de levier TLAC	7,25 %	s.o.	7,25 %	s.o.	7,25 %	s.o.	7,25 %	8,1 %

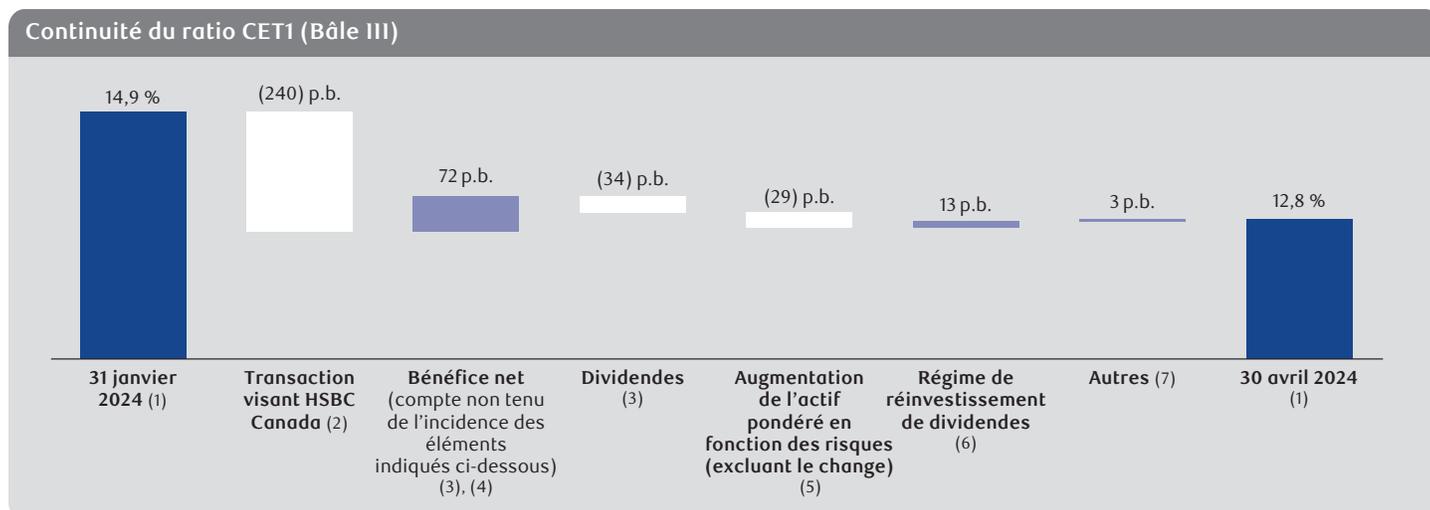
- (1) Un supplément de fonds propres équivalant à notre supplément applicable aux banques d'importance systémique intérieure et au supplément du CCB applicable aux banques d'importance systémique mondiale, selon le plus élevé des deux montants, s'applique aux fonds propres pondérés en fonction des risques.
- (2) Les réserves de fonds propres comprennent la réserve de conservation des fonds propres de 2,5 % et la réserve de fonds propres anticyclique, comme le BSIF le prescrit. La réserve de fonds propres anticyclique, calculée conformément aux lignes directrices sur les normes de fonds propres du BSIF, était de 0,05 % au 30 avril 2024 (0,06 % au 31 janvier 2024 et 0,06 % au 31 octobre 2023).
- (3) La réserve pour stabilité intérieure peut varier entre 0 % et 4 % du total de l'actif pondéré en fonction des risques et, actuellement, elle est établie à 3,5 %.
- (4) Les exigences cibles minimales reflètent les exigences concernant la réserve de fonds propres anticyclique au 30 avril 2024, qui sont assujetties à des changements en fonction des positions détenues à la date de clôture.
- s.o. sans objet

Le tableau qui suit présente des informations détaillées sur nos fonds propres réglementaires, la TLAC disponible, notre actif pondéré en fonction des risques et nos ratios de fonds propres, de levier et TLAC. Notre position de capital demeure solide, et nos ratios de fonds propres, de levier et TLAC restent bien supérieurs aux cibles de fonds propres réglementaires fixées par le BSIF.

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire)	Aux		
	30 avril 2024	31 janvier 2024	31 octobre 2023
Fonds propres (1), (2)			
Fonds propres CET1	83 497 \$	88 106 \$	86 611 \$
Fonds propres de première catégorie	92 444	96 140	93 904
Total des fonds propres	105 353	106 865	104 952
Actif pondéré en fonction des risques aux fins du calcul des ratios de fonds propres (1), (2)			
Risque de crédit	531 381 \$	474 677 \$	475 842 \$
Risque de marché	35 156	30 980	40 498
Risque opérationnel	87 165	84 600	79 883
Total de l'actif pondéré en fonction des risques	653 702 \$	590 257 \$	596 223 \$
Ratios de fonds propres et ratio de levier (1), (2)			
Ratio CET1	12,8 %	14,9 %	14,5 %
Ratio de fonds propres de première catégorie	14,1 %	16,3 %	15,7 %
Ratio du total des fonds propres	16,1 %	18,1 %	17,6 %
Ratio de levier	4,2 %	4,4 %	4,3 %
Exposition du ratio de levier	2 219 019 \$	2 173 419 \$	2 179 590 \$
TLAC disponible et ratios (1), (3)			
TLAC disponible	179 902 \$	185 556 \$	184 916 \$
Ratio TLAC	27,5 %	31,4 %	31,0 %
Ratio de levier TLAC	8,1 %	8,5 %	8,5 %

- (1) Comme le BSIF n'exige pas le retraitement des chiffres des périodes précédentes, l'adoption d'IFRS 17 n'a eu aucune incidence sur les fonds propres réglementaires, l'actif pondéré en fonction des risques, les ratios de fonds propres, le ratio de levier, la TLAC disponible et les ratios TLAC pour les périodes antérieures au 1^{er} novembre 2023.
- (2) Les fonds propres, l'actif pondéré en fonction des risques et les ratios de fonds propres sont calculés conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF et le ratio de levier est calculé conformément à la ligne directrice sur les exigences de levier du BSIF. Les lignes directrices sur les normes de fonds propres et les exigences de levier sont établies d'après le cadre de l'accord de Bâle III. La période close le 31 octobre 2023 reflète notre adoption des lignes directrices révisées sur les normes de fonds propres et le ratio de levier qui sont entrées en vigueur au deuxième trimestre de 2023, et mises à jour le 20 octobre 2023, dans le cadre de la mise en œuvre des réformes de Bâle III par le BSIF. Les périodes closes le 31 janvier 2024 et le 30 avril 2024 reflètent également l'adoption des cadres révisés de rajustement de la valeur de crédit et du risque de marché, qui sont entrés en vigueur le 1^{er} novembre 2023.
- (3) La TLAC disponible et les ratios TLAC sont calculés au moyen de la ligne directrice sur la TLAC du BSIF. La norme TLAC s'applique aux entités de résolution pour lesquelles nous sommes réputés être la Banque Royale du Canada et à ses filiales. Une entité de résolution et ses filiales sont collectivement appelées groupe de résolution. Le ratio TLAC et le ratio de levier TLAC sont calculés au moyen de la TLAC disponible, en pourcentage de l'actif pondéré en fonction des risques et de l'exposition aux fins du ratio de levier, respectivement.

Deuxième trimestre de 2024 par rapport au premier trimestre de 2024



- (1) Représente des chiffres arrondis.
 (2) Comprend les déductions de fonds propres pour le goodwill et les immobilisations incorporelles de (139) p.b., la dotation à la provision pour pertes de crédit initiale de (2) p.b. liée aux prêts productifs achetés et l'actif pondéré en fonction des risques de (99) p.b. découlant de la transaction visant HSBC Canada.
 (3) Représente des capitaux autogénérés d'un montant net de 2,2 milliards de dollars, ou 38 p.b., se composant du bénéfice net disponible pour les actionnaires, compte non tenu de l'incidence des éléments spécifiés, moins les dividendes sur les actions ordinaires et privilégiées et les distributions sur les autres instruments de capitaux propres.
 (4) Compte non tenu des éléments spécifiés pour les coûts de transaction et d'intégration de HSBC Canada et à la gestion de la volatilité des fonds propres de clôture liée à la transaction visant HSBC Canada.
 (5) Compte non tenu de l'incidence de la transaction visant HSBC Canada.
 (6) Pour plus de détails sur le régime de réinvestissement de dividendes, se reporter à la note 11 de nos états financiers résumés.
 (7) Comprend l'incidence des éléments spécifiés plus haut.

Notre ratio CET1 s'est établi à 12,8 %, en baisse de 210 p.b. par rapport au trimestre précédent, en raison principalement de l'incidence de la transaction visant HSBC Canada et de l'augmentation de l'actif pondéré en fonction des risques (excluant le change). Ces facteurs ont été en partie compensés par le montant net des capitaux autogénérés et les émissions d'actions dans le cadre du régime de réinvestissement de dividendes.

Le total de l'actif pondéré en fonction des risques a augmenté de 63 milliards de dollars, principalement du fait de l'incidence de 44 milliards de la transaction visant HSBC Canada, surtout sur le risque de crédit et le risque opérationnel. L'expansion des activités, principalement du côté des prêts de gros, le risque de marché et les prêts aux particuliers au Canada, ainsi que l'incidence du change et de la variation nette de notation, ont également contribué à l'augmentation. Pour ce qui est de notre ratio CET1, l'incidence du change sur l'actif pondéré en fonction des risques a été largement compensée par les couvertures économiques.

Notre ratio de fonds propres de première catégorie, soit 14,1 %, a baissé de 220 p.b., et ce, en raison surtout des facteurs relatifs au ratio CET1 mentionnés précédemment, qui ont été contrebalancés en partie par l'émission de billets de capital à recours limité (LRCN).

Notre ratio du total des fonds propres s'est chiffré à 16,1 %, en baisse de 200 p.b., en raison principalement des facteurs relatifs au ratio de fonds propres de première catégorie mentionnés précédemment, qui ont été atténués par l'émission de débentures subordonnées.

Notre ratio de levier de 4,2 % a baissé de 20 p.b., surtout du fait de l'incidence de la transaction visant HSBC Canada, qui a été neutralisée en partie par la diminution des positions de levier attribuable à l'expansion des activités, le montant net des capitaux autogénérés et les émissions d'actions dans le cadre du régime de réinvestissement de dividendes.

La progression de 45 600 millions de dollars des positions de levier est principalement attribuable à l'incidence de la transaction visant HSBC Canada et du change, ce qui a été contrebalancé partiellement par la baisse des positions de levier attribuable à l'expansion des activités. Celles-ci ont diminué surtout pour ce qui est des mises en pension de titres, des dépôts productifs d'intérêts auprès de banques, des titres et de la trésorerie, facteurs en partie compensés par la croissance des volumes des prêts de gros.

Notre ratio TLAC s'est établi à 27,5 %, en baisse de 390 p.b., ce qui reflète les facteurs indiqués ci-dessus concernant le ratio du total des fonds propres, ainsi qu'une incidence défavorable d'une diminution nette des instruments de TLAC externe admissibles.

Notre ratio de levier TLAC s'est établi à 8,1 %, en baisse de 40 p.b., ce qui reflète les facteurs énoncés ci-dessus en ce qui a trait au ratio de levier, ainsi que l'incidence défavorable d'une diminution nette des instruments de TLAC externe admissibles.

Les instruments de TLAC externe englobent les titres d'emprunt à long terme assujettis à une conversion aux termes du régime de recapitalisation interne. Pour plus de détails, se reporter au profil des dépôts et du financement à la rubrique Risque de liquidité et de financement.

Principales activités de gestion des fonds propres

Le tableau suivant présente nos principales activités de gestion des fonds propres.

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)	Pour le trimestre clos le 30 avril 2024			Pour le semestre clos le 30 avril 2024	
	Date d'émission ou de rachat	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Nombre d'actions (en milliers)	Montant
Fonds propres de première catégorie					
Activités liées aux actions ordinaires					
Actions émises dans le cadre des régimes de rémunération fondée sur des actions (1)		228	22 \$	628	60 \$
Actions émises dans le cadre du régime de réinvestissement de dividendes (2)		5 715	740	11 850	1 460
Rachat d'actions privilégiées de série C-2 (3)	7 novembre 2023	–	–	(15)	(23)
Émission d'actions privilégiées de série BU (3), (4)	25 janvier 2024	–	–	750	750
Émission de billets LRCN de série 4 (3), (4), (5)	24 avril 2024	1 000	1 370	1 000	1 370
Fonds propres de deuxième catégorie					
Émission de débetures subordonnées échéant le 3 avril 2034 (3), (4)	2 avril 2024		2 000 \$		2 000 \$

- (1) Les montants comprennent la trésorerie reçue au titre des options sur actions exercées au cours de la période et les ajustements de la juste valeur des options sur actions.
- (2) Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 avril 2024, les exigences du régime de réinvestissement de dividendes ont été remplies au moyen de l'émission d'actions propres. Le 28 février 2024, nous avons annoncé notre intention de satisfaire aux exigences de notre RRD au moyen d'achats d'actions sur le marché libre sans escompte par rapport au cours moyen du marché (tel qu'il est défini dans le RRD) pour nos dividendes du 24 mai 2024 et pour les prochains dividendes déclarés, et ce jusqu'à nouvel ordre.
- (3) Pour plus de détails, se reporter à la note 11 de nos états financiers résumés.
- (4) Instruments de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV).
- (5) En ce qui concerne les billets LRCN, le nombre d'actions correspond au nombre de billets émis.

Au 30 avril 2024, nous n'avions aucune offre publique de rachat dans le cours normal des activités en vigueur.

Le 7 novembre 2023, nous avons racheté la totalité de nos 15 000 actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de série C-2 émises et en circulation à un prix de rachat de 1 000 \$ US l'action. Parallèlement, nous avons racheté la totalité des 615 000 actions représentatives d'actions étrangères de série C-2, chacune représentant un quarantième de droit sur une action de série C-2.

Le 25 janvier 2024, nous avons émis, à l'intention de certains investisseurs institutionnels, 750 000 actions privilégiées de premier rang à taux fixe rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série BU (FPUNV) au prix de 1 000 \$ l'action.

Le 2 avril 2024, nous avons émis 2 000 millions de dollars de débetures subordonnées relatives aux FPUNV. Ces débetures portent intérêt au taux fixe de 5,096 % par année jusqu'au 3 avril 2029, puis au taux canadien des opérations de pension à un jour (Canadian Overnight Repo Rate Average) composé quotidiennement majoré de 1,56 % par la suite, jusqu'à leur échéance, le 3 avril 2034.

Le 24 avril 2024, nous avons émis 1 000 millions de dollars américains de billets LRCN de série 4, au prix de 1 000 dollars américains chacun. Ces billets LRCN de série 4 portent intérêt au taux fixe de 7,5 % par année jusqu'au 2 mai 2029. Par la suite, le taux d'intérêt des billets LRCN de série 4 est révisé tous les cinq ans pour correspondre au taux annuel des bons du Trésor des États-Unis à cinq ans en vigueur majoré de 2,887 % jusqu'à leur échéance, le 2 mai 2084.

Le 24 mai 2024, nous avons racheté la totalité des 20 millions d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de série AZ émises et en circulation à un prix de rachat de 25 \$ l'action.

Principales données concernant les actions (1)

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et sauf indication contraire)	Au 30 avril 2024		
	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividendes déclarés par action
Actions ordinaires émises	1 414 850	20 918 \$	1,38 \$
Actions propres – actions ordinaires (2)	(546)	(71)	
Actions ordinaires en circulation	1 414 304	20 847 \$	
Options sur actions et attribution d'actions			
En cours	8 731		
Exercçables	4 309		
Actions privilégiées de premier rang émises			
À dividende non cumulatif, série AZ (3), (4)	20 000	500 \$	0,23 \$
À dividende non cumulatif, série BB (3), (4)	20 000	500	0,23
À dividende non cumulatif, série BD (3), (4)	24 000	600	0,20
À dividende non cumulatif, série BF (3), (4)	12 000	300	0,19
À dividende non cumulatif, série BH (4)	6 000	150	0,31
À dividende non cumulatif, série BI (4)	6 000	150	0,31
À dividende non cumulatif, série BO (3), (4)	14 000	350	0,37
À dividende non cumulatif, série BT (3), (4), (5)	750	750	4,20 %
À dividende non cumulatif, série BU (3), (4), (5)	750	750	7,41 %
Autres instruments de capitaux propres émis			
Billets de capital à recours limité de série 1 (3), (4), (6), (7)	1 750	1 750	4,50 %
Billets de capital à recours limité de série 2 (3), (4), (6), (7)	1 250	1 250	4,00 %
Billets de capital à recours limité de série 3 (3), (4), (6), (7)	1 000	1 000	3,65 %
Billets de capital à recours limité de série 4 (3), (4), (6), (7)	1 000	1 370	7,50 %
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres émis	108 500	9 420	
Instruments en propre – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres (2)	15	19	
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres en circulation	108 515	9 439 \$	
Dividendes sur actions ordinaires		1 953 \$	
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur les autres instruments de capitaux propres (8)		67	

- (1) Pour plus de détails au sujet de nos activités de gestion des fonds propres, se reporter à la note 11 de nos états financiers résumés.
- (2) Les montants positifs représentent une position vendeur, et les montants négatifs représentent une position acheteur.
- (3) Le taux de dividende est révisé tous les cinq ans.
- (4) Instruments relatifs aux FPUNV.
- (5) Les dividendes déclarés par action correspondent au taux de dividende annuel s'appliquant aux actions émises à la date de clôture.
- (6) En ce qui concerne les séries de billets LRCN, le nombre d'actions correspond au nombre de billets émis, et les dividendes déclarés par action correspondent au taux d'intérêt annuel applicable aux billets émis à la date de clôture.
- (7) Dans le cadre de l'émission des billets LRCN de série 1, le 28 juillet 2020, nous avons émis 1 750 millions de dollars d'actions privilégiées de premier rang de série BQ (série BQ). En lien avec l'émission des billets LRCN de série 2, le 2 novembre 2020, nous avons émis 1 250 millions de dollars d'actions privilégiées de premier rang de série BR (série BR). Aux termes de l'émission des billets LRCN de série 3, le 8 juin 2021, nous avons émis 1 000 millions de dollars d'actions privilégiées de premier rang de série BS (série BS). Relativement à l'émission des billets LRCN de série 4, le 24 avril 2024, nous avons émis 1 000 millions de dollars américains d'actions privilégiées de premier rang de série BV (série BV). Les actions privilégiées des séries BQ, BR et BS ont été émises au prix de 1 000 \$ chacune, et les actions privilégiées de série BV ont été émises au prix de 1 000 dollars américains chacune. Les actions privilégiées des séries BQ, BR, BS et BV ont été émises en faveur d'une fiducie consolidée afin d'y être détenues en tant qu'actifs en fiducie en lien avec la structure des billets LRCN. Pour plus de détails, se reporter à la note 20 de nos états financiers consolidés annuels de 2023.
- (8) Compte non tenu des distributions versées aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle.

Au 24 mai 2024, le nombre d'actions ordinaires en circulation s'établissait à 1 413 598 227, déduction faite des 1 394 872 actions propres détenues, et le nombre d'options sur actions et d'attributions d'actions en cours était de 8 588 644.

Les clauses relatives aux FPUNV exigent la conversion des instruments de fonds propres en un nombre variable d'actions ordinaires dès lors que le BSIF considère une banque comme non viable ou que le gouvernement fédéral ou un gouvernement provincial au Canada annonce publiquement qu'une banque a accepté ou a convenu d'accepter une injection de capitaux. Si un événement déclencheur faisant intervenir les FPUNV devait se produire, les actions privilégiées de séries AZ, BB, BD, BF, BH, BI, BO, BT et BU, les billets LRCN de séries 1, 2, 3 et 4 et les débentures subordonnées échéant le 27 janvier 2026, le 25 juillet 2029, le 23 décembre 2029, le 30 juin 2030, le 28 janvier 2033, le 3 novembre 2031, le 3 mai 2032, le 1^{er} février 2033 et le 3 avril 2034, qui sont des instruments de fonds propres relatifs aux FPUNV, au 30 avril 2024, seraient convertis en actions ordinaires selon une formule de conversion automatique, à un prix de conversion correspondant au plus élevé des montants suivants : i) un prix plancher contractuel de 5,00 \$; et ii) le cours de nos actions ordinaires à la date de l'événement déclencheur (cours moyen pondéré sur 10 jours). Selon un prix plancher de 5,00 \$ et en tenant compte des dividendes et intérêts cumulés estimés, ces instruments de fonds propres relatifs aux FPUNV se convertiraient au total en un maximum d'environ 6,1 milliards d'actions ordinaires, d'où un effet dilutif de 81,1 % selon le nombre d'actions ordinaires en circulation au 30 avril 2024.

Questions en matière de comptabilité et de contrôle

Résumé des méthodes comptables et estimations

Nos états financiers résumés sont présentés conformément à la Norme comptable internationale 34 *Information financière intermédiaire*. Nos principales méthodes comptables sont décrites à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels audités de 2023 et la note 2 de nos états financiers résumés.

Changements de méthodes comptables et d'informations à fournir

Changements de méthodes comptables

Au cours du premier trimestre de 2024, nous avons adopté IFRS 17 *Contrats d'assurance* (IFRS 17), qui remplace IFRS 4 *Contrats d'assurance* (IFRS 4). Nos estimations et méthodes comptables critiques mises à jour à l'égard des contrats d'assurance et de réassurance sont décrites ci-après. Nous avons appliqué IFRS 17 de façon rétrospective et nous avons retraité les résultats de la période comparative à compter du 1^{er} novembre 2022. Les ajustements de la valeur comptable des contrats d'assurance et de réassurance à la date de transition du 1^{er} novembre 2022 ont été comptabilisés dans les bénéfices non distribués. L'information de la période comparative pour les contrats d'assurance et les contrats de réassurance antérieurs au 1^{er} novembre 2022 est présentée conformément à nos méthodes comptables antérieures.

Comme le permettent les dispositions transitoires d'IFRS 17, nous avons reclassé certains actifs financiers entre les catégories de classement à la juste valeur à la date de l'application initiale d'IFRS 17. Les reclassements n'ont donné lieu à aucun ajustement de la valeur comptable des actifs financiers au 1^{er} novembre 2023. Les bénéfices non distribués et les autres composantes des capitaux propres au 1^{er} novembre 2023 ont été ajustés en conséquence, sans incidence nette sur le total des capitaux propres. Comme il est permis, nous avons choisi de ne pas retraiter les résultats de la période comparative pour tenir compte de ces changements et, par conséquent, l'information de la période comparative pour les actifs financiers touchés avant le 1^{er} novembre 2023 est présentée conformément à nos classements antérieurs.

Se reporter à la note 2 de nos états financiers résumés pour plus de détails sur ces changements.

Contrats d'assurance et de réassurance

Pour les contrats d'assurance et de réassurance évalués à l'aide de la méthode d'évaluation générale ou de la méthode des honoraires variables, la valeur comptable d'un groupe de contrats est évaluée comme la somme des flux de trésorerie d'exécution et de la marge sur services contractuels. Les flux de trésorerie d'exécution correspondent à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs et à un ajustement au titre du risque non financier, actualisés au moyen des taux actuels à la date de clôture déterminés au moyen des méthodes de détermination des taux d'actualisation ci-dessous. Les estimations des flux de trésorerie futurs tiennent compte de scénarios fondés sur des pondérations probabilistes et comprennent tous les flux de trésorerie futurs qui se situent dans le périmètre du contrat. L'ajustement au titre du risque non financier est estimé au moyen de l'approche fondée sur les marges et représente la rémunération dont nous avons besoin pour assumer l'incertitude quant au montant et au calendrier des flux de trésorerie découlant du risque non financier à mesure que le contrat d'assurance est exécuté. L'évaluation du groupe de contrats nécessite le recours au jugement pour établir les méthodes et les hypothèses relatives à la mortalité, à la morbidité, aux polices tombées en déchéance et aux autres comportements des titulaires de police, aux taux d'actualisation, à la politique relative aux dividendes et aux charges directement attribuables, y compris les coûts d'acquisition, qui sont attribuées selon une méthode systématique et rationnelle. Des changements aux hypothèses et estimations sous-jacentes peuvent avoir une incidence importante sur le résultat des activités d'assurance et le résultat des placements d'assurance des revenus autres que d'intérêt.

Les taux d'actualisation utilisés reflètent la valeur temps de l'argent et sont fondés sur les caractéristiques des contrats d'assurance et de réassurance. Les flux de trésorerie qui varient en fonction des rendements d'éléments sous-jacents sont actualisés à des taux qui reflètent cette variabilité. Dans le cas des flux de trésorerie qui ne varient pas en fonction des rendements d'éléments sous-jacents, nous utilisons principalement l'approche descendante pour déterminer les taux d'actualisation. Selon cette approche, les taux d'actualisation pour les périodes observables sont déterminés au moyen de courbes de rendement implicites d'un portefeuille d'actifs de référence, ajustées pour éliminer les facteurs (risque de marché et risque de crédit des actifs financiers) qui ne sont pas pertinents pour les contrats d'assurance. Pour les périodes non observables, le taux d'actualisation est interpolé à l'aide du dernier point observable et du taux d'actualisation ultime qui est composé d'un taux sans risque et d'une prime d'illiquidité. Pour un portefeuille sélectionné, l'approche ascendante est utilisée pour déterminer le taux d'actualisation, qui utilise un taux sans risque plus une prime d'illiquidité pour refléter les caractéristiques des contrats. La direction doit faire preuve de jugement pour estimer les facteurs de risque de marché et de crédit ainsi que les primes d'illiquidité dans la détermination du taux d'actualisation.

En ce qui a trait aux contrats d'assurance, la marge sur services contractuels représente le profit non acquis (entrées nettes) pour la couverture d'assurance fournie. Pour ce qui est des contrats de réassurance détenus, la marge sur services contractuels représente le coût net ou le profit net à l'achat de contrat de réassurance. La marge sur services contractuels des contrats d'assurance et de réassurance est portée au résultat en fonction des unités de couverture, qui représentent la quantité des services fournis par un groupe de contrats (couverture d'assurance et services liés au rendement des placements et aux placements) et sont déterminés en tenant compte de la quantité d'indemnité fournie aux termes de chaque contrat et de la durée prévue de la couverture.

Pour plus de détails, se reporter à la note 2 de nos états financiers résumés.

Changements futurs de méthodes comptables et d'informations à fournir

IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir* (IFRS 18)

En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18, qui énonce des exigences en matière de présentation et d'informations à fournir dans les états financiers. Cette norme remplacera IAS 1 *Présentation des états financiers* et est accompagnée de modifications limitées à d'autres normes, qui entreront en vigueur à l'adoption de la nouvelle norme. La norme introduit de nouveaux sous-totaux définis à présenter dans l'état consolidé du résultat net, des informations à fournir sur les indicateurs de performance définis par la direction et des exigences quant au regroupement de l'information. En ce qui nous concerne, cette norme entrera en vigueur le 1^{er} novembre 2027. Nous évaluons actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme sur nos états financiers consolidés.

Contrôles et procédures

Contrôles et procédures de présentation de l'information

Au 30 avril 2024, la direction a évalué l'efficacité de nos contrôles et procédures de présentation de l'information conformément aux règles adoptées par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières et la SEC des États-Unis. Cette évaluation a été faite sous la supervision et avec le concours du président et chef de la direction et du chef des finances par intérim, qui ont conclu que nos contrôles et procédures de présentation de l'information étaient efficaces au 30 avril 2024.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours du trimestre clos le 30 avril 2024, nous n'avons effectué aucune modification de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière ayant eu une incidence significative, ou étant raisonnablement susceptible d'avoir une incidence significative, sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière. Bien que nous ayons mis en œuvre et modifié certains contrôles internes à l'égard de l'information financière par suite de la transaction visant HSBC Canada et de l'adoption de la norme IFRS 17, le 1^{er} novembre 2023, ces modifications n'ont pas eu d'incidence significative sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Transactions entre parties liées

Dans le cours normal de nos activités, nous offrons des services bancaires et des services d'exploitation habituels, et concluons d'autres transactions avec des sociétés affiliées ou avec d'autres sociétés liées, y compris avec nos coentreprises, selon des modalités semblables à celles des parties non liées. Nous consentons des prêts à des administrateurs, à des dirigeants et à d'autres employés à des taux normalement consentis à nos clients privilégiés. Nous offrons en outre des régimes d'attribution d'actions différées et d'autres régimes aux administrateurs qui ne sont pas nos employés, aux dirigeants et à certains autres employés clés. Pour plus de détails, se reporter aux notes 12 et 26 de nos états financiers consolidés annuels audités de 2023.

Glossaire

Résultats et mesures ajustés

Nous sommes d'avis que la communication de résultats ajustés ainsi que de certaines mesures et certains ratios améliore la comparabilité avec les périodes précédentes et permet au lecteur de mieux évaluer les tendances liées aux activités sous-jacentes. Pour plus de détails, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

- **Taux d'imposition effectif ajusté** – taux d'imposition effectif qui ne tient pas compte de l'incidence des éléments spécifiés et de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition.
- **Résultat avant impôt ajusté** – résultat avant impôt qui ne tient pas compte de l'incidence des éléments spécifiés et de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition.
- **Impôt sur le résultat ajusté** – impôt sur le résultat qui ne tient pas compte de l'incidence des éléments spécifiés et de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition.
- **Bénéfice net ajusté** – bénéfice net qui ne tient pas compte de l'incidence des éléments spécifiés et de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition.
- **Bénéfice net ajusté disponible pour les actionnaires ordinaires** – bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires qui ne tient pas compte de l'incidence des éléments spécifiés et de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition.
- **Frais autres que d'intérêt ajustés** – frais autres que d'intérêt qui ne tient pas compte de l'incidence des éléments spécifiés et de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition.
- **Total des revenus ajusté** – total des revenus qui ne tient pas compte de l'incidence des éléments spécifiés.

Acceptations

Lettre de change ou instrument négociable tiré sur une banque par un emprunteur qui s'engage à effectuer le paiement à l'échéance.

L'acceptation représente une garantie de paiement par la Banque et est négociable sur le marché monétaire. En contrepartie de cette garantie, la Banque reçoit une commission d'acceptation.

Correction de valeur pour pertes de crédit (CVPC)

Montant jugé adéquat par la direction pour absorber les pertes de crédit attendues à la date de clôture. La correction de valeur est déterminée pour tous les actifs financiers soumis à des tests de dépréciation, y compris certains prêts, titres de créance, engagements de clients en contrepartie d'acceptations, garanties financières et engagements inutilisés. La correction de valeur est modifiée du montant de la dotation à la provision pour pertes de crédit comptabilisée, laquelle est imputée au résultat et réduite en fonction du montant des radiations, après déduction des recouvrements au cours de la période.

Ratio de la correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts

Le ratio de la correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts correspond à la correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts exprimée en pourcentage du total des prêts et des acceptations.

Titres adossés à des actifs

Titres créés au moyen de la titrisation d'un groupe d'actifs, par exemple des prêts automobiles ou des prêts sur cartes de crédit.

Biens administrés

Biens que nous administrons et qui sont la propriété effective de nos clients, à moins d'indication contraire. Les services fournis relativement aux biens administrés sont de nature administrative et comprennent notamment les services de garde, le recouvrement des revenus de placement, le règlement des opérations de vente et d'achat et la tenue de registres.

Biens sous gestion

Biens que nous gérons et qui sont la propriété effective de nos clients, à moins d'indication contraire. Les services fournis relativement aux biens sous gestion comprennent le choix des placements et les services-conseils en matière d'investissement. Nous détenons des biens sous gestion que nous administrons également et qui sont inclus dans les biens administrés.

Capital attribué

Le capital attribué à nos secteurs d'exploitation repose sur les exigences en matière de fonds propres et de levier réglementaires de Bâle III pour nos secteurs d'exploitation autres que l'assurance, pour lequel nous attribuons le capital uniquement en fonction du capital économique.

Titres à enchères

Titres d'emprunt dont les taux d'intérêt sont régulièrement réévalués à la suite d'un processus d'enchères.

Moyenne des actifs productifs, montant net

La moyenne des actifs productifs tient compte des dépôts productifs d'intérêts et d'autres banques, des titres, déduction faite de la correction de valeur applicable, des actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés et des prêts, déduction faite de la correction de valeur, des garanties en espèces et des dépôts de garantie en espèces. Les actifs liés aux assurances et tous les autres actifs non spécifiés sont exclus. Les moyennes sont fondées sur les soldes quotidiens pour la période.

Point de base (p.b.)

Un centième pour cent (0,01 %).

Sûretés

Sûretés pour un prêt ou toute autre obligation. Les sûretés peuvent être des espèces, des titres assortis de notations élevées, des propriétés, des stocks, du matériel et des créances.

Titres garantis par des créances (TGC)

Titres comportant plusieurs tranches qui sont émis par des entités structurées et garantis par des créances, y compris des obligations et des prêts. Chaque tranche offre un degré différent de risque et de rendement pouvant répondre à la demande des investisseurs.

Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales

Titres créés au moyen de la titrisation de créances hypothécaires commerciales.

Engagements de crédit

Montants inutilisés de facilités de crédit offertes aux clients, sous la forme de prêts, d'acceptations bancaires ou d'autres types de financement au bilan, ou encore d'instruments hors bilan tels que les garanties et les lettres de crédit.

Fonds propres CET1

Mesure de fonds propres prévue par l'accord de Bâle III se composant principalement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, moins les déductions et ajustements réglementaires pour le goodwill et les immobilisations incorporelles, les actifs des régimes de retraite à prestations définies, le déficit au titre des provisions et d'autres éléments spécifiés. Les fonds propres CET1 sont calculés conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Gestion des fonds propres.

Ratio CET1

Mesure de fonds propres basée sur le risque correspondant aux fonds propres CET1 divisés par l'actif pondéré en fonction des risques. Le ratio CET1 est calculé conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF.

Marge sur services contractuels

En ce qui a trait aux contrats d'assurance, la marge sur services contractuels représente le profit non acquis (entrées nettes) pour la couverture d'assurance fournie. Pour ce qui est des contrats de réassurance détenus, la marge sur services contractuels représente le coût net ou le profit net à l'achat de contrat de réassurance.

Obligations sécurisées

Obligations avec plein recours figurant au bilan émises par les banques et les établissements de crédit qui sont également entièrement garanties par des actifs sur lesquels les investisseurs ont priorité en cas d'insolvabilité de l'émetteur.

Swaps sur défaillance

Contrat dérivé qui offre à l'acquéreur un paiement non récurrent en cas de défaillance de l'entité ou des entités (ou si un événement déclencheur semblable survient).

Dérivé

Contrat conclu entre deux parties qui ne nécessite que peu ou pas d'investissements initiaux et en vertu duquel les paiements faits de part et d'autre sont tributaires de la variation du prix d'un instrument, d'un indice boursier ou d'un taux financier sous-jacent. Les dérivés comprennent notamment les swaps, les options, les contrats de garantie de taux d'intérêt et les contrats à terme standardisés. Le capital nominal du dérivé est le montant de référence en fonction duquel les paiements effectués entre les parties sont calculés. Le capital nominal lui-même ne fait habituellement pas l'objet d'un versement.

Ratio de distribution

Dividendes sur actions ordinaires exprimés en pourcentage du bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires.

Rendement de l'action

Dividende par action ordinaire divisé par la moyenne des cours extrêmes pour la période visée.

Bénéfice par action – de base

Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires, divisé par le nombre moyen d'actions en circulation. Le bénéfice de base par action ajusté est calculé de la même manière, au moyen du bénéfice net ajusté disponible pour les actionnaires ordinaires.

Bénéfice par action – dilué

Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires, divisé par le nombre moyen d'actions en circulation ajusté pour tenir compte de l'effet de dilution des options sur actions et des autres titres convertibles. Le bénéfice dilué par action ajusté est calculé de la même manière, au moyen du bénéfice net ajusté disponible pour les actionnaires ordinaires.

Ratio d'efficacité

Frais autres que d'intérêt exprimés en pourcentage du total des revenus. Le ratio d'efficacité ajusté est calculé de la même manière, au moyen des frais autres que d'intérêt ajustés et du total des revenus ajustés.

Pertes de crédit attendues

Différence entre les flux de trésorerie contractuels qui nous sont dus conformément aux conditions du contrat et les flux de trésorerie que nous nous attendons à recevoir, actualisée à la date de clôture.

Juste valeur

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Ajustement de l'évaluation lié au financement

Les ajustements de l'évaluation liés au financement sont calculés afin de tenir compte du coût et de l'avantage du financement dans l'évaluation des dérivés négociés hors cote sous-garantis ou non garantis. Les flux de trésorerie futurs prévus de ces dérivés sont actualisés de manière à refléter le coût et l'avantage du financement des dérivés en utilisant comme données une courbe de financement, les volatilités implicites et les corrélations.

Garanties et lettres de crédit

Représentent principalement des garanties de paiement irrévocables par une banque dans le cas où un client serait incapable d'honorer ses obligations financières envers des tiers. Certaines autres garanties (comme les cautionnements de soumission et les garanties de bonne exécution) sont de nature non financière.

Couverture

Technique de gestion du risque visant à réduire l'exposition aux risques de marché, de taux d'intérêt ou de change liés aux transactions bancaires courantes. L'élimination ou la réduction du risque est obtenue au moyen de la prise de positions compensatoires. Par exemple, des actifs libellés dans une devise peuvent être couverts au moyen de passifs libellés dans cette même devise ou au moyen de divers instruments de couverture de change (comme les contrats à terme standardisés, les options sur devises et les contrats de change à terme).

Fonds de couverture

Fonds d'investissement offert aux investisseurs accrédités disposant d'un avoir net élevé, qui est assujéti à une réglementation et à des restrictions limitées à l'égard de ses placements comparativement aux fonds communs de placement de détail et qui a souvent recours à des stratégies audacieuses comme la vente à découvert, l'endettement, la négociation informatisée, les swaps, l'arbitrage et les dérivés.

Actifs liquides de haute qualité

Trésorerie ou actifs qui peuvent être convertis en espèces rapidement en étant vendus (ou donnés en garantie), sans perte de valeur importante.

Prêts douteux

Un prêt est classé comme prêt douteux si la qualité de crédit s'est détériorée de telle sorte que la direction juge que le plein recouvrement des intérêts et du capital aux dates prévues conformément aux modalités du contrat de prêt n'est plus raisonnablement assuré. Les soldes de cartes de crédit ne sont pas classés comme douteux étant donné qu'ils sont directement sortis du bilan après 180 jours de retard.

Contrats d'assurance

Contrats en vertu desquels nous prenons en charge un risque d'assurance important pour un titulaire en convenant d'indemniser le titulaire de la police si un événement futur incertain spécifié porte préjudice à ce titulaire de la police. Les contrats d'assurance comprennent également les contrats de réassurance émis par nous pour indemniser une autre société au titre des demandes d'indemnisation résultant de contrats d'assurance sous-jacents émis par cette autre société.

Résultat des placements d'assurance

Correspond aux revenus de placement nets tirés du secteur Assurances, aux revenus (charges) financiers d'assurance tirés des contrats d'assurance et aux revenus (charges) financiers de réassurance tirés des contrats de réassurance détenus.

Résultat des activités d'assurance

Calculé comme le produit des activités d'assurance moins les charges des activités d'assurance des contrats d'assurance et les revenus (charges) nets des contrats de réassurance détenus.

Normes internationales d'information financière (IFRS)

Les IFRS comprennent les normes, les interprétations et le cadre fondés sur des principes adoptés par l'International Accounting Standards Board.

Ratio de levier

Mesure réglementaire prévue par l'accord de Bâle III consistant à diviser les fonds propres de première catégorie par la mesure des positions de levier. Le ratio de levier est une mesure non axée sur les risques calculée conformément à la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF.

Exposition du ratio de levier

L'exposition du ratio de levier est calculée conformément à la ligne directrice sur les exigences de levier du BSIF. Elle correspond à la somme du total de l'actif et des éléments hors bilan après certains ajustements.

Ratio de liquidité à court terme

Le ratio de liquidité à court terme est une norme prévue par l'accord de Bâle III visant à s'assurer que les institutions possèdent suffisamment d'actifs liquides de haute qualité non grevés, sous forme de trésorerie ou d'actifs pouvant être convertis en espèces avec une faible perte de valeur, ou aucune, sur les marchés privés, de sorte à être en mesure de répondre à leurs besoins de liquidités pendant 30 jours civils advenant une crise touchant les liquidités. Le ratio de liquidité à court terme est calculé conformément à la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF.

Ratio prêt-valeur

Calculé en fonction du montant total de la facilité aux fins des prêts hypothécaires résidentiels et des produits de la gamme Marge Proprio RBC divisé par la valeur des propriétés résidentielles connexes.

Convention-cadre de compensation

Accord conclu entre la Banque et une contrepartie et conçu afin de réduire le risque de crédit lié à de multiples transactions sur dérivés au moyen de la création d'un droit juridique de contrebalancer l'exposition au risque dans le cas d'une défaillance.

Revenu net d'intérêt

Écart entre le montant gagné sur les actifs (tels que les prêts et les titres) et le montant versé au titre des passifs (tels que les dépôts et les débentures subordonnées).

Marge nette d'intérêt – selon la moyenne des actifs productifs, montant net

Représente le revenu net d'intérêt divisé par la moyenne des actifs productifs, montant net.

Ratio de liquidité à long terme

Le ratio de liquidité à long terme correspond à une norme prévue par l'accord de Bâle III qui exige que les institutions maintiennent un profil de capitalisation stable, défini comme le rapport entre les liquidités à long terme disponibles et les liquidités à long terme requises en fonction de la composition des actifs et des activités hors bilan. Le ratio devrait en permanence être au moins égal à 100 %. Le ratio de liquidité à long terme est calculé conformément à la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Programme visant le rachat de nos propres actions aux fins d'annulation, par l'intermédiaire d'une Bourse, assujéti aux divers règlements de la Bourse et de la commission des valeurs mobilières pertinentes.

Capital nominal

Montant contractuel de référence utilisé pour calculer les paiements relatifs aux dérivés.

Instruments financiers hors bilan

Divers types d'ententes offertes aux clients, qui comprennent les dérivés de crédit, les ventes d'options de vente, les facilités de garantie de liquidités, les produits à valeur stable, les lettres de garantie financière, les garanties de bonne fin, les rehaussements de crédit, les prêts hypothécaires vendus avec recours, les engagements de crédit, les prêts de titres, les lettres de crédit documentaire et commerciales, les garanties des membres parrainés, les garanties pour prêt de titres et les indemnisations.

Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF)

Principale autorité de réglementation des institutions financières constituées sous le régime d'une loi fédérale canadienne et des régimes de retraite administrés par le gouvernement fédéral canadien. Le BSIF a pour mission de protéger les titulaires de police, les déposants et les participants aux régimes de retraite contre les pertes indues.

Levier d'exploitation

Écart entre le taux de croissance de nos revenus et le taux de croissance des frais autres que d'intérêt.

Options

Contrat ou disposition d'un contrat qui donne à une partie (le porteur de l'option) le droit, et non l'obligation, d'effectuer une opération déterminée avec une autre partie (l'émetteur ou le vendeur de l'option) selon des conditions établies.

Dotation à la provision pour pertes de crédit (DPPC)

Montant imputé au résultat en vue de porter la correction de valeur pour pertes de crédit au niveau jugé approprié par la direction. Elle se compose des dotations liées aux actifs financiers productifs et dépréciés.

Ratio de la DPPC liée aux prêts

Le ratio de la DPPC liée aux prêts représente la DPPC liée aux prêts exprimée en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations.

Produits de la gamme Marge Proprio RBC

Comprennent les prêts hypothécaires résidentiels et les prêts aux particuliers garantis aux termes desquels l'emprunteur fournit des biens immobiliers en garantie.

Contrats de réassurance détenus

Contrats aux termes desquels nous transférons un risque d'assurance important à un réassureur qui nous indemnise pour des réclamations se rattachant à des contrats d'assurance sous-jacents émis par nous et qui sont comptabilisés séparément des contrats d'assurance sous-jacents auxquels ils se rattachent.

Convention de rachat

Prévoit à la fois la vente de titres contre espèces et le rachat de ces titres contre valeur à une date ultérieure. Ces transactions ne constituent habituellement pas des ventes économiques et, par conséquent, sont traitées comme des transactions de financement garanties.

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires exprimé en pourcentage de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté est calculé de la même manière, au moyen du bénéfice net ajusté disponible pour les actionnaires ordinaires.

Convention de revente

Prévoit à la fois l'achat de titres contre espèces et la vente de ces titres contre valeur à une date ultérieure. Ces transactions ne constituent habituellement pas des ventes économiques et, par conséquent, sont traitées comme des transactions de financement garanties.

Actif pondéré en fonction des risques

Actif ajusté en fonction d'un facteur de pondération du risque prévu par règlement afin de refléter le degré de risque lié aux éléments présentés au bilan et aux éléments hors bilan. Certains actifs ne sont pas pondérés en fonction des risques, mais déduits des fonds propres. Le calcul est défini dans les lignes directrices sur les normes de fonds propres du BSIF. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Gestion des fonds propres.

Prêt de titres

Opération dans le cadre de laquelle le propriétaire de titres accepte le prêt en contrepartie d'une commission aux termes d'un contrat négocié au préalable avec l'emprunteur. La garantie pour le prêt est constituée soit de titres de grande qualité, soit de trésorerie, et la valeur de la garantie doit être au moins égale à la valeur de marché des titres prêtés. Lorsque les prêts sont garantis par des titres, l'emprunteur paie une commission négociée. Inversement, lorsque les prêts sont garantis en espèces, le prêteur verse des intérêts à l'emprunteur à un taux négocié et réinvestit la garantie en espèces pour réaliser un rendement. Un intermédiaire, comme une banque, agit souvent à titre de mandataire d'opérations de prêt pour le compte du propriétaire des titres en échange d'une partie des revenus touchés par le propriétaire sur le prêt de titres. La plupart du temps, le mandataire indemnise le propriétaire relativement au risque lié à l'incapacité de l'emprunteur de remettre les titres prêtés, notamment au risque de contrepartie en cas de défaillance de l'emprunteur et au risque de marché si la valeur des garanties autres qu'en espèces diminue. Le mandataire n'indemnise pas le propriétaire des titres relativement au risque lié au réinvestissement de la garantie en espèces; ce risque est entièrement assumé par le propriétaire.

Titres vendus à découvert

Transaction dans le cadre de laquelle une partie vend des titres pour ensuite les emprunter afin de les céder à l'acheteur au moment du règlement. À une date ultérieure, le vendeur achète des titres identiques sur le marché pour remplacer les titres empruntés.

Titrisation

Opération dans le cadre de laquelle divers actifs financiers sont regroupés en titres nouvellement émis adossés à ces actifs.

Approche standard pour évaluer le risque de crédit

La pondération de risques prescrite par le BSIF permet de calculer l'actif pondéré en fonction des risques pour déterminer l'exposition au risque de crédit. L'évaluation du crédit par les agences de notation externes reconnues par le BSIF, soit Standard & Poor's Financial Services LLP, Moody's, Investor Service, Inc., Fitch, Ratings, Inc., et DBRS Limited, sert à pondérer notre exposition au risque lié aux organismes souverains et aux banques en fonction des normes et des lignes directrices formulées par le BSIF.

Entités structurées

Une entité structurée est une entité pour laquelle les droits de vote ou autres droits similaires ne sont pas les principaux facteurs permettant de déterminer qui contrôle l'entité, comme lorsque les activités qui ont une incidence importante sur le rendement de l'entité sont dirigées au moyen d'accords contractuels. Souvent, les entités structurées exercent des activités restreintes, ont des objectifs précis et bien définis, ont des capitaux propres insuffisants pour financer leurs activités et disposent de financement sous forme de multiples instruments liés entre eux par contrat.

Majoration au montant imposable équivalent

Augmentation du revenu provenant de certaines sources présentant des avantages fiscaux (dividendes imposables de sociétés canadiennes admissibles) à un niveau permettant de le rendre comparable aux revenus provenant de sources imposables. Il y a un ajustement correspondant de la charge d'impôt qui permet d'obtenir le même bénéfice net après impôt.

Fonds propres de première catégorie et ratio de fonds propres de première catégorie

Les fonds propres de première catégorie comprennent essentiellement les fonds propres CET1 et d'autres éléments additionnels de fonds propres de première catégorie, comme les actions privilégiées, les billets de capital à recours limité et les participations ne donnant pas le contrôle dans des instruments de fonds propres de première catégorie de filiales. Le ratio de fonds propres de première catégorie est calculé conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF, en divisant les fonds propres de première catégorie par l'actif pondéré en fonction des risques.

Fonds propres de deuxième catégorie

Les fonds propres de deuxième catégorie comprennent principalement des débentures subordonnées qui répondent à certains critères, certaines provisions pour pertes sur prêts ainsi que les participations ne donnant pas le contrôle dans des instruments de fonds propres de deuxième catégorie de filiales.

Capacité totale d'absorption des pertes (TLAC)

Ensemble des fonds propres de première catégorie, des fonds propres de deuxième catégorie et des instruments de TLAC externe, qui permet la conversion, en tout ou en partie, en actions ordinaires en vertu de la *Loi sur la SADC* et qui satisfait à tous les critères d'admissibilité de la ligne directrice.

Ratio TLAC

Le ratio TLAC fondé sur le risque correspond à la capacité totale d'absorption des pertes divisée par le total de l'actif pondéré en fonction des risques. Le ratio TLAC est calculé au conformément à la ligne directrice sur la TLAC du BSIF.

Ratio de levier TLAC

Le ratio de levier TLAC correspond à la capacité totale d'absorption des pertes divisée par le ratio de levier. Le ratio de levier TLAC est calculé conformément à la ligne directrice sur la TLAC du BSIF.

Total des fonds propres et ratio du total des fonds propres

Le total des fonds propres se définit comme le total des fonds propres de première et de deuxième catégorie. Le ratio du total des fonds propres est calculé conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF en divisant le total des fonds propres par l'actif pondéré en fonction des risques.

Tranche

Type de titre créé de façon à ce que les risques et le rendement liés à un groupe d'actifs soient regroupés en plusieurs catégories de titres assortis de niveaux de risque et de rendement différents de ceux du groupe d'actifs sous-jacent. Les tranches sont habituellement notées par des agences de notation et reflètent à la fois la qualité de crédit de la garantie sous-jacente et le niveau de protection en fonction de la subordination intrinsèque de la tranche.

Capital non attribué

Le capital non attribué représente l'excédent des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires attribués à notre secteur d'exploitation et est présenté dans le secteur Services de soutien généraux.

Valeur à risque (VAR)

Mesure du risque généralement reconnue qui utilise des modèles statistiques fondés sur des informations historiques pour estimer, selon un degré de confiance déterminé, la perte de valeur de marché maximale que subiraient les portefeuilles financier de la Banque en cas de changement défavorable des taux et des cours du marché au cours d'une séance.

Index des recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements

La publication de notre rapport annuel 2023, de notre rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2024, du document d'information financière complémentaire (IFC) et du rapport portant sur le troisième pilier a pour objectif la présentation de renseignements transparents et de grande qualité concernant les risques, conformément aux recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements du CSF. L'information figurant dans l'IFC et le rapport portant sur le troisième pilier n'est pas et ne doit pas être considérée comme étant intégrée par renvoi à notre rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2024.

L'index qui suit présente un sommaire de nos renseignements à fournir selon les recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements.

Catégorie de risque	Recommandation	Information à fournir	Référence		
			Page du rapport aux actionnaires	Page du rapport annuel	Page de l'IFC
Généralités	1	Table des matières sur les informations relatives aux risques à fournir conformément aux recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements	58	145	1
	2	Définir la terminologie et les mesures relatives aux risques		71-77, 143-144	–
	3	Risques connus et risques émergents		68-71	–
	4	Nouveaux ratios réglementaires	47-50	119-127	–
Gouvernance, gestion du risque et modèle d'affaires	5	Structure de gestion des risques		71-77	–
	6	Culture à l'égard du risque		71-77	–
	7	Risques relatifs au contexte dans lequel nous exerçons nos activités		129	–
	8	Simulation de crise		74-76, 89	–
Adéquation des fonds propres et actif pondéré en fonction des risques	9	Ratios de fonds propres minimaux en vertu de l'accord de Bâle III et supplément s'appliquant aux banques d'importance systémique intérieure	49	119-127	–
	10	Composition des fonds propres et rapprochement du bilan comptable et du bilan réglementaire		–	*
	11	État de l'évolution des fonds propres réglementaires		–	19
	12	Planification stratégique en matière de fonds propres		119-127	–
	13	Actif pondéré en fonction des risques par secteur d'activité		–	20
	14	Analyse des exigences en matière de fonds propres et renseignements sur le modèle d'évaluation connexe		77-81	*
	15	Information relative au risque de crédit lié à l'actif pondéré en fonction des risques et mesures de risque connexes		–	*
	16	Évolution de l'actif pondéré en fonction des risques par catégorie de risque		–	20
	17	Information relative au contrôle ex post en vertu de l'accord de Bâle		75, 77-79	31
Liquidités	18	Analyse quantitative et qualitative de notre réserve de liquidités	37-38	97-98, 102-103	–
Financement	19	Actifs grevés et non grevés par catégorie du bilan, et obligations contractuelles découlant de révisions des notations	38, 41	98, 101	–
	20	Analyse de l'ensemble des actifs, passifs et engagements hors bilan consolidés en fonction de la durée contractuelle résiduelle à la date du bilan	46-47	105-106	–
	21	Sources de financement et stratégie de financement	38-40	98-100	–
Risque de marché	22	Liens entre les postes du bilan et les mesures de risque de marché relatives aux portefeuilles de négociation et aux portefeuilles autres que de négociation	35-36	93-94	–
	23	Ventilation des facteurs de risque de marché	32-34	88-94	–
	24	Informations relatives à la validation et au contrôle ex post des mesures de risque de marché		89	–
	25	Principales techniques de gestion des risques au-delà des mesures et paramètres de risque présentés		89-93	–
Risque de crédit	26	Profil de risque de crédit de la Banque	28-32	77-88, 199-206	21-31,*
		Sommaire quantitatif de l'ensemble des expositions au risque de crédit en rapprochement avec le bilan	80-85	137-142	*
	27	Politiques de détermination des prêts douteux		80-82, 131-132, 165-168	–
	28	Rapprochement des soldes d'ouverture et de clôture des prêts douteux et des provisions pour dépréciation au cours de l'exercice		–	23, 28
	29	Quantification de l'exposition notionnelle brute aux dérivés négociés hors cote ou en Bourse		83	32
	30	Mesures d'atténuation du risque de crédit, y compris les garanties détenues pour toutes les sources de risque de crédit		81-82	*
Autres	31	Autres types de risque		108-119	–
	32	Événements publics comportant des risques		113-114, 251-253	–

* Ces exigences de communication sont remplies en totalité ou en partie grâce aux informations incluses dans le rapport portant sur le troisième pilier pour le trimestre clos le 30 avril 2024 et l'exercice clos le 31 octobre 2023.

États financiers consolidés intermédiaires résumés (non audité)

Bilans consolidés intermédiaires résumés (non audité)

(en millions de dollars canadiens)	Aux	
	30 avril 2024	31 octobre 2023 (retraité – note 2)
Actif		
Trésorerie et montants à recevoir de banques	61 373 \$	61 989 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	38 459	71 086
Titres		
Titres détenus à des fins de transaction	173 566	190 151
Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable (note 4)	238 987	219 579
	412 553	409 730
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	301 797	340 191
Prêts (note 5)		
Prêts de détail	612 687	569 951
Prêts de gros	353 567	287 826
	966 254	857 777
Correction de valeur pour pertes sur prêts (note 5)	(5 715)	(5 004)
	960 539	852 773
Autres		
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	9 059	21 695
Dérivés	130 199	142 450
Locaux et matériel	6 908	6 749
Goodwill	19 031	12 594
Autres immobilisations incorporelles	8 133	5 903
Autres actifs	82 999	81 371
	256 329	270 762
Total de l'actif	2 031 050 \$	2 006 531 \$
Passif et capitaux propres		
Dépôts (note 7)		
Particuliers	499 882 \$	441 946 \$
Entreprises et gouvernements	794 934	745 075
Banques	32 787	44 666
	1 327 603	1 231 687
Autres		
Acceptations	9 110	21 745
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	31 487	33 651
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	279 721	335 238
Dérivés	136 568	142 629
Passifs au titre des contrats d'assurance (note 8)	21 199	19 026
Autres passifs	90 294	96 022
	568 379	648 311
Déventures subordonnées (note 11)	13 464	11 386
Total du passif	1 909 446	1 891 384
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	9 439	7 314
Actions ordinaires (note 11)	20 847	19 167
Bénéfices non distribués	83 774	81 715
Autres composantes des capitaux propres	7 444	6 852
	121 504	115 048
Participations ne donnant pas le contrôle	100	99
Total des capitaux propres	121 604	115 147
Total du passif et des capitaux propres	2 031 050 \$	2 006 531 \$

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États consolidés intermédiaires résumés du résultat net (non audité)

	Pour les trimestres clos		Pour les semestres clos	
	le 30 avril 2024	le 30 avril 2023 (retraité – note 2)	le 30 avril 2024	le 30 avril 2023 (retraité – note 2)
(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)				
Revenu d'intérêt et de dividende (note 3)				
Prêts	12 933 \$	10 384 \$	25 202 \$	20 381 \$
Titres	4 194	3 178	8 748	6 181
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	7 011	4 907	14 232	9 673
Dépôts et autres	1 616	1 849	3 181	3 420
	25 754	20 318	51 363	39 655
Charge d'intérêt (note 3)				
Dépôts et autres	11 488	8 656	22 793	16 428
Autres passifs	7 454	5 394	15 240	10 619
Débitures subordonnées	189	169	375	307
	19 131	14 219	38 408	27 354
Revenu net d'intérêt	6 623	6 099	12 955	12 301
Revenus autres que d'intérêt				
Résultat des activités d'assurance (note 8)	203	225	390	417
Résultat des placements d'assurance (note 8)	59	14	200	(59)
Revenus tirés des activités de négociation	633	430	1 437	1 499
Commissions de gestion de placements et de services de garde	2 257	2 083	4 442	4 139
Revenus tirés des fonds communs de placement	1 067	1 000	2 097	2 015
Commissions de courtage en valeurs mobilières	431	377	819	738
Frais bancaires	557	511	1 111	1 022
Commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils	734	458	1 340	970
Revenus de change, autres que ceux tirés des activités de négociation	287	322	549	755
Revenus sur cartes	291	279	617	604
Commissions de crédit	434	357	829	736
Profits nets sur les titres de placement	59	111	129	164
Quote-part des bénéfices des coentreprises et des entreprises associées	18	12	30	41
Autres	501	167	694	460
	7 531	6 346	14 684	13 501
Total des revenus	14 154	12 445	27 639	25 802
Dotation à la provision pour pertes de crédit (notes 4 et 5)	920	600	1 733	1 132
Frais autres que d'intérêt				
Ressources humaines (note 9)	5 091	4 573	10 254	9 423
Matériel	615	589	1 234	1 158
Frais d'occupation	441	405	848	809
Communications	358	318	679	596
Honoraires	697	506	1 321	888
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	373	383	725	745
Autres	733	626	1 571	1 370
	8 308	7 400	16 632	14 989
Bénéfice avant impôt	4 926	4 445	9 274	9 681
Impôt sur le résultat	976	765	1 742	2 868
Bénéfice net	3 950 \$	3 680 \$	7 532 \$	6 813 \$
Bénéfice net attribuable aux :				
Actionnaires	3 948 \$	3 679 \$	7 528 \$	6 810 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	2	1	4	3
	3 950 \$	3 680 \$	7 532 \$	6 813 \$
Bénéfice de base par action (en dollars) (note 12)	2,75 \$	2,60 \$	5,25 \$	4,83 \$
Bénéfice dilué par action (en dollars) (note 12)	2,74	2,60	5,25	4,83
Dividendes par action ordinaire (en dollars)	1,38	1,32	2,76	2,64

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États consolidés intermédiaires résumés du résultat global (non audité)

(en millions de dollars canadiens)	Pour les trimestres clos		Pour les semestres clos	
	le 30 avril 2024	le 30 avril 2023 (retraité – note 2)	le 30 avril 2024	le 30 avril 2023 (retraité – note 2)
Bénéfice net	3 950 \$	3 680 \$	7 532 \$	6 813 \$
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt				
Éléments qui seront reclassés en résultat dans une période future :				
Variation nette des profits (pertes) latents sur les titres d'emprunt et les prêts évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Profits nets (pertes nettes) latents sur les titres d'emprunt et les prêts évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	82	(20)	870	612
Reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) sur les titres d'emprunt et les prêts évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(43)	(81)	(92)	(113)
	39	(101)	778	499
Écarts de change				
Profits (pertes) de change latents	1 831	1 537	(320)	582
Profits nets (pertes nettes) de change liés aux activités de couverture	(827)	(611)	95	(547)
Reclassement en résultat de pertes (profits) liés aux activités de couverture de l'investissement net	–	–	1	–
	1 004	926	(224)	35
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie				
Profits nets (pertes nettes) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	293	(193)	(309)	(591)
Reclassement en résultat de pertes (profits) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(128)	84	(309)	86
	165	(109)	(618)	(505)
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat dans une période future :				
Réévaluations des profits (pertes) des régimes d'avantages du personnel (note 9)	104	(129)	146	(359)
Profits nets (pertes nettes) résultant des variations de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	(313)	309	(1 014)	(487)
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	19	8	74	18
	(190)	188	(794)	(828)
Total des autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt	1 018	904	(858)	(799)
Total du résultat global	4 968 \$	4 584 \$	6 674 \$	6 014 \$
Total du résultat global attribuable aux :				
Actionnaires	4 963 \$	4 580 \$	6 670 \$	6 011 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	5	4	4	3
	4 968 \$	4 584 \$	6 674 \$	6 014 \$

L'incidence de l'impôt sur le résultat sur les états consolidés intermédiaires résumés du résultat global est présentée dans le tableau suivant.

(en millions de dollars canadiens)	Pour les trimestres clos		Pour les semestres clos	
	le 30 avril 2024	le 30 avril 2023	le 30 avril 2024	le 30 avril 2023
Impôt sur les autres éléments du résultat global				
Profits nets (pertes nettes) latents sur les titres d'emprunt et les prêts évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(7)\$	20 \$	296 \$	191 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit comptabilisée en résultat	–	1	–	1
Reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) sur les titres d'emprunt et les prêts évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(12)	(21)	(28)	(30)
Profits (pertes) de change latents	7	1	(10)	1
Profits nets (pertes nettes) de change liés aux activités de couverture	(307)	(226)	33	(64)
Profits nets (pertes nettes) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	137	(76)	(125)	(140)
Reclassement en résultat de pertes (profits) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(47)	33	(115)	34
Profits (pertes) de réévaluations des régimes d'avantages du personnel	30	(49)	52	(72)
Profits nets (pertes nettes) découlant des variations de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	(119)	119	(390)	(187)
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	7	3	27	15
Total de la charge (l'économie) d'impôt	(311)\$	(195)\$	(260)\$	(251)\$

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États consolidés intermédiaires résumés des variations des capitaux propres (non audité)

Pour le trimestre clos le 30 avril 2024												
	Autres composantes des capitaux propres											
	Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres ordinaires	Instruments en propre – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres ordinaires	Titres et prêts évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		Écart de change	Couverture de flux de trésorerie	Total des autres composantes des capitaux propres actionnaires	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres			
(en millions de dollars canadiens)	8 050 \$	20 156 \$	(19) \$	(84) \$	82 049 \$	(1 121) \$	5 387 \$	1 973 \$	6 239 \$	116 391 \$	97 \$	116 488 \$
Solde au début de la période	1 370	762	–	–	(8)	–	–	–	–	2 124	–	2 124
Variation des capitaux propres	–	–	404	1 112	–	–	–	–	–	1 516	–	1 516
Capital social et autres instruments de capitaux propres émis	–	–	(366)	(1 099)	–	–	–	–	–	(1 465)	–	(1 465)
Actions propres et autres instruments de capitaux propres – vente	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Actions propres et autres instruments de capitaux propres – achat	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Attributions de rémunération fondée sur des actions	–	–	–	–	(1 953)	–	–	–	–	(1 953)	–	(1 953)
Dividendes sur actions ordinaires	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	–	–	–	–	(67)	–	–	–	–	(67)	(2)	(69)
Autres	–	–	–	–	(5)	–	–	–	–	(5)	–	(5)
Bénéfice net	–	–	–	–	3 948	–	–	–	–	3 948	2	3 950
Total des autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt	–	–	–	–	(190)	39	1 001	165	1 205	1 015	3	1 018
Solde retraité à la fin de la période	9 420 \$	20 918 \$	19 \$	(71) \$	83 774 \$	(1 082) \$	6 388 \$	2 138 \$	7 444 \$	121 504 \$	100 \$	121 604 \$

Pour le trimestre clos le 30 avril 2023 (retraité – note 2)												
	Autres composantes des capitaux propres											
	Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres ordinaires	Instruments en propre – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres ordinaires	Titres et prêts évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		Écart de change	Couverture de flux de trésorerie	Total des autres composantes des capitaux propres actionnaires	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres			
(en millions de dollars canadiens)	7 323 \$	17 342 \$	10 \$	(389) \$	75 929 \$	(1 757) \$	4 800 \$	1 998 \$	5 041 \$	105 256 \$	103 \$	105 359 \$
Solde au début de la période	–	642	–	–	–	–	–	–	–	642	–	642
Variation des capitaux propres	–	–	112	1 335	–	–	–	–	–	1 447	–	1 447
Capital social et autres instruments de capitaux propres émis	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Actions propres et autres instruments de capitaux propres – vente	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Actions propres et autres instruments de capitaux propres – achat	–	–	(126)	(1 073)	–	–	–	–	–	(1 199)	–	(1 199)
Attributions de rémunération fondée sur des actions	–	–	–	–	(1)	–	–	–	–	(1)	–	(1)
Dividendes sur actions ordinaires	–	–	–	–	(1 836)	–	–	–	–	(1 836)	–	(1 836)
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	–	–	–	–	(67)	–	–	–	–	(67)	(9)	(76)
Autres	–	–	–	–	25	–	–	–	–	25	–	25
Bénéfice net	–	–	–	–	3 679	–	–	–	–	3 679	1	3 680
Total des autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt	–	–	–	–	188	(101)	923	(109)	713	901	3	904
Solde retraité à la fin de la période	7 323 \$	17 984 \$	(4) \$	(127) \$	77 917 \$	(1 858) \$	5 723 \$	1 889 \$	5 754 \$	108 847 \$	98 \$	108 945 \$

Pour le semestre clos le 30 avril 2024													
	Autres composantes des capitaux propres												
	Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres ordinaires	Instruments en propre – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres ordinaires	Titres et prêts évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Écart de change	Couverture de flux de trésorerie	Total des autres composantes des capitaux propres actionnaires	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres attribuables aux actionnaires	Total des capitaux propres				
(en millions de dollars canadiens)													
Solde au début de la période	7 323 \$	19 398 \$	(9) \$	(231) \$	81 715 \$	(656)	(2 516) \$	6 612 \$	2 756 \$	6 852 \$	115 048 \$	99 \$	115 147 \$
Ajustements à la suite de la transition (note 2)													
Solde retraité au début de la période	7 323 \$	19 398 \$	(9) \$	(231) \$	81 059 \$	(1 860) \$	6 612 \$	2 756 \$	7 508 \$	115 048 \$		99 \$	115 147 \$
Variation des capitaux propres													
Capital social et autres instruments de capitaux propres émis	2 120	1 520	-	-	(14)	-	-	-	-	3 626	-	-	3 626
Rachat d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres	(23)	-	-	-	2	-	-	-	-	(21)	-	-	(21)
Actions propres et autres instruments de capitaux propres – vente	-	-	517	2 339	-	-	-	-	-	2 856	-	-	2 856
Actions propres et autres instruments de capitaux propres – achat	-	-	(489)	(2 179)	-	-	-	-	-	(2 668)	-	-	(2 668)
Attributions de rémunération fondée sur des actions	-	-	-	-	8	-	-	-	-	8	-	-	8
Dividendes sur actions ordinaires	-	-	-	-	(3 897)	-	-	-	-	(3 897)	-	-	(3 897)
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	-	-	-	-	(125)	-	-	-	-	(125)	-	(3)	(128)
Autres	-	-	-	-	7	-	-	-	-	7	-	-	7
Bénéfice net	-	-	-	-	7 528	-	-	-	-	7 528	-	4	7 532
Total des autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt	-	-	-	-	(794)	-	778	(224)	(618)	(858)	(64)	-	(858)
Solde à la fin de la période	9 420 \$	20 918 \$	19 \$	(71) \$	83 774 \$	(1 082) \$	6 388 \$	2 138 \$	7 444 \$	121 504 \$	100 \$	121 604 \$	

Pour le semestre clos le 30 avril 2023 (retraité – note 2)

	Autres composantes des capitaux propres												
	Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres ordinaires	Instruments en propre – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres ordinaires	Titres et prêts évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Écart de change	Couverture de flux de trésorerie	Total des autres composantes des capitaux propres actionnaires	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres attribuables aux actionnaires	Total des capitaux propres				
(en millions de dollars canadiens)													
Solde au début de la période	7 323 \$	17 318 \$	(5) \$	(334) \$	78 037 \$	(2 359)	(2 357) \$	2 394 \$	5 725 \$	108 064 \$	111 \$	108 175 \$	
Ajustements à la suite de la transition (note 2)													
Solde retraité au début de la période	7 323 \$	17 318 \$	(5) \$	(334) \$	75 678 \$	(2 357) \$	5 688 \$	2 394 \$	5 725 \$	105 705 \$	111 \$	105 816 \$	
Variation des capitaux propres													
Capital social et autres instruments de capitaux propres émis	-	666	-	-	1	-	-	-	-	667	-	-	667
Rachat d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions propres et autres instruments de capitaux propres – vente	-	-	389	2 077	-	-	-	-	-	2 466	-	-	2 466
Actions propres et autres instruments de capitaux propres – achat	-	-	(388)	(1 870)	-	-	-	-	-	(2 258)	-	-	(2 258)
Attributions de rémunération fondée sur des actions	-	-	-	-	4	-	-	-	-	4	-	-	4
Dividendes sur actions ordinaires	-	-	-	-	(3 665)	-	-	-	-	(3 665)	-	-	(3 665)
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	-	-	-	-	(111)	-	-	-	-	(111)	(16)	(16)	(127)
Autres	-	-	-	-	28	-	-	-	-	28	-	-	28
Bénéfice net	-	-	-	-	6 810	-	-	-	-	6 810	3	3	6 813
Total des autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt	-	-	-	-	(828)	-	499	35	(505)	(799)	-	-	(799)
Solde retraité à la fin de la période	7 323 \$	17 984 \$	(4) \$	(127) \$	77 917 \$	(1 858) \$	5 723 \$	1 889 \$	5 754 \$	108 847 \$	98 \$	108 945 \$	

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie (non audité)

	Pour les trimestres clos		Pour les semestres clos	
	le 30 avril 2024	le 30 avril 2023 (retraité – note 2)	le 30 avril 2024	le 30 avril 2023 (retraité – note 2)
(en millions de dollars canadiens)				
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation				
Bénéfice net	3 950 \$	3 680 \$	7 532 \$	6 813 \$
Ajustements liés aux éléments sans effet sur la trésorerie et autres				
Dotation à la provision pour pertes de crédit	920	600	1 733	1 132
Amortissement	338	313	658	628
Impôt différé	(246)	(96)	(852)	(357)
Amortissement et perte de valeur des autres immobilisations incorporelles	385	395	739	768
Variations nettes des participations dans des coentreprises et des entreprises associées	(18)	(11)	(30)	(40)
Pertes (profits) sur les titres de placement	(59)	(111)	(129)	(164)
Pertes (profits) à la cession d'activités	(1)	-	(5)	-
Ajustements liés à la variation nette des actifs et passifs d'exploitation				
Passifs au titre des contrats d'assurance	(143)	435	2 173	1 426
Variation nette des intérêts courus à recevoir et à payer	1 414	1 556	1 589	1 953
Impôt exigible	(430)	(314)	(115)	569
Actifs dérivés	(21 796)	5 971	15 616	30 127
Passifs dérivés	26 053	(7 184)	(9 602)	(29 183)
Titres détenus à des fins de transaction	21 141	9 310	18 620	11 998
Prêts, déduction faite de la titrisation	(27 878)	(7 726)	(33 716)	(12 430)
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	46 518	(6 860)	38 838	(17 394)
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	(60 433)	1 191	(61 181)	17 611
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	(4 433)	801	(3 072)	537
Dépôts, déduction faite de la titrisation	209	6 211	9 690	22 356
Montants à payer aux courtiers ou à recevoir de courtiers	505	(2 033)	8	(3 004)
Autres	(1 599)	4 178	(5 740)	(5 181)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	(15 603)	10 306	(17 246)	28 165
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Variation des dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	22 621	11 615	32 627	7 949
Produit de la vente et de l'arrivée à échéance de titres de placement	43 051	42 915	108 531	77 197
Achat de titres de placement	(46 833)	(48 318)	(107 720)	(88 833)
Acquisitions nettes de locaux, de matériel et d'autres immobilisations incorporelles	(410)	(706)	(892)	(1 404)
Produit net reçu (trésorerie transférée) de cessions	1	-	10	-
Flux de trésorerie affectés aux acquisitions, déduction faite de la trésorerie acquise	(12 716)	-	(12 716)	-
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'investissement	5 714	5 506	19 840	(5 091)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Émission de débentures subordonnées	2 000	-	2 000	1 500
Remboursement de débentures subordonnées	-	-	-	(60)
Émission d'actions ordinaires, déduction faite des frais d'émission	20	20	56	42
Émission d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres, déduction faite des frais d'émission	1 362	-	2 106	-
Rachat d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres	-	-	(21)	-
Actions propres et autres instruments de capitaux propres – vente	1 516	1 447	2 856	2 466
Actions propres et autres instruments de capitaux propres – achat	(1 465)	(1 199)	(2 668)	(2 258)
Dividendes versés sur les actions et distributions versées sur les autres instruments de capitaux propres	(1 262)	(1 252)	(2 502)	(3 093)
Dividendes/distributions versés aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	(2)	(9)	(3)	(16)
Variation des emprunts à court terme des filiales	(4 352)	(2 109)	(3 819)	2 382
Remboursement d'obligations locatives	(157)	(163)	(310)	(329)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	(2 340)	(3 265)	(2 305)	634
Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie et les montants à recevoir de banques	(745)	375	(905)	3 094
Variation nette de la trésorerie et des montants à recevoir de banques	(12 974)	12 922	(616)	26 802
Trésorerie et montants à recevoir de banques au début de la période ⁽¹⁾	74 347	86 277	61 989	72 397
Trésorerie et montants à recevoir de banques à la fin de la période ⁽¹⁾	61 373 \$	99 199 \$	61 373 \$	99 199 \$
Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation comprennent les éléments suivants :				
Intérêts versés	16 788 \$	11 801 \$	35 708 \$	23 027 \$
Intérêts reçus	24 930	19 190	49 880	36 682
Dividendes reçus	798	788	1 856	1 620
Impôt sur le résultat payé	1 221	972	2 076	2 408

(1) Nous sommes tenus de maintenir des soldes en raison d'exigences réglementaires ou de restrictions contractuelles imposées par les banques centrales, d'autres organismes de réglementation et d'autres contreparties. Le total des soldes était de 2 milliards de dollars au 30 avril 2024 (3 milliards au 31 janvier 2024; 3 milliards au 31 octobre 2023; 3 milliards au 30 avril 2023; 2 milliards au 31 octobre 2022).

Note 1 Informations générales

Nos états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les états financiers résumés) sont préparés conformément à la Norme comptable internationale (IAS) 34 *Information financière intermédiaire*. Les états financiers résumés ne comprennent pas toutes les informations qui doivent être fournies dans les états financiers annuels et ils doivent être lus en parallèle avec nos états financiers consolidés annuels audités de 2023 et les notes annexes présentés aux pages 160 à 263 de notre rapport annuel 2023. Sauf indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens. L'information présentée dans les tableaux est en millions de dollars, sauf indication contraire. Le 29 mai 2024, le Conseil d'administration a autorisé la publication des états financiers résumés.

Note 2 Sommaire des principales méthodes comptables, estimations et jugements

Sauf indication contraire ci-après, les états financiers résumés ont été préparés selon les mêmes méthodes comptables que celles utilisées pour préparer nos états financiers consolidés annuels audités de 2023. Nos principales méthodes comptables et les changements futurs de méthodes comptables et d'informations à fournir non encore entrés en vigueur pour nous sont décrits à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels audités de 2023 et des mises à jour sont fournies ci-dessous.

Changements de méthodes comptables

Au cours du premier trimestre de 2024, nous avons adopté IFRS 17 *Contrats d'assurance* (IFRS 17) qui remplace IFRS 4 *Contrats d'assurance* (IFRS 4). Nos méthodes comptables mises à jour applicables aux contrats d'assurance ou de réassurance sont décrites ci-dessous. Nous avons appliqué IFRS 17 de façon rétrospective et nous avons retraité les résultats de la période comparative à compter du 1^{er} novembre 2022, le cas échéant. Les ajustements de la valeur comptable des contrats d'assurance et de réassurance à la date de transition du 1^{er} novembre 2022 ont été comptabilisés au poste Bénéfices non distribués.

Comme le permettent les dispositions transitoires d'IFRS 17, nous avons reclassé certains actifs financiers entre les catégories de classement à la juste valeur à la date de l'application initiale d'IFRS 17, comme décrit ci-après. Les reclassements n'ont donné lieu à aucun ajustement de la valeur comptable des actifs financiers au 1^{er} novembre 2023. Les bénéfices non distribués et les autres composantes des capitaux propres au 1^{er} novembre 2023 ont été ajustés en conséquence, sans incidence nette sur le total des capitaux propres. Nous avons choisi de ne pas retraiter les résultats de la période comparative pour tenir compte de ces changements et, par conséquent, les informations de la période comparative pour les actifs financiers touchés avant le 1^{er} novembre 2023 sont présentées conformément à nos classements antérieurs.

Contrats d'assurance et de réassurance

Les contrats d'assurance, y compris les contrats de réassurance émis, sont définis comme des contrats en vertu desquels nous prenons en charge un risque d'assurance important pour un titulaire en convenant d'indemniser le titulaire de la police si un événement futur incertain spécifié porte préjudice au titulaire. Les contrats de réassurance détenus sont définis comme des contrats en vertu desquels nous transférons un risque d'assurance important à un réassureur qui nous indemnise pour des sinistres liés aux contrats d'assurance sous-jacents que nous avons émis et ils sont comptabilisés séparément des contrats d'assurance sous-jacents auxquels ils se rapportent. Les dérivés incorporés, les composants investissements et les promesses de fournir des services autres que des services prévus au contrat d'assurance sont séparés des contrats d'assurance et de réassurance, à condition que certains critères soient respectés. Les contrats d'assurance et de réassurance sont regroupés dans des portefeuilles qui comportent des risques similaires et sont gérés ensemble, puis ils sont subdivisés en groupes en fonction de la période à laquelle ils ont été émis et de la rentabilité attendue. Les groupes sont présentés et évalués séparément au moyen d'un des trois modèles d'évaluation, selon les caractéristiques des contrats :

- La méthode des honoraires variables est appliquée pour les contrats d'assurance avec participation directe (applicables principalement à nos contrats d'assurance de fonds distincts).
- La méthode de la répartition des primes est utilisée pour évaluer les contrats d'assurance et les contrats de réassurance détenus pour une courte durée de un an ou moins (applicables principalement à nos contrats de réassurance crédit émis, à nos contrats d'assurance collective et de soins de santé et à nos contrats d'assurance voyage).
- La méthode d'évaluation générale est utilisée pour tous les autres contrats.

Note 2 Sommaire des principales méthodes comptables, estimations et jugements (suite)

Selon la méthode d'évaluation générale et la méthode des honoraires variables, la valeur comptable d'un groupe de contrats d'assurance ou de réassurance est évaluée en fonction de la somme des flux de trésorerie d'exécution et de la marge sur services contractuels. La valeur comptable correspond également à la somme du solde au titre de la couverture restante et au solde au titre des sinistres survenus. Le solde de la couverture restante comprend les flux de trésorerie d'exécution liés aux services qui seront fournis en vertu des contrats au cours des périodes futures et de la marge sur services contractuels restante à une date donnée. Le solde des sinistres survenus comprend les flux de trésorerie d'exécution au titre des sinistres survenus et des charges engagées qui n'ont pas encore été payées, y compris les sinistres survenus, mais non encore déclarés. Les flux de trésorerie d'exécution correspondent à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs et à un ajustement au titre du risque non financier, actualisés au moyen des taux actuels à la date de clôture déterminés au moyen des méthodes de détermination des taux d'actualisation ci-dessous. Les estimations des flux de trésorerie futurs tiennent compte de scénarios fondés sur des pondérations probabilistes et comprennent tous les flux de trésorerie futurs qui se situent dans le périmètre du contrat. L'ajustement au titre du risque non financier est estimé au moyen de l'approche fondée sur les marges et représente la rémunération dont nous avons besoin pour assumer l'incertitude quant au montant et au calendrier des flux de trésorerie découlant du risque non financier à mesure que le contrat d'assurance est exécuté. L'évaluation des groupes de contrats nécessite le recours au jugement pour établir les méthodes et les hypothèses relatives à la mortalité, à la morbidité, aux polices tombées en déchéance et aux autres comportements des titulaires de police, à la politique relative aux dividendes et aux charges directement attribuables, y compris les coûts d'acquisition, qui sont attribués selon une méthode systématique et rationnelle. Des changements aux hypothèses et estimations sous-jacentes peuvent avoir une incidence importante sur le poste Revenus autres que d'intérêt – Résultat des activités d'assurance et Résultat des placements d'assurance. Les changements ultérieurs aux flux de trésorerie d'exécution liés aux services futurs ajustent la marge sur services contractuels, sauf si le groupe est déficitaire, auquel cas ces changements, et ceux liés aux services passés ou courants, sont inscrits au poste Revenus autres que d'intérêt – Résultat des activités d'assurance.

Les taux d'actualisation utilisés reflètent la valeur temps de l'argent et sont fondés sur les caractéristiques des contrats d'assurance et de réassurance. Les flux de trésorerie qui varient en fonction des rendements d'éléments sous-jacents sont actualisés à des taux qui reflètent cette variabilité. Dans le cas des flux de trésorerie qui ne varient pas en fonction des rendements d'éléments sous-jacents, nous utilisons principalement l'approche descendante pour déterminer les taux d'actualisation. Selon cette approche, les taux d'actualisation pour les périodes observables sont déterminés au moyen de courbes de rendement implicites d'un portefeuille d'actifs de référence, ajustées pour éliminer les facteurs (risque de crédit et risque de marché des actifs financiers) qui ne sont pas pertinents pour les contrats d'assurance. Pour les périodes non observables, le taux d'actualisation est interpolé à l'aide du dernier point observable et du taux d'actualisation ultime, qui est composé d'un taux sans risque et d'une prime d'illiquidité. Pour un portefeuille sélectionné, l'approche ascendante est utilisée pour déterminer le taux d'actualisation, qui utilise un taux sans risque plus une prime d'illiquidité pour refléter les caractéristiques des contrats. La direction doit faire preuve de jugement pour estimer les facteurs de risque de marché et de crédit ainsi que les primes d'illiquidité dans la détermination du taux d'actualisation.

En ce qui a trait aux contrats d'assurance, la marge sur services contractuels représente le profit non acquis (entrées nettes) pour la couverture d'assurance fournie. S'il y a une sortie nette à la comptabilisation initiale du groupe, celui-ci est déficitaire et la sortie nette est comptabilisée immédiatement au poste Revenus autres que d'intérêt – Résultat des activités d'assurance. Pour ce qui est des contrats de réassurance détenus, la marge sur services contractuels représente le coût net ou le profit net de l'acquisition de contrats de réassurance. La marge sur services contractuels des contrats d'assurance et de réassurance est portée au résultat en fonction des unités de couverture, qui représentent la quantité des services fournis par un groupe de contrats (couverture d'assurance ainsi que services de rendement d'investissement et services liés à l'investissement) et sont déterminés en considération du volume de prestations fourni pour chaque contrat et de la période de couverture prévue. Selon la méthode d'évaluation générale, la marge sur services contractuels est ajustée en fonction du cumul des intérêts au moyen des taux d'actualisation ayant été fixés à la comptabilisation initiale des groupes ou à la date de la transition, dans le cas des groupes pour lesquels l'approche fondée sur la juste valeur a été appliquée. Selon la méthode des honoraires variables, la marge sur services contractuels est ajustée en fonction des variations du montant de notre quote-part de la juste valeur des éléments sous-jacents, tandis que les variations de la juste valeur des éléments sous-jacents, qui reflètent les variations liées à l'obligation de payer le titulaire de la police, sont inscrites au poste Revenus autres que d'intérêt – Résultat des placements d'assurance.

Selon la méthode de la répartition des primes, le passif au titre de la couverture restante pour chaque groupe est calculé comme les primes reçues, moins le produit des activités d'assurance comptabilisé pour les services fournis, alors que le passif au titre des sinistres survenus est calculé comme les flux de trésorerie d'exécution au titre des sinistres survenus.

Les pertes sur le groupe de contrats d'assurance déficitaires sont immédiatement comptabilisées au poste Revenus autres que d'intérêt – Résultat des activités d'assurance, et ce, sans égard au modèle d'évaluation utilisé. Le cas échéant, les pertes comptabilisées au titre des services futurs peuvent être reprises aux périodes ultérieures si le groupe de contrats n'est plus déficitaire.

Les soldes des contrats d'assurance et de réassurance sont réévalués à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Nous avons choisi de mettre à jour les estimations comptables faites au cours de la période intermédiaire précédente au moment de réévaluer les contrats d'assurance et de réassurance aux périodes intermédiaires et annuelles subséquentes.

Un contrat d'assurance ou de réassurance est décomptabilisé lorsqu'il est éteint ou modifié de sorte que la modification entraîne un changement de modèle d'évaluation, un paramètre de contrat substantiellement différent ou un changement de la portée de la norme applicable pour l'évaluation d'une composante du contrat.

Le résultat des activités d'assurance comprend le produit des activités d'assurance, moins les charges afférentes aux activités d'assurance et les produits nets (les charges nettes) afférents aux contrats de réassurance détenus.

- Les produits des activités d'assurance sont comptabilisés au fur et à mesure que nous fournissons des services prévus au contrat d'assurance en vertu des groupes de contrats d'assurance. En ce qui concerne les contrats évalués selon la méthode de répartition des primes, les produits des activités d'assurance sont généralement comptabilisés selon la répartition des encaissements de primes prévus en fonction de l'écoulement du temps. Pour ce qui est des contrats évalués selon la méthode d'évaluation générale et la méthode des honoraires variables, les produits des activités d'assurance représentent le montant de contrepartie auquel nous nous attendons à avoir droit en échange des services fournis au cours de la période, ce qui comprend les sinistres et les charges prévus directement attribuables à l'exécution des contrats d'assurance (à l'exclusion des composants investissements), la reprise de l'ajustement au titre des risques pour la période, l'amortissement de la marge sur services contractuels pour refléter les services fournis au cours de la période, une attribution de primes liée au recouvrement des coûts d'acquisition au titre des activités d'assurance, et les ajustements liés à l'expérience pour tenir compte des encaissements de primes liés aux services courants ou passés.
- Les charges afférentes aux activités d'assurance découlant des contrats d'assurance comprennent les sinistres survenus et les autres charges directement attribuables au cours de la période considérée (à l'exclusion des composants investissements), l'amortissement et les pertes de valeur au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition, le cas échéant, les variations liées aux services passés ou courants et les variations de l'élément de perte des groupes de contrats déficitaires.
- Les produits nets (les charges nettes) afférents aux contrats de réassurance détenus représentent les sommes recouvrées auprès des réassureurs, moins l'imputation des primes payées sur les contrats de réassurance détenus.

Le résultat des placements d'assurance comprend le revenu d'investissement net, les produits (charges) financiers d'assurance nets et les produits (charges) financiers de réassurance nets afférents aux contrats de réassurance détenus.

- Le revenu d'investissement net comprend principalement le revenu d'intérêt et de dividende et les profits nets (les pertes nettes) sur les actifs financiers, y compris les actifs des fonds distincts et les dérivés liés au secteur Assurances. Les actifs financiers relatifs au secteur Assurances sont principalement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net et à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.
- Les produits (charges) financiers d'assurance et de réassurance représentent l'effet net et les variations de la valeur temps de l'argent (y compris la valeur temps de l'argent liée à l'ajustement au titre du risque non financier) et des risques financiers sur les contrats d'assurance et de réassurance détenus, respectivement.

Incidence de la transition vers IFRS 17, compte non tenu de l'incidence du reclassement des actifs financiers

À l'adoption d'IFRS 17, nous avons appliqué la norme de façon rétrospective en ajustant nos bilans consolidés au 1^{er} novembre 2022, et nous avons retraité les données comparatives pour l'exercice clos le 31 octobre 2023. L'approche rétrospective intégrale a été appliquée à tous les contrats d'assurance et de réassurance, sauf si c'était impossible de le faire. L'approche rétrospective intégrale a été appliquée à tous les contrats évalués selon la méthode de la répartition des primes et à tous les nouveaux contrats émis à compter du 1^{er} novembre 2022 évalués selon la méthode d'évaluation générale et la méthode des honoraires variables, comme si IFRS 17 avait toujours été appliquée. En raison de la disponibilité des données et de l'impossibilité d'utiliser des connaissances a posteriori, l'approche fondée sur la juste valeur a été appliquée à tous les contrats émis avant le 1^{er} novembre 2022 ayant été évalués selon la méthode d'évaluation générale et la méthode des honoraires variables. Selon l'approche fondée sur la juste valeur, chaque portefeuille se compose d'un groupe seulement, et la marge sur services contractuels a été calculée comme la différence entre la juste valeur d'un groupe de contrats et les flux de trésorerie d'exécution en utilisant les informations raisonnables et justifiables disponibles à la date de transition. Les exigences d'IFRS 13 *Évaluation de la juste valeur* ont été appliquées pour déterminer la juste valeur d'un groupe de contrats en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus à l'intérieur du périmètre du contrat à l'aide d'hypothèses ajustées pour tenir compte du point de vue des intervenants du marché, et comprennent une marge bénéficiaire au-delà de l'ajustement au titre du risque non financier pour refléter ce qu'un intervenant du marché exigerait pour accepter de telles obligations en vertu de contrats. Les flux de trésorerie d'exécution et les taux d'actualisation ont été déterminés à la date de transition selon les méthodes applicables aux nouvelles activités décrites ci-dessus.

Note 2 Sommaire des principales méthodes comptables, estimations et jugements (suite)

L'adoption d'IFRS 17 a entraîné une diminution des bénéfices non distribués de 2,4 milliards de dollars, après impôt, au 1^{er} novembre 2022. Cette diminution est attribuable à la mise en œuvre de la marge sur services contractuels, à d'autres changements de réévaluation apportés aux contrats d'assurance et de réassurance, et à l'incidence fiscale qui s'y rattache. Le montant de la marge sur services contractuels des contrats de réassurance, déduction faite des contrats de réassurance détenus, au 1^{er} novembre 2022, s'élève à 1,8 milliard de dollars. Le tableau suivant présente les soldes et les totaux touchés, présentés dans notre bilan consolidé au 1^{er} novembre 2022 :

(en millions de dollars canadiens)	Au 1 ^{er} novembre 2022 Avant la transition	Ajustements à la suite de la transition	Au 1 ^{er} novembre 2022 Après la transition
Actifs			
Actif net des fonds distincts (1)	2 638 \$	(2 638)\$	– \$
Autres			
Autres actifs (2)	80 300	4 261	84 561
Total de l'actif	1 917 219 \$	1 623 \$	1 918 842 \$
Passifs			
Passif net des fonds distincts (3)	2 638 \$	(2 638)\$	– \$
Autres			
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance (4)	11 511	(11 511)	–
Passifs au titre des contrats d'assurance (4)	–	18 226	18 226
Autres passifs (5)	95 235	(95)	95 140
Total du passif	1 809 044 \$	3 982 \$	1 813 026 \$
Total des capitaux propres	108 175	(2 359)	105 816
Total du passif et des capitaux propres	1 917 219 \$	1 623 \$	1 918 842 \$

(1) L'actif net des fonds distincts est désormais présenté au poste Autres actifs.

(2) L'augmentation est principalement attribuable à l'inclusion de l'actif net des fonds distincts, à l'augmentation des actifs au titre des contrats d'assurance, aux actifs au titre des contrats de réassurance détenus et à l'incidence fiscale de l'ajustement à la suite de la transition à IFRS 17.

(3) Les contrats d'assurance de fonds distincts sont désormais présentés au poste Passifs au titre des contrats d'assurance.

(4) Les sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance, évalués selon les dispositions d'IFRS 4, sont remplacés par les Passifs au titre des contrats d'assurance, évalués selon les dispositions d'IFRS 17. L'augmentation de ces soldes est attribuable aux changements de présentation et à l'incidence de la réévaluation, y compris l'établissement de la marge sur services contractuels pour les contrats en vigueur au moment de la transition.

(5) Certains passifs auparavant présentés au poste Autres passifs sont désormais compris dans l'évaluation des contrats d'assurance ou de réassurance détenus.

Incidence du reclassement des actifs financiers à la suite de la transition vers IFRS 17

Comme le permet IFRS 17, nous avons reclassé certains actifs financiers admissibles détenus relativement à des activités liées aux contrats d'assurance à l'adoption d'IFRS 17. Les changements découlent principalement de modifications apportées aux modèles économiques fondés sur des faits et circonstances au 1^{er} novembre 2023, date de l'application initiale d'IFRS 17. Nous avons appliqué ces modifications de manière rétrospective en ajustant notre bilan consolidé au 1^{er} novembre 2023, sans retraitement des données comparatives.

Les éléments suivants ont été reclassés au 1^{er} novembre 2023 :

- Des titres d'un montant de 8,3 milliards de dollars et des prêts d'un montant de 2,0 milliards classés à la juste valeur par le biais du résultat net, auparavant désignés à la juste valeur par le biais du résultat net;
- Des titres d'un montant de 0,5 milliard de dollars et des prêts d'un montant de 0,3 milliard classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, auparavant désignés à la juste valeur par le biais du résultat net;
- Des prêts d'un montant de 1,7 milliard de dollars classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, auparavant classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat net;
- Des prêts d'un montant de 0,3 milliard de dollars désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, auparavant classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

L'incidence de ces reclassements a entraîné une augmentation des autres composantes des capitaux propres de 656 millions de dollars, déduction faite de l'impôt, et une diminution des bénéfices non distribués du même montant, sans incidence nette sur le total des capitaux propres ni sur la valeur comptable de ces actifs.

Changements futurs de méthodes comptables et d'informations à fournir**IFRS 18 États financiers : Présentation et informations à fournir (IFRS 18)**

En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18, qui énonce des exigences en matière de présentation et d'informations à fournir dans les états financiers. Cette norme remplacera IAS 1 *Présentation des états financiers* et est accompagnée de modifications limitées à d'autres normes, qui entreront en vigueur à l'adoption de la nouvelle norme. La norme introduit de nouveaux sous-totaux définis à présenter dans l'état consolidé du résultat net, des informations à fournir sur les indicateurs de performance définis par la direction et des exigences quant au regroupement de l'information. En ce qui nous concerne, cette norme entrera en vigueur le 1^{er} novembre 2027. Nous évaluons actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme sur nos états financiers consolidés.

Note 3 Juste valeur des instruments financiers

Valeur comptable et juste valeur des instruments financiers

Les tableaux suivants présentent une comparaison de la valeur comptable et de la juste valeur des instruments financiers classés ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net avec la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et des instruments financiers évalués au coût amorti. Les dérivés incorporés sont présentés sur une base combinée avec les contrats hôtes. Pour une description des techniques d'évaluation et des données utilisées pour déterminer la juste valeur de nos instruments financiers, se reporter aux notes 2 et 3 de nos états financiers consolidés annuels audités de 2023. Aucun changement important n'a été apporté à nos méthodes d'évaluation de la juste valeur au cours du trimestre.

	Au 30 avril 2024							
	Valeur comptable et juste valeur				Valeur comptable		Juste valeur	
	Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Instruments financiers évalués au coût amorti	Instruments financiers évalués au coût amorti	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
(en millions de dollars canadiens)								
Actifs financiers								
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	– \$	30 259 \$	– \$	– \$	8 200 \$	8 200 \$	38 459 \$	38 459 \$
Titres								
Titres détenus à des fins de transaction	172 641	925	–	–	–	–	173 566	173 566
Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable	–	–	138 417	1 171	99 399	93 443	238 987	233 031
	172 641	925	138 417	1 171	99 399	93 443	412 553	406 597
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	246 911	–	–	–	54 886	54 886	301 797	301 797
Prêts, déduction faite de la correction de valeur applicable								
Prêts de détail	598	–	538	–	608 407	597 432	609 543	598 568
Prêts de gros	25 524	1 838	947	–	322 687	317 447	350 996	345 756
	26 122	1 838	1 485	–	931 094	914 879	960 539	944 324
Autres								
Dérivés	130 199	–	–	–	–	–	130 199	130 199
Autres actifs (1)	10 159	8	–	–	54 908	54 908	65 075	65 075
Passifs financiers								
Dépôts								
Particuliers	258 \$	28 701 \$			470 923 \$	470 299 \$	499 882 \$	499 258 \$
Entreprises et gouvernements (2)	205	148 861			645 868	646 013	794 934	795 079
Banques (3)	–	4 341			28 446	28 447	32 787	32 788
	463	181 903			1 145 237	1 144 759	1 327 603	1 327 125
Autres								
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	31 487	–			–	–	31 487	31 487
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	–	246 702			33 019	33 019	279 721	279 721
Dérivés	136 568	–			–	–	136 568	136 568
Autres passifs (4)	(1 280)	2			76 004	76 223	74 726	74 945
Déventures subordonnées	–	–			13 464	13 484	13 464	13 484

Note 3 Juste valeur des instruments financiers (suite)

	Au 31 octobre 2023 (retraité – note 2)							
	Valeur comptable et juste valeur				Valeur comptable		Juste valeur	
	Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Instruments financiers évalués au coût amorti	Instruments financiers évalués au coût amorti	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
(en millions de dollars canadiens)								
Actifs financiers								
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	– \$	60 856 \$	– \$	– \$	10 230 \$	10 230 \$	71 086 \$	71 086 \$
Titres								
Titres détenus à des fins de transaction	180 651	9 500	–	–	–	–	190 151	190 151
Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable	–	–	127 624	842	91 113	83 667	219 579	212 133
	180 651	9 500	127 624	842	91 113	83 667	409 730	402 284
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	285 869	–	–	–	54 322	54 322	340 191	340 191
Prêts, déduction faite de la correction de valeur applicable								
Prêts de détail	114	362	280	–	566 376	542 480	567 132	543 236
Prêts de gros	5 629	3 619	597	–	275 796	268 843	285 641	278 688
	5 743	3 981	877	–	842 172	811 323	852 773	821 924
Autres								
Dérivés	142 450	–	–	–	–	–	142 450	142 450
Autres actifs (1)	7 579	5	–	–	68 450	68 450	76 034	76 034
Passifs financiers								
Dépôts								
Particuliers	109 \$	26 702 \$			415 135 \$	412 886 \$	441 946 \$	439 697 \$
Entreprises et gouvernements (2)	174	137 454			607 447	605 260	745 075	742 888
Banques (3)	–	11 462			33 204	33 160	44 666	44 622
	283	175 618			1 055 786	1 051 306	1 231 687	1 227 207
Autres								
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	33 651	–			–	–	33 651	33 651
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	–	298 679			36 559	36 559	335 238	335 238
Dérivés	142 629	–			–	–	142 629	142 629
Autres passifs (4)	(937)	11			92 539	92 441	91 613	91 515
Débiteures subordonnées	–	–			11 386	11 213	11 386	11 213

(1) Comprend les engagements de clients en contrepartie d'acceptations et les instruments financiers comptabilisés dans les autres actifs.

(2) Les dépôts des entreprises et des gouvernements comprennent les dépôts provenant d'institutions de dépôt réglementées qui ne sont pas des banques.

(3) Les dépôts de banques correspondent aux dépôts venant de banques réglementées et de banques centrales.

(4) Comprend les acceptations et les instruments financiers comptabilisés dans les autres passifs.

Juste valeur des actifs et des passifs évalués à la juste valeur de façon récurrente et classés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur

(en millions de dollars canadiens)	Aux									
	30 avril 2024					31 octobre 2023 (retraité – note 2)				
	Évaluation à la juste valeur selon le			Ajustements de compensation	Juste valeur	Évaluation à la juste valeur selon le			Ajustements de compensation	Juste valeur
Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 1			Niveau 2	Niveau 3			
Actifs financiers										
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	– \$	30 259 \$	– \$		\$ 30 259 \$	– \$	60 856 \$	– \$		\$ 60 856 \$
Titres										
Titres détenus à des fins de transaction										
Titres d'emprunt émis ou garantis par :										
Gouvernement canadien (1)										
Gouvernement fédéral	16 894	2 133	–		19 027	26 675	2 581	–		29 256
Provinces et municipalités	–	15 795	–		15 795	–	16 389	–		16 389
Gouvernement fédéral, États, municipalités et organismes américains (1), (2)	1 570	33 957	–		35 527	2 249	50 439	–		52 688
Entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE (3)	2 345	2 002	–		4 347	2 055	2 577	–		4 632
Titres adossés à des créances hypothécaires (1)	–	1	–		1	–	2	–		2
Titres adossés à des actifs	–	1 200	–		1 200	–	1 245	–		1 245
Titres non garantis par des créances	–	24 011	–		24 011	–	22 615	–		22 615
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	–	24 011	–		24 011	–	22 615	–		22 615
Titres de participation	68 988	2 278	2 392		73 658	58 826	2 232	2 266		63 324
	89 797	81 377	2 392		173 566	89 805	98 080	2 266		190 151
Titres de placement										
Titres d'emprunt émis ou garantis par :										
Gouvernement canadien (1)										
Gouvernement fédéral	4 408	10 312	–		14 720	2 731	3 528	–		6 259
Provinces et municipalités	–	3 542	–		3 542	–	2 748	–		2 748
Gouvernement fédéral, États, municipalités et organismes américains (1)	865	70 701	–		71 566	275	73 020	–		73 295
Entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	2 007	7 684	–		9 691	–	6 192	–		6 192
Titres adossés à des créances hypothécaires (1)	–	2 454	30		2 484	–	2 672	29		2 701
Titres adossés à des actifs	–	8 532	–		8 532	–	8 265	–		8 265
TGC (4)	–	494	–		494	–	441	–		441
Titres non garantis par des créances	–	494	–		494	–	441	–		441
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	–	27 244	144		27 388	–	27 574	149		27 723
Titres de participation	391	304	476		1 171	38	338	466		842
	7 671	131 267	650		139 588	3 044	124 778	644		128 466
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés										
Prêts	–	246 911	–		246 911	–	285 869	–		285 869
Autres	–	27 608	1 837		29 445	–	8 742	1 859		10 601
Dérivés										
Contrats de taux d'intérêt	–	33 524	257		33 781	–	39 243	290		39 533
Contrats de change	–	80 109	19		80 128	–	89 644	4		89 648
Dérivés de crédit	–	242	–		242	–	224	–		224
Autres contrats	2 577	16 216	22		18 815	2 352	13 927	111		16 390
Ajustements d'évaluation	–	(1 296)	2		(1 294)	–	(1 805)	4		(1 801)
Total des dérivés, montant brut	2 577	128 795	300		131 672	2 352	141 233	409		143 994
Ajustements de compensation	–	–	–	(1 473)	(1 473)	–	–	–	(1 544)	(1 544)
Total des dérivés	2 577	128 795	300		130 199	2 352	141 233	409		142 450
Autres actifs	5 001	5 157	9		10 167	4 152	3 421	11		7 584
	105 046 \$	651 374 \$	5 188 \$	(1 473) \$	760 135 \$	99 353 \$	722 979 \$	5 189 \$	(1 544) \$	825 977 \$
Passifs financiers										
Dépôts										
Particuliers	– \$	28 326 \$	633 \$		\$ 28 959 \$	– \$	26 428 \$	383 \$		\$ 26 811 \$
Entreprises et gouvernements	–	149 066	–		149 066	–	137 628	–		137 628
Banques	–	4 341	–		4 341	–	11 462	–		11 462
Autres										
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	13 549	17 938	–		31 487	14 391	19 260	–		33 651
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	–	246 702	–		246 702	–	298 679	–		298 679
Dérivés										
Contrats de taux d'intérêt	–	34 411	904		35 315	–	41 249	952		42 201
Contrats de change	–	72 939	46		72 985	–	81 750	53		81 803
Dérivés de crédit	–	209	–		209	–	176	–		176
Autres contrats	2 982	26 779	320		30 081	3 119	17 306	549		20 974
Ajustements d'évaluation	–	(557)	8		(549)	–	(982)	1		(981)
Total des dérivés, montant brut	2 982	133 781	1 278		138 041	3 119	139 499	1 555		144 173
Ajustements de compensation	–	–	–	(1 473)	(1 473)	–	–	–	(1 544)	(1 544)
Total des dérivés	2 982	133 781	1 278		136 568	3 119	139 499	1 555		142 629
Autres passifs	451	(1 729)	–		(1 278)	370	(1 296)	–		(926)
	16 982 \$	578 425 \$	1 911 \$	(1 473) \$	595 845 \$	17 880 \$	631 660 \$	1 938 \$	(1 544) \$	649 934 \$

(1) Au 30 avril 2024, la valeur des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et commerciales inclus dans tous les niveaux de la juste valeur des titres détenus à des fins de transaction s'établissait respectivement à 14 233 millions de dollars et à néant (14 345 millions et néant au 31 octobre 2023), et la valeur de ceux inclus dans tous les niveaux de la juste valeur des titres de placement se chiffrait respectivement à 24 951 millions et à 2 324 millions (24 365 millions et 2 618 millions au 31 octobre 2023).

(2) États-Unis.

(3) Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

(4) Titres garantis par des créances (TGC).

Note 3 Juste valeur des instruments financiers (suite)**Évaluations de la juste valeur à l'aide de données non observables importantes (instruments de niveau 3)**

Un instrument financier est classé au niveau 3 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur si une ou plusieurs de ses données non observables peuvent avoir une incidence importante sur l'évaluation de sa juste valeur. Dans le cadre de l'établissement des états financiers, les niveaux appropriés de ces données non observables sont choisis de manière à tenir compte des indications actuelles du marché et du jugement de la direction. En raison de la nature non observable des cours ou des taux, il peut y avoir une incertitude quant à l'évaluation de ces instruments financiers de niveau 3.

Au cours du trimestre clos le 30 avril 2024, aucun changement important n'est intervenu dans les techniques et fourchettes d'évaluation et les moyennes pondérées des données non observables utilisées pour déterminer la juste valeur des instruments financiers de niveau 3. Au 30 avril 2024, l'incidence de l'ajustement d'une ou plusieurs données non observables par d'autres hypothèses raisonnablement possibles n'a pas varié de façon importante par rapport à l'incidence indiquée dans nos états financiers consolidés annuels audités de 2023.

Variations de l'évaluation de la juste valeur des instruments évalués de façon récurrente et classés au niveau 3

	Pour le trimestre clos le 30 avril 2024								
	Juste valeur au début de la période	Profits (pertes) compris dans le résultat	Profits (pertes) compris dans les autres éléments du résultat global (1)	Achats d'actifs (émissions de passifs)	Règlements de passifs (ventes d'actifs) et autres (2)	Transferts vers le niveau 3	Transferts hors du niveau 3	Juste valeur à la fin de la période	Profits (pertes) compris dans le résultat relativement aux actifs et passifs encore détenus
(en millions de dollars canadiens)									
Actif									
Titres									
Titres détenus à des fins de transaction									
Titres d'emprunt émis ou garantis par :									
Etats, municipalités et organismes américains	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Titres adossés à des actifs									
Titres non garantis par des créances	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Titres de participation	2 286	(36)	28	131	(16)	–	(1)	2 392	(12)
	2 286	(36)	28	131	(16)	–	(1)	2 392	(12)
Titres de placement									
Titres adossés à des créances hypothécaires	30	–	–	–	–	–	–	30	s.o.
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	148	–	1	–	(5)	–	–	144	s.o.
Titres de participation	462	–	9	3	–	2	–	476	s.o.
	640	–	10	3	(5)	2	–	650	s.o.
Prêts	1 815	(8)	12	202	(47)	3	(140)	1 837	(4)
Autres									
Soldes nets des dérivés (3)									
Contrats de taux d'intérêt	(535)	(77)	–	(26)	(3)	(5)	(1)	(647)	(62)
Contrats de change	(49)	10	4	10	(2)	2	(2)	(27)	13
Autres contrats	(349)	8	(8)	(33)	3	(79)	160	(298)	–
Ajustements d'évaluation	4	–	–	(2)	(8)	–	–	(6)	–
Autres actifs	10	–	–	–	(1)	–	–	9	–
	3 822 \$	(103)\$	46 \$	285 \$	(79)\$	(77)\$	16 \$	3 910 \$	(65)\$
Passif									
Dépôts	(429)\$	(4)\$	(2)\$	(235)\$	25 \$	(89)\$	101 \$	(633)\$	6 \$
	(429)\$	(4)\$	(2)\$	(235)\$	25 \$	(89)\$	101 \$	(633)\$	6 \$

Pour le trimestre clos le 30 avril 2023

(en millions de dollars canadiens)	Juste valeur au début de la période	Profits (pertes) compris dans le résultat	Profits (pertes) compris dans les autres éléments du résultat global (1)	Achats d'actifs (émissions de passifs)	Règlements de passifs (ventes d'actifs) et autres (2)	Transferts vers le niveau 3	Transferts hors du niveau 3	Juste valeur à la fin de la période	Profits (pertes) compris dans le résultat relativement aux actifs et passifs encore détenus
Actif									
Titres									
Titres détenus à des fins de transaction									
Titres d'emprunt émis ou garantis par :									
États, municipalités et organismes américains	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Titres adossés à des actifs									
Titres non garantis par des créances	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	-	-	-	2	-	17	-	19	-
Titres de participation	2 106	(108)	19	171	(12)	1	-	2 177	(87)
	2 106	(108)	19	173	(12)	18	-	2 196	(87)
Titres de placement									
Titres adossés à des créances hypothécaires	28	-	(2)	1	-	-	-	27	s.o.
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	149	-	8	-	(7)	-	-	150	s.o.
Titres de participation	420	-	16	-	-	-	-	436	s.o.
	597	-	22	1	(7)	-	-	613	s.o.
Prêts	2 597	26	30	46	(261)	-	(28)	2 410	27
Autres									
Soldes nets des dérivés (3)									
Contrats de taux d'intérêt	(654)	(1)	-	12	2	5	(2)	(638)	(4)
Contrats de change	(63)	(4)	3	(3)	-	-	11	(56)	(24)
Autres contrats	(547)	92	(7)	(30)	4	(28)	103	(413)	21
Ajustements d'évaluation	17	-	-	-	(1)	-	-	16	-
Autres actifs	13	-	-	-	-	-	-	13	-
	4 066 \$	5 \$	67 \$	199 \$	(275)\$	(5)\$	84 \$	4 141 \$	(67)\$
Passif									
Dépôts	(250)\$	(7)\$	(1)\$	(42)\$	4 \$	(17)\$	63 \$	(250)\$	(4)\$
	(250)\$	(7)\$	(1)\$	(42)\$	4 \$	(17)\$	63 \$	(250)\$	(4)\$

Note 3 Juste valeur des instruments financiers (suite)

	Pour le semestre clos le 30 avril 2024								
	Juste valeur au début de la période	Profits (pertes) compris dans le résultat	Profits (pertes) compris dans les autres éléments du résultat global (1)	Achats d'actifs (émissions de passifs)	Règlements de passifs (ventes d'actifs) et autres (2)	Transferts vers le niveau 3	Transferts hors du niveau 3	Juste valeur à la fin de la période	Profits (pertes) compris dans le résultat relativement aux actifs et passifs encore détenus
(en millions de dollars canadiens)									
Actif									
Titres									
Titres détenus à des fins de transaction									
Titres d'emprunt émis ou garantis par :									
États, municipalités et organismes américains	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Titres adossés à des actifs									
Titres non garantis par des créances	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Titres de participation	2 266	(54)	(8)	229	(40)	–	(1)	2 392	(8)
	2 266	(54)	(8)	229	(40)	–	(1)	2 392	(8)
Titres de placement									
Titres adossés à des créances hypothécaires	29	–	1	–	–	–	–	30	s.o.
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	149	–	4	–	(9)	–	–	144	s.o.
Titres de participation	466	–	5	3	–	2	–	476	s.o.
	644	–	10	3	(9)	2	–	650	s.o.
Prêts	1 859	(54)	4	367	(240)	41	(140)	1 837	(50)
Autres									
Soldes nets des dérivés (3)									
Contrats de taux d'intérêt	(662)	3	–	(14)	13	12	1	(647)	17
Contrats de change	(49)	(1)	5	15	3	2	(2)	(27)	3
Autres contrats	(438)	(115)	6	(48)	1	(86)	382	(298)	(64)
Ajustements d'évaluation	3	–	–	(1)	(8)	–	–	(6)	–
Autres actifs	11	–	–	–	(2)	–	–	9	–
	3 634 \$	(221)\$	17 \$	551 \$	(282)\$	(29)\$	240 \$	3 910 \$	(102)\$
Passif									
Dépôts	(383)\$	(51)\$	1 \$	(357)\$	38 \$	(90)\$	209 \$	(633)\$	(28)\$
	(383)\$	(51)\$	1 \$	(357)\$	38 \$	(90)\$	209 \$	(633)\$	(28)\$

Pour le semestre clos le 30 avril 2023

(en millions de dollars canadiens)	Juste valeur au début de la période	Profits (pertes) compris dans le résultat	Profits (pertes) compris dans les autres éléments du résultat global (1)	Achats d'actifs (émissions de passifs)	Règlements de passifs (ventes d'actifs) et autres (2)	Transferts vers le niveau 3	Transferts hors du niveau 3	Juste valeur à la fin de la période	Profits (pertes) compris dans le résultat relativement aux actifs et passifs encore détenus
Actif									
Titres									
Titres détenus à des fins de transaction									
Titres d'emprunt émis ou garantis par :									
États, municipalités et organismes américains	4 \$	- \$	- \$	- \$	(4)\$	- \$	- \$	- \$	- \$
Titres adossés à des actifs									
Titres non garantis par des créances	2	-	-	-	(2)	-	-	-	-
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	7	-	-	2	-	17	(7)	19	-
Titres de participation	1 874	(122)	(6)	421	(32)	42	-	2 177	(111)
	1 887	(122)	(6)	423	(38)	59	(7)	2 196	(111)
Titres de placement									
Titres adossés à des créances hypothécaires	28	-	(2)	1	-	-	-	27	s.o.
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	151	-	7	-	(8)	-	-	150	s.o.
Titres de participation	397	-	40	-	(1)	-	-	436	s.o.
	576	-	45	1	(9)	-	-	613	s.o.
Prêts	1 692	(26)	23	1 239	(381)	28	(165)	2 410	3
Autres									
Soldes nets des dérivés (3)									
Contrats de taux d'intérêt	(859)	4	5	(8)	175	23	22	(638)	9
Contrats de change	(132)	1	11	1	37	-	26	(56)	(4)
Autres contrats	(785)	37	10	(38)	66	(59)	356	(413)	30
Ajustements d'évaluation	53	-	-	-	(37)	-	-	16	-
Autres actifs	15	-	-	-	(2)	-	-	13	-
	2 447 \$	(106)\$	88 \$	1 618 \$	(189)\$	51 \$	232 \$	4 141 \$	(73)\$
Passif									
Dépôts	(241)\$	(27)\$	- \$	(77)\$	6 \$	(51)\$	140 \$	(250)\$	(15)\$
	(241)\$	(27)\$	- \$	(77)\$	6 \$	(51)\$	140 \$	(250)\$	(15)\$

(1) Ces montants comprennent les profits et les pertes de change découlant de la consolidation des filiales étrangères à l'égard des instruments de niveau 3, s'il y a lieu. Les profits et pertes latents sur les titres de placement comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ont été de néant pour le trimestre clos le 30 avril 2024 (profits de 12 millions de dollars le 30 avril 2023) et profits de 10 millions pour le semestre clos le 30 avril 2024 (profits de 30 millions au 30 avril 2023), exclusion faite des profits ou des pertes de change découlant de la consolidation.

(2) Comprend l'amortissement des primes ou des escomptes comptabilisés dans le bénéfice net.

(3) Le montant net des dérivés au 30 avril 2024 comprenait des actifs dérivés de 300 millions de dollars (362 millions au 30 avril 2023) et des passifs dérivés de 1 278 millions (1 453 millions au 30 avril 2023).

s.o. sans objet

Transferts entre les niveaux de la hiérarchie des évaluations de la juste valeur pour les instruments inscrits à la juste valeur de façon récurrente

Les transferts entre les niveaux 1 et 2 et les transferts d'instruments vers le niveau 3 et hors de ce niveau sont présumés avoir eu lieu à la fin de la période. Pour un actif ou un passif transféré vers le niveau 3 au cours de la période, la variation totale de la juste valeur pour la période est exclue de la colonne Profits (pertes) compris dans le résultat relativement aux actifs et passifs encore détenus du tableau de rapprochement ci-dessus, alors que pour les transferts hors du niveau 3 effectués au cours de la période, la variation totale de la juste valeur pour la période est comprise dans cette même colonne.

Les transferts entre les niveaux 1 et 2 sont effectués selon que la juste valeur est obtenue au moyen des cours des marchés actifs (niveau 1).

Au cours du trimestre clos le 30 avril 2024, les transferts depuis le niveau 1 vers le niveau 2 comprenaient des créances du gouvernement fédéral, d'États, de municipalités et d'organismes américains de 498 millions de dollars détenus à titre de placements et des créances du gouvernement fédéral, d'États, de municipalités et d'organismes américains de 258 millions détenues à des fins de négociation. Au cours du trimestre clos le 30 avril 2023, les transferts depuis le niveau 1 vers le niveau 2 comprenaient des créances du gouvernement fédéral, d'États, de municipalités et d'organismes américains de 112 millions de dollars détenues à des fins de négociation.

Au cours des trimestres clos le 30 avril 2024, et le 30 avril 2023, aucun transfert important n'a été effectué depuis le niveau 2 vers le niveau 1.

Note 3 Juste valeur des instruments financiers (suite)

Au cours du semestre clos le 30 avril 2024, les transferts depuis le niveau 1 vers le niveau 2 comprenaient des créances du gouvernement fédéral, d'États, de municipalités et d'organismes américains de 621 millions de dollars détenues à titre de placements et des créances du gouvernement fédéral, d'États, de municipalités et d'organismes américains de 258 millions de dollars détenues à des fins de négociation. Au cours du semestre clos le 30 avril 2023, les transferts depuis le niveau 1 vers le niveau 2 comprenaient des créances du gouvernement fédéral, d'États, de municipalités et d'organismes américains de 435 millions de dollars détenues à titre de placements et des créances du gouvernement fédéral, d'États, de municipalités et d'organismes américains de 112 millions détenues à des fins de négociation.

Au cours des semestres clos le 30 avril 2024 et le 30 avril 2023, aucun transfert important n'a été effectué depuis le niveau 2 vers le niveau 1.

Les transferts entre le niveau 2 et le niveau 3 sont principalement attribuables à un changement dans l'observabilité d'une donnée sur le marché ou à un changement dans l'importance de l'incidence d'une donnée non observable sur la juste valeur d'un instrument financier.

Au cours des trimestres clos le 30 avril 2024 et le 30 avril 2023, aucun transfert important n'a été effectué depuis le niveau 2 vers le niveau 3.

Au cours du trimestre clos le 30 avril 2024, les transferts depuis le niveau 3 vers le niveau 2 comprenaient d'autres contrats, des prêts et dépôts en raison de changements dans l'importance des données non observables et dans l'observabilité des données du marché. Au cours du trimestre clos le 30 avril 2023, les transferts depuis le niveau 3 vers le niveau 2 comprenaient d'autres contrats en raison de changements dans l'importance de données non observables.

Au cours des semestres clos le 30 avril 2024 et le 30 avril 2023, aucun transfert important n'a été effectué depuis le niveau 2 vers le niveau 3.

Au cours du semestre clos le 30 avril 2024, les transferts depuis le niveau 3 vers le niveau 2 comprenaient d'autres contrats, des dépôts et prêts en raison de changements dans l'importance de données non observables et de changements dans l'observabilité de données sur le marché. Au cours du semestre clos le 30 avril 2023, les transferts depuis le niveau 3 vers le niveau 2 comprenaient d'autres contrats et prêts en raison de changements dans l'observabilité de données sur le marché ou de changements dans l'importance de données non observables.

Revenu net d'intérêt tiré des instruments financiers

Le revenu d'intérêt et le revenu de dividende découlant des actifs financiers et passifs financiers et les coûts de financement connexes sont inclus dans le revenu net d'intérêt.

(en millions de dollars canadiens)	Pour les trimestres clos		Pour les semestres clos	
	le 30 avril 2024	le 30 avril 2023	le 30 avril 2024	le 30 avril 2023
Revenu d'intérêt et de dividende (1), (2)				
Instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	9 431 \$	6 948 \$	18 905 \$	13 657 \$
Instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	1 627	1 114	3 235	2 056
Instruments financiers évalués au coût amorti	14 696	12 256	29 223	23 942
	25 754	20 318	51 363	39 655
Charge d'intérêt (1)				
Instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	8 711	6 275	17 795	12 515
Instruments financiers évalués au coût amorti	10 420	7 944	20 613	14 839
	19 131	14 219	38 408	27 354
Revenu net d'intérêt	6 623 \$	6 099 \$	12 955 \$	12 301 \$

(1) Exclut le revenu d'intérêt et de dividende de 162 millions de dollars pour le trimestre clos le 30 avril 2024 (225 millions au 30 avril 2023) et de 434 millions pour le semestre clos le 30 avril 2024 (368 millions au 30 avril 2023), et la charge d'intérêt de 12 millions pour le trimestre clos le 30 avril 2024 (13 millions au 30 avril 2023) et de 23 millions pour le semestre clos le 30 avril 2024 (17 millions au 30 avril 2023) présentés au poste Résultat des placements d'assurance de l'état consolidé intermédiaire résumé du résultat net.

(2) Inclut un revenu de dividende de 776 millions de dollars pour le trimestre clos le 30 avril 2024 (801 millions au 30 avril 2023) et de 1 733 millions pour le semestre clos le 30 avril 2024 (1 593 millions au 30 avril 2023), présenté à titre de revenu d'intérêt et de dividende dans l'état consolidé intermédiaire résumé du résultat net.

Note 4 Titres

Profits et pertes latents sur les titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ^{(1), (2)}

(en millions de dollars canadiens)	Aux							
	30 avril 2024 ⁽³⁾				31 octobre 2023			
	Coût/ coût amorti	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur	Coût/ coût amorti	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur
Titres d'emprunt émis ou garantis par :								
Gouvernement canadien								
Gouvernement fédéral	14 736 \$	7 \$	(23)\$	14 720 \$	6 609 \$	1 \$	(351)\$	6 259 \$
Provinces et municipalités	3 553	25	(36)	3 542	3 396	2	(650)	2 748
Gouvernement fédéral, États, municipalités et organismes américains	72 997	299	(1 730)	71 566	75 326	343	(2 374)	73 295
Entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	9 710	13	(32)	9 691	6 200	1	(9)	6 192
Titres adossés à des créances hypothécaires	2 512	2	(30)	2 484	2 762	–	(61)	2 701
Titres adossés à des actifs								
TGC	8 525	8	(1)	8 532	8 308	3	(46)	8 265
Titres non garantis par des créances	496	2	(4)	494	444	2	(5)	441
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	27 352	99	(63)	27 388	27 774	44	(95)	27 723
Titres de participation	719	458	(6)	1 171	493	357	(8)	842
	140 600 \$	913 \$	(1 925)\$	139 588 \$	131 312 \$	753 \$	(3 599)\$	128 466 \$

- (1) Compte non tenu de titres détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie de 99 399 millions de dollars au 30 avril 2024 comptabilisés au coût amorti, déduction faite d'une correction de valeur pour pertes de crédit (91 113 millions au 31 octobre 2023).
- (2) Les profits et les pertes bruts latents comprennent une correction de valeur pour pertes de crédit de (33) millions de dollars liée à des titres d'emprunt évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global au 30 avril 2024 ((33) millions au 31 octobre 2023) comptabilisée en résultat et dans les autres composantes des capitaux propres.
- (3) Ces montants tiennent compte de certains reclassements effectués lors de l'adoption d'IFRS 17, le 1^{er} novembre 2023, sans retraitement des données comparatives. Pour plus de détails, se reporter à la note 2.

Correction de valeur pour pertes de crédit sur les titres de placement

Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du solde d'ouverture et du solde de clôture de la correction de valeur, par stade, pour les titres d'emprunt évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et au coût amorti. Les éléments de rapprochement sont les suivants :

- Transferts entre les stades – On présume qu'ils surviennent avant toute réévaluation correspondante de la correction de valeur.
- Achats – Ils reflètent la correction de valeur établie pour les actifs nouvellement comptabilisés durant la période, y compris les actifs décomptabilisés à la suite d'une modification des conditions.
- Ventes et arrivées à échéance – Elles reflètent la correction de valeur établie pour les actifs décomptabilisés durant la période sans qu'une perte de crédit ait été subie, y compris les actifs décomptabilisés à la suite d'une modification des conditions.
- Changements touchant le risque, les paramètres et l'exposition – Ils reflètent les faits suivants : l'incidence des variations des données ou hypothèses relatives aux modèles, y compris les changements dans les conditions macroéconomiques prospectives, les remboursements partiels, les changements d'évaluation à la suite d'un transfert entre les stades et la désactualisation de la valeur temps de l'argent du fait du passage du temps.

Note 4 Titres (suite)

Correction de valeur pour pertes de crédit – titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (1)

(en millions de dollars canadiens)	Pour les trimestres clos							
	le 30 avril 2024				le 30 avril 2023			
	Productifs		Dépréciés		Productifs		Dépréciés	
	Stade 1	Stade 2	Stade 3 (2)	Total	Stade 1	Stade 2	Stade 3 (2)	Total
Solde au début de la période	4 \$	– \$	(37)\$	(33)\$	4 \$	1 \$	(24)\$	(19)\$
Dotation à la provision pour pertes de crédit								
Transferts vers le stade 1	–	–	–	–	–	–	–	–
Transferts vers le stade 2	–	–	–	–	–	–	–	–
Transferts vers le stade 3	–	–	–	–	–	–	–	–
Achats	3	–	–	3	1	–	–	1
Ventes et arrivées à échéance	(1)	–	–	(1)	(1)	–	–	(1)
Changements touchant le risque, les paramètres et l'exposition	(1)	–	(2)	(3)	–	2	(3)	(1)
Écart de change et autres	1	–	–	1	(1)	(1)	2	–
Solde à la fin de la période	6 \$	– \$	(39)\$	(33)\$	3 \$	2 \$	(25)\$	(20)\$

(en millions de dollars canadiens)	Pour les semestres clos							
	le 30 avril 2024				le 30 avril 2023			
	Productifs		Dépréciés		Productifs		Dépréciés	
	Stade 1	Stade 2	Stade 3 (2)	Total	Stade 1	Stade 2	Stade 3 (2)	Total
Solde au début de la période	4 \$	– \$	(37)\$	(33)\$	3 \$	1 \$	(23)\$	(19)\$
Dotation à la provision pour pertes de crédit								
Transferts vers le stade 1	–	–	–	–	–	–	–	–
Transferts vers le stade 2	–	–	–	–	–	–	–	–
Transferts vers le stade 3	–	–	–	–	–	–	–	–
Achats	6	–	–	6	3	–	–	3
Ventes et arrivées à échéance	(2)	–	–	(2)	(1)	–	–	(1)
Changements touchant le risque, les paramètres et l'exposition	(3)	–	(4)	(7)	(1)	2	(5)	(4)
Écart de change et autres	1	–	2	3	(1)	(1)	3	1
Solde à la fin de la période	6 \$	– \$	(39)\$	(33)\$	3 \$	2 \$	(25)\$	(20)\$

(1) Les pertes de crédit attendues sur les titres d'emprunt évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ne sont pas comptabilisées séparément dans le bilan, car les titres visés sont inscrits à la juste valeur. Le cumul des pertes de crédit comptabilisé en résultat est présenté dans les autres composantes des capitaux propres.

(2) Comprend les variations de la correction de valeur sur les titres dépréciés acquis.

Correction de valeur pour pertes de crédit – titres au coût amorti

(en millions de dollars canadiens)	Pour les trimestres clos							
	le 30 avril 2024				le 30 avril 2023			
	Productifs		Dépréciés		Productifs		Dépréciés	
	Stade 1	Stade 2	Stade 3	Total	Stade 1	Stade 2	Stade 3	Total
Solde au début de la période	9 \$	14 \$	– \$	23 \$	10 \$	13 \$	– \$	23 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit								
Transferts vers le stade 1	–	–	–	–	–	–	–	–
Transferts vers le stade 2	–	–	–	–	–	–	–	–
Transferts vers le stade 3	–	–	–	–	–	–	–	–
Achats	1	–	–	1	1	–	–	1
Ventes et arrivées à échéance	–	–	–	–	–	–	–	–
Changements touchant le risque, les paramètres et l'exposition	(2)	(1)	–	(3)	(3)	–	–	(3)
Écart de change et autres	–	–	–	–	1	–	–	1
Solde à la fin de la période	8 \$	13 \$	– \$	21 \$	9 \$	13 \$	– \$	22 \$

(en millions de dollars canadiens)	Pour les semestres clos							
	le 30 avril 2024				le 30 avril 2023			
	Productifs		Dépréciés		Productifs		Dépréciés	
	Stade 1	Stade 2	Stade 3	Total	Stade 1	Stade 2	Stade 3	Total
Solde au début de la période	8 \$	15 \$	– \$	23 \$	8 \$	14 \$	– \$	22 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit								
Transferts vers le stade 1	–	–	–	–	–	–	–	–
Transferts vers le stade 2	–	–	–	–	–	–	–	–
Transferts vers le stade 3	–	–	–	–	–	–	–	–
Achats	4	–	–	4	5	–	–	5
Ventes et arrivées à échéance	–	–	–	–	–	–	–	–
Changements touchant le risque, les paramètres et l'exposition	(4)	(1)	–	(5)	(5)	(1)	–	(6)
Écart de change et autres	–	(1)	–	(1)	1	–	–	1
Solde à la fin de la période	8 \$	13 \$	– \$	21 \$	9 \$	13 \$	– \$	22 \$

Exposition au risque de crédit selon la notation interne du risque

Le tableau suivant présente la juste valeur des titres d'emprunt évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ainsi que la valeur comptable brute des titres évalués au coût amorti. Les notations du risque sont basées sur les évaluations internes utilisées pour l'évaluation des pertes de crédit attendues à la date de clôture, telles qu'elles figurent dans les grilles de notations internes de la rubrique Risque de crédit de notre rapport annuel 2023.

(en millions de dollars canadiens)	Aux							
	30 avril 2024				31 octobre 2023			
	Productifs		Dépréciés		Productifs		Dépréciés	
	Stade 1	Stade 2	Stade 3 (1)	Total	Stade 1	Stade 2	Stade 3 (1)	Total
Titres de placement								
Titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global								
Qualité investissement	137 417 \$	8 \$	– \$	137 425 \$	126 732 \$	1 \$	– \$	126 733 \$
Qualité inférieure	849	–	–	849	742	–	–	742
Titres dépréciés	–	–	143	143	–	–	149	149
	138 266	8	143	138 417	127 474	1	149	127 624
Éléments non soumis à des tests de dépréciation (2)				1 171				842
				139 588 \$				128 466 \$
Titres au coût amorti								
Qualité investissement	98 500 \$	– \$	– \$	98 500 \$	89 947 \$	– \$	– \$	89 947 \$
Qualité inférieure	761	159	–	920	990	199	–	1 189
Titres dépréciés	–	–	–	–	–	–	–	–
	99 261	159	–	99 420	90 937	199	–	91 136
Correction de valeur pour pertes de crédit	8	13	–	21	8	15	–	23
	99 253 \$	146 \$	– \$	99 399 \$	90 929 \$	184 \$	– \$	91 113 \$

(1) Rend compte des titres dépréciés acquis de 143 millions de dollars (149 millions au 31 octobre 2023).

(2) Les titres de placement évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global qui ne sont pas soumis à des tests de dépréciation sont des titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Note 5 Prêts et correction de valeur pour pertes de crédit

Correction de valeur pour pertes de crédit

(en millions de dollars canadiens)	Pour les trimestres clos									
	le 30 avril 2024					le 30 avril 2023				
	Solde au début de la période	Dotations à la provision pour pertes de crédit	Sorties du bilan, montant net	Écart de change et autres	Solde à la fin de la période	Solde au début de la période	Dotations à la provision pour pertes de crédit	Sorties du bilan, montant net	Écart de change et autres	Solde à la fin de la période
Prêts de détail										
Prêts hypothécaires résidentiels	542 \$	28 \$	(5)\$	4 \$	569 \$	469 \$	11 \$	(4)\$	4 \$	480 \$
Prêts aux particuliers	1 287	213	(134)	5	1 371	1 129	136	(98)	(2)	1 165
Prêts sur cartes de crédit	1 101	223	(185)	–	1 139	926	169	(115)	–	980
Prêts aux petites entreprises	212	39	(19)	(2)	230	204	30	(7)	(2)	225
Prêts de gros	2 445	405	(133)	(3)	2 714	1 680	269	(54)	(9)	1 886
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	43	8	–	–	51	41	(1)	–	1	41
	5 630 \$	916 \$	(476)\$	4 \$	6 074 \$	4 449 \$	614 \$	(278)\$	(8)\$	4 777 \$
Présentation ventilée :										
Correction de valeur pour pertes sur prêts	5 299 \$				5 715 \$	3 999 \$				4 332 \$
Autres passifs – Dotations	282				302	403				397
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	43				51	41				41
Autres composantes des capitaux propres	6				6	6				7

(en millions de dollars canadiens)	Pour les semestres clos									
	le 30 avril 2024					le 30 avril 2023				
	Solde au début de la période	Dotations à la provision pour pertes de crédit	Sorties du bilan, montant net	Écart de change et autres	Solde à la fin de la période	Solde au début de la période	Dotations à la provision pour pertes de crédit	Sorties du bilan, montant net	Écart de change et autres	Solde à la fin de la période
Prêts de détail										
Prêts hypothécaires résidentiels	481 \$	102 \$	(6)\$	(8)\$	569 \$	432 \$	62 \$	(9)\$	(5)\$	480 \$
Prêts aux particuliers	1 228	415	(273)	1	1 371	1 043	305	(181)	(2)	1 165
Prêts sur cartes de crédit	1 069	406	(335)	(1)	1 139	893	305	(217)	(1)	980
Prêts aux petites entreprises	194	76	(34)	(6)	230	194	47	(16)	–	225
Prêts de gros	2 326	734	(282)	(64)	2 714	1 574	430	(71)	(47)	1 886
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	50	1	–	–	51	45	(5)	–	1	41
	5 348 \$	1 734 \$	(930)\$	(78)\$	6 074 \$	4 181 \$	1 144 \$	(494)\$	(54)\$	4 777 \$
Présentation ventilée :										
Correction de valeur pour pertes sur prêts	5 004 \$				5 715 \$	3 753 \$				4 332 \$
Autres passifs – Dotations	288				302	378				397
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	50				51	45				41
Autres composantes des capitaux propres	6				6	5				7

Le tableau qui suit présente le rapprochement du solde d'ouverture et du solde de clôture de la correction de valeur pour chaque grande catégorie de produits de prêts et d'engagements tels qu'ils ont été déterminés dans notre modèle de correction de valeur pondéré en fonction des scénarios et de l'application d'un jugement expert en matière de crédit, le cas échéant. Les éléments de rapprochement sont les suivants :

- Transferts entre les stades – On présume qu'ils surviennent avant toute réévaluation correspondante de la correction de valeur.
- Originations – Elles reflètent la correction de valeur établie pour les actifs nouvellement comptabilisés durant la période, y compris les actifs décomptabilisés à la suite d'une modification des conditions.
- Arrivées à échéance – Elles reflètent la correction de valeur établie pour les actifs décomptabilisés durant la période sans qu'une perte de crédit ait été subie, y compris les actifs décomptabilisés à la suite d'une modification des conditions.
- Changements touchant le risque, les paramètres et l'exposition – Ils reflètent les faits suivants : l'incidence des variations des données ou hypothèses relatives aux modèles, y compris les changements dans les conditions macroéconomiques prospectives; les remboursements partiels et les prélèvements supplémentaires sur les facilités existantes; les changements d'évaluation à la suite d'un transfert entre les stades et la désactualisation de la valeur temps de l'argent du fait du passage du temps au stade 1 et au stade 2.

Correction de valeur pour pertes de crédit – prêts de détail et prêts de gros

(en millions de dollars canadiens)	Pour les trimestres clos							
	le 30 avril 2024				le 30 avril 2023			
	Productifs		Dépréciés		Productifs		Dépréciés	
Stade 1	Stade 2	Stade 3	Total	Stade 1	Stade 2	Stade 3	Total	
Prêts hypothécaires résidentiels								
Solde au début de la période	245 \$	110 \$	187 \$	542 \$	254 \$	82 \$	133 \$	469 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit								
Transferts vers le stade 1	16	(16)	–	–	19	(19)	–	–
Transferts vers le stade 2	(4)	8	(4)	–	(13)	15	(2)	–
Transferts vers le stade 3	(1)	(8)	9	–	(1)	(2)	3	–
Originations (1)	32	–	–	32	13	–	–	13
Arrivées à échéance	(4)	(3)	–	(7)	(4)	–	–	(4)
Changements touchant le risque, les paramètres et l'exposition	(43)	27	19	3	(31)	26	7	2
Sorties du bilan	–	–	(7)	(7)	–	–	(8)	(8)
Recouvrements	–	–	2	2	–	–	4	4
Écart de change et autres	4	–	–	4	1	1	2	4
Solde à la fin de la période	245 \$	118 \$	206 \$	569 \$	238 \$	103 \$	139 \$	480 \$
Prêts aux particuliers								
Solde au début de la période	280 \$	843 \$	164 \$	1 287 \$	286 \$	725 \$	118 \$	1 129 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit								
Transferts vers le stade 1	134	(134)	–	–	147	(146)	(1)	–
Transferts vers le stade 2	(18)	19	(1)	–	(20)	21	(1)	–
Transferts vers le stade 3	–	(31)	31	–	(1)	(12)	13	–
Originations (1)	39	–	–	39	25	–	–	25
Arrivées à échéance	(9)	(40)	–	(49)	(10)	(25)	–	(35)
Changements touchant le risque, les paramètres et l'exposition	(128)	226	125	223	(130)	184	92	146
Sorties du bilan	–	–	(166)	(166)	–	–	(124)	(124)
Recouvrements	–	–	32	32	–	–	26	26
Écart de change et autres	(2)	4	3	5	1	–	(3)	(2)
Solde à la fin de la période	296 \$	887 \$	188 \$	1 371 \$	298 \$	747 \$	120 \$	1 165 \$
Prêts sur cartes de crédit								
Solde au début de la période	188 \$	913 \$	– \$	1 101 \$	184 \$	742 \$	– \$	926 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit								
Transferts vers le stade 1	138	(138)	–	–	125	(125)	–	–
Transferts vers le stade 2	(27)	27	–	–	(22)	22	–	–
Transferts vers le stade 3	–	(118)	118	–	(1)	(98)	99	–
Originations (1)	10	–	–	10	3	–	–	3
Arrivées à échéance	(1)	(13)	–	(14)	(1)	(8)	–	(9)
Changements touchant le risque, les paramètres et l'exposition	(116)	277	66	227	(89)	248	16	175
Sorties du bilan	–	–	(201)	(201)	–	–	(159)	(159)
Recouvrements	–	–	16	16	–	–	44	44
Écart de change et autres	–	(1)	1	–	–	–	–	–
Solde à la fin de la période	192 \$	947 \$	– \$	1 139 \$	199 \$	781 \$	– \$	980 \$
Prêts aux petites entreprises								
Solde au début de la période	72 \$	74 \$	66 \$	212 \$	73 \$	73 \$	58 \$	204 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit								
Transferts vers le stade 1	7	(7)	–	–	8	(8)	–	–
Transferts vers le stade 2	(4)	4	–	–	(4)	4	–	–
Transferts vers le stade 3	–	(3)	3	–	(1)	(2)	3	–
Originations (1)	11	–	–	11	8	–	–	8
Arrivées à échéance	(4)	(5)	–	(9)	(3)	(4)	–	(7)
Changements touchant le risque, les paramètres et l'exposition	(8)	15	30	37	(6)	15	20	29
Sorties du bilan	–	–	(22)	(22)	–	–	(10)	(10)
Recouvrements	–	–	3	3	–	–	3	3
Écart de change et autres	–	–	(2)	(2)	1	1	(4)	(2)
Solde à la fin de la période	74 \$	78 \$	78 \$	230 \$	76 \$	79 \$	70 \$	225 \$
Prêts de gros								
Solde au début de la période	709 \$	853 \$	883 \$	2 445 \$	600 \$	612 \$	468 \$	1 680 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit								
Transferts vers le stade 1	52	(51)	(1)	–	49	(49)	–	–
Transferts vers le stade 2	(40)	41	(1)	–	(15)	15	–	–
Transferts vers le stade 3	(1)	(38)	39	–	(1)	(13)	14	–
Originations (1)	245	–	–	245	159	–	–	159
Arrivées à échéance	(95)	(95)	–	(190)	(98)	(58)	–	(156)
Changements touchant le risque, les paramètres et l'exposition	(90)	201	239	350	(31)	119	178	266
Sorties du bilan	–	–	(150)	(150)	–	–	(60)	(60)
Recouvrements	–	–	17	17	–	–	6	6
Écart de change et autres	(23)	13	7	(3)	5	6	(20)	(9)
Solde à la fin de la période	757 \$	924 \$	1 033 \$	2 714 \$	668 \$	632 \$	586 \$	1 886 \$

(1) Comprend l'incidence de la transaction visant HSBC Canada. Pour plus de détails, se reporter à la note 6.

Note 5 Prêts et correction de valeur pour pertes de crédit (suite)

(en millions de dollars canadiens)	Pour les semestres clos								
	le 30 avril 2024				le 30 avril 2023				
	Productifs		Dépréciés		Productifs		Dépréciés		
	Stade 1	Stade 2	Stade 3	Total	Stade 1	Stade 2	Stade 3	Total	
Prêts hypothécaires résidentiels									
Solde au début de la période	223 \$	90 \$	168 \$	481 \$	235 \$	65 \$	132 \$	432 \$	
Dotation à la provision pour pertes de crédit									
Transferts vers le stade 1	33	(33)	–	–	32	(32)	–	–	
Transferts vers le stade 2	(10)	18	(8)	–	(19)	25	(6)	–	
Transferts vers le stade 3	(2)	(16)	18	–	(1)	(5)	6	–	
Originations (1)	51	–	–	51	43	–	–	43	
Arrivées à échéance	(8)	(7)	–	(15)	(8)	(2)	–	(10)	
Changements touchant le risque, les paramètres et l'exposition	(44)	67	43	66	(44)	51	22	29	
Sorties du bilan	–	–	(11)	(11)	–	–	(16)	(16)	
Recouvrements	–	–	5	5	–	–	7	7	
Écart de change et autres	2	(1)	(9)	(8)	–	1	(6)	(5)	
Solde à la fin de la période	245 \$	118 \$	206 \$	569 \$	238 \$	103 \$	139 \$	480 \$	
Prêts aux particuliers									
Solde au début de la période	280 \$	793 \$	155 \$	1 228 \$	285 \$	661 \$	97 \$	1 043 \$	
Dotation à la provision pour pertes de crédit									
Transferts vers le stade 1	259	(259)	–	–	297	(296)	(1)	–	
Transferts vers le stade 2	(37)	39	(2)	–	(43)	44	(1)	–	
Transferts vers le stade 3	(1)	(59)	60	–	(1)	(25)	26	–	
Originations (1)	61	–	–	61	48	–	–	48	
Arrivées à échéance	(21)	(86)	–	(107)	(22)	(50)	–	(72)	
Changements touchant le risque, les paramètres et l'exposition	(242)	455	248	461	(268)	415	182	329	
Sorties du bilan	–	–	(335)	(335)	–	–	(236)	(236)	
Recouvrements	–	–	62	62	–	–	55	55	
Écart de change et autres	(3)	4	–	1	2	(2)	(2)	(2)	
Solde à la fin de la période	296 \$	887 \$	188 \$	1 371 \$	298 \$	747 \$	120 \$	1 165 \$	
Prêts sur cartes de crédit									
Solde au début de la période	203 \$	866 \$	– \$	1 069 \$	177 \$	716 \$	– \$	893 \$	
Dotation à la provision pour pertes de crédit									
Transferts vers le stade 1	275	(275)	–	–	289	(289)	–	–	
Transferts vers le stade 2	(55)	55	–	–	(42)	42	–	–	
Transferts vers le stade 3	(1)	(226)	227	–	(1)	(192)	193	–	
Originations (1)	13	–	–	13	7	–	–	7	
Arrivées à échéance	(2)	(21)	–	(23)	(2)	(15)	–	(17)	
Changements touchant le risque, les paramètres et l'exposition	(241)	549	108	416	(228)	519	24	315	
Sorties du bilan	–	–	(460)	(460)	–	–	(301)	(301)	
Recouvrements	–	–	125	125	–	–	84	84	
Écart de change et autres	–	(1)	–	(1)	(1)	–	–	(1)	
Solde à la fin de la période	192 \$	947 \$	– \$	1 139 \$	199 \$	781 \$	– \$	980 \$	
Prêts aux petites entreprises									
Solde au début de la période	70 \$	66 \$	58 \$	194 \$	73 \$	73 \$	48 \$	194 \$	
Dotation à la provision pour pertes de crédit									
Transferts vers le stade 1	12	(12)	–	–	18	(18)	–	–	
Transferts vers le stade 2	(9)	9	–	–	(7)	7	–	–	
Transferts vers le stade 3	–	(5)	5	–	(1)	(4)	5	–	
Originations (1)	20	–	–	20	16	–	–	16	
Arrivées à échéance	(7)	(10)	–	(17)	(7)	(10)	–	(17)	
Changements touchant le risque, les paramètres et l'exposition	(13)	30	56	73	(18)	28	38	48	
Sorties du bilan	–	–	(40)	(40)	–	–	(21)	(21)	
Recouvrements	–	–	6	6	–	–	5	5	
Écart de change et autres	1	–	(7)	(6)	2	3	(5)	–	
Solde à la fin de la période	74 \$	78 \$	78 \$	230 \$	76 \$	79 \$	70 \$	225 \$	
Prêts de gros									
Solde au début de la période	774 \$	785 \$	767 \$	2 326 \$	597 \$	585 \$	392 \$	1 574 \$	
Dotation à la provision pour pertes de crédit									
Transferts vers le stade 1	102	(101)	(1)	–	100	(100)	–	–	
Transferts vers le stade 2	(95)	99	(4)	–	(35)	36	(1)	–	
Transferts vers le stade 3	(4)	(47)	51	–	(4)	(27)	31	–	
Originations (1)	369	–	–	369	312	–	–	312	
Arrivées à échéance	(192)	(182)	–	(374)	(216)	(129)	–	(345)	
Changements touchant le risque, les paramètres et l'exposition	(191)	374	556	739	(86)	269	280	463	
Sorties du bilan	–	–	(310)	(310)	–	–	(86)	(86)	
Recouvrements	–	–	28	28	–	–	15	15	
Écart de change et autres	(6)	(4)	(54)	(64)	–	(2)	(45)	(47)	
Solde à la fin de la période	757 \$	924 \$	1 033 \$	2 714 \$	668 \$	632 \$	586 \$	1 886 \$	

(1) Comprend l'incidence de la transaction visant HSBC Canada. Pour plus de détails, se reporter à la note 6.

Données et hypothèses clés

Les paragraphes qui suivent font le point sur les données et hypothèses clés utilisées pour faire l'évaluation des pertes de crédit attendues. Pour de plus amples renseignements, se reporter aux notes 2 et 5 de nos états financiers consolidés annuels audités de 2023.

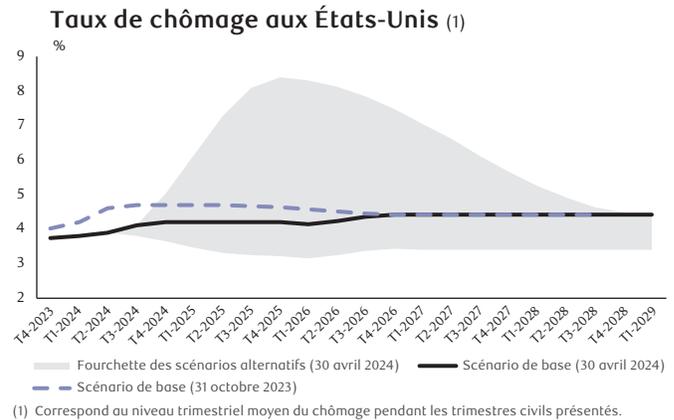
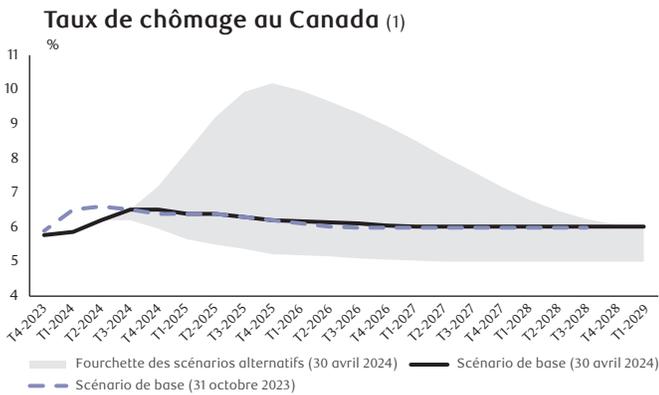
Notre scénario de base tient compte de la hausse des taux de chômage à court terme et des baisses de taux d'intérêt de la banque centrale à compter du deuxième trimestre civil de 2024 au Canada, alors que l'inflation s'essouffle et revient vers les niveaux cibles et au début du quatrième trimestre civil de 2024 aux États-Unis en raison des pressions inflationnistes persistantes.

Les scénarios de fluctuation à la baisse, y compris deux scénarios supplémentaires plus pessimistes conçus pour les secteurs de l'énergie et de l'immobilier, reflètent la possibilité d'un choc macroéconomique plus sévère à compter du troisième trimestre civil de 2024 par rapport à notre scénario de base. Dans ces scénarios, les conditions devraient se détériorer par rapport à ce qu'elles étaient au deuxième trimestre civil de 2024 pour une période d'au plus 18 mois, suivie par une reprise pour le reste de la période. Ces scénarios tablent sur une politique monétaire qui, en réponse, ramènera l'économie à un rythme de croissance durable au cours de la période de prévision.

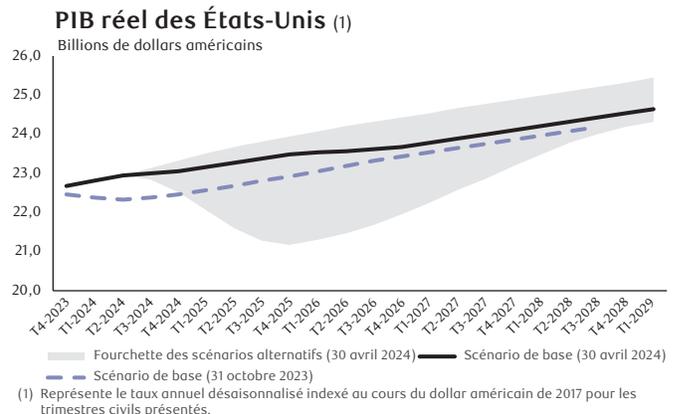
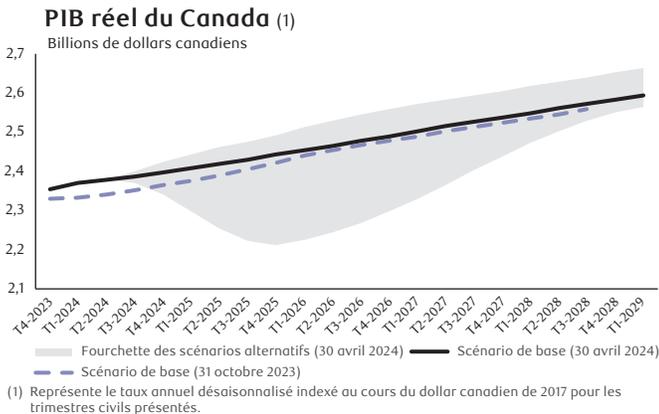
Le scénario de fluctuation à la hausse reflète une croissance économique légèrement supérieure à celle du scénario de base, et ce, sans autre intervention de la politique monétaire pour la freiner, comparativement à notre scénario de base, suivi d'un retour à un rythme de croissance durable au cours de la période de prévision.

La section qui suit présente des renseignements supplémentaires sur nos prévisions pour les trimestres civils concernant les principales variables macroéconomiques utilisées dans les modèles servant à estimer les corrections de valeur pour pertes de crédit :

- **Taux de chômage** – Selon notre scénario de base, nous prévoyons que le taux de chômage au Canada augmentera pour atteindre 6,2 % d'ici le deuxième trimestre civil de 2024, pour atteindre un sommet de 6,5 % au troisième trimestre civil de 2024 et revenir à l'équilibre à long terme d'ici la fin de 2026. Le taux de chômage aux États-Unis devrait augmenter pour atteindre 3,9 % d'ici le deuxième trimestre civil de 2024 et continuer de croître et atteindre son équilibre à long terme d'ici le troisième trimestre civil de 2026.



- **Produit intérieur brut (PIB)** – Selon notre scénario de base, la croissance du PIB au Canada et aux États-Unis devrait se poursuivre de manière stable au cours du deuxième trimestre civil de 2024 et par la suite. Le PIB au quatrième trimestre civil de 2024 devrait être de 1,8 % et de 1,7 % supérieur à celui du quatrième trimestre de 2023 au Canada et aux États-Unis, respectivement.



Note 5 Prêts et correction de valeur pour pertes de crédit (suite)

- **Prix du pétrole (West Texas Intermediate en \$ US)** – Selon notre scénario de base, les prix du pétrole devraient s'établir en moyenne à 79 \$ le baril pour les 12 prochains mois à partir du deuxième trimestre civil de 2024 et à 67 \$ le baril pour les 2 à 5 années suivantes. Les prix moyens figurant dans nos scénarios de fluctuation à la baisse et à la hausse varient de 28 \$ à 101 \$ le baril pour les 12 prochains mois et de 42 \$ à 73 \$ le baril pour les 2 à 5 années suivantes. Au 31 octobre 2023, notre scénario de base prévoyait un prix moyen de 81 \$ le baril pour les 12 prochains mois et de 67 \$ le baril pour les 2 à 5 années suivantes.
- **Indice des prix des maisons au Canada** – Selon notre scénario de base, les prix des maisons devraient augmenter de 2,4 % au cours des 12 prochains mois à partir du deuxième trimestre civil de 2024 et afficher un taux de croissance annuel composé de 3,3 % pour les 2 à 5 années suivantes. Dans nos scénarios de fluctuation à la hausse et à la baisse du secteur de l'immobilier, le taux de croissance (contraction) annuel composé des prix des maisons varie de (30,0) % à 10,9 % pour les 12 prochains mois et de 4,2 % à 9,6 % pour les 2 à 5 années suivantes. Au 31 octobre 2023, notre scénario de base prévoyait une hausse de 1,6 % des prix des maisons pour les 12 prochains mois et de 5,0 % pour les 2 à 5 années suivantes.

Exposition au risque de crédit selon la notation interne du risque

Le tableau qui suit présente la valeur comptable brute des prêts évalués au coût amorti et le montant contractuel total des engagements de prêt inutilisés soumis aux dispositions d'IFRS 9 *Instruments financiers* relatives à la dépréciation. Les notations du risque sont basées sur les évaluations internes utilisées pour l'évaluation des pertes de crédit attendues à la date de clôture telles qu'elles figurent dans les grilles de notations internes relatives aux prêts de gros et de détail de la rubrique Risque de crédit de notre rapport annuel 2023.

(en millions de dollars canadiens)	Aux							
	30 avril 2024				31 octobre 2023			
	Stade 1	Stade 2	Stade 3 (1)	Total	Stade 1	Stade 2	Stade 3 (1)	Total
Prêts de détail								
Prêts en cours – Prêts hypothécaires résidentiels								
Risque faible	379 025 \$	2 328 \$	– \$	381 353 \$	349 001 \$	1 630 \$	– \$	350 631 \$
Risque moyen	21 141	2 003	–	23 144	19 126	1 610	–	20 736
Risque élevé	1 838	6 122	–	7 960	1 582	4 927	–	6 509
Non notés (2)	53 947	1 390	–	55 337	54 247	1 220	–	55 467
Dépréciés	–	–	983	983	–	–	682	682
Total	455 951	11 843	983	468 777	423 956	9 387	682	434 025
Éléments non soumis à des tests de dépréciation (3)				598				476
Total				469 375 \$				434 501 \$
Prêts en cours – Prêts aux particuliers								
Risque faible	79 713 \$	1 739 \$	– \$	81 452 \$	75 572 \$	1 676 \$	– \$	77 248 \$
Risque moyen	6 423	2 870	–	9 293	5 587	2 915	–	8 502
Risque élevé	576	2 211	–	2 787	477	2 088	–	2 565
Non notés (2)	9 904	332	–	10 236	9 982	157	–	10 139
Dépréciés	–	–	367	367	–	–	280	280
Total	96 616 \$	7 152 \$	367 \$	104 135 \$	91 618 \$	6 836 \$	280 \$	98 734 \$
Prêts en cours – Prêts sur cartes de crédit								
Risque faible	16 932 \$	168 \$	– \$	17 100 \$	16 331 \$	135 \$	– \$	16 466 \$
Risque moyen	1 888	2 342	–	4 230	1 771	2 132	–	3 903
Risque élevé	51	2 113	–	2 164	41	1 734	–	1 775
Non notés (2)	862	32	–	894	856	35	–	891
Total	19 733 \$	4 655 \$	– \$	24 388 \$	18 999 \$	4 036 \$	– \$	23 035 \$
Prêts en cours – Prêts aux petites entreprises								
Risque faible	9 233 \$	879 \$	– \$	10 112 \$	8 641 \$	920 \$	– \$	9 561 \$
Risque moyen	2 412	986	–	3 398	2 238	936	–	3 174
Risque élevé	141	839	–	980	99	592	–	691
Non notés (2)	8	–	–	8	11	–	–	11
Dépréciés	–	–	291	291	–	–	244	244
Total	11 794 \$	2 704 \$	291 \$	14 789 \$	10 989 \$	2 448 \$	244 \$	13 681 \$
Engagements inutilisés – Prêts de détail								
Risque faible	277 233 \$	794 \$	– \$	278 027 \$	266 209 \$	610 \$	– \$	266 819 \$
Risque moyen	10 211	367	–	10 578	10 759	298	–	11 057
Risque élevé	786	503	–	1 289	956	434	–	1 390
Non notés (2)	7 366	187	–	7 553	6 686	138	–	6 824
Total	295 596 \$	1 851 \$	– \$	297 447 \$	284 610 \$	1 480 \$	– \$	286 090 \$
Prêts de gros – Prêts en cours								
Qualité investissement	110 383 \$	1 724 \$	– \$	112 107 \$	89 037 \$	416 \$	– \$	89 453 \$
Qualité inférieure	173 627	23 301	–	196 928	156 211	19 210	–	175 421
Non notés (2)	12 741	738	–	13 479	10 968	238	–	11 206
Dépréciés	–	–	3 691	3 691	–	–	2 498	2 498
Total	296 751	25 763	3 691	326 205	256 216	19 864	2 498	278 578
Éléments non soumis à des tests de dépréciation (3)				27 362				9 248
Total				353 567 \$				287 826 \$
Engagements inutilisés – Prêts de gros								
Qualité investissement	331 809 \$	300 \$	– \$	332 109 \$	312 178 \$	186 \$	– \$	312 364 \$
Qualité inférieure	149 957	11 382	–	161 339	130 994	13 947	–	144 941
Non notés (2)	4 232	13	–	4 245	4 176	–	–	4 176
Total	485 998 \$	11 695 \$	– \$	497 693 \$	447 348 \$	14 133 \$	– \$	461 481 \$

(1) Comprend 173 millions de dollars au titre des prêts dépréciés acquis dans le cadre de la transaction visant HSBC Canada.

(2) Il arrive qu'aucune note interne du risque ne soit attribuée. Dans ce cas, nous utilisons d'autres méthodes, politiques et outils approuvés afin de gérer notre risque de crédit.

(3) Les éléments qui ne sont pas soumis à des tests de dépréciation sont des prêts détenus à la juste valeur par le biais du résultat net.

Prêts en souffrance mais non douteux (1), (2)

(en millions de dollars canadiens)	Aux					
	30 avril 2024			31 octobre 2023		
	De 30 à 89 jours	90 jours et plus	Total	De 30 à 89 jours	90 jours et plus	Total
Prêts de détail	2 112 \$	255 \$	2 367 \$	1 840 \$	208 \$	2 048 \$
Prêts de gros	1 133	9	1 142	1 823	49	1 872
Total	3 245 \$	264 \$	3 509 \$	3 663 \$	257 \$	3 920 \$

(1) Exclut les prêts en souffrance depuis moins de 30 jours, car ils ne sont généralement pas représentatifs de la capacité des emprunteurs à respecter leurs obligations de paiement.

(2) Les montants présentés peuvent inclure les prêts en souffrance en raison de procédures administratives, comme les prêts hypothécaires dont les paiements sont retenus dans l'attente des sommes reçues à la suite de la vente ou du refinancement, qui peuvent fluctuer en fonction du volume des transactions. Les prêts en souffrance en raison de procédures administratives ne sont pas représentatifs de la capacité des emprunteurs à respecter leurs obligations de paiement.

Note 6 Acquisition et cession importantes

Acquisition

Banque HSBC Canada

Le 28 mars 2024, nous avons finalisé l'acquisition de la Banque HSBC Canada (HSBC Canada). L'acquisition de HSBC Canada (la transaction visant HSBC Canada) nous donne l'occasion d'améliorer nos activités existantes conformément à nos objectifs stratégiques et de mieux nous positionner comme la banque de choix pour les clients commerciaux ayant des besoins à l'international, les nouveaux arrivants au Canada et les clients connectés du monde entier. Les résultats de HSBC ont été consolidés à compter de la date de clôture et comprennent nos secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, Gestion de patrimoine et Marchés des Capitaux.

La contrepartie totale en trésorerie de 15,5 milliards de dollars comprenait 13,5 milliards pour 100 % des actions ordinaires de HSBC Canada, 2,1 milliards pour les actions privilégiées et les titres d'emprunt subordonnés qui sont détenus directement ou indirectement par HSBC Holdings plc, (0,5) milliard pour le règlement de relations préexistantes avec HSBC Canada et 0,4 milliard pour le montant supplémentaire accumulé entre le 30 août 2023 et la date de clôture de la transaction. Ce montant supplémentaire a été calculé en fonction du prix d'achat entièrement au comptant des actions ordinaires de HSBC Canada de 13,5 milliards de dollars et selon le taux canadien des opérations de pension à un jour. Dans le même ordre d'idées, en vertu d'un mécanisme de prix fixe, le bénéfice de HSBC Canada pour la période allant du 30 juin 2022 à la date de clôture de la transaction est revenu à RBC et a été reflété dans l'actif net acquis à la clôture.

Selon les justes valeurs estimées, le prix d'achat préliminaire se répartit comme suit : 108,1 milliards de dollars pour les actifs et 99,1 milliards pour les passifs à la date d'acquisition. Le goodwill de 6,4 milliards de dollars reflète les synergies de coûts prévues de nos secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, Gestion de patrimoine et Marchés des Capitaux ainsi que la croissance attendue des plateformes et la capacité de réaliser des ventes croisées entre les secteurs. Le goodwill ne devrait pas être déductible à des fins fiscales.

Le tableau suivant présente les justes valeurs estimées des actifs acquis et des passifs pris en charge à la date d'acquisition. Les justes valeurs estimées des actifs acquis et des passifs pris en charge pourront être ajustées rétroactivement pour tenir compte des nouveaux renseignements obtenus à propos des faits et des circonstances qui existaient à la date d'acquisition pendant la période d'évaluation.

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

Pourcentage d'actions acquises	100 %
Contrepartie d'achat	15 488 \$
Juste valeur des actifs identifiables acquis	
Trésorerie et montants à recevoir de banques	2 772 \$
Titres	
Activités de négociation	1 110
Placements	21 305
Prêts (1)	
Prêts de détail (2)	35 353
Prêts de gros	39 408
Dérivés	3 365
Immobilisations incorporelles (3)	2 402
Autres (4)	2 405
Total de la juste valeur des actifs identifiables acquis	108 120 \$
Juste valeur des passifs identifiables pris en charge	
Dépôts	
Particuliers	42 037
Entreprises et gouvernements (2)	44 065
Banques	124
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	5 664
Dérivés	3 541
Autres (5)	3 639
Total de la juste valeur des passifs pris en charge	99 070 \$
Juste valeur des actifs identifiables acquis	9 050 \$
Goodwill	6 438
Total de la contrepartie d'achat	15 488 \$

- (1) La juste valeur des prêts reflète les estimations des pertes de crédit futures subies et attendues à la date d'acquisition et des primes ou escomptes sur taux d'intérêt par rapport aux taux en vigueur sur le marché. Au 28 mars 2024, la valeur contractuelle brute des prêts se chiffrait à 75 920 millions de dollars. L'estimation des flux de trésorerie contractuels dont l'encaissement n'est pas prévu est de 587 millions de dollars, dont une tranche de 147 millions se rapporte aux prêts dépréciés acquis.
- (2) Les prêts de détail comprennent les prêts hypothécaires résidentiels canadiens de 1,7 milliard de dollars vendus avec recours à un fonds commun de placement qui n'est pas admissible à la décomptabilisation, et les dépôts aux entreprises et aux gouvernements comprennent un passif correspondant au titre des emprunts garantis de 1,7 milliard.
- (3) Les immobilisations incorporelles comprennent 1 973 millions de dollars au titre des immobilisations incorporelles liées à des dépôts de base et 110 millions au titre des relations-clients, qui sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée de 7 ans, et 319 millions au titre des contrats de gestion des fonds communs de placement ayant une durée d'utilité indéterminée.
- (4) Comprend les actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés et les engagements de clients en contrepartie d'acceptations, et les autres actifs.
- (5) Comprend les acceptations, les engagements afférents à des titres vendus à découvert et les autres passifs.

Depuis la date d'acquisition, l'apport de la transaction visant HSBC Canada aux résultats consolidés de RBC s'est élevé à 245 millions de dollars au titre des revenus et à 51 millions au titre de la perte nette. La perte nette de 51 millions de dollars comprend la dotation à la provision pour pertes de crédit initiale liée aux actifs financiers productifs acquis de 200 millions (145 millions après impôt).

En supposant que nous ayons acquis HSBC Canada le 1^{er} novembre 2023, selon les mêmes estimations de la juste valeur et compte non tenu des synergies potentielles, nous estimons que les produits consolidés et le bénéfice net de RBC pour le semestre clos le 30 avril 2024 seraient de 28,9 milliards de dollars et de 8,0 milliards, respectivement.

Les résultats consolidés de RBC comprennent des coûts de transaction et d'intégration de 358 millions de dollars pour le trimestre clos le 30 avril 2024 et de 623 millions pour le semestre clos le 30 avril 2024, comptabilisés dans les frais autres que d'intérêt.

Cession

Gestion de patrimoine

Le 1^{er} décembre 2023, nous avons finalisé la vente annoncée précédemment, à CACEIS, des activités de RBC Investor Services® à Jersey, le groupe bancaire d'administration d'actifs de Crédit Agricole S.A. et de Banco Santander, S.A. Le 25 mars 2024, nous avons finalisé la vente annoncée précédemment, à CACEIS, des activités de l'antenne britannique de Fiducie RBC Investor Services. La transaction n'a pas eu d'incidence significative sur nos états consolidés intermédiaires résumés du résultat net.

Note 7 Dépôts

(en millions de dollars canadiens)	Aux							
	30 avril 2024				31 octobre 2023			
	À vue (1)	À préavis (2)	À terme (3)	Total	À vue (1)	À préavis (2)	À terme (3)	Total
Particuliers	198 437 \$	61 226 \$	240 219 \$	499 882 \$	186 530 \$	57 614 \$	197 802 \$	441 946 \$
Entreprises et gouvernements	350 716	18 616	425 602	794 934	316 200	19 056	409 819	745 075
Banques	8 865	655	23 267	32 787	7 996	769	35 901	44 666
	558 018 \$	80 497 \$	689 088 \$	1 327 603 \$	510 726 \$	77 439 \$	643 522 \$	1 231 687 \$
Dépôts non productifs d'intérêts (4)								
Canada	145 770 \$	6 739 \$	181 \$	152 690 \$	132 994 \$	6 107 \$	168 \$	139 269 \$
États-Unis	36 917	–	–	36 917	40 646	–	–	40 646
Europe (5)	11	–	–	11	17	–	–	17
Autres pays	7 349	–	–	7 349	7 265	–	–	7 265
Dépôts productifs d'intérêts (4)								
Canada	338 103	14 701	557 810	910 614	302 746	14 641	493 347	810 734
États-Unis	19 916	58 106	73 057	151 079	16 210	55 895	78 837	150 942
Europe (5)	4 329	877	41 421	46 627	5 353	726	51 812	57 891
Autres pays	5 623	74	16 619	22 316	5 495	70	19 358	24 923
	558 018 \$	80 497 \$	689 088 \$	1 327 603 \$	510 726 \$	77 439 \$	643 522 \$	1 231 687 \$

- (1) Les dépôts à vue comprennent tous les dépôts pour lesquels nous n'avons pas le droit d'exiger un avis de retrait, dont les comptes d'épargne et les comptes-chèques.
(2) Les dépôts à préavis comprennent tous les dépôts pour lesquels nous pouvons exiger légalement un avis de retrait. Ces dépôts sont principalement des comptes d'épargne.
(3) Les dépôts à terme sont remboursables à une date fixe et comprennent aussi les certificats de placement garanti et d'autres instruments semblables.
(4) La répartition géographique des dépôts est fondée sur l'origine des dépôts et le pays où les revenus sont comptabilisés. Au 30 avril 2024, les dépôts libellés en dollars américains, en livres sterling, en euros et en autres devises s'élevaient respectivement à 458 milliards de dollars, 32 milliards, 50 milliards et 30 milliards (445 milliards, 34 milliards, 49 milliards et 32 milliards au 31 octobre 2023, respectivement).
(5) Comprend le Royaume-Uni et les îles Anglo-Normandes.

Échéances contractuelles des dépôts à terme

(en millions de dollars canadiens)	Aux	
	30 avril 2024	31 octobre 2023
Moins de 1 an :		
Moins de 3 mois	183 636 \$	182 373 \$
De 3 à 6 mois	94 976	69 868
De 6 à 12 mois	153 786	151 079
De 1 à 2 ans	77 999	76 232
De 2 à 3 ans	58 863	49 965
De 3 à 4 ans	43 241	36 774
De 4 à 5 ans	28 565	36 506
Plus de 5 ans	48 022	40 725
	689 088 \$	643 522 \$
Montant global des dépôts à terme en coupures de 100 000 \$ ou plus	619 000 \$	586 000 \$

Note 8 Assurance et réassurance

Contrats d'assurance et de réassurance selon les composantes de l'évaluation ⁽¹⁾

Le tableau suivant présente les composantes de l'évaluation des actifs et des passifs au titre des contrats d'assurance émis et des contrats de réassurance détenus selon des estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs, de l'ajustement au titre du risque non financier et de la marge sur services contractuels. Ces contrats sont présentés en fonction du portefeuille, de manière à ce que les portefeuilles de contrats en situation d'actif soient présentés distinctement de ceux en position passif. Les actifs financiers détenus à l'appui des contrats d'assurance et de réassurance ne sont pas pris en compte dans ce tableau.

(en millions de dollars canadiens)	Aux							
	30 avril 2024				31 octobre 2023			
	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Marge sur services contractuels	Total	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Marge sur services contractuels	Total
Actifs au titre des contrats d'assurance ⁽²⁾	1 929 \$	(595)\$	(549)\$	785 \$	1 790 \$	(544)\$	(565)\$	681 \$
Passifs au titre des contrats d'assurance ⁽³⁾								
Passifs au titre des contrats d'assurance de fonds distincts	(3 071)\$	(19)\$	(71)\$	(3 161)\$	(2 553)\$	(15)\$	(64)\$	(2 632)\$
Passifs au titre des contrats d'assurance, excluant les fonds distincts	(13 943)	(1 978)	(2 117)	(18 038)	(11 955)	(2 308)	(2 131)	(16 394)
	(17 014)\$	(1 997)\$	(2 188)\$	(21 199)\$	(14 508)\$	(2 323)\$	(2 195)\$	(19 026)\$
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus ^{(2), (3)}	391 \$	538 \$	731 \$	1 660 \$	327 \$	469 \$	786 \$	1 582 \$
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus ⁽⁴⁾	(68)\$	10 \$	26 \$	(32)\$	(42)\$	6 \$	18 \$	(18)\$
Marge sur services contractuels au titre des contrats d'assurance, déduction faite des contrats de réassurance détenus			(1 980)\$				(1 956)\$	

(1) Comprend les contrats évalués selon le modèle d'évaluation général et l'approche fondée sur la juste valeur pour lesquels la marge sur services contractuels et les contrats évalués selon la méthode de répartition des primes ne s'applique pas.

(2) Présenté dans les autres actifs.

(3) Les passifs au titre des contrats d'assurance et les actifs au titre des contrats de réassurance détenus se rapportent essentiellement aux soldes de la couverture restante pour les services futurs des contrats évalués selon le modèle d'évaluation général et l'approche fondée sur la juste valeur.

(4) Présenté dans les autres passifs.

Résultats des activités d'assurance et des placements d'assurance

Le tableau suivant présente la composition du résultat des activités d'assurance et du résultat des placements d'assurance pour les contrats d'assurance émis et les contrats de réassurance détenus.

(en millions de dollars canadiens)	Pour les trimestres clos		Pour les semestres clos	
	le 30 avril 2024	le 30 avril 2023 ⁽¹⁾	le 30 avril 2024	le 30 avril 2023 ⁽¹⁾
Résultat des activités d'assurance				
Produit des activités d'assurance	1 247 \$	1 205 \$	2 452 \$	2 309 \$
Charges afférentes aux activités d'assurance	(1 000)	(930)	(1 984)	(1 783)
Produits nets (charges nettes) afférents aux contrats de réassurance détenus	(44)	(50)	(78)	(109)
	203 \$	225 \$	390 \$	417 \$
Résultat des placements d'assurance				
Revenu d'investissement net	86 \$	144 \$	2 104 \$	1 163 \$
Produits (charges) financiers d'assurance	(20)	(167)	(1 996)	(1 301)
Produits (charges) financiers de réassurance	(7)	37	92	79
	59 \$	14 \$	200 \$	(59)\$
Résultats des activités d'assurance et des placements d'assurance	262 \$	239 \$	590 \$	358 \$

(1) Les montants de 2023 pourraient ne pas être entièrement comparables à ceux de la période considérée, car nous ne gérons pas nos portefeuilles d'actifs et de passifs conformément aux dispositions d'IFRS 17, et le revenu d'investissement net n'a pas été retraité pour tenir compte du reclassement de certains actifs financiers admissibles. Pour plus de détails, se reporter à la note 2.

Note 9 Avantages du personnel – Régime de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

Nous offrons un certain nombre de régimes à cotisations définies et à prestations définies, lesquels fournissent des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés admissibles. Les tableaux qui suivent présentent la composition de notre charge au titre des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi et l'incidence des réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.

Charge au titre des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi

(en millions de dollars canadiens)	Pour les trimestres clos			
	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
	le 30 avril 2024	le 30 avril 2023	le 30 avril 2024	le 30 avril 2023
Coûts des services rendus au cours de la période	47 \$	49 \$	8 \$	8 \$
Charge (revenu) d'intérêt, montant net	(37)	(40)	20	20
Réévaluation des autres avantages à long terme	–	–	(1)	1
Frais administratifs	4	3	–	–
Charge au titre des régimes à prestations définies	14	12	27	29
Charge au titre des régimes à cotisations définies	98	76	–	–
	112 \$	88 \$	27 \$	29 \$

(en millions de dollars canadiens)	Pour les semestres clos			
	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
	le 30 avril 2024	le 30 avril 2023	le 30 avril 2024	le 30 avril 2023
Coûts des services rendus au cours de la période	93 \$	98 \$	16 \$	16 \$
Charge (revenu) d'intérêt, montant net	(75)	(81)	40	39
Réévaluation des autres avantages à long terme	–	–	9	3
Frais administratifs	8	6	–	–
Charge au titre des régimes à prestations définies	26	23	65	58
Charge au titre des régimes à cotisations définies	204	161	–	–
	230 \$	184 \$	65 \$	58 \$

Réévaluations des régimes de retraite et des autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)	Pour les trimestres clos			
	Régimes de retraite à prestations définies		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
	le 30 avril 2024	le 30 avril 2023	le 30 avril 2024	le 30 avril 2023
(Gains) pertes actuariels :				
Modifications des hypothèses financières ⁽²⁾	(548)\$	132 \$	(50)\$	15 \$
Ajustements liés à l'expérience	–	–	(1)	(2)
Rendement de l'actif des régimes (excluant les intérêts en fonction du taux d'actualisation)	465	33	–	–
	(83)\$	165 \$	(51)\$	13 \$

(en millions de dollars canadiens)	Pour les semestres clos			
	Régimes de retraite à prestations définies		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
	le 30 avril 2024	le 30 avril 2023	le 30 avril 2024	le 30 avril 2023
(Gains) pertes actuariels :				
Modifications des hypothèses financières ⁽²⁾	723 \$	904 \$	70 \$	90 \$
Ajustements liés à l'expérience	–	–	–	(2)
Rendement de l'actif des régimes (excluant les intérêts en fonction du taux d'actualisation)	(1 004)	(561)	–	–
	(281)\$	343 \$	70 \$	88 \$

- (1) Les hypothèses fondées sur le marché, y compris les modifications des hypothèses financières et le rendement de l'actif des régimes, sont revues chaque trimestre. Toutes les autres hypothèses sont mises à jour à l'occasion de notre examen annuel des hypothèses des régimes.
- (2) Les modifications des hypothèses financières liées à nos régimes de retraite à prestations définies portent principalement sur les changements de taux d'actualisation.

Note 10 Impôts sur le résultat

Avis de cotisation et contrôles fiscaux

Au cours du deuxième trimestre de 2024, nous avons reçu des lettres de proposition (les propositions) de l'Agence du revenu du Canada (ARC) au sujet de l'année d'imposition 2019, lesquelles laissaient entendre que la Banque Royale du Canada doit verser à titre d'impôt un montant additionnel d'environ 277 millions de dollars, car l'ARC a refusé la déductibilité de certains dividendes. Ce montant représente le montant d'impôt additionnel maximal exigible pour cet exercice. Les propositions sont conformes aux avis de nouvelle cotisation déjà reçus décrits à la note 22 de nos états financiers consolidés annuels de 2023. Il se peut que l'ARC établisse à notre égard une nouvelle cotisation augmentant sensiblement l'impôt sur le résultat pour les exercices à venir de la même façon. Dans tous les cas, nous sommes convaincus que notre position fiscale était appropriée et entendons nous défendre avec vigueur.

Modèle de règles du deuxième pilier

Les budgets fédéraux canadiens de 2023 et 2024 ont consolidé l'engagement du gouvernement du Canada à l'égard du plan à deux piliers pour la réforme fiscale internationale de l'Organisation de coopération et de développement économiques, y compris l'imposition d'un impôt minimum de 15 % sur les bénéfices des multinationales (selon le modèle de règles du deuxième pilier), et le projet de loi connexe visant les règles sur l'impôt minimum mondial a initialement été publié par le gouvernement le 4 août 2023. Le moment de l'adoption de ces règles proposées au Canada demeure incertain, et la législation peut être modifiée avant son adoption. Bien que le modèle de règles du deuxième pilier ne soit pas encore quasi adopté au Canada, certains territoires non canadiens où nous exerçons nos activités ont adopté ou quasi adopté des lois donnant effet à ces règles. Les effets sur RBC font encore l'objet d'une évaluation et ils dépendront de nombreuses variables, y compris la législation définitive adoptée dans les différents territoires dans lesquels nous exerçons nos activités. Nous continuons de suivre attentivement l'évolution de la situation.

Note 11 Transactions importantes portant sur les capitaux propres et le financement

Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres

Le 7 novembre 2023, nous avons racheté la totalité de nos 15 000 actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de série C-2 émises et en circulation à un prix de rachat de 1 000 \$ US l'action. Parallèlement, nous avons racheté la totalité des 615 000 actions représentatives d'actions étrangères de série C-2, chacune représentant un quarantième de droit sur une action de série C-2.

Le 25 janvier 2024, nous avons émis, à l'intention de certains investisseurs institutionnels, 750 000 actions privilégiées de premier rang à taux fixe rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série BU au prix de 1 000 \$ l'action, pour un produit brut totalisant 750 millions de dollars. Pour la période initiale se terminant le 24 février 2029, les actions généreront, s'ils sont déclarés, des dividendes en trésorerie semestriels à un taux annuel de 7,408 %. Le taux de dividende sera rajusté tous les cinq ans à un taux équivalant au rendement des obligations du gouvernement du Canada à cinq ans, majoré d'une prime de 3,90 %. Sous réserve du consentement du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) et des exigences de la *Loi sur les banques* (Canada), nous pouvons racheter, en tout ou en partie au pair, les actions privilégiées de série BU au cours de la période du 25 janvier 2029 au 24 février 2029 inclusivement, et au cours de la période du 24 janvier au 24 février inclusivement tous les cinq ans par la suite. Les actions comportent des clauses relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) nécessaires à leur admissibilité à titre de fonds propres réglementaires de première catégorie en vertu de l'accord de Bâle III.

Le 24 avril 2024, nous avons émis des billets de capital à recours limité de série 4 (billets LRCN de série 4) d'un montant de 1 000 millions de dollars américains assortis d'un recours limité aux actifs (les actifs de la fiducie) détenus par un fiduciaire indépendant dans une fiducie consolidée (la fiducie à recours limité). Les actifs de la fiducie se composent d'actions privilégiées de premier rang de série BV (les actions privilégiées de série BV) d'un montant de 1 000 millions de dollars américains émises en même temps que les billets LRCN de série 4 à un prix de 1 000 \$ US par action privilégiée de série BV.

Le prix par billet LRCN de série 4 s'élève à 1 000 \$ US et les billets porteront intérêt au taux fixe de 7,5 % par année, versé trimestriellement, jusqu'au 2 mai 2029 et par la suite à un taux annuel révisé tous les cinq ans correspondant au taux des bons du Trésor des États-Unis, majoré de 2,887 % jusqu'à l'échéance le 2 mai 2084. Advenant i) le non-paiement de l'intérêt à l'une des dates de paiement de l'intérêt, ii) le non-paiement du prix du rachat en cas de rachat de billets LRCN de série 4, iii) le non-paiement du capital à l'échéance des billets LRCN de série 4 ou iv) un cas de défaut à l'égard de billets, les porteurs de billets n'auront de recours qu'à l'égard des actifs de la fiducie et chaque porteur aura droit à sa quote-part des actifs de la fiducie. Dans de telles circonstances, la livraison des actifs de la fiducie épuisera toutes nos obligations à l'égard des billets LRCN de série 4.

Les billets LRCN de série 4 sont rachetables à l'échéance ou avant, dans la mesure où nous rachetons des actions privilégiées de série BV à certaines dates de rachat, comme il est indiqué dans les modalités des actions privilégiées de série BV et sous réserve du consentement et de l'approbation du BSIF.

Les actions privilégiées de série BV et les billets LRCN de série 4 sont assortis de clauses relatives aux FPUNV, qui sont nécessaires afin que les actions soient admissibles à titre de fonds propres réglementaires de première catégorie en vertu de l'accord de Bâle III. Les clauses relatives aux FPUNV exigent la conversion de l'instrument en un nombre variable d'actions ordinaires si le BSIF considère la Banque comme non viable ou si le gouvernement fédéral ou un gouvernement provincial au Canada annonce publiquement que la Banque a accepté ou a convenu d'accepter une injection de capitaux. Dans un tel cas, chaque billet LRCN de série 4 sera automatiquement racheté, et le prix de rachat sera couvert par la livraison des actifs de la fiducie, lesquels se composeront d'actions ordinaires émises par suite d'une conversion automatique des actions privilégiées de série BV. Les modalités de chaque action privilégiée de série BV comprennent une formule de conversion automatique assortie d'un prix de conversion correspondant au plus élevé des montants suivants : i) le prix plancher de 5,00 \$ ou ii) le cours de nos actions ordinaires fondé sur le cours moyen pondéré en fonction du volume de nos actions ordinaires à la Bourse de Toronto. Le nombre d'actions ordinaires émises au titre de chaque action privilégiée de série BV sera déterminé en divisant la valeur par action des actions privilégiées de série BV (y compris les dividendes déclarés et non payés) par le prix de conversion. Le nombre d'actions ordinaires remis à chaque porteur de billets sera déterminé en fonction de la quote-part des actifs de la fiducie revenant à ce porteur.

Les billets LRCN de série 4 sont des instruments qui contiennent une composante capitaux propres et une composante passif puisque les paiements d'intérêts et de capital en trésorerie sur les billets LRCN sont effectués à notre gré. Le non-paiement des intérêts et du capital en trésorerie ne constitue pas un cas de défaut et il déclenche la livraison des actions privilégiées de série BV. La composante passif des billets a une valeur nominale et, par conséquent, la totalité du produit reçu a été présentée dans les capitaux propres.

Le 24 mai 2024, nous avons racheté la totalité de nos 20 millions d'actions privilégiées de premier rang à taux fixe rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série AZ à un prix de 25,00 \$ l'action.

Débetures subordonnées

Le 2 avril 2024, nous avons émis 2 000 millions de dollars de débetures subordonnées relatives aux FPUNV. Ces débetures portent intérêt au taux fixe de 5,096 % par année jusqu'au 3 avril 2029, puis au taux canadien des opérations de pension à un jour composé quotidiennement majoré de 1,56 % jusqu'à l'échéance, le 3 avril 2034.

Actions ordinaires émises

	Pour les trimestres clos			
	le 30 avril 2024		le 30 avril 2023	
	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Nombre d'actions (en milliers)	Montant
(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)				
Actions émises dans le cadre des régimes de rémunération fondée sur des actions (1)	228	22 \$	235	21 \$
Actions émises dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes (2)	5 715	740	4 604	621
	5 943	762 \$	4 839	642 \$

	Pour les semestres clos			
	le 30 avril 2024		le 30 avril 2023	
	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Nombre d'actions (en milliers)	Montant
(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)				
Actions émises dans le cadre des régimes de rémunération fondée sur des actions (1)	628	60 \$	504	45 \$
Actions émises dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes (2)	11 850	1 460	4 604	621
	12 478	1 520 \$	5 108	666 \$

- (1) Les montants comprennent la trésorerie reçue au titre des options sur actions exercées au cours de la période et les ajustements de la juste valeur des options sur actions.
- (2) Les exigences de notre régime de réinvestissement des dividendes (RRD) sont remplies soit au moyen d'achats d'actions sur le marché libre, soit au moyen d'actions propres. Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 avril 2024, les exigences de notre régime de réinvestissement de dividendes ont été remplies au moyen d'actions propres. Au cours du trimestre clos le 30 avril 2023, les exigences de notre régime de réinvestissement de dividendes ont été remplies au moyen d'actions propres. Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2023, les exigences de notre régime de réinvestissement de dividendes ont été remplies au moyen d'achats d'actions sur le marché libre.

Note 12 Bénéfice par action

	Pour les trimestres clos		Pour les semestres clos	
	le 30 avril 2024	le 30 avril 2023 (retraité – note 2)	le 30 avril 2024	le 30 avril 2023 (retraité – note 2)
(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)				
Bénéfice de base par action				
Bénéfice net	3 950 \$	3 680 \$	7 532 \$	6 813 \$
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	(67)	(67)	(125)	(111)
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(2)	(1)	(4)	(3)
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires	3 881 \$	3 612 \$	7 403 \$	6 699 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (en milliers)	1 412 651	1 388 388	1 409 452	1 385 525
Bénéfice de base par action (en dollars)	2,75 \$	2,60 \$	5,25 \$	4,83 \$
Bénéfice dilué par action				
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires	3 881 \$	3 612 \$	7 403 \$	6 699 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (en milliers)	1 412 651	1 388 388	1 409 452	1 385 525
Options sur actions (1)	1 489	1 735	1 364	1 744
Actions pouvant être émises en vertu d'autres régimes de rémunération fondée sur des actions	26	26	26	26
Nombre moyen d'actions ordinaires diluées (en milliers)	1 414 166	1 390 149	1 410 842	1 387 295
Bénéfice dilué par action (en dollars)	2,74 \$	2,60 \$	5,25 \$	4,83 \$

(1) L'effet de dilution des options sur actions a été établi au moyen de la méthode des actions propres. Lorsque le prix d'exercice des options en cours excède le cours moyen de nos actions ordinaires, les options sont exclues du calcul du bénéfice dilué par action. Pour le trimestre clos le 30 avril 2024, aucune option en cours n'a été exclue du calcul du bénéfice dilué par action. Pour le semestre clos le 30 avril 2024, en moyenne 1 060 719 options en cours au prix d'exercice moyen de 131,64 \$ ont été exclues du calcul du bénéfice dilué par action. Pour le trimestre et le semestre clos le 30 avril 2023, aucune option en cours n'a été exclue du calcul du bénéfice dilué par action.

Note 13 Actions en justice et questions de réglementation

Nous sommes une importante institution mondiale assujettie à de nombreuses exigences juridiques et réglementaires complexes en constante évolution. Nous sommes et avons été partie à diverses procédures judiciaires, y compris des poursuites en responsabilité, des vérifications réglementaires, des enquêtes, des audits et des demandes de renseignements de la part de divers organismes de réglementation gouvernementaux et autorités chargées de l'exécution de la loi, dans divers territoires. Certaines de ces procédures pourraient faire intervenir de nouvelles théories et interprétations juridiques et pourraient être entendues tant en droit criminel que civil, et certaines procédures pourraient donner lieu à des sanctions civiles, réglementaires ou pénales. Nous revoyons régulièrement l'état d'avancement de toutes les procédures et nous exercerons notre jugement afin de les résoudre au mieux de nos intérêts. Pour nombre de ces procédures, il est de par nature difficile de déterminer si des pertes sont probables ou d'estimer de manière fiable le montant des pertes. Ces procédures judiciaires font largement appel à l'exercice du jugement important et soulèvent beaucoup d'incertitudes; le risque financier et les autres risques qui y sont associés, compte tenu des dotations courantes, pourraient avoir une incidence significative sur nos résultats d'exploitation d'une période donnée, bien que nous estimions que le règlement ultime de ces questions n'aura pas d'incidence importante sur notre situation financière consolidée.

Nos procédures judiciaires et questions de réglementation principales sont décrites à la note 25 de nos états financiers consolidés annuels audités de 2023, rubrique mise à jour ci-dessous. Selon les faits connus à ce jour, sauf indication contraire, il nous est impossible à l'heure actuelle de prédire le dénouement de ces procédures ni le moment auquel elles seront réglées.

Litiges relativement au taux interbancaire offert à Londres (LIBOR)

Le 12 décembre 2023, l'entente de règlement réglant un des recours collectifs liés au LIBOR intentés pour le compte de certaines parties plaignantes ayant acheté des instruments fondés sur le LIBOR en dollars américains a reçu l'approbation définitive du tribunal. La Banque Royale du Canada demeure défenderesse dans d'autres recours collectifs liés au LIBOR.

Procédure liée à Royal Bank of Canada Trust Company (Bahamas) Limited

Le 11 décembre 2023, le Department of Labor des États-Unis a publié une correction technique à l'exemption antérieure de un an pour rendre compte du fait que la décision attendue de la Cour d'appel française serait effectivement rendue par une cour d'appel, et non par un tribunal de district.

Le 5 mars 2024, la Cour d'appel a rendu un verdict de culpabilité (le verdict de culpabilité) contre Royal Bank of Canada Trust Company (Bahamas) Limited (RBC Bahamas) et d'autres parties. La Cour d'appel a ordonné à RBC Bahamas de payer une amende de 5 000 € relativement à ce verdict de culpabilité. De plus, la Cour d'appel a ordonné que certaines des parties déclarées coupables de complicité dans l'affaire, y compris RBC Bahamas, soient conjointement responsables de l'impôt sur les successions prétendument impayé, majoré des pénalités et des intérêts (le montant total sera établi dans le cadre de procédures distinctes devant les cours de l'impôt, auxquelles RBC Bahamas n'est pas partie). RBC Bahamas estime que ses actions ne sont pas allées à l'encontre du droit français et a porté le verdict de culpabilité en appel auprès de la Cour suprême française. En vertu du droit français, au moment du dépôt de l'appel par RBC, le verdict de culpabilité ainsi que ses effets (amende et responsabilité conjointe) ont été suspendus en attendant l'issue de l'appel.

Comme il a été mentionné précédemment, en 2016, la Banque Royale du Canada s'est vu accorder une exemption par le Department of Labor des États-Unis. Cette exemption lui permet, ainsi qu'à ses filiales actuelles et futures, de continuer de prévaloir de l'exemption « Qualified Professional Asset Manager » (QPAM) en vertu de la loi intitulée *Employee Retirement Income Security Act*, et ce, malgré un possible verdict de culpabilité visant RBC Bahamas au tribunal français, pour une période temporaire de un an à compter de la date où RBC Bahamas serait reconnue coupable. Par suite du verdict de culpabilité, la période temporaire de un an a commencé le 5 mars 2024. La Banque Royale du Canada demande une dispense à plus long terme au ministère du Travail.

Note 14 Résultats par secteur d'exploitation

Composition des secteurs d'exploitation

Aux fins de la gestion, en fonction des produits et services offerts, nous sommes organisés en quatre secteurs d'exploitation : Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, Gestion de patrimoine, Assurances et Marchés des Capitaux.

(en millions de dollars canadiens)	Pour le trimestre clos le 30 avril 2024					Total
	Services bancaires aux particuliers et aux entreprises (1)	Gestion de patrimoine (1)	Assurances	Marchés des Capitaux (1), (2)	Services de soutien généraux (2)	
Revenu net d'intérêt (3)	4 400 \$	1 136 \$	– \$	764 \$	323 \$	6 623 \$
Revenus autres que d'intérêt	1 590	3 482	298	2 390	(229)	7 531
Total des revenus	5 990	4 618	298	3 154	94	14 154
Dotation à la provision pour pertes de crédit	754	27	–	137	2	920
Frais autres que d'intérêt	2 428	3 653	69	1 722	436	8 308
Bénéfice (perte) avant impôt	2 808	938	229	1 295	(344)	4 926
Charge (économie) d'impôt	757	169	52	33	(35)	976
Bénéfice net	2 051 \$	769 \$	177 \$	1 262 \$	(309)\$	3 950 \$
Les frais autres que d'intérêt comprennent :						
Amortissements	280 \$	309 \$	(1)\$	130 \$	(7)\$	711 \$

(en millions de dollars canadiens)	Pour le trimestre clos le 30 avril 2023 (retraité – note 2)					Total
	Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	Gestion de patrimoine (4), (5)	Assurances	Marchés des Capitaux (2), (5)	Services de soutien généraux (2), (4)	
Revenu net d'intérêt (3)	3 817 \$	1 089 \$	– \$	951 \$	242 \$	6 099 \$
Revenus autres que d'intérêt	1 481	3 305	272	1 711	(423)	6 346
Total des revenus	5 298	4 394	272	2 662	(181)	12 445
Dotation à la provision pour pertes de crédit	422	28	–	150	–	600
Frais autres que d'intérêt	2 257	3 447	65	1 510	121	7 400
Bénéfice (perte) avant impôt	2 619	919	207	1 002	(302)	4 445
Charge (économie) d'impôt	704	200	37	40	(216)	765
Bénéfice net	1 915 \$	719 \$	170 \$	962 \$	(86)\$	3 680 \$
Les frais autres que d'intérêt comprennent :						
Amortissements	240 \$	312 \$	16 \$	128 \$	– \$	696 \$

Note 14 Résultats par secteur d'exploitation (suite)

(en millions de dollars canadiens)	Pour le semestre clos le 30 avril 2024					Total
	Services bancaires aux particuliers et aux entreprises (1)	Gestion de patrimoine (1)	Assurances	Marchés des Capitaux (1), (2)	Services de soutien généraux (2)	
Revenu net d'intérêt (3)	8 616 \$	2 286 \$	– \$	1 425 \$	628 \$	12 955 \$
Revenus autres que d'intérêt	3 168	6 869	661	4 680	(694)	14 684
Total des revenus	11 784	9 155	661	6 105	(66)	27 639
Dotation à la provision pour pertes de crédit	1 388	38	1	304	2	1 733
Frais autres que d'intérêt	4 767	7 421	140	3 364	940	16 632
Bénéfice (perte) avant impôt	5 629	1 696	520	2 437	(1 008)	9 274
Charge (économie) d'impôt	1 517	321	123	21	(240)	1 742
Bénéfice net	4 112 \$	1 375 \$	397 \$	2 416 \$	(768)\$	7 532 \$
Les frais autres que d'intérêt comprennent :						
Amortissements	515 \$	620 \$	3 \$	254 \$	(9)\$	1 383 \$

(en millions de dollars canadiens)	Pour le semestre clos le 30 avril 2023 (retraité – note 2)					Total
	Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	Gestion de patrimoine (4), (5)	Assurances	Marchés des Capitaux (2), (5)	Services de soutien généraux (2), (4)	
Revenu net d'intérêt (3)	7 824 \$	2 305 \$	– \$	1 743 \$	429 \$	12 301 \$
Revenus autres que d'intérêt	3 015	6 649	426	4 065	(654)	13 501
Total des revenus	10 839	8 954	426	5 808	(225)	25 802
Dotation à la provision pour pertes de crédit	823	94	–	215	–	1 132
Frais autres que d'intérêt	4 486	6 881	135	3 211	276	14 989
Bénéfice (perte) avant impôt	5 530	1 979	291	2 382	(501)	9 681
Charge (économie) d'impôt	1 489	430	54	179	716	2 868
Bénéfice net	4 041 \$	1 549 \$	237 \$	2 203 \$	(1 217)\$	6 813 \$
Les frais autres que d'intérêt comprennent :						
Amortissements	481 \$	613 \$	24 \$	255 \$	– \$	1 373 \$

- (1) Nous avons finalisé la transaction visant HSBC Canada le 28 mars 2024. Les résultats de HSBC Canada ont été consolidés à partir de la date de clôture et sont inclus dans les résultats des secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, Gestion de patrimoine et Marchés des Capitaux. Pour plus de détails, se reporter à la note 6.
- (2) Majoration au montant imposable équivalent.
- (3) Le revenu d'intérêt est présenté déduction faite des charges d'intérêt, puisque nous nous fions essentiellement au revenu net d'intérêt comme mesure du rendement.
- (4) Les montants du trimestre et du semestre clos le 30 avril 2023 ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.
- (5) Avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2023, nous avons déplacé les activités de prêt des Services aux investisseurs de notre secteur Gestion de patrimoine à notre secteur Marchés des Capitaux. Par conséquent, les résultats correspondants du trimestre et du semestre clos le 30 avril 2023 ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

Total de l'actif et total du passif par secteur d'exploitation

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 avril 2024					Total
	Services bancaires aux particuliers et aux entreprises (1)	Gestion de patrimoine (1)	Assurances	Marchés des Capitaux (1)	Services de soutien généraux	
Total de l'actif	729 204 \$	176 140 \$	27 715 \$	1 011 787 \$	86 204 \$	2 031 050 \$
Total du passif	729 106	174 502	27 681	1 011 172	(33 015)	1 909 446

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2023 (retraité – note 2)					Total
	Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	Gestion de patrimoine	Assurances	Marchés des Capitaux	Services de soutien généraux	
Total de l'actif	636 046 \$	179 227 \$	24 130 \$	1 100 172 \$	66 956 \$	2 006 531 \$
Total du passif	635 952	177 389	24 895	1 099 893	(46 745)	1 891 384

- (1) Comprend l'incidence de la transaction visant HSBC Canada. Pour plus de détails, se reporter à la note 6.

Note 15 Gestion des fonds propres

Fonds propres réglementaires et ratios

Le BSIF établit des seuils précis en ce qui concerne les fonds propres requis au titre des risques, les ratios de levier et les ratios TLAC applicables à l'intention des institutions de dépôt du Canada. Au deuxième trimestre de 2024, nous nous sommes conformés à toutes les exigences applicables de fonds propres, de levier et de TLAC, y compris la réserve pour stabilité intérieure, imposées par le BSIF.

	Aux	
	30 avril 2024	31 octobre 2023
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire)		
Fonds propres (1), (2)		
Fonds propres CET1	83 497 \$	86 611 \$
Fonds propres de première catégorie	92 444	93 904
Total des fonds propres	105 353	104 952
Actif pondéré en fonction des risques aux fins du calcul des ratios de fonds propres (1), (2)		
Risque de crédit	531 381 \$	475 842 \$
Risque de marché	35 156	40 498
Risque opérationnel	87 165	79 883
Total de l'actif pondéré en fonction des risques	653 702 \$	596 223 \$
Ratios de fonds propres et ratio de levier (1), (2)		
Ratio CET1	12,8 %	14,5 %
Ratio de fonds propres de première catégorie	14,1 %	15,7 %
Ratio du total des fonds propres	16,1 %	17,6 %
Ratio de levier	4,2 %	4,3 %
Exposition du ratio de levier	2 219 019 \$	2 179 590 \$
TLAC disponible et ratios (1), (3)		
TLAC disponible	179 902 \$	184 916 \$
Ratio TLAC	27,5 %	31,0 %
Ratio de levier TLAC	8,1 %	8,5 %

- (1) Comme le BSIF n'exige pas le retraitement des chiffres des périodes précédentes, l'adoption d'IFRS 17 n'a eu aucune incidence sur les fonds propres réglementaires, l'actif pondéré en fonction des risques, les ratios de fonds propres, le ratio de levier, la TLAC disponible et les ratios TLAC pour les périodes antérieures au 1^{er} novembre 2023.
- (2) Les fonds propres, l'actif pondéré en fonction des risques et les ratios de fonds propres sont calculés conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF et le ratio de levier est calculé conformément à la ligne directrice sur les exigences de levier du BSIF. Les lignes directrices sur les normes de fonds propres et les exigences de levier sont établies d'après le cadre de l'accord de Bâle III. La période close le 31 octobre 2023 reflète notre adoption des lignes directrices révisées sur les normes de fonds propres et le ratio de levier qui sont entrées en vigueur au deuxième trimestre de 2023, et mises à jour le 20 octobre 2023, dans le cadre de la mise en œuvre des réformes de Bâle III par le BSIF. La période close le 30 avril 2024 reflète également l'adoption des cadres révisés de rajustement de la valeur de crédit et du risque de marché, qui sont entrés en vigueur le 1^{er} novembre 2023.
- (3) La TLAC disponible et les ratios TLAC sont calculés au moyen de la ligne directrice sur la TLAC du BSIF. La norme TLAC s'applique aux entités de résolution pour lesquelles nous sommes réputés être la Banque Royale du Canada et à ses filiales. Une entité de résolution et ses filiales sont collectivement appelées groupe de résolution. Le ratio TLAC et le ratio de levier TLAC sont calculés au moyen de la TLAC disponible, en pourcentage de l'actif pondéré en fonction des risques et de l'exposition aux fins du ratio de levier, respectivement.

Renseignements à l'intention des actionnaires

Bureau central

Adresse :
Banque Royale du Canada
200 Bay Street
Toronto (Ontario) M5J 2J5
Canada
Téléphone : 1-888-212-5533

Pour toute correspondance :

P.O. Box 1
Royal Bank Plaza
Toronto (Ontario) M5J 2J5
Canada
Site Web : rbc.com

Agent des transferts et agent comptable des registres

Agent principal :
Société de fiducie Computershare du Canada
100 University Avenue,
North Tower, 8^e étage
Toronto (Ontario) M5J 2Y1
Canada
Téléphone : 1-866-586-7635
(Canada et États-Unis)
ou 514-982-7555
(appels internationaux)
Télécopieur : 1-888-453-0330
(Canada et États-Unis)
ou 416-263-9394
(appels internationaux)
Site Web : computershare.com/rbc
Courriel :
service@computershare.com

Co-agent des transferts (États-Unis) :

Computershare Trust
Company, N.A.
150 Royal Street, bureau 101
Çanton, Massachusetts 02021
États-Unis

Co-agent des transferts (Royaume-Uni) :

Computershare Investor
Services PLC
Securities Services – Registrars
P.O. Box 82, The Pavilions,
Bridgwater Road,
Bristol BS99 6ZZ
Royaume-Uni

Inscriptions en Bourse (Symbole : RY)

Bourses où sont inscrites les actions ordinaires de la Banque :
Canada – Bourse de Toronto (TSX)
États-Unis – New York Stock Exchange (NYSE)

Les actions privilégiées de séries BB, BD, BF, BH, BI et BO sont inscrites à la TSX.

Prix du jour d'évaluation

Aux fins de l'impôt sur le revenu au Canada, l'action ordinaire de la Banque Royale du Canada s'établissait à 29,52 \$ par action au jour d'évaluation (le 22 décembre 1971). Ce prix correspond à 7,38 \$ par action, après ajustement pour tenir compte des deux divisions d'actions à raison de deux actions pour une de mars 1981 et de février 1990. Le dividende en actions de une action pour une, versé en octobre 2000 et en avril 2006, n'a eu aucune incidence sur le prix du jour d'évaluation de nos actions ordinaires.

Communications avec les actionnaires

Pour des renseignements relatifs aux dividendes, aux changements au registre des actionnaires ou aux changements d'adresse, à la perte de certificats d'actions, aux formulaires d'impôts, aux transferts de succession, aux inscriptions directes et au réinvestissement de dividendes, les actionnaires sont priés de communiquer avec :

Société de fiducie Computershare du Canada
100 University Avenue,
North Tower, 8^e étage
Toronto (Ontario) M5J 2Y1
Canada

Téléphone : 1-866-586-7635
(Canada et États-Unis)
ou 514-982-7555
(appels internationaux)
Télécopieur : 1-888-453-0330
(Canada et États-Unis)
ou 416-263-9394
(appels internationaux)
Courriel :
service@computershare.com

Analystes financiers, gestionnaires de portefeuille, investisseurs institutionnels

Pour obtenir des renseignements financiers, veuillez communiquer avec :

Relations avec les investisseurs
Banque Royale du Canada
200 Bay Street
South Tower
Toronto (Ontario) M5J 2J5
Canada
Courriel : invesrel@rbc.com
ou visitez notre site Web
au rbc.com/investisseurs

Service de dépôt direct

Au moyen d'un transfert électronique de fonds, les actionnaires du Canada et des États-Unis peuvent faire déposer directement dans leur compte bancaire les dividendes sur leurs actions ordinaires, il leur suffit d'en faire la demande à notre agent des transferts et agent comptable des registres, la Société de fiducie Computershare du Canada.

Les actionnaires internationaux (autres que les porteurs des États-Unis ou du Canada) peuvent être en mesure de recevoir leurs dividendes et/ou leurs distributions dans la monnaie de leur choix. Computershare offre un service de change international qui permet aux actionnaires internationaux de RBC de recevoir leurs paiements de dividendes et/ou de distributions dans la devise de leur choix. Veuillez consulter le site investorcentre.com/rbc.

Désignation à titre de dividendes admissibles

Sauf indication contraire, aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et dans toute législation fiscale provinciale ou territoriale applicable, tous les dividendes (ainsi que les dividendes réputés) que verse RBC à des résidents du Canada sur ses actions ordinaires et privilégiées sont désignés comme des « dividendes admissibles ».

Rachats d'actions ordinaires

Au 30 avril 2024, nous n'avions pas d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités en vigueur. Pour plus de détails, reportez-vous à la rubrique Gestion des fonds propres.

Dates de publication des rapports trimestriels pour 2024

Premier trimestre	28 février
Deuxième trimestre	30 mai
Troisième trimestre	28 août
Quatrième trimestre	4 décembre

Dates de paiement des dividendes pour 2024

Sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration

	Dates de clôture des registres	Dates de paiement
Actions ordinaires et privilégiées de séries BB, BD, BF, BH, BI et BO	25 janvier 25 avril 25 juillet 24 octobre	23 février 24 mai 23 août 22 novembre
Actions privilégiées de série BT	16 février 16 août	23 février 23 août
Actions privilégiées de série BU	16 août	23 août

Gouvernance

Les résumés des différences importantes entre les pratiques de RBC en matière de gouvernance d'entreprise et les pratiques en matière de gouvernance d'entreprise que doivent respecter les entreprises nationales américaines en vertu des conditions d'admission en Bourse de la NYSE sont présentés sur notre site Web, à l'adresse rbc.com/gouvernance.